LE DEVOIR

fais ce que dois

LES VOYAGES hone HONE
1450 avenue Union
Montréal H3A-2B8 Qué.
845-8221

TEMPÉRATURE
Au Québec, -7 — Si vous étiez à La Guadeloupe, 30

Vol. LXVIII - No 295 | Passages nuageux. Maximum: – 10. | Montréal, samedi 18 décembre 1976 | Férie | **25 CENTS**

Taxe spéciale olympique et privilèges abolis

"Quasi-tutelle" imposée à Montréal

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Le gouvernement québécois a consacré officiellement l'échec du rêve du maire JJean Drapeau en reléguant dans le domaine de l'utopie le principe de l'autofinancement des Jeux olympiques: Montréal sera tenue d'emprunter une somme de $214 millions pour contribuer au financement du déficit olympique et de lever une "taxe spéciale olympique" à compter de l'an prochain pour amortir cette dette.

Tel est l'essentiel du projet de loi no 82 déposé hier à l'Assemblée nationale par le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, dans le but de forcer les autorités municipales de Montréal à assumer sa quote-part du déficit olympique tel que prévu par l'ancien gouvernement. Le maire de Montréal, au nom même du principe de l'autofinancement des Jeux, s'était toujours opposé avec fracas à l'idée de devoir imposer les Montréalais pour assurer même partiellement le financement des Jeux.

C'est en vain que le gouvernement libéral de M. Robert Bourassa avait tenté de convaincre M. Drapeau de lever son véto au partage du déficit olympique. Le gouvernement péquiste de M. René Lévesque s'est heurté au même refus systématique ces derniers jours. Aussi est-ce par une loi à caractère tout à fait spécial que ce gouvernement a réagi, imposant à la Ville de Montréal une quasi-tutelle, lui enlevant aussi un certain nombre de privilèges, et enfin lui définissant les règles d'une saine gestion financière. Bref, un projet de loi qui risque d'être lourd de conséquences pour M. Drapeau même.

Ce projet de loi annoncé dans le discours inaugural de la session, mardi, n'a été déposé que hier matin par M. Tardif. En dehors de la chambre, il devait expliquer la nature de ce projet de loi en disant qu'il s'agissait pour le gouvernement de prendre la responsabilité refusée par d'autres de forcer Montréal à payer sa part du déficit olympique, de déterminer de quelle manière Montréal devra y contribuer, et enfin de prendre les mesures pour qu'une telle situation, un autre aventure olympique, ne se répète à l'avenir.

Essentiellement, le projet de loi stipule que les dépenses effectuées par Montréal pour la construction des installations olympiques sont mises à la charge de la ville pour un montant de $214 millions. A l'origine, l'ancien ministre des Finances, M. Raymond Garneau, avait prévu imposer une quote-part de $200 millions à Montréal, c'est-à-dire l'équivalent de 20% du déficit olympique de $1 milliard. La différence de $14 millions s'explique par les intérêts des emprunts à court terme contractés par Montréal pour ces $200 millions. Considérant ces $200 millions comme un compte à recevoir, M. Drapeau espérait toujours se faire rembourser cette somme par Québec.

C'est par un emprunt dont le terme ne doit pas dépasser 20 ans que le projet de loi impose à Montréal de financer sa part du déficit. Faisant preuve de peu de confiance à l'égard de Montréal, le gouvernement a prévu de faire exécuter cet emprunt par la Commission municipale du Québec. Déjà les démarches ont été entreprises il y a une dizaine de jours pour effectuer cet emprunt qui est négocié sur les marchés financiers de New York par le sous-ministre des Finances du Québec, M. Pierre Goyette. D'ici le 31 décembre, cet important emprunt devrait être finalisé.

L'amortissement de la dette s'effectuera sur une période de 20 ans. Pour ce faire, une "taxe spéciale olympique" sera prélevé auprès des contribuables montréalais, et cela à compter du prochain exercice financier de la métropole. Cette taxe figurera distinctement au compte de taxe, comme si on voulait rappeler aux Montréalais qu'elle est bien le fruit de l'aventure olympique.

Le projet de loi introduit une nouveauté à ce chapitre puisqu'il s'agira d'une taxe progressive basée sur la valeur des immeubles. Les taux ne sont pas connus toutefois.

On peut prévoir que cette taxe, suivant le système uniforme de taxation pourrait être l'équivalent de $0.25 par $100 d'évaluation environ, compte-tenu que Montréal dès l'an prochain aura à rembourser au moins une somme de $21 millions.

Voir page 6: Montréal



Marie-Andrée Leclerc a comparu hier à New Delhi en compagnie du Franco-vietnamien Alain Gauthier, présumé leader du gang, et de Jean D'Huisme, un Français. Vêtue d'un blue-jean, d'une blouse et d'un tricot, Mlle Leclerc a réclamé un ajournement au 5 janvier en raison de l'absence de son procureur. Tous trois ont été arrêtés à New Delhi en juillet après qu'un groupe de touristes eurent été drogués et dépouillés. (Téléphoto AP)

Le Protecteur renvoie les enfants à l'école française

par Jean-Claude Picard

QUEBEC — De l'avis du Protecteur du citoyen, Mme Luce Patenaude, le critère de la connaissance suffisante de la langue d'enseignement — critère qui est au coeur même des tests linguistiques — est "arbitraire et discriminatoire — et le gouvernement devra modifier cet aspect "demi-mesure" de la Loi 22.

Par contre, ces tests ont été appliqués avec "bonne foi et compétence" par les fonctionnaires du ministère de l'Éducation si bien que Mme Patenaude ne retient aucune des 1,146 plaintes qui lui ont été adressées au cours des derniers mois par des parents contestant le fait qu'on ait refusé d'intégrer leurs enfants à l'école anglaise suite à l'échec subi lors de l'administration de ces tests.

Ces enfants, en très grande majorité d'origine italienne et dont le sort a été l'une des questions les plus débattues au cours de la dernière campagné électorale, devront donc, ainsi que l'indiquait plus tôt cette semaine M. Jacques-Yvan Morin, soit s'intégrer à l'école française, soit demeurer simplement à la maison puisque 85% d'entre eux sont au niveau de la maternelle.

Mme Patenaude, dont M. Morin a déposé hier la recommandation à l'Assemblée nationale, fait cependant exception pour 220 d'entre eux. Quarante-sept avaient déjà été reconnus admissibles au secteur anglais avant qu'elle n'étudie leurs cas et n'ont qu'à faire valoir leurs droits auprès des commissions scolaires concernées tandis que 173 autres peuvent encore bénéficier d'un droit d'appel auprès du ministre. Ce dernier a d'ailleurs invité hier les parents de ces enfants à utiliser ce droit même s'ils ont dépassé les délais prescrits par la loi.

On se souviendra que Mme Patenaude avait été invitée par l'ancien gouvernement à étudier le cas de ces 1,146 enfants afin de voir si, comme le prétendaient leurs parents, une certaine forme de discrimination s'était glissée dans l'administration des tests linguistiques. Mercredi dernier, dans un texte passablement élaboré, elle remettait ses conclusions au nouveau ministre de l'Éducation.

Mme Patenaude a d'abord étudié tout le processus entourant l'administration de ces tests, de leur conception jusqu'au traitement des résultats. Elle conclut que "l'analyse générale et particulière du processus d'administration des tests linguistiques prévus dans le cadre de l'application de la loi sur la langue officielle ne me permet pas de le qualifier de discriminatoire."

"Comme toute mesure de contrôle, il comporte une part d'arbitraire, comme toute action humaine, il comporte une part d'erreurs; mais il s'est déroulé sous le signe d'une bonne foi et d'une compétence professionnelle généralisée chez les fonctionnaires du ministère de l'Éducation à tous les niveaux", affirme-t-elle.

Mme Patenaude estime qu'il en va de même de la manière dont l'ancien ministre de l'Éducation, M. Jean Bienvenue, a utilisé son droit d'appel, une utilisation "sans abus d'aucune sorte" dit-elle.

L'opinion du Protecteur du citoyen est d'ailleurs corroborée dans un volumineux document préparé par un comité d'experts, tant québécois qu'étrangers et indépendants du ministère de l'Éducation.

Ce comité qui a été formé à la demande du Conciglio Educativo Italo-Canadese et dont le mandat était d'étudier la valeur des tests linguistiques, conclut en effet dans un texte également déposé hier par

Voir page 6: Protecteur

au sommaire

- Trudeau décide de limiter ses rencontres avec la presse — *page 2*
- Le tuteur du local 144 réclame la mise en tutelle de l'Association sportive des plombiers — *page 3*
- Le Protecteur du citoyen et M. Morin: un éditorial de Michel Roy
- Un cadeau séoudite: un commentaire de Georges Vigny — *page 4*
- Texte intégral de la déclaration du Protecteur du citoyen — *page 5*

Francisation des entreprises

Québec abroge le règlement

QUÉBEC (Bernard Descôteaux) — Voulant éviter d'engendrer confusion et incertitude d'ici à ce que la loi 22 ait été amendée, le gouvernement du Parti québécois a décidé d'abroger le règlement concernant la francisation des entreprises.

C'est ce qu'a indiqué hier matin le ministre d'État au développement culturel, M. Camille Laurin, au cours d'une "déclaration ministérielle" faite à l'Assemblée nationale, à titre de ministre responsable du remaniement et de la revision de la Loi sur la langue officielle.

Sans indiquer s'il avait consulté la Régie de la langue française ou encore les entreprises engagées dans le processus de francisation, le ministre a expliqué que puisque le gouvernement a l'intention de modifier de façon substantielle la Loi 22 dont le règlement en cause s'inspire, "toute action entreprise dans le cadre de ce règlement aurait donc dû être infléchie dès l'année prochaine, dans le sens des modifications législatives à venir, ce qui risquerait d'engendrer confusion et incertitude".

En principe, c'est au mois d'avril prochain qu'une nouvelle législation devrait être présentée devant l'Assemblée nationale, si l'on en croit les propos tenus par M. Laurin en dehors de la Chambre.

La réforme que veut mettre en oeuvre le gouvernement "visera en particulier à faire du français la langue du travail et la langue de l'entreprise", a affirmé M. Laurin qui a poursuivi ainsi:

"Le gouvernement entend affirmer ainsi sa volonté ferme de franciser au plus tôt l'entreprise, de créer un milieu de vie où l'on travaillera, communiquera et négociera en français, où les francophones accéderont aux plus hautes carrières, participeront aux décisions économiques qui affectent leur collectivité et feront bénéficier l'entreprise de leur compétence et de

Voir page 6: Québec

Pour contrer la hausse

L'Arabie séoudite produira plus de pétrole

DOHA (d'après Reuter et AFP) — L'Arabie séoudite, imitée par l'Union des émirats arabes, s'est dissociée de ses partenaires de l'OPEP: non seulement elle ne relèvera pas le prix du pétrole de 15%, s'en tenant à 5%, mais elle accroîtra sa production selon les exigences du marché.

Principal exportateur de pétrole, l'Arabie séoudite a une production actuellement limitée à huit millions et demi de barils par jour. Son ministre du Pétrole, cheikh Ahmed Zaki Yamani, a déclaré que ce plafond serait supprimé: "Le marché décidera du niveau de notre production". Selon les experts, cette production pourrait être portée à quinze millions de barils par jour. La production totale de l'OPEP est actuellement de 30 millions de barils par jour.

Le 1er janvier prochain, le brut de l'Arabie séoudite et de l'Union des Émirats arabes vaudra $12.08 le baril, soit une hausse de 5 pour cent du prix maintenu à $11.51 le baril depuis octobre 1975. Il n'y aura pas d'autre augmentation en 1977, dit cheikh Yamani.

Les onze autres pays de l'OPEP ont décidé de relever leur prix de 10 pour cent le 1er janvier et de 5 pour cent le 1er juillet suivant, de sorte que leur prix sera porté à $12.70 puis $13.30 contre $12.08 pour celui de l'Arabie séoudite et de l'Union des Émirats arabes. Cette situation est sans précédent dans l'histoire de l'OPEP créée voilà maintenant 16 ans.

Les principaux bénéficiaires vont être les compagnies américaines participant à l'Aramco, c'est-à-dire, Exxon, Chevron, Mobil et Texaco. Les experts estiment toutefois qu'il est trop tôt pour savoir comment les compagnies vont tirer profit de cette situation. Le fait demeure que le brut séoudien, moins cher, est offert à qui veut le prendre, du moins à qui peut changer de fournisseur.

Cheikh Yamani et le ministre du Pétrole de l'Union des Émirats arabes, M. Mana Al Oteiba, ont déclaré que les nations occidentales devraient voir dans leur décision une initiative destinée à protéger l'économie mondiale. Tous deux ont exprimé l'espoir que les pays occidentaux, en échange, déploieraient de nouveaux efforts pour aider les Arabes à parvenir à un règlement au Proche-Orient. C'est la première fois que des membres de l'OPEP avancent des considérations régionales ou politiques pour justifier leur politique en matière de prix.

Cheikh Yamani a soutenu qu'une augmentation supérieure à 5 pour cent perturberait l'économie mondiale. Son collègue iranien, M. Jamshid Amouzegar, ministre d'État chargé des questions pétrolières, n'est pas d'accord. "Nous souhaitons donner l'assurance au monde que nous n'avons aucunement l'intention de détruire l'économie mondiale car nos propres plans de développement dépendent de cette économie", a déclaré le ministre.

Les États-Unis ont été le pays-industrialisé à condamner le plus sévèrement la décision de 13 des 15 pays de l'OPEP de relever de 15 pour cent, l'année prochaine, le prix du pétrole. Cependant les spécialistes estiment que la division survenue au sein de l'OPEP va avoir pour effet de faire baisser rapidement les prix, estimant que les producteurs de pétrole n'ont aucun moyen de s'opposer à l'Arabie séoudite.

Interrogés, plusieurs experts pétroliers occidentaux pensent que le système de prix pétroliers à deux niveaux ne va pas tenir plus de quelques semaines.

Edwin Freed, de l'institut Brookings de Washington, a déclaré: "les prix vont prochainement baisser. Les autres n'ont aucun moyen de pression sur les Séoudiens. Le cartel n'existe que parce que, dans le passé, les Séoudiens ont bien voulu limiter leur production".

Le rédacteur-en-chef d'une publication semestrielle de l'institut de recherche de l'université Columbia a déclaré de son côté: "Le monde peut vivre avec une hausse de cinq pour cent. Mais je ne peux concevoir qu'un système à deux prix survivra très longtemps".

M. William Overholt ajoute: "L'Occident va devoir aux Séoudiens un grand merci. Grâce à eux la réunion de l'OPEP a donné un résultat plus favorable que prévu".

Il ajoute que le succès de l'OPEP en tant que cartel dépendait de la coopération de l'Arabie. Il ne pense pas que le cartel va maintenant s'effondrer mais plutôt que les autres rejoindront finalement les positions des Séoudiens.

Les experts pensent en général que la décision de l' Arabie a été motivée d'une part par son désir de nouer des relations amicales avec l'administration Carter et d'autre part parce qu'elle estime qu'une économie mondiale en bonne santé sera finalement bénéfique pour elle-même.

M. Jimmy Carter a félicité l'Arabie séoudite et l'Union des émirats arabes pour leur décision de limiter à cinq pour cent l'augmentation, mais il n'a pas condamné les 13 autres pour leur décision.

Le manque d'unanimité survenu à Doha a fait monter sur la bourse de Londres le cours des actions. Sur les principales places européennes, le dollar, la livre sterling et le yen ont tous trois fait preuve de fermeté dès qu'a été connu le résultat de la réunion de Qatar.

Voir page 6: Pétrole

Madrid rejette l'ultimatum des ravisseurs de M. Oriol

MADRID, (d'après Reuter et AFP) — Le gouvernement espagnol n'a pas cédé aux exigences des ravisseurs du président du conseil d'État et l'on craint que M. Antonio Maria de Oriol ne soit déjà mort.

Alors qu'expirait à 2200 GMT le dernier ultimatum fixé par les ravisseurs qui avaient demandé la libération de tous les détenus politiques espagnols, le ministre de l'Intérieur, M. Rodolfo Martin Villa, a interrompu un programme de télévision pour déclarer que si M. de Oriol était retrouvé mort ses ravisseurs en porteraient l'entière responsabilité.

Le ministre a dit que le gouvernement espagnol ne céderait pas au chantage. Il a affirmé que Madrid avait utilisé tous les moyens dont il disposait afin de trouver quelqu'un susceptible de négocier avec les ravisseurs, mais sans résultat. Il a donné l'impression qu'à son avis M. de Oriol avait déjà été exécuté.

Dans une nouvelle note déposée hier dans la soirée dans un bar du centre de Madrid, le GRAPO (Groupe de résistance antifasciste premier octobre) avait exigé la libération de tous les prisonniers politiques en Espagne. Il menaçait d'exécuter son otage à 2200 GMT si le gouvernement

Voir page 6: Madrid



Trudeau décide de limiter ses rencontres avec la presse

par Lise Bissonnette

OTTAWA — Parce qu'il refuse les assauts impromptus et quotidiens des micros et caméras dans les couloirs du Parlement et désire réglementer de façon plus civilisée ses chassés-croisés avec les journalistes, le premier ministre, M. Pierre Trudeau, a créé une douloureuse commotion au cours des derniers jours parmi un groupe de membres de la presse parlementaire. Épousant illico leur cause, le chef de l'Opposition, M. Joe Clark lance dans la cohue l'alarme la plus vibrante: M. Trudeau, dit-il, ne veut rien de moins que créer au Canada un "système présidentiel."

Ce n'est pas un roman à l'eau-de-rose que l'histoire des relations de M. Trudeau avec la presse, notamment avec les media anglophones dont l'agressivité suit d'assez près les courbes des sondages d'opinion à l'égard du gouvernement actuel. Le style désinvolte du premier ministre, ses sautes d'humeur, et le fait réel qu'il n'a guère de goût pour les rencontres avec la presse devaïent dès lors mener un jour à la collision.

M. Trudeau a fait parvenir hier à l'exécutif de la tribune de la presse parlementaire ses "directives" pour éviter à l'avenir les bousculades quotidiennes au sortir des débats aux Communes, ou des séances du caucus et du cabinet.

Il promet désormais de donner une conférence de presse hebdomadaire, à horaire régulier, durant la session parlementaire. Si des événements d'importance commandent des commentaires immédiats, il assure qu'il se rendra disponible aux journalistes, dans les locaux prévus à cette fin, et non dans un chambranle de porte.

Mais qui décidera de l'importance ou non d'un sujet, de lui demander hier un reporter. "Moi", a répondu M. Trudeau. Scandale. Quelques minutes plus tard, le principal secrétaire de presse du premier ministre, M. Richard O'Hagan, se retrouvait à son tour coïncé dans l'une des séances qu'il veut éviter à son patron et accusé avec lui de vouloir "éviter les situations embarassantes," ou tout simplement de vouloir manipuler le travail des journalistes.

L'exécutif de la tribune lui reproche également d'avoir mis de côté sans l'étudier une proposition que le président de la Chambre, M. James Jérôme, avait lui-même jugée conforme au décorum. Des micros auraient été installés en permanence dans la rotonde qui jouxte les Communes, et près du bureau de M. Trudeau. Il serait venu y faire quotidiennement ou presque ses commentaires, les journalistes promettant alors de se tenir à distance respectueuse au lieu de se livrer à leur hallali habituel.

À une question de M. Joe Clark, hier aux Communes, M. Trudeau a répondu ignorer même l'existence de cette proposition. Il défend la sienne en affirmant que les journalistes et lui-même "perdaient tous un peu de dignité dans ces bousculades, et finissaient par avoir l'air d'une bande d'énergumènes."

Et pour ne pas être en reste avec Joe Clark qui l'accuse tout à la fois d'obstruction, d'évasion, de contrôle de l'information et autres maux anti-démocratiques, M. Trudeau s'en prend à "l'opposition un peu hypocrite" qui refuse d'accepter la télédiffusion des débats de la Chambre, en laquelle il voit pour sa part une solution aux problèmes qui occupent la tribune.

En fait le gouvernement vient d'inscrire à nouveau au feuilleton la résolution proposant la télédiffusion et la radiodiffusion des débats; elle y est apparue périodiquement depuis près de deux ans, mais les premières passes d'armes auront lieu en Chambre lundi prochain seulement, a laissé entendre le leader parlementaire du gouvernement, M. Allan MacEachen.

Le gouvernement aurait préféré ne commencer l'étude de cette résolution que lorsque tous les partis se seraient informellement entendus pour en disposer de façon expéditive et éviter de longues discussions. Mais le Parti conservateur est dans une position délicate; son chef, M. Joe Clark, ne s'oppose pas personnellement à la télédiffusion des débats, a-t-il déclaré hier, mais un certain nombre de députés conservateurs ne veulent rien entendre.

"Ils ne sont pas d'accord, pour des raisons parlementaires, a expliqué M. Clark; ils craignent chez les députés un grand changement d'attitude envers le Parlement, à cause de la présence des caméras." Rappelons que l'Ontario fait l'expérience de la télédiffusion des débats à Queen's Park, et ne semble pas y trouver trop de contre-indications jusqu'à maintenant. Le ministre d'État à la réforme parlementaire au Québec, M. Robert Burns, a fait savoir la semaine dernière qu'il espérait innover de la même façon à l'Assemblée nationale.

Quoi qu'il en soit, M. Clark trouve que M. Trudeau cherche à faire diversion en attirant l'attention des bonnes gens vers le problème de la télédiffusion des débats. C'est un vieux serpent de mer, selon lui, et le premier ministre ne le ressort que pour éviter les vraies questions qui se posent sur ses relations avec la presse. S'il était premier ministre, promet-il dès aujourd'hui, il maintiendrait l'accès largement ouvert.

"Les tensions entre les journalistes et les hommes politiques sont normales et créatrices dans un système démocratique", dit-il. Pour éviter les bousculades, il favoriserait pour sa part la proposition mise de l'avant par la tribune de la presse, ce dont les membres de celle-ci sont aussitôt pris acte.



Joe Clark: M. Trudeau ne veut rien de moins que créer au Canada un "système présidentiel". (Téléphoto CP)



M. Trudeau a promis de donner une conférence de presse hebdomadaire durant la session. (Téléphoto CP)

René Lévesque rappelle les engagements du gouvernement

par Louis La Rochelle

QUÉBEC (PC) — Le Premier ministre du Québec, M. René Lévesque, aura saisi hier l'occasion d'une intervention dans le débat sur le Message inaugural à l'Assemblée nationale pour établir les priorités de son gouvernement péquiste pour les prochains mois.

"Nous avons pris, a rappelé le Premier ministre, au cours de la campagne électorale un certain nombre d'engagements concrets. Je les évoque ici, un peu pour les renouveler officiellement à l'Assemblée nationale qui, désormais, aura la responsabilité de les juger, de les discuter et, nous en sommes conscients, le cas échéant de les mettre en vigueur."

Sur le plan politique, une des priorités du nouveau gouvernement péquiste sera "l'abolition une fois pour toutes du système traditionnel de financement des partis par des caisses électorales coulissières qui enfoncent toujours cette partie essentielle de l'action politique dans une espèce de mystère profondément malsain".

"Sur le plan économique, a poursuivi le chef du gouvernement québécois, nous voulons par tous les moyens possibles relancer l'agriculture du Québec ou, en tout cas, l'empêcher de s'enfoncer trop profondément dans la stagnation qui la menace de plus en plus actuellement."

A cet égard, M. Lévesque a soutenu que les malaises de l'agriculture québécoise trouvent essentiellement leurs causes dans les politiques fédérales qu'il entend "combattre de son mieux".

"On va essayer, a promis le chef du gouvernement péquiste, d'amener le gouvernement fédéral à comprendre qu'il est en train de faire avec ses politiques, un mal qui peut devenir mortel, surtout dans le domaine laitier sur lequel repose comme sur un pilier fondamental notre agriculture d'aujourd'hui."

Le premier ministre a promis aux agriculteurs québécois que l'action de son gouvernement ne se limitera pas à l'application de cataplasme, mais "des lois et une administration qui permettra aux agriculteurs de durer et progresser".

"Aussi, s'est engagé M. Lévesque, on tentera par tous les moyens de stimuler, en commençant par la maintenir, notre petite et moyenne entreprise qu'elle soit coopérative ou privée."

Selon le premier ministre, il ne faut pas oublier "que plus de la moitié des emplois qui sont créés chaque année au Québec ne proviennent pas des multinationales non pas des investissements étrangers, mais des petites et moyennes entreprises qui fonctionnent dans toutes les régions à l'échelle de notre territoire".

Sur le plan social, le chef du gouvernement péquiste a renouvelé la promesse déjà faite avant et depuis l'élection d'accorder une importance particulière "à la santé et à la sécurité des travailleurs".

"D'autant plus, a observé le premier ministre, que dans certains secteurs, le capital ne vient pas de chez nous. Même, a-t-il continué, l'équipement vient d'ailleurs. La seule chose qu'on ait comme participation dans certains secteurs de notre économie, ce sont les gens qui y travaillent."

"À cet égard, a encore affirmé le député de Taillon, je considère absolument scandaleuse la façon dont on a négligé ces dernières années cet aspect absolument essentiel d'une société civilisée".

Sur le plan culturel, la priorité du gouvernement du Parti québécois sera, a répété et confirmé M. Lévesque, a la revision de la loi 22 sur la langue officielle.

"Cela ne sera pas facile de trouver le point de jonction entre les droits de la majorité et ceux de la minorité" a reconnu le premier ministre qui s'est tout de même engagé à "assurer dans le présent et autant que possible pour l'avenir la sécurité et l'avancement de la langue française".

Avant que d'expliquer à la Chambre les priorités de son gouvernement, le premier ministre a tenu à commenter les propos tenus la veille par le chef de l'Opposition officielle qui avait stigmatisé le climat d'incertitude provoqué par l'option séparatiste du Parti québécois.

"Je répète, a déclaré M. Lévesque avec l'absolue certitude de dire la vérité que l'inquiétude est toujours là dans le sens de l'incertitude, mais une chose est certaine, c'est qu'il y a de l'espoir."

Le chef du gouvernement a affirmé que par suite des consultations qu'il a pu avoir aussi bien au Québec qu'à l'étranger, il a pu acquérir la certitude qu'on a maintenant espoir de voir le Québec s'engager sur la voie de la saine administration et de la paix sociale.

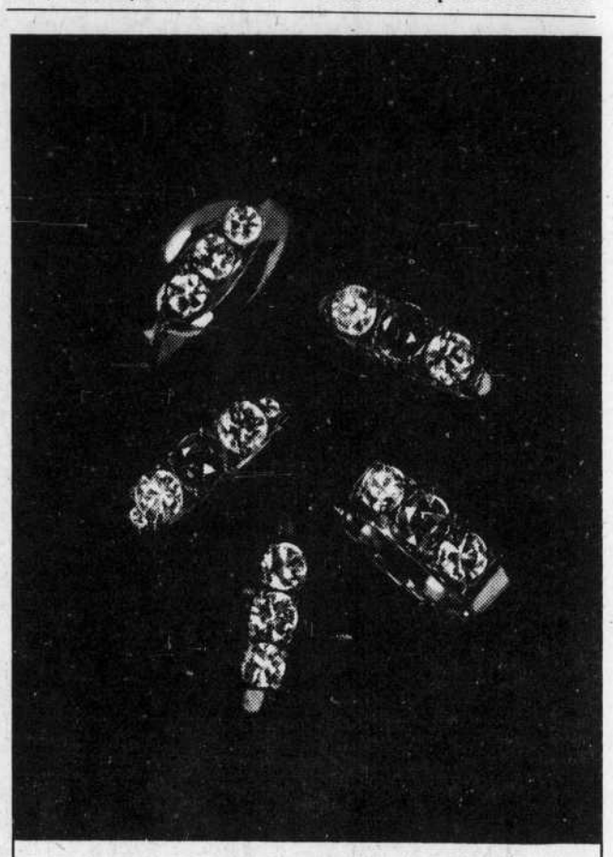
Quant à l'incertitude que provoque l'avenir politique du Québec, M. Lévesque l'a reconnue mais il a soutenu qu'elle est le lot de tous les pays en période de transition.

"Chacun ne vit pas cela tous les jours, a observé le premier ministre, cela ne nous empêche pas de dormir un par un, mais pour les esprits éveillés à la réalité d'ensemble du Québec, cette inquiétude est devenue particulièrement grave depuis les lendemains de la Deuxième guerre mondiale et depuis une quinzaine d'années depuis qu'on a pris connaissance de l'effet conjugué de phénomènes comme la dénatalité et l'assimilation des immigrants".

"What does Quebec want, s'est interrogé M. Lévesque. Au fond ce que nous proposons, c'est qu'on finisse par y répondre et qu'on finisse par se définir".

Pour la présente session, le premier ministre a enfin rappelé qu'il s'agit de résoudre des urgences financières et des urgences législatives.

Il s'agit aussi, a déclaré M. Lévesque, d'apporter des amendements à des lois fondamentales comme celle de l'Exécutif et celle de la législature pour des raisons qui découlent de l'évidence du résultat des dernières élections et des changements apportés aux structures du pouvoir exécutif.



Un, deux, trois, un cadeau de roi !

Offrez à votre reine une de ces bagues à trois pierres, vous triplerez sa joie ! C'est un cadeau classique que toute femme convoite. Les cinq bagues illustrées ci-dessus sont en or 14 ct.

À partir de *$400*

Carré Phillips seulement

BIRKS JOAILLIERS

Québec interrompt son programme de vaccination contre la grippe porcine

Le gouvernement du Québec a décidé, hier, d'interrompre complètement son programme de vaccination contre la grippe porcine étant donné l'apparition aux États-Unis d'une maladie singulière connue sous le nom de syndrome de Guillain-Barre parmi les gens qui ont été innoculés.

Au Canada, en présence des rapports émanant des États-Unis, le ministre de la Santé nationale, M. Marc Lalonde, avait annoncé jeudi que les provinces feraient bien de suspendre leur programme de vaccination monovalent pour les personnes plus jeunes mais qu'il était préférable de poursuivre l'administration du vaccin bivalent chez les personnes à risques élevés étant donné que les risques d'effets secondaires sont minimes par rapport aux risques d'attraper la grippe porcine.

Mais le Québec, à l'instar de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta a fait savoir, par le ministre des Affaires sociales, le Dr Denis Lazure, que le programme était totalement suspendu.

Il a demandé aux responsables des départements de santé communautaire d'avoir une attention particulière relativement à toutes les personnes qui ont été vaccinées au cours des dernières semaines et de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour leur venir en aide si des symptômes de la paralysie partielle apparaissaient.

Le syndrome de Guillain-Barre, d'origine inconnue, est une paralysie partielle temporaire dont les premiers signes sont un picotement aux pieds et graduellement aux jambes et aux membres supérieurs. Il est accompagné de troubles neurologiques sérieux. Aux État-Unis on a repéré une centaine de cas de paralysie parmi les 40 millions de personnes qui ont été vaccinées.

Au Manitoba le ministère de la Santé a annoncé qu'il appliquait les recommandations du ministère fédéral tandis que les autres provinces n'ont pas pris de décision encore.

Les vaccins de type bivalent et monovalent A New Jersey qui sont produits au Canada seraient de meilleure qualité que les vaccins américains et auraient subi des tests beaucoup plus poussés étant donné une législation plus sévère au Canada qu'aux États-Unis en ces matières. D'autre part les milieux médicaux américains n'ont pas pu établir de façon très certaine le lien entre l'apparition du syndrome de Guillain-Barre et la vaccination, mais ils ont recommandé néanmoins l'interruption des programmes du moins pour les groupes d'âge moins menacés par la grippe porcine.

Les Communes rendent hommage à Réal Caouette

OTTAWA (PC) — Les porte-parole des différents partis politiques à la Chambre des Communes ont rendu hommage, hier, à la mémoire de Réal Caouette, s'accordant à reconnaître sa conviction à défendre l'unité canadienne.

Le premier ministre Trudeau a pour sa part déclaré que l'attachement de l'ancien leader créditiste pour sa région et pour le Québec était imbriqué dans un plus large contexte du pays dans son ensemble.

"Il était reçu cordialement partout au Canada, pays qu'il rêvait de voir bilingue," a dit le premier ministre.

M. Trudeau a par ailleurs soutenu qu'on ne pouvait douter de la valeur représentative des opinions de M. Caouette, "tout un secteur de la population laborieuse se reconnaissant en lui comme en un miroir à la fois fidèle, fervent et générateur d'espoir et d'enthousiasme."

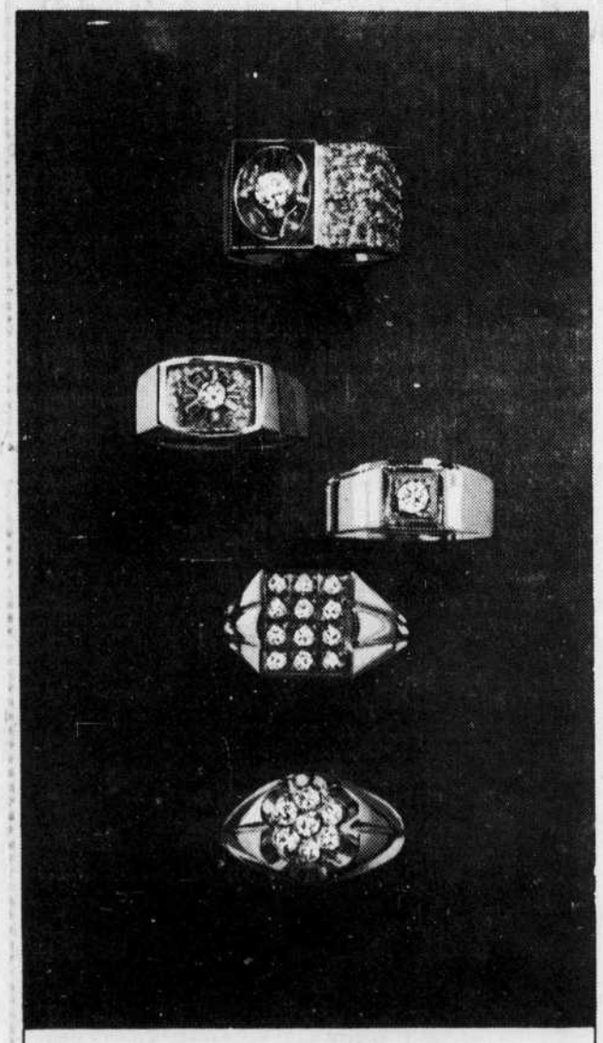
Déplorant pour les Communes la perte d'un "parlementaire émérite", M. Trudeau a ajouté que "sous sa vivacité ses mots d'esprit, sous la drôlerie de ses réparties, à travers son verbe savoureux et dru, il conservait un sérieux imperturbable, le sérieux de ses convictions."

De son côté, le chef du Parti conservateur, M. Joe Clark, a souligné que M. Caouette avait toujours travaillé à raffermir la vigueur de l'unité canadienne.

M. Clark a par ailleurs affirmé que M. Caouette s'était particulièrement distingué par son souci de défendre les besoins et les espoirs d'une partie de la population se sentant peut-être laissée un peu à l'écart des institutions du gouvernement du Canada.

Au nom du Nouveau Parti démocratique, M. Stanley Knowles, leader parlementaire, a déclaré qu'au cours des récentes années, M. Caouette s'était fait le défenseur d'un Canada uni et du fédéralisme.

"Nous apprécions le leadership dont il a fait preuve à cet égard dans sa propre province de Québec, et nous reconnaissons profondément son souci de parler au nom des défavorisés et des petits dans toutes les parties du pays.



Or et diamants au masculin

Ce sont des bagues viriles, des bagues en or serties de diamants. Elles ont tout pour flatter l'ego d'un homme et pour le distinguer.

Voici cinq créations de l'atelier de joaillerie Birks. Grosses et élégantes, chacune possède un style distinctif.

De haut en bas. Or jaune 14 ct poli et guilloché serti d'un gros diamant, **$525.**

Un diamant sur fond guilloché d'or 10 ct, **$300.**
Diamant encadré, 14 ct, **$375.**
Une douzaine de diamants, 14 ct, **$700.**
Sept diamants, 14 ct, **$600.**

Carré Phillips seulement.

BIRKS JOAILLIERS

Visitez l'Europe, avec SETA VOYAGES

EN... AUTOMOBILE ou EUROCAMPER-TOURMOBILE



Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

Renault — VW — Citroën
Fiat — Simca — Peugeot
Volvo — Micro-bus — etc...

Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc...
Réservations billets : Bateau - Avion
ITINÉRAIRES routiers gratuits

PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO

BILLETS AVION TOUTES DESTINATIONS

DEPUIS 20 ans au service des voyageurs

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176, rue DRUMMOND, MTL — 861-0200
"Touring Club de France"

Permis no 50291

Dévaluation de la livre Sterling...

Le 40 oz. de Beefeater: $10.95

La dévaluation de la livre Sterling permet à la S.A.Q. d'offrir temporairement Beefeater à ce prix. Le prix de la bouteille de 25 onces est de $7.10.



Mise en tutelle de l'Association sportive du local 144

Le rapport Ryan endosse la position des contestataires

par Louis-Gilles Francoeur

Six mois après l'avoir fait parvenir à l'ex-ministre du Travail, M. Gérald Harvey, le tuteur gouvernemental chargé en vertu de la loi 29 des quatre locaux de la FTQ-Construction, M. Yves Ryan, a rendu public hier son rapport d'opération pour l'année 1975-76, dans lequel il suggère — en annexe — divers amendements à la loi, dont la mise en tutelle de l'Association sportive du local 144 et une interdiction formelle des cotisations parallèles dans les syndicats sous sa juridiction.

La levée de l'embargo sur le rapport du tuteur en chef survient au lendemain d'une déclaration d'un "commando" de plombiers, un groupe de syndiqués qui s'est donné pour tâche de démocratiser cette union, qui réclamait la mise en tutelle de la fameuse association sportive dont André Desjardins, l'ex-roi de la construction, est actuellement président. Le commando a aussi fait savoir qu'il pourrait prochainement rencontrer le ministre du Travail, M. Jacques Couture.

L'Association sportive du local 144 n'était pas visée par la loi de tutelle, même si la commission Cliche avait démontré qu'elle constituait en quelque sorte le coffre-fort où s'empilait l'argent des rackets, comme celui de l'étiquette syndicale. Cette association n'est pas reliée au syndicat lui-même et, ayant été incorporée en vertu de la troisième partie de la loi des compagnies, elle demeure un organisme privé.

Dans ses recommandations, le tuteur propose par ailleurs d'étendre l'autorité de la tutelle à l'Association unie des ouvriers en tuyauterie du Québec, un syndicat qui regroupe officiellement la moitié des syndiqués du local 144, sans que ces derniers le sachent. Desjardins et d'autres dirigeants du 144 avaient à l'époque regroupé dans ce syndicat-sur-papier, la moitié des plombiers du 144 pour éviter de devoir verser leurs cotisations à l'union internationale des plombiers. En dépit de cette lacune dans la loi, la tutelle n'en a pas moins exercé jusqu'ici son autorité sur l'ensemble des 7,000 plombiers affiliés à la FTQ-Construction, enregistrés officiellement ou non au 144.

La tutelle suggère enfin que son mandat soit élargi à tout organisme qui prendrait la place des syndicats existants. Au printemps, LE DEVOIR avait publié, grâce à des sources bien informées, que les dirigeants du 144 avaient songé à obtenir une autre charte de l'Internationale. La loi qui vise nommément le 144, n'aurait pas eu juridiquement autorité sur le successeur de cette union.

Enfin, les tuteurs demandent l'interdiction formelle des cotisations effectuées en dehors des canaux normaux de la perception à la source. Elle suggère en outre que les percepteurs de ces cotisations parallèles soient obligés de prouver eux-mêmes qu'ils n'ont pas perçu les cotisations échappant à l'autorité des tuteurs.

Cette suggestion fait visiblement référence à la cotisation spéciale de $25 décrétée à la suite d'une proposition de Desjardins. Une enquête du "commando" de plombiers et de DEVOIR avait démontré à l'époque que la collecte des $25, effectuée directement sur les chantiers par des agents d'affaires et des délégués syndicaux, avait rapporté près de $65,000 à ses auteurs en dépit de l'interdiction formelle des tuteurs.

Enfin, les tuteurs demandent — sans préciser davantage — une augmentation de leur budget et un amendement à la loi permettant de couper court ou de prolonger leur mandat sur la base d'un "rapport unanime du Conseil d'administration" de leur groupe.

Les tuteurs précisent que leurs rapports avec les électriciens, les opérateurs de machinerie lourde et les mécaniciens d'ascenseurs ont été empreints d'un esprit de "collaboration", ce qui n'est toutefois pas le cas des dirigeants du local 144 des plombiers, la seule union vraiment visée par leurs recommandations.

"Nous éprouvons encore aujourd'hui une évidente difficulté à établir le dialogue souhaitable auprès des responsables du local 144, qui conserve la rare distinction, sanctionnée par un vote de 151 à 1, lors d'une assemblée générale des membres à Montréal le 23 juin 1975, de refuser l'entrée des tuteurs aux assemblées parce qu'ils ne sont pas munis d'une carte de membres en bonne et due forme."

Et, poursuit le rapport en justifiant la ligne souple des tuteurs, "Nous poursuivrons nos efforts pour établir un contact plus soutenu quitte à modifier notre approche et procéder à quelques autres nominations".

Plus loin, le tuteur dit: "Loin de nous pour l'instant l'idée de recourir aux rigoureuses dispositions de la loi car tout espoir de revitalisation est loin d'être perdu". Ce dernier paragraphe indique que la tutelle a toutefois modifié son approche depuis mai 1976 car, il y a deux jours, M. Yves Ryan déclarait au *Devoir* qu'il était prêt à "mettre la clef dans la porte" pour trois mois, s'il le fallait, pour améliorer l'administration du local 144.

Le tuteur en chef affirme par ailleurs que "les bureaux de placement, il nous faut bien l'admettre, n'ont pas encore reçu de la tutelle toute l'attention requise pour différentes raisons", un examen étant par contre prévu à l'été, poursuit M. Ryan, si l'Office de la construction n'a pas encore centralisé ce service.

M. Ryan justifie la ligne douce de la tutelle d'une part par une nette volonté de ne pas provoquer des arrêts de travail coûteux", ce qui en mai dernier visait directement le chantier olympique, et, d'autre part, par son désir de ne pas accu-

Voir page 6: Tutelle

Le rôle du député devient désormais la priorité au sein du Parti québécois

par Pierre O'Neill

Avec l'éclantante victoire du 15 novembre, la recherche d'un meilleur équilibre dans les rapports entre députés et militants est devenue la priorité de toutes les instances du Parti québécois.

C'est d'ailleurs cette question qui occupera la majeure partie de la réunion que tiennent aujourd'hui à Montréal les membres du conseil national. Déjà lundi dernier, les députés réunis en caucus avaient résolu de former un comité d'étude sur ce que devrait être leur participation aux travaux parlementaires qui s'amorcent. Sans oublier, la réforme parlementaire que le ministre d'État, M. Robert Burns, est chargé de mener à terme.

Le premier ministre et président du parti, M. René Lévesque, prononcera l'allocution d'ouverture des délibérations du conseil national qui se poursuivront toute la journée à l'école Sir Wilfrid Laurier de Montréal-Nord. Il réitérera sa foi en un militantisme de base vigilant et vigoureux, devant se faire scrutateur incessant du comportement et de la performance du gouvernement.

Après un bilan sommaire de la dernière campagne électorale, les participants au conseil national seront invités à discuter des relations entre les députés et le conseil national, de la représentation des députés au sein du conseil national ainsi que de leur représentation au sein du conseil exécutif national.

Cet ordre du jour, préparé par l'exécutif national, est cependant loin de satisfaire les membres du conseil national. Aux élections du 15 novembre, onze des membres de l'exécutif national ont été élus députés à l'Assemblée nationale. Les dirigeants du parti n'en demandent pas autant mais ils entendent proposer ce matin que le nombre de quatre prévu dans les statuts du parti soit porté à six. Ils réclameront par ailleurs que la représentation des parlementaires soit également sensiblement accrue au sein du conseil national. En vertu des statuts du parti, tous les députés ont droit de parole au conseil national mais seulement trois peuvent y siéger avec droit de vote.

La réunion d'aujourd'hui mettra en relief le déséquilibre que l'élection du 15 novembre a engendré dans les nouveaux rapports de force qui marquent les relations entre le caucus des parlementaires et le conseil national. Les 70 députés feront leur entrée au moment où le conseil national est amputé de plus d'une vingtaine de ses 160 membres. Cette saignée s'explique par les nombreuses nominations de présidents régionaux et de présidents d'associations de comtés dans l'entourage des nouveaux ministres et à certains autres postes politiques de la fonction publique.

Interrogé par les journalistes à la sortie de l'Assemblée nationale, le président du parti a indiqué que, dans les circonstances, la faible représentation des députés prévue par les statuts au sein de l'exécutif et du conseil national ne convient plus. M. Lévesque a néanmoins soutenu qu'il n'est pas question pour l'aile parlementaire de chercher à contrôler l'aile militante.

Quoi qu'il en soit, cette approche, en pièces détachées, du problème, déplaît à un certain nombre de militants dont le groupement régional de Montréal-Centre qui suggérera ce matin à l'assemblée du conseil national d'envisager une étude plus globale et en profondeur du rôle du député.

Selon la présidente, Louise Arel, il s'agit de s'assurer que les députés pourront donner leur plein rendement aux instances qui leur sont appropriées. Montréal-Centre croit donc utile d'examiner d'abord le rôle du député au sein du caucus puis aussi en regard du conseil des ministres. Reconnus au sein du parti comme les gardiens de l'orthodoxie de la pensée péquiste, les militants de Montréal-Centre se disent que si le caucus des députés trouvait la façon d'être dynamique, actif et opérationnel, peut-être bien que l'on y perdrait un peu de ces velléités de se faire valoir du côté du conseil national comme à d'autres instances de l'aile militante du parti.

Par-delà la question de la représentation des parlementaires aux différentes instances du parti, la réunion du conseil national sera l'occasion pour les militants de s'assurer que les politiques gouvernementales seront conformes aux grandes orientations du programme du parti. Il est déjà prévu que les "grandes décisions politiques" du gouvernement doivent être soumises à la commission permanente du programme mais il n'est pas exclu que l'on convienne d'augmenter la fréquence des réunions du conseil national.

Pour l'instant il apparaît certain que le groupement péquiste de Montréal-Centre réussit mieux dans les exercices de réflexion que dans les organisations de soirée de célébration. La fête de la "victoire" que l'on avait voulue grandiose hier soir dans le prétentieux vélodrome de Taillibert fut un demi fiasco. A peine 4,000 personnes étaient au rendez-vous pour rendre hommage à leurs députés et ministres. Ils ont eu également droit au spectacle des Raymond Lévesque, Pauline Julien et des Loup Garou.

Après Claude Charron et Lise Payette, c'est évidemment le Premier ministre qui a recueilli la meilleure claque. Il en a profité pour exhorter ses militants à réserver une seconde surprise aux Québécois lorsque viendra le temps du référendum sur l'indépendance.

Entre temps, M. Lévesque demande aux péquistes de ne pas gaspiller cette victoire du 15 novembre. Et pour lui, ça veut dire non seulement maintenir le parti en vie, mais le relancer plus démocratique et fougeux que jamais.

LE LUNDI 15 NOVEMBRE 1976.

LA PREMIÈRE DATE DE L'HISTOIRE DU QUÉBEC

Une affiche 2 couleurs (48 cm x 48 cm) imprimée sur papier de qualité.

Veuillez m'envoyer affiche(s) à $2.15 l'exemplaire (taxe incluse). Chèque ou mandat poste à l'ordre de:
Idéacom inc., 1143 ouest, avenue Laurier, Montréal H2V 2L3

Nom _____

Adresse _____

_____ Code postal _____

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Depuis le 18 octobre, début du conflit qui oppose le Syndicat des professeurs à l'Administration,

- ✓ la Direction de l'UQAM est payée;
- ✓ le personnel-cadre de l'UQAM est payé;
- ✓ les 600 employés syndiqués de l'UQAM **ne sont pas payés.**

C'EST DE LA DISCRIMINATION

LES EMPLOYÉS RÉCLAMENT AU MÊME TITRE QUE LA DIRECTION ET LE PERSONNEL-CADRE, LE SALAIRE QUI LEUR EST INJUSTEMENT RETENU DEPUIS NEUF (9) SEMAINES.

Le Syndicat des employés de soutien de l'Université du Québec à Montréal (SEUQAM-SCFP)

Six ans de prison pour avoir soudoyé un juré

"Parce qu'il avait commis l'un des crimes les plus vicieux et pernicieux qui soit", selon les termes employés par le juge Claude Bisson, c'est-à-dire celui d'avoir corrompu un juré, Serge Genest a été condamné hier à six ans de prison.

Genest, âgé de 30 ans, était accusé d'entrave à la justice, parce qu'il aurait amené son beau-frère, le juré numéro 9 au procès de Jean-Guy Dubois et Jacques Ouimet, à acquitter les deux prévenus d'une accusation de meurtre.

D'après le juge Bisson, le délit commis a eu pour conséquence de miner, dans l'esprit du public, la confiance que l'on pouvait avoir dans l'institution du jury. "Quand on n'aura plus confiance dans cette institution, a-t-il dit, c'est tout le système judiciaire qui aura été effectivement ébranlé, sinon vicié".

Identifiant le prévenu comme celui qui semble avoir été le principal instigateur du complot, le tribunal a ajouté qu'il avait profité des liens qui unissaient fortement toute une famille et de la faiblesse de son parent (Jean-Pierre Renaud, le juré), pour l'entraîner dans cette aventure qui devait lui coûter deux années de pénitencier, en août dernier.

Toutefois, il en a fallu pas moins d'une douzaine d'heures de délibérations au jury pour en venir à la conclusion unanime que Genest était bien coupable.

Une fois le verdict rendu, Me Frank Shoofey, qui représentait l'accusé, a présenté une requête identique à celle faite lors du procès Dubois-Ouimet, soit l'appel individuel de chaque juré, afin de faire confirmer par chacun la décision collective, mais le juge Bisson a rapidement rejeté cette demande.

Précédemment, dans une ultime tentative de faire acquitter son client, Me Shoofey avait tenté de faire ressortir que le plus coupable, ce n'était pas Genest mais Renaud lui-même et que, d'autre part, ce dernier avait bien déclaré que Genest, à son avis, était lui aussi menacé s'il ne faisait pas ce qu'on lui demandait.

Pour sa part, le procureur de la Couronne, Me Yves Berthiaume, a réclamé un châtiment exemplaire en soutenant que les gestes posés par Genest, s'échelonnant sur plusieurs semaines selon un plan suivi à la lettre par chacun, constituaient pour ainsi dire un "jet de vitriol à la face de la justice".

"On ne peut pas permettre, a-t-il conclu, que les gens croient que cela puisse se faire sans une peine exemplaire et ce crime doit être châtié de façon à ce qu'il ne se répète plus".

week-end

SAMEDI

À compter de 10 h au 1239, rue de l'Hôtel-de-ville, vente de Noël au profit de l'Armée du Salut.

●

A 20 h 30 au centre des Loisirs Mgr Pigeon, 5550, rue Angers, à Côte Saint-Paul, soirée de l'amitié Haïti-Québec.

●

A 21 h au sous-sol de l'église Saint-Louis de France, 750 est, rue Roy, soirée bénéfice annuelle du Rassemblement des Citoyens de Montréal.

DIMANCHE

A 16 h à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, concert spirituel avec Marjorie Sparks, soprano et Hélène Dugal, organiste.

●

A 19 h 30 en l'église Immaculée-Conception, célébration musicale à partir de lectures bibliques. A l'orgue: Monique Gendron.

COURS GRATUITS DE CONVERSATION ESPAGNOLE

Par les yeux et les oreilles
avec **Paul Levac,** 30 ans d'expérience: méthode ultra-rapide
S.V.P. rendez-vous personnellement
lundi soir, 20 décembre: Débutants 9-10.30 hres
Avancés: 7 - 9 hres
Sous-sol de l'église C.I.M. (salle verte)
6300 Laurendeau (angle Desmarchais)
mercredi soir, 22 décembre: Débutants: 9 - 10.30 hres
Avancés: 7 - 9 hres
Endroit: **École Coeur Immaculée de Marie**
1845 Desmarchais (Angle Laurendeau)
D'Atwater prenez autobus 78). Tél.: le matin entre 9 et 11 h : **766-2296**
Frais d'inscription: **$10.00** non remboursables.

SEUQAM

AVIS AUX EMPLOYÉS DE L'UQAM

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

lundi, 20 décembre à 9:30h A.M.

Sous-sol de l'église St-Louis-de-France
750 est, rue Roy

LE SYNDICAT DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
convoque une

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

dimanche soir, 19 décembre 1976
Inscription: 19h.
Début de l'assemblée: 19:30 h.

1323 boul. Dorchester est,
(en face de Radio-Canada, salle paroissiale St-Pierre -Apôtre).

INSTITUT MARGUERITE-BOURGEOYS
(Cours collégial)

*Collège mixte reconnu d'intérêt public.
*Résidence pour jeunes filles.

* **COURS COLLÉGIAL PRÉPARANT À TOUS LES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES :**
- Arts plastiques, lettres et langues
- musique
- sciences de l'administration
- sciences humaines sans mathématiques
- sciences humaines avec mathématiques
- sciences de la santé
- sciences pures et appliquées

***ADMISSION POUR 1977-78**
Date limite : 1er mars 1977

Pour renseignements:
Buresu du Registraire
4873, avenue Westmount
Montréal H3Y 1X9
Tél.: 487-2420 - postes 19 et 20

éditorial

Le Protecteur du citoyen et M. Morin

Le Protecteur du citoyen, qui avait été saisi en octobre de plus de 1,100 plaintes émanant de parents insatisfaits, conclut que les tests linguistiques ont été administrés avec "bonne foi et compétence" par les fonctionnaires du ministère de l'Éducation. Mme Luce Patenaude ne retient pas, par conséquent, les griefs des contestataires, encore qu'elle formule certaines réserves, notamment au sujet de l'information insuffisante communiquée aux familles, de même qu'au chapitre de l'établissement des notes par les examinateurs.

Mme Patenaude reconnaît d'autre part qu'elle n'avait pas compétence pour se prononcer sur la valeur scientifique des tests, qu'elle les a donc étudiés à la lumière de sa formation juridique et "du bon sens d'une profane".

Mais le Protecteur du citoyen ne nous dit pas toutefois quelles ont été ses méthodes et ses démarches. On ne sait pas si Mme Patenaude ou ses collaborateurs ont rencontré des parents et des enfants. On ignore si des témoins ont été entendus, si des enquêtes sélectives ont été faites sur certains cas précis. Elle indique simplement que "les faits sur lesquels elle s'est appuyée feront l'objet d'un long développement" dans son prochain rapport annuel. Signalons seulement qu'entre la mi-octobre et la mi-décembre, il eût été difficile à une institution relativement modeste comme celle que préside Me Patenaude d'entreprendre un examen poussé et concret sur la valeur des tests et leur mode d'administration. Il est évident que les fonctionnaires du ministère auprès desquels le Protecteur du citoyen a recueilli le gros de ses renseignements n'allaient pas mettre en doute la valeur des épreuves et des contrôles qu'ils avaient la responsabilité de mettre au point et de faire passer. Leur bonne foi et leur compétence ne sont pas en cause ici. Mais ce n'est pas exactement ce que l'on demandait au Protecteur du citoyen.

•

On ne lui demandait pas davantage de se prononcer sur la pertinence de l'article 41 de la Loi 22. Mais Mme Patenaude, par souci de cohérence et avec lucidité, a eu l'excellente idée de remonter à l'origine du problème engendré par les tests. Or elle constate que ce sont les dispositions mêmes de la loi qui sont arbitraires et discriminatoires, que le critère de la "connaissance suffisante de la langue d'enseignement pour recevoir l'enseignement dans cette langue" est en soi "illogique" puisque, dit-elle, "il n'est pas nécessaire de connaître une langue pour recevoir l'enseignement dans cette langue". Elle ajoute que ce critère n'est nulle part défini dans la Loi bien qu'il appelle un mode de contrôle, en l'occurrence les tests, qui sera d'autant moins objectif, d'autant plus arbitraire qu'on ne peut s'entendre au départ sur une mesure objective.

En conséquence, si la teneur même de l'article relatif à la "connaissance suffisante" est discriminatoire, le règlement qui doit en assurer l'application ne sera pas moins discriminatoire, quelles que soient la bonne foi et la compétence de ceux qui sont chargés de préparer et d'administrer les tests.

Dans ces conditions, quand M. Jacques-Yvan Morin se félicite des observations de Mme Patenaude au sujet des tests et, du même souffle, déclare qu'il partage son point de vue quant au caractère discriminatoire de l'article 41, son raisonnement est, comme dirait M. Trudeau, paralogique.

Voilà, déclare le ministre de l'Éducation, qui confirme la position du Parti québécois: nous avons toujours dit que la Loi 22 était mauvaise, en particulier son chapitre V sur la langue de l'enseignement; c'est pourquoi le gouvernement se propose de la réviser complètement. Donc, pour le ministre, l'article 41 est discriminatoire, mais les tests qui en découlent ne le sont pas.

Mais, parce qu'il faut bien obéir à la loi et en respecter les règlements, M. Morin impose des tests à 250 enfants et, à la suite du rapport de Mme Patenaude, dirige vers l'école française les quelque mille autres dont les parents avaient contesté le résultat des épreuves linguistiques. Il est bon de rappeler ici que la très grande majorité de ces écoliers se situent au niveau de la maternelle et que l'école n'est même pas obligatoire pour eux.

•

S'il veut bien relire attentivement les six pages dactylographiées que Mme Patenaude vient de lui présenter, M. Morin reconnaîtra sans doute que sa décision ministérielle de mercredi est irréaliste.

Pourquoi ne pourrait-il pas abolir le règlement des tests linguistiques? A cette question, le ministre répond que d'autres enfants s'y sont déjà soumis et qu'ils ont réussi à passer l'épreuve, qu'il serait par conséquent injuste à leur égard de faire un traitement d'exception aux jeunes enfants qui ont trébuché. Les tests, dont le principe même paraissait odieux au PQ au cours de la campagne électorale, sont rétrospectivement justifiés simplement parce que beaucoup d'autres enfants sont parvenus à les franchir. Mme Thérèse Lavoie-Roux l'expliquait clairement à l'Assemblée l'autre jour: si on découvre qu'une potion est mauvaise après l'avoir administrée, on cesse de l'injecter. Il n'en va pas autrement des vaccins. Faudrait-il continuer de les distribuer, une fois leur nocivité établie, par souci de justice envers ceux qui l'ont déjà reçu?

En cette matière, M. Camille Laurin, ministre d'État au développement culturel et chargé de la refonte de la Loi 22, a décidé d'employer une logique plus accessible aux profanes. Il annonce d'abord que les dispositions de la Loi intéressant la refrancisation des entreprises seront modifiées profondément. Puis, conséquent dans son action, il abroge le règlement présentement en vigueur. Il serait en effet absurde de poursuivre l'application d'une règle dont les fins sont remises en cause.

De même, au chapitre V, la Loi sera modifiée et les tests, abolis. Il s'impose donc d'abroger le règlement du testing. Dès lors que l'article 41 est jugé discriminatoire et arbitraire par le Protecteur du citoyen, et puisque le ministre souscrit à cette conclusion, on comprend mal qu'il persiste à vouloir appliquer ce qu'il tient pour mauvais. D'autant qu'il en a la possibilité: M. Laurin vient tout juste de faire ce que M. Morin aurait dû faire avant lui.

Le ministre de l'Éducation a même pris la précaution d'indiquer hier qu'il n'emploiera pas la contrainte pour pousser vers le secteur français les enfants que vise sa décision. En d'autres mots, il accepte à l'avance que le règlement et la Loi ne soient pas respectés. Mais, en vertu du principe qu'il invoquait mercredi suivant lequel la Loi, fût-elle imparfaite, doit être appliquée, son indulgence d'aujourd'hui est suspecte.

•

C'est maintenant le projet de refonte de la Loi 22 qui retiendra l'attention. Dans le secteur scolaire, les grandes lignes exposées par M. Laurin ouvrent des perspectives nouvelles. C'est désormais le critère de la langue maternelle qui sera retenu; seuls les enfants de langue maternelle anglaise seront admissibles, sur demande, au secteur anglophone. Mais certains aspects du projet à l'étude sont plus confus. Il semble qu'outre le critère de la langue maternelle, le gouvernement se propose d'en introduire ou d'en superposer un deuxième qui, celui-là, s'appliquera aux immigrants. On avait espéré que le PQ ne fasse pas intervenir dans la politique de la langue une catégorie particulière pour les aspirants citoyens.

Celui dont la langue maternelle est l'anglais est autorisé à s'inscrire au secteur anglophone. Tous les autres vont au secteur francophone. Pourquoi faut-il parler encore des "immigrants" et des "groupes ethniques"? On craint peut-être une invasion d'immigrants irlandais, australiens et néo-zélandais? Hypothèse bien improbable et à laquelle, si elle devait se réaliser, il faudrait plutôt répondre par de nouvelles dispositions dans la politique d'immigration. Ne confondons pas une fois de plus les problèmes de la langue avec ceux de l'immigration et de l'intégration des allophones à la société québécoise.

Michel ROY

Le Prix scientifique du Québec

La recherche: carences actuelles et voies d'avenir

par LOUIS-EDMOND HAMELIN

■ Le géographe Louis-Edmond Hamelin, de l'Université Laval, s'est vu remettre hier à Québec le Prix scientifique du Québec pour l'année 1976. A l'occasion de la remise du Prix, M. Hamelin a prononcé une brève allocution dans laquelle, à partir de l'expérience du Centre d'Études nordiques auquel son nom est associé, il a brossé un tableau des carences actuelles et des voies d'avenir de la recherche au Québec. Voici des extraits de l'allocution de M. Hamelin.

Sans toute une génération de collègues dont Fernand Grenier, l'Institut de Géographie n'aurait pas connu le même développement. Analogiquement, sans le botaniste Jacques Rousseau, sans les géologues André Cailleux et Robert Bergeron, sans tous les autres membres, sans l'assistance financière voulue à partir de 1961 par le ministre René Lévesque, la fumée qui allait sortir du petit Centre d'Études Nordiques n'aurait pas monter dru comme elle se dresse l'hiver, lors des matins secs.

Le Nord fait de plain-pied partie du Québec. Combien trop laurentien ce pays n'aura-t-il pas été? Beaucoup d'auteurs pensent traiter du Québec lorsqu'ils ne parlent que du Québec méridional seulement. Dans cette immense péninsule, de tout bord si mal délimitée, il faut souhaiter une puissante agence nordique, si ce n'est un ministère. Car le Nord est déjà omniprésent dans nos vies quotidiennes; bien sûr par le climat mais aussi par les richesses naturelles, par des cultures amérindiennes qui engagent notre responsabilité et qui mènent à des ententes territoriales lourdes de conséquences. Le Moyen Nord, c'est aussi cette hydroélectricité qui a fait l'objet des développements les plus grandioses du Québec. Quand l'énergie radissonienne à produire sur la façade de la baie de James aura rejoint celle du Churchill, des Outardes et du Manicouagan, une simple panne dans ces nouveaux pays d'en haut plongera l'axe laurentien dans la froidure et l'obscurité. Le Centre d'Études Nordiques a voulu contribuer à mettre quelques arpents de Nord dans la mentalité des Québécois du Sud.

Québec Science écrivait cette année: "Le métier de chercheur n'est pas encore inventé au Québec". Cette affirmation n'est pas exagérée en dehors de certains foyers privilégiés comme l'Hydro-Québec, les INRS, certains ministères et quelques entreprises. Nombreux les rapports préparés par l'ACFAS, l'AUCC, les Universités et des services gouvernementaux en vue d'améliorer la situation. L'on en est peut-être rendu à faire quelque chose.

Les universités qui devraient être le figurant dominant dans la recherche du pays résistent à se convertir au double rôle de l'enseignement et de la recherche. Les chercheurs qui sont peu nombreux n'ont d'ailleurs pas le droit à ce titre. L'on ne fait guère plus que tolérer les centres. Les budgets de recherches ne représentent qu'une proportion ridicule des opérations financières totales. Les études graduées sont bien davantage réglementées que vraiment organisées. Le professeur-chercheur est toujours menacé de redevenir un professeur-enseignant, suivant une bien curieuse appellation. La situation de la recherche universitaire en est une de marginalité; dans les conditions présentes, elle demande trop de bénévolat et d'héroïsme.

Il ne s'agit pas de se satisfaire d'un cadre idéal sur papier. La réorganisation devrait se faire dans des plans aussi concrets que ceux de la formation des chercheurs, de l'établissement de laboratoires, de l'encouragement aux travaux sur le terrain, de la convergence transdisciplinaire, du traitement de l'information, des assistants, des publications, des échanges avec les cellules scientifiques industrielles et gouvernementales, des applications et même d'un code d'éthique.

Un petit pays comme le Québec ne peut couvrir tous les champs de recherches. Nous ne serons pas la NASA, demain. L'impraticabilité d'avancer de front dans tous les azimuts pose le problème délicat du choix des domaines d'action. Peut-être que le principe de pertinence — pertinence au Québec — peut aider à identifier nos grandes orientations. Les études sur la culture française et sur l'hydroélectricité fournissent des exemples remarquables de l'application du principe de pertinence. Je verrais aussi d'autres champs comme l'océanographie étant donné les immenses marges maritimes peu connues du Québec, la glaciellogie, le bois, la neige, l'implantation urbaine dans des pays froids, l'évolution politique, les cultures amérindiennes, le type nordique de sous-développement, les déséquilibres interrégionaux. La reconnaissance d'une semblable concentration de sujets prioritaires pourrait accroître le rendement des chercheurs et la chance que nos problèmes reçoivent des solutions appropriées.

En conclusion, j'aimerais plaider en faveur d'une plus grande symbiose entre les mondes scientifique et culturel. Il ne suffirait pas que les scientistes poussent la condescendance à orner leurs formules, leurs textes ou leurs cartes de dentelles littéraires ou que le monde des lettres pense se dessécher par la pratique d'une plus grande rigueur. Un tel clivage voile la réalité car ni la culture ni la science ne refusent à l'occasion de s'échanger des valences. Mais la réforme est plutôt à faire au plan des mentalités et des structures. Une unité comme naturelle existe dans les choses et la société, unité voilée, sinon violentée, par les combinaisons universitaires ou gouvernementales. La traduction de cette réalité globale fait souhaiter la reconnaissance d'un double statut officiel pour la science et la culture. Je pense à un super-organisme qui assurerait les meilleurs intérêts de toutes les opérations intellectives, tant scientifiques que culturelles.

Le cadeau séoudite

par GEORGES VIGNY

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a enregistré à sa réunion de Doha, au Qatar, la plus grave crise de son histoire: l'Arabie séoudite et les Emirats arabes unis ont décidé de n'appliquer qu'une hausse de 5% au prix de leur pétrole, alors que les onze autres pays membres décidaient d'une hausse de 10%. Ces augmentations, qui prendront effet dès le 1er janvier, seront suivies en juillet, et toujours pour le pétrole provenant des mêmes onze pays, d'une nouvelle hausse de 5%. Dans un cartel où la règle est l'unanimité, on imagine donc le subterfuge par lequel la rupture a été évitée: les pays membres se sont en quelque sorte entendus qu'ils étaient en désaccord et que, de ce fait, l'Arabie séoudite et les Emirats d'une part, et les onze d'autre part, appliqueraient des hausses différentes.

Ainsi, à la suite de cette réunion, le pétrole-OPEP passera de $11.51 le baril à $12.70 le premier janvier 1977, puis à $13.30 le premier juillet. Quant au pétrole séoudite, la hausse de 5% en portera le prix à $12.09 le baril pour une durée indéterminée.

Techniquement — et dès hier soir Exxon a annoncé ses projections — 5% d'augmentation le baril équivalent à une hausse de 1.4 cent US le gallon de produits pétroliers. Maix Exxon estime que cet impact sera encore plus réduit du fait que près de la moitié de la consommation intérieure aux États-Unis provient du pétrole "domestique". A quoi la compagnie devrait ajouter cet autre élément capital, qui met les États-Unis dans une position encore plus privilégiée: le quart de l'autre moitié provient de l'Arabie séoudite dont le pétrole est extrait par le consortium Aramco auquel participe présicément Exxon aux côtés de Mobil, Texaco et Socal. De même, avec 305,000 barils par jour (niveau à la baisse qui sera atteint le 1er janvier), le Canada est aussi l'un des principaux fournisseurs de pétrole aux États-Unis et le Canada n'est pas membre de l'OPEP! A titre de comparaison, on notera que l'Arabie séoudite produit actuellement 8.5 millions de barils de brut par jour, ce qui représente environ 30% de la production totale des pays membres de l'OPEP.

Il est utile de rappeler qu'actuellement le baril de brut importé revient, rendu à destination à Montréal, $13.50 le baril, mais ne coûte que $9.05, l'écart étant couvert par le fédéral. Mais en vertu de cette entente fédérale-provinciale sur l'énergie, le baril à Montréal doit, de toute façon, coûter $9.75 le baril à partir du premier janvier. Ce qui signifie que nous paierons un peu plus cher notre énergie non du fait de la hausse décidée à l'OPEP mais en vertu de l'entente fédérale-provinciale; toutefois, nous paierons nettement moins cher que le monde extérieur, et c'est le fédéral qui absorbera le déficit supplémentaire découlant des nouvelles hausses décidées par l'OPEP. Il est encore prématuré pour se prononcer sur les conséquences à plus long terme sur le Canada, mais il faut souligner la distorsion suivante: les importations canadiennes se situent toujours aux environs de 700,000 barils par jour, alors que les exportations à destination des États-Unis fléchissent. En d'autres mots, la taxe à l'exportation sur une quantité globalement moins élevée ne peut combler le montant de subventions sans cesse plus importantes sur des importations se maintenant à un niveau élevé. Le pétrole étant une richesse non renouvelable et, de ce fait, étant soumis à des mesures de conservation, il n'est pas question, du moins présentement, d'augmenter le niveau des exportations.

•

Mais qu'arrivera-t-il, à la suite de ces nouvelles hausses, aussi bien au plan de l'OPEP que sur celui des pays consommateurs?

En premier lieu, il faut signaler que l'Arabie séoudite, après avoir décidé de faire cavalier seul, a également promis de relever son niveau de production. M. Ahmed Zaki Yamani, ministre séoudien du Pétrole, a évoqué explicitement la capacité de production de son pays, qui est de l'ordre de 11.8 millions de barils par jour. La menace est précise: portant sa part de la production totale de pétrole-OPEP à près de 40% et vendant moins cher son brut, l'Arabie séoudite s'estime capable de s'imposer à ceux des pays producteurs réputés plus gourmands que les autres. Des paroles qui sont douce musique aux oreilles de l'Administration américaine, l'actuelle et la suivante. D'ores et déjà, on peut en toute vraisemblance imaginer que l'attitude séoudite aura un effet modérateur sur ceux-là mêmes qui ont décidé une hausse plus substantielle: on peut difficilement maintenir deux niveaux de prix et il est permis de penser que c'est le plus haut des deux qui fléchira à terme. En fait, l'attitude séoudite équivaut à se soumettre au verdict du marché lui-même sans agir directement sur la facture énergétique des pays consommateurs; partant, à permettre aux économies occidentales de parvenir au terme de leur processus de convalescence.

C'est dans cet esprit que se comprend le double hommage américain rendu à Ryad, par les deux présidents Ford et Carter, s'accordant à dire que l'Arabie et les Emirats ont fait montre d'une attitude responsable et réfléchie. M. Cyrus Vance, secrétaire d'État désigné, a précisé, concluant son propre couplet d'hommage, que le président Carter transmettrait un message d'appréciation aux dirigeants des deux pays concernés. Quant aux onze autres, on comprendra qu'inversement, l'Administration américaine estime leur attitude "irresponsable".

L'Arabie séoudite a donc délibérément choisi de réduire à elle seule l'impact négatif de la décision de l'OPEP. Mais peut-on dire pour autant que le cartel est menacé de dislocation? Il y a lieu de retenir d'emblée que ces pays n'ont d'autre choix que de resserrer les rangs à la première occasion. Seule l'Arabie pouvait se permettre, par son rang et sa capacité, de tenir tête à tous ses partenaires réunis, mais on peut difficilement conclure que l'Arabie a décidé de casser l'OPEP. L'Irak a certes publiquement critiqué le dur coup que M. Yamani a porté à l'organisation des producteurs, mais il s'est fait répondre qu'au moment où tous les pays de l'OPEP baissaient leur niveau de production pour absorber la baisse de la demande mondiale, c'est l'Irak qui a unilatéralement augmenté sa production et vendu moins cher! Des pays comme l'Iran et le Venezuela, qui jouent un rôle déterminant à l'OPEP, estiment quant à eux que c'est là un problème passager et que la prochaine réunion colmatera les brèches.

Mais on a beau vouloir minimiser la gravité du coup, il n'en reste pas moins que l'Arabie a rendu inopérante la politique concertée de ses partenaires et posé un spectaculaire précédent.

•

Mais c'est le pourquoi de cette attitude séoudite qu'il faut tenter de cerner. C'est un cadeau, un très gros, que M. Yamani a fait aux pays occidentaux en général et aux États-Unis en particulier, mais pourquoi?

Bien sûr, l'Arabie séoudite est peu peuplée et a moins de besoins immédiats à assurer même en voulant emprunter à pas accélérés la voie du développement et de l'industrialisation, contrairement, par exemple, à des pays comme l'Algérie ou le Venezuela. Elle est aussi moins mégalomane que son insatiable gros voisin du golfe Persique. Elle est aussi et surtout implacablement anticommuniste, et de ce fait, elle a publiquement fait savoir qu'elle s'opposerait à des politiques risquant d'affaiblir les pays industrialisés de l'Ouest par le biais du pétrole. Mais est-ce tout? Peut-on croire que Ryad, pour des raisons d'ordre philosophique et idéologique, a voulu ménager l'Occident à la prospérité duquel est liée sa propre prospérité?

Non: M. Yamani n'a pas fait mystère de ses objectifs précis devant les journalistes.

D'un, il espère que l'Occident appréciera ce geste, et plus particulièrement Washington.

De deux, cette appréciation ne doit pas être purement verbale mais être démontrée par une attitude constructive à la conférence Nord-Sud qui, se rappellera-t-on, se trouvant dans l'impasse, s'est accordée une "pause" jusqu'après l'investiture de M. Carter.

De trois, enfin, et Israël l'a immédiatement senti hier: les États-Unis doivent manifester leur appréciation dans le dossier israélo-arabe.

C'est un fait qu'augmenter la facture du pétrole des pays industrialisés équivaut à les rendre moins aptes et surtout moins enclins à faire montre d'une attitude conciliante en ce qui a trait à l'aide au développement et à la coopération. Le dialogue Nord-Sud, où ont abouti l'une après l'autre toutes les "patates chaudes" récoltées en cours de route, depuis l'endettement du tiers monde jusqu'à la stabilisation des prix des matières premières et de base, avait effectivement besoin d'une impulsion nouvelle. On peut aujourd'hui prétendre que l'Arabie séoudite vient d'en donner une, étant donné l'obsession de la diplomatie américaine à accorder la priorité à la table de l'énergie au détriment des trois autres. Et cette impulsion, faut-il l'espérer, viendra conjuguer ses effets avec l'avènement d'une nouvelle Administration à Washington, Administration qui, avec un Cyrus Vance au département d'État et un Andrew Young aux Nations unies, semble mieux équipée pour répondre aux attentes des pays en voie de développement.

Quant à l'autre point, le dossier proche-oriental, et plus particulièrement à la lumière du précédent embargo arabe, on peut estimer qu'en choisissant la modération l'Arabie séoudite a voulu prouver qu'inversement il ne dépend que d'elle de chambarder l'économie mondiale et, plus particulièrement, l'économie américaine. Dans le nouveau paysage proche-oriental, marqué par la cohésion à cinq (Arabie séoudite, Syrie, Égypte, Jordanie, Koweit) et le virage politique pris par l'OLP, l'attitude séoudite est une impérieuse invitation à Washington afin qu'il mette toute la pression sur Israël pour l'amener à composition. C'est 10% réels qu'Israël devra absorber dans sa facture pétrolière — il est exclu qu'il aille acheter son pétrole moins cher auprès de l'Arabie —, creusant d'autant son déficit, mais c'est toute la puissance américaine ajoutée sans doute aux pressions "amicales" de certains pays européens qui sera encore plus dure à subir.

L'habileté de M. Yamani a consisté en fait à payer "cash", comme l'aiment les Américains, et à réclamer l'article ensuite!

la parole du jour

"Sans une femme l'homme gémit et s'en va à la dérive" — Ecclésiastique 36,25.

"Le sabbat a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat" — Marc 2,27.

"Qui va franchement va sûrement; qui use de détours sera vite démasqué" — Proverbes 10.9

lettres au DEVOIR

À propos d'une série d'émissions sur l'économie du Québec

Monsieur le directeur,

Dans l'édition du Devoir du lundi 6 décembre, M. Jean Basile a écrit à propos d'une série d'émissions portant sur l'économie du Québec une critique que Pierre Fréchette et moi-même, en tant que principaux responsables de la conception de ces quatre émissions, jugeons irrecevable.

D'entrée de jeu, je ne voudrais pas laisser croire à un refus de prêter flanc à la critique de notre part. Mais une critique aussi partielle et partiale que celle qui nous fut servie m'oblige à faire, au nom de tous mes collègues du Service de l'éducation permanente, un certain nombre de rectifications.

Primo, cette série d'émissions du vendredi soir s'intitule: Qu'en pense le Québec? Elle comporte huit thèmes et quatre émissions par thème. Le portrait économique des Québécois constitue le troisième thème traité à ce jour. Si M. Basile avait daigné accepter notre invitation, comme l'ont fait ses pareils des autres quotidiens montréalais, mes collègues se seraient fait un plaisir de l'informer davantage sur le contenu, le sens et le type de collaboration entre Télé-Métropole et le Service de l'éducation permanente de l'UQAM qui caractérisent ces émissions.

Secundo, M. Basile a trouvé la première des quatre émissions trop simple. Sans doute aurait-il préféré que nous lui parlions de la courbe de Lorenz ou des conditions Marshall-Lerner et encore, des problèmes posés par la colinéarité! M. Basile et quelques initiés eussent alors été les seuls à comprendre et je parierais qu'on nous aurait vertement semoncés d'entretenir l'obscurité autour d'un sujet que d'aucuns jugent déjà difficile d'accès. Puisque notre propos en est un d'éducation populaire et que nous ne pouvions supposer chez chaque auditeur la culture universelle du critique du Devoir, nous avons jugé préférable de viser un certain niveau de simplicité afin d'éclairer le plus grand nombre de gens possible sur des questions aussi vitales.

Tertio, M. Basile nous accuse d'un nationalisme restreignant. On se croirait encore en pleine campagne électorale! Va-t-il désormais s'avérer impossible de souligner les problèmes réels que connaît le Québec sans être automatiquement taxé de nationaliste étroit? M. Basile eût sans doute préféré que nous passions l'éponge rapidement et que nous fassions croire aux Québécois que tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Outre le fait que nos concitoyens ne sont pas dupes à ce point, force est de mentionner que nous avons consulté pour la réalisation de ces émissions plusieurs économistes, parmi les meilleurs du Québec, et que la plupart d'entre eux n'enseignent même pas à l'Université du Québec. Qui plus est, certaines de nos conclusions s'appuient sur des études effectuées par M. André Raynauld, président sortant du Conseil économique du Canada. N'eussent été les intuitions abyssales de M. Basile, qui eût cru que M. Raynauld appartenant au clan des nationalistes mesquins?

Enfin, conformément à une habitude du journal qui l'emploie, M. Basile ne pouvait manquer de mêler le marxisme à sa critique délétère, sous prétexte que la recherche est assumée par l'UQAM. Cette accusation qui nous est portée — fait à noter d'ailleurs, M. Basile emploie le futur, comme s'il avait déjà vu les trois émissions à venir — s'avère sans fondement objectif et relève du préjugé vasouillard. Les responsables de cette série de quatre émissions ne partagent absolument pas l'idéologie marxiste et aucune de leurs émissions n'avait pour but de confirmer ou d'infirmer cette idéologie. A moins d'être traité de marxiste dès qu'on parle de disparité de revenus ou de pauvreté... Il faudrait donc, pour plaire à M. Basile, s'enfermer dans le mutisme le plus complet. Alors sans doute, quand tout le monde se serait tu, M. Basile pourrait parler seul au peuple québécois et lui livrer ses ineffables pensées.

Le Service de l'éducation permanente de l'UQAM a décidé en septembre de relever un défi: mettre en application le concept d'éducation populaire à l'aide de la télévision éducative. Nous ne refusons pas la critique: elle nous est indispensable afin de corriger les lacunes inévitables d'une initiative encore toute récente. Mais il nous semble qu'un tel projet mérite mieux qu'une critique où prévalent le préjugé, l'information superficielle et ce ton méprisant qui cache l'indigence d'esprit.

Au nom du Service de l'éducation permanente de l'Uqam,
Gilles COUTLÉE,
directeur des programmes;
En tant que conseiller économique pour les quatre émissions concernées,
Pierre FRÉCHETTE,
économiste

Montréal, le 10 décembre 1976

Vive les étiquettes!

À l'honorable Jean Chrétien et aux autres anges gardiens du royaume qui entendent faire étiqueter les versements faits à l'État du Québec de sorte que leur provenance fédérale soit bien établie et proclamée, le "petit" peuple que nous sommes est en droit d'exprimer la même exigence pour les sommes qu'il verse, lui, au gouvernement fédéral.

En effet, l'argent des impôts québécois, au lieu d'être rapidement assimilé à la pâte homogénéisée du trésor fédéral, devrait lui aussi porter l'étiquette de sa provenance.

Ainsi, il nous serait plus facile d'identifier le dollar qui nous revient (quand il revient)... et nous cesserions peut-être de nous émouvoir devant la soi-disant générosité du très haut.

Simon BOURNIVAL

Trois-Rivières, le 4 décembre 1976

■ Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur: Claude Ryan
Rédacteur en chef: Michel Roy
Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny
Directeurs de l'information: Jean Francoeur, Pierre Laignon
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $52 par année; six mois: $28. À l'étranger: $57 par année, six mois: $31; trois mois: $19. Éditions du samedi: $15 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.35 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées **des événements** **des hommes**

Le Protecteur du Citoyen et les tests linguistiques

L'article 41 de la loi 22 est discriminatoire et illogique, mais son application n'a donné lieu à aucune irrégularité

par LUCE PATENAUDE

■ Dans une lettre datée du 14 décembre qu'elle a adressée au ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, le Protecteur du Citoyen, Me Luce Patenaude, fait rapport à ce dernier des résultats de l'enquête qu'elle a conduite sur les soi-disant irrégularités ou injustices qui auraient accompagné l'administration à des centaines d'enfants des tests d'aptitude linguistique prévus par l'article 41 de la loi 22. Madame Patenaude considère qu'à sa face même, l'article 41 est discriminatoire et illogique. Mais son mandat l'appelait surtout à enquêter sur la manière dont a été appliquée cette disposition de la loi controversée. Or, conclut madame Patenaude, il n'y a eu à ce niveau ni irrégularité, ni injustice digne de mention. Il y a au contraire eu amélioration sensible de 1975-76 à la présente année scolaire. Voici le texte intégral de la lettre de Me Patenaude à M. Jacques-Yvan Morin.

Monsieur le ministre
de l'Éducation

Depuis le 7 octobre 1976 j'ai reçu jusqu'à maintenant, à titre de Protecteur du citoyen, 1,146 plaintes de parents québécois contestant le fait qu'on ait refusé d'intégrer leurs enfants au système scolaire anglais, suite à la passation des tests linguistiques prévus dans le cadre de l'application de la **Loi sur la langue officielle,** (L. Qué. 1974, chap. 6). De ces plaintes 1,036 me furent adressées par l'intermédiaire du Consiglio Educativo Italiano-Canadese, 75 par le Comité des parents grecs et 36 par les parents eux-mêmes à titre individuel. Puisque le problème soulevé relevait pleinement de la juridiction que m'accorde l'article 11 de la **Loi du Protecteur du citoyen,** (L. Qué. 1968, chap. 11), j'ai accepté d'enquêter sur ces cas et je suis maintenant prête à vous faire part des conclusions auxquelles j'en suis arrivée après mûre réflexion.

ENQUÊTE GÉNÉRALE

Avant d'aborder l'étude de chaque dossier la logique exigeait l'analyse du processus même d'application des tests afin de vérifier si, dans l'une ou l'autre de ses opérations, il pouvait s'avérer discriminatoire.

Une fois écarté le problème du contingentement qui ne s'était pas produit dans le contexte de l'année 1976, l'intégration des enfants des plaignants ne reposait plus alors que sur l'article 41 de la **Loi sur la langue officielle**, L. Qué. 1974, chap. 6:

"Art. 41: Les élèves doivent connaître suffisamment la langue d'enseignement pour recevoir l'enseignement dans cette langue.

Les élèves qui ne connaissent suffisamment aucune des langues d'enseignement reçoivent l'enseignement en langue française."

Critère d'intégration unique et livré à l'état brut i.c. sans définition et sans aucun indice d'interprétation! Voilà la teneur et la rédaction de l'article 41 telles que voulues par le législateur et qui devaient conditionner nécessairement son application. L'article 43 de la **Loi sur la langue officielle** accordait, à cet effet, au ministre de l'Éducation le pouvoir discrétionnaire d'imposer des tests.

Les documents d'inscription

La première opération de l'application des tests consistait à analyser la fiche d'inscription et une fiche de renseignements complémentaires concernant chaque enfant qui demandait de recevoir, pour la première fois, l'enseignement en langue anglaise. Pour ce faire il y eut un choix de critères. Je sais que, dans l'absolu, tout choix de critères implique une certaine discrimination, mais, en l'occurence, le ministre le fit pour respecter et appliquer un article de loi imprécis et pour éviter que des enfants, ayant hors de tout doute une connaissance suffisante de la langue d'enseignement, social soumis aux tests, De plus ces critères furent appliqués avec le plus d'uniformité possible dans les circonstances. Enfin cette première opération de l'application des tests n'était pas l'étape définitive et, dès lors, les défauts d'analyse pouvaient être corrigés à d'autres étapes.

Les tests

La deuxième opération concernait la conception et l'élaboration des tests, leur application proprement dite et le traitement des résultats.

N'ayant aucune compétence pour me prononcer sur la valeur scientifique des tests en eux-mêmes, je les ai donc envisagés avec ma formation juridique et le bon sens d'une profane. Ils ont été conçus et élaborés par des professionnels du Service de la Mesure et de l'Évaluation du ministère de l'Éducation dans un contexte de droit et de fait difficile, ces gens de métier ont consulté des maisons étrangères et canadiennes dont la réputation est reconnue dans ce domaine, ils apportèrent des corrections aux tests suite à l'expérimentation et envisagèrent même des améliorations qui pourraient leur être apportées ultérieurement. Tout cela ne dénotait que bonne foi et conscience professionnelle. **Je tiens toutefois à faire la remarque suivante:** il me semble que pour ce qui est des groupes-témoins le ministère, au lieu de s'incliner devant l'obstruction systématique des commissions scolaires anglo-protestantes, devrait forcer ces dernières à collaborer afin que l'expérimentation des tests se fasse uniquement avec des enfants québecois: cela atténuerait pour une large part le caractère forcément arbitraire de cette procédure.

Mon enquête sur l'application des tests proprement dite me mit également en présence de fonctionnaires compétents et de bonne volonté, en dépit des circonstances.

Enfin il en fut de même pour le traitement des résultats quoique, ici, **certaines réserves m'apparaissent nécessaires.** Ainsi il est facile de comprendre que des parents aient été indignés à la réception des résultats obtenus par leurs enfants puisqu'on ne leur avait pas expliqué le processus de transformation des moyennes brutes adopté par le ministère, ni les scores standards maximums qu'un élève pouvait obtenir à chaque test et à chaque degré scolaire; ce manque d'information devrait être corrigé. D'autre part pourquoi, à l'avenir, maintenir deux seuils de passage puisque le ministère à persuadé, du moins pour l'année 1976-1977, les commissions scolaires à l'exception de celle de Jérôme Le Royer, d'intégrer les enfants dont les résultats aux tests se situaient dans la zone grise? Cela faciliterait le traitement des résultats et la compréhension du système de notation par les profanes.

La troisième et dernière opération était l'appel au ministre. Ce dernier dans son rôle d'instance finale a, à mon avis, exercé sa discrétion sans abus d'aucune sorte, en utilisant le peu de latitude que lui laissait le respect de l'article 41 de la **Loi sur la langue officielle.**

Les faiblesses de la loi

L'analyse générale et particulière du processus de passation des tests linguistiques prévus dans le cadre de l'application de la **Loi sur la langue officielle** ne me permet pas de le qualifier de discriminatoire. Comme toute mesure de contrôle, il comporte une part d'arbitraire, comme toute action humaine, il comporte une part d'erreurs; mais il s'est déroulé sous le signe d'une bonne foi et d'une compétence professionnelle généralisées chez les fonctionnaires du ministère de l'Éducation à tous les niveaux: qu'il s'agisse des analystes, des professionnels du Service de la Mesure et de l'Évaluation et du Ministre. Mes conclusions auraient certainement été différentes si j'avais eu à enquêter dans le contexte de l'année scolaire 1975-1976; à cet égard j'ai l'impression très nette que certaines critiques furent répétées de 1975-1976 à 1976-1977 sans qu'on ait vérifié les améliorations étonnantes qui avaient été apportées d'une année scolaire à l'autre.

Par contre je n'hésite pas à considérer comme discriminatoire la teneur même de l'article 41 de la **Loi sur la langue officielle.**

En effet cette disposition retient comme unique critère d'intégration "la connaissance suffisante de la langue d'enseignement pour recevoir l'enseignement dans cette langue";

— Ce critère est en soi illogique puisqu'il n'est pas nécessaire de connaître une langue **pour recevoir l'enseignement dans cette langue.**

→ Ce critère n'est pas défini dans la loi, ni même éclairé par la mention de certains facteurs d'appréciation de la suffisance de la connaissance de la langue d'enseignement, laissant la liberté d'interprétation la plus absolue à ceux qui sont chargés de l'application de la loi.

— Ce critère exige et appelle indéniablement une mesure de contrôle (test ou

Voir page 6: Loi 22

La crise canadienne

Le mal actuel est-il vraiment dans l'excès de décentralisation?

par DOUGLAS H. FULLERTON

Le résultat de l'élection québécoise a de nouveau centré l'attention sur notre vieux débat au sujet du partage des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les provinces. Plusieurs soutiennent que pour sauver le Canada, il faudra déléguer aux provinces une plus grande mesure de pouvoirs qui sont présentement à Ottawa. Les porte-parole fédéraux ont cependant plaidé avec quelque succès, ces derniers temps, qu'une plus grande mesure de décentralisation serait dangereuse pour le pays. Ils aiment citer des chiffres selon lesquels, si l'on exclut les paiements de transferts du gouvernement fédéral aux provinces, les dépenses d'Ottawa constituent moins de 40 pour cent des dépenses totales faites par les gouvernements au Canada.

M. Trudeau déclarait récemment que le Canada "est probablement l'un des pays les plus décentralisés du monde". Le croyez-vous vraiment, monsieur le premier ministre? Tout dépend de l'idée que l'on se fait de la "centralisation". Quand je parle de centralisation, je parle surtout de centre de pouvoirs, du pouvoir de façonner les événements, du pouvoir de façonner un pays. Dans le cas des gouvernements, le pouvoir, c'est le pouvoir de concevoir des programmes, de percevoir l'argent nécessaire à leur financement, de puiser dans la poche de Pierre pour ensuite donner à Paul, d'agir sur la croissance d'un pays, d'accroître ou de diminuer le rôle du gouvernement dans le pays.

Au Canada, au cours des dix dernières années, la plupart des décisions importantes touchant les dépenses gouvernementales, la redistribution du revenu et le rôle combiné des gouvernements dans l'économie canadienne, ont été prises à Ottawa. Les provinces ont eu très peu à dire dans ces décisions. Le gouvernement fédéral m'a souvent fait penser à un gigantesque monstre géant qui s'avancerait aveuglément et sans frein, avec les gouvernements provinciaux attachés derrière lui et s'employant désespérément à l'empêcher de tituber et de tomber, tandis que les municipalités amaigries, attachées aux provinces, trainent loin en arrière.

Mais soyons plus précis. D'où sont venues les augmentations importantes dans les dépenses publiques? Ces augmentations ont eu lieu en général dans le domaine des hôpitaux, des services médicaux, de l'enseignement supérieur et du bien-être. Nos hôpitaux, par exemple, coûteront cette année quelque 5.5 milliards, à comparer à 2 milliards il y a six ans. Comment avons-nous été conduits à une telle augmentation, sinon par le truchement des programmes fédéraux à frais partagés dans le domaine de l'assurance-hospitalisation, de l'assurance-maladie, de l'assistance sociale, de l'enseignement post-secondaire?

Je n'entends pas discuter si ces programmes sont bons ou mauvais. Je veux tout simplement établir que c'est à l'initiative du gouvernement fédéral qu'ils ont pris naissance. Dans la plupart des cas, le gouvernement fédéral offrait des subventions embrassant jusqu'à 50 pour cent du coût de ces programmes: cela ne laissait aucun choix réel aux provinces. Comment pouvaient-elles résister à l'idée de dépenser des dollars qui ne leur coûteraient que cinquante cents chacun? Comment pouvaient-elles priver leurs citoyens d'avantages qui étaient mis à la disposition des Canadiens des autres provinces? Ces programmes entraînent maintenant pour le gouvernement fédéral des coûts directs ou indirects de l'ordre de $6 milliards. Pour emprunter le langage des dirigeants fédéraux, ils donnent lieu chaque année à des dépenses "décentralisées" ou provinciales de l'ordre de $16 milliards.

Voyons maintenant le rôle du gouvernement fédéral dans l'économie, en ce qui touche le transfert de la richesse entre les individus. L'assurance-chômage coûte $4 milliards, les allocations familiales $2 milliards; les pensions de vieillesse $4.5 milliards. On peut certes mettre en doute l'envergure qu'ont prise ces mesures, mais qui contestera le bien-fondé des dépenses que le gouvernement fédéral fait dans ces secteurs? Ces $10.5 milliards que le gouvernement fédéral consacre annuellement au paiement de transfert à des individus ont des répercussions considérables sur l'économie, sur les modes de dépense et la taxation, sur l'incitation au travail. Et comment ne pas parler de leur impact sur la montée des aspirations et des attentes des citoyens?

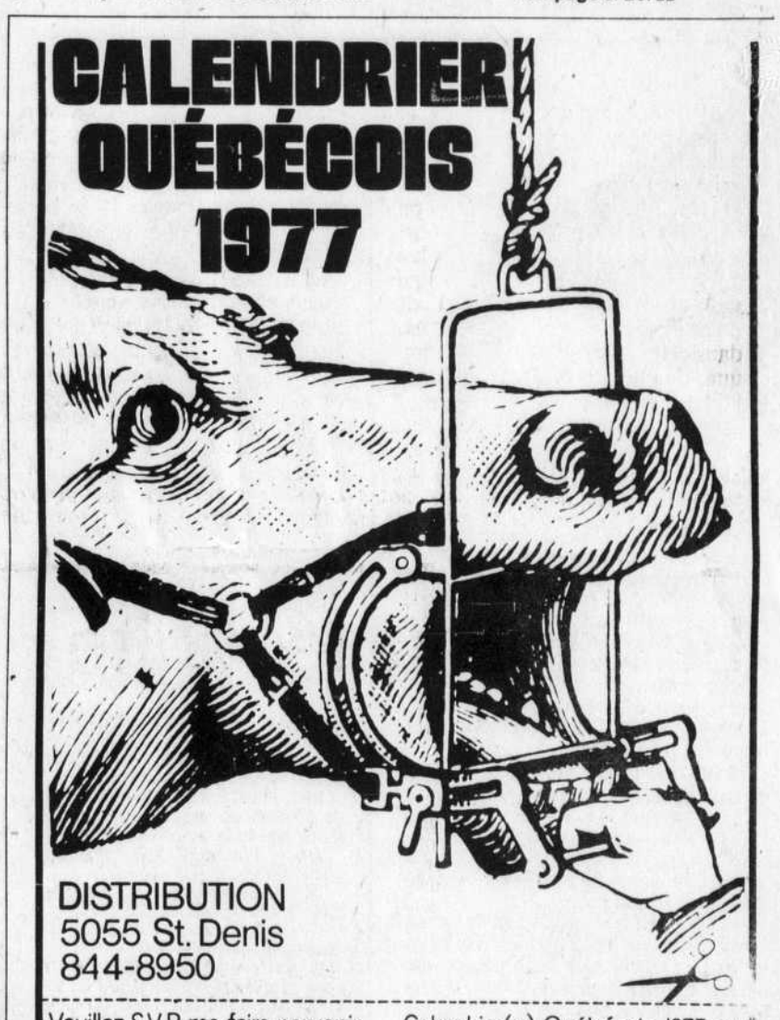
Il y a ensuite les paiements de péréquation aux provinces pauvres, qui s'élèvent à $2.6 milliards par an, et les paiements de stabilisation des prix du pétrole, qui totalisent $1 milliard par an. Tout cela procède naturellement d'une philosophie très égalitaire. Mais ces dépenses du gouvernement fédéral ont incontestablement une influence capitale sur les dépenses des provinces, sur les niveaux de taxation et le standard de vie, en particulier dans les quatre provinces de la région atlantique.

Pensez maintenant à la politique monétaire. C'est là un domaine qui relève entièrement de la responsabilité fédérale. La plupart des économistes reconnaissent aujourd'hui l'impact crucial que l'augmentation de la masse monétaire peut avoir sur la santé économique d'un pays, sur sa balance des paiements et sur son taux d'inflation par comparaison avec d'autres pays.

On pourrait allonger cette liste des responsabilités fédérales. Dans le domaine de la mise en chantier de logements, par exemple, les sommes qui proviennent du gouvernement fédéral par le truchement de la Société centrale d'hypothèques et de logement jouent un rôle capital. Et que dire de la manière souvent molle dont le gouvernement fédéral réagit aux demandes exorbitantes de ses employés syndiqués, et de l'impact que les contrats négociés à ce niveau exercent ensuite sur l'ensemble du pays et sur le taux de l'inflation? Et qui a lancé la Commission de lutte contre l'inflation et le programme de contrôles dans une sorte d'aveu tardif de responsabilités de la part du gouvernement fédéral devant la mauvaise tournure qu'avait prise l'économie?

Non, M. le Premier ministre, ne nous laissons pas tromper par la magie des chiffres dans le débat qui s'engage sur la nécessité d'une confédération plus décentralisée. Votre gouvernement, au cours de cette dernière décennie, a disposé de pouvoirs infiniment plus grands pour changer ce pays, pour le mieux et pour le pire, que tous les autres gouvernements canadiens réunis.

(Copyright Toronto Star Syndicate et Le Devoir)



Veuillez S.V.P. me faire parvenir.....Calendrier(s) Québécois 1977 au coût de $3.00 l'unité plus 0.25 pour les frais de poste.

NOM..... chèque certifié ☐
ADRESSE..... mandat poste ☐
.....APP..... p.s.l. (c.o.d.) ☐
VILLE.....
CODE.....TÉL.....



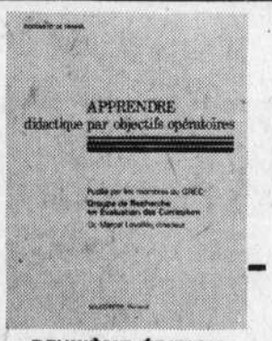
Une femme chez les hommes
par Thérèse F. Casgrain

"Tout au long de ce récit fort intéressant, une ligne continue se dessine qui rejoint toute les principales préoccupations de l'auteur sous une même optique : celle de la justice et de la paix". *Nicole Beaulieu*

"Une femme chez les hommes" ajoute à l'intérêt d'un document précieux le charme de confidences directes, dépouillées de toute vanité personnelle.

Roger Duhamel

**En vente à la librairie Hachette,
554 Ste-Catherine est, Montréal, P.Q.**



DEUXIÈME ÉDITION
$9.95
miméographié, relié, 8½ x 11

APPRENDRE
DIDACTIQUE PAR OBJECTIFS OPÉRATOIRES

Applicable aux diverses pédagogies actuellement proposées dans le monde de l'éducation.

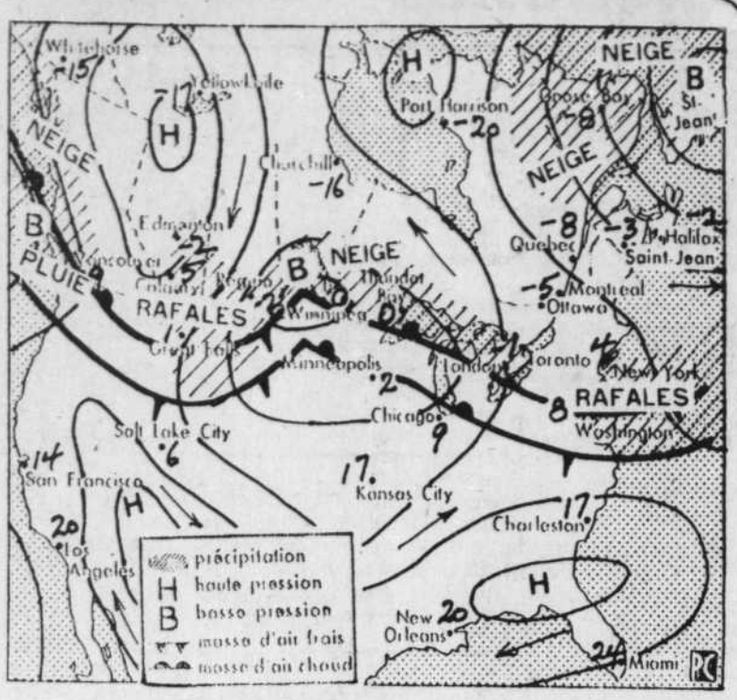
par les membres du **Groupe de Recherche en Évaluation des Curriculum** (G.R.E.C.) Marcel Lavallée (Dr., Bruxelles), Serge Séguin (Ph.D., Toronto), Norbert Coisman (Ph.D., Ottawa), Gérard Lucas (Ph.D., Stanford) et autres collaborateurs.

chez EDUCO INTER, 3781 Lacombe, Montréal, H3T 1M3

Apprendre, Didactique par objectifs opératoires, EDUCO INTER, 3781 Lacombe, Montréal, H3T 1M3
Nom.....*Tél.*.....
Adresse.....*Ville*.....*Code postal*.....
Ci-inclus mon chèque de **$9.95** ☐ (Educo-inter assume les frais de poste)
Facturer. J'assumerai les frais de poste ☐ de **$1.01**



la météo



Alors qu'une faible neige tombait sur la vallée du Saint-Laurent hier après-midi, une tempête de neige et de poudrerie paralysait les Maritimes. Une crête de haute pression dominera l'ouest du Québec et amènera du beau temps qui se propagera sur l'est dimanche alors qu'une autre perturbation atteindra les régions à l'ouest. Les températures seront à la baisse cependant. Cette vague de températures fraîches sera de courte durée puisque l'air chaud sera à nouveau sur le sud du Québec demain.

●

Cantons de l'est, Montréal, Outaouais: Ensoleillé avec passages nuageux. Maximum près de −7. Aperçu pour dimanche: ennuagement suivi de neige intermittente.

●

Pontiac-Témiscamingue, Haute-Mauricie, Laurentides: Ensoleillé avec passages nuageux avec vents modérés. Maximum près de −10. Aperçu pour dimanche: ennuagement suivi de neige intermittente.

●

Abitibi, Chibougamau: Ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés. Maximum près de −14. Aperçu pour dimanche: ennuagement suivi de neige intermittente.

●

Québec, Trois-Rivières, Lac Saint-Jean: Nuageux avec éclaircies et chutes de neige. Maximum près de −10. Aperçu pour dimanche: ensoleillé avec passages nuageux.

●

Baie-Comeau, Sept-Iles, Rimouski, Gaspésie: Neige se changeant en chutes de neige et poudrerie. Vents de 40 à 60 km/h. Maximum près de −10. Aperçu pour dimanche: dégagement et moins venteux.

18 décembre

par la PC et l'AP

La Grande-Bretagne proclamait son protectorat sur l'Égypte il y a 62 ans aujourd'hui, le 18 décembre 1914, à la suite de l'entrée de la Turquie dans la Première Guerre mondiale aux côtés de l'Allemagne. Outre le canal de Suez, d'une importance stratégique vitale, les bases que les Britanniques avaient déjà en Egypte leur conféraient un avantage géopolitique considérable. L'Egypte obtint officiellement son indépendance en 1922 mais les dernières bases britanniques ne furent évacuées qu'en 1956, après le coup d'État dirigé par Naguib et Nasser.

1975 — Les États-Unis, Israël et 11 autres pays se retirent de la réunion de l'UNESCO à Paris en raison d'un différend sur le sionisme.

1972 — Reprise des bombardements américains au-dessus du Nord-Vietnam après une rupture des pourparlers de Paris.

1970 — En Italie, entrée en application de la loi sur le divorce.

1965 — Neuf pays africains rompent les relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne à propos de la Rhodésie.

1963 — À Moscou, des étudiants africains manifestent à la suite de la mort d'un étudiant ghanéen pour protester contre la discrimination raciale.

1962 — Le conseil d'administration du CN annonce une étude pour attirer davantage de francophones.

1941 — Tchang Kai-chek renverse le gouvernement de Han-k'eou.

1854 — Incorporation du village de Bytown qui devient la ville d'Ottawa.

1799 — Inhumation de George Washington à Mount Vernon.

Ils sont nés un 18 décembre: Elizabeth, impératrice de Russie (1709-1762); Carl Maria von Weber, compositeur allemand (1786-1826); Betty Grable, actrice américaine (1916-1973).

suites de la première page

MONTRÉAL

Dès que Montréal ou des fonctionnaires municipaux refuseront ou négligeront de faire quelque acte prévu par le projet de loi, la Commission municipale du Québec pourra se substituer à la Ville ou aux fonctionnaires. Et même, si on négligeait d'effectuer les remboursements d'emprunts prévus, le gouvernement pourrait retenir la part que touche Montréal du produit de la taxe de vente. Ces conditions ont été imposées par les prêteurs.

Toute cette partie de la loi a pour but de régler une fois pour toutes le problème du financement du déficit olympique. Une seconde partie vise à imposer à Montréal un certain nombre de conditions pour éviter qu'une autre aventure olympique ne se reproduise.

M. Tardif affirme qu'il s'agit de balises qui ne visent pas à mettre Montréal en tutelle, pas plus que pour les conditions qui ont été définies pour solutionner le problème du déficit olympique. Il reste cependant que l'on impose à Montréal des conditions pour assurer une bonne gestion financière, et qu'on lui retire un certain nombre de privilèges qu'elle avait acquise au cours des années. Tout au moins, Montréal se voit accorder un statut semblable aux autres villes du Québec, et un membre du gouvernement n'hésite pas à dire qu'il s'agit d'une quasi-tutelle du gouvernement sur Montréal.

C'est ainsi que l'on retire au comité exécutif de la métropole le privilège qu'il avait de se faire octroyer par le conseil municipal pour passer outre au système de soumissions publiques. Depuis quelques années, l'administration Drapeau-Niding se prévalait de la charte de la ville de Montréal pour ainsi être dispensée de recourir aux soumissions publiques dans le cas de Terre des Hommes. On avait procédé ainsi pour l'adjudication des contrats pour la construction des installations olympiques.

Dorénavant, on devra lancer des appels d'offres pour tout contrat impliquant une dépense supérieure à $10,000. Le conseil municipal pourra cependant autoriser l'adjudication de contrat sans soumission pourvu que la dépense impliquée soit inférieure à $20,000.

Le projet de loi met fin par ailleurs à la pratique qui s'était instaurée durant la construction des installations olympiques pour l'octroi de contrats appelés contrats "cost plus". Il s'agit d'une formule qui assure au contracteur un bénéfice proportionnel aux dépenses, lesquels peuvent s'accroître en cours d'exécution des travaux. Seuls les contrats à prix unitaire ou à prix forfaitaire seront autorisés. Lorsqu'il n'y aura qu'un seul soumissionnaire, l'accord du conseil sera nécessaire.

Un autre privilège que s'était vu accorder Montréal pendant la période olympique est aussi aboli. Il s'agit du fonds de roulement qui avait été porté de $100 millions à $250 millions pour faire face aux dépenses olympiques. Ainsi Montréal avait vu s'accroître la marge de ses emprunts à court terme. Le fonds de roulement sera ramené à $100 millions.

Le projet de loi fait par ailleurs droit à des demandes répétées de l'Opposition à l'hôtel de ville ainsi que de plusieurs autres groupes pour que Montréal se dote d'un programme d'immobilisations. Ainsi, à chaque année, au plus tard le dernier jour de février, le conseil municipal devra adopter un programme triennal d'immobilisations.

Quant aux emprunts eux-mêmes, ils devront dorénavant être soumis pour approbation à la Commission municipale du Québec. Et même lorsqu'elle le jugera à propos, la commission pourra décréter la tenue d'un référendum avant l'adoption d'un règlement d'emprunt comme cela se pratique dans toutes les autres municipalités du Québec. A cet égard, M. Tardif rappelle que c'est par ce biais que les citoyens de la ville de Denver au Colorado s'étaient opposés avec succès à la tenue de Jeux olympiques d'hiver dans leur ville.

L'étude de ce projet de loi en deuxième lecture commencera la semaine prochaine. Après la deuxième lecture, la commission parlementaire des Affaires municipales sera réunie, mais on n'y invitera pas le maire Drapeau. Selon M. Tardif, M. Drapeau avait été informé dès le mois de février dernier de la volonté du gouvernement de faire payer par Montréal une quote-part de $200 millions du déficit olympique. Il aurait pu ouvrir un débat au conseil municipal de Montréal, dit-il en expliquant que ce n'est plus le temps d'ouvrir un tel débat.

Quant aux rencontres qu'il a eues avec M. Drapeau au cours des derniers jours, elles n'ont donné aucun résultat, celui-ci refusant toujours de son plein gré d'assumer le financement des $200 millions.

au fil des mots

Plaidoyer pour la clarté (1)

par Louis-Paul Béguin

Il n'est pas facile d'être obscur en français. On peut l'être tout de même, intentionnellement c'est-à-dire quand, et c'est la mode, on verse dans l'hermétisme et qu'on décide de faire fi des qualités d'une langue faite pour la clarté, en brouillant à dessein le message. La phrase limpide française, sans la simplicité d'expression qui en fait un outil incomparable de précision, s'assombrit, perd son sens de direction et, alourdie de mots trop savants ou de constructions bancales, se désintègre. Mots pris à contresens, propositions en cascades, tournures tourmentées, voilà ce que fait de bien des phrases en néo-français, de nos jours, un assemblage mystérieux dans lequel la pensée n'a qu'une place mal définie. A quatre-vingt ans, Paul Léautaud écrivit dans son Journal: "Je suis pour ce qui s'écrit au courant de la plume, sans aucune artisterie. Les précieux, les maniérés, les faiseurs de beau style, les gens qui avalent leur canne pour écrire me font pitié". Plus loin, il donne les qualités qui sont nécessaires pour "écrire". Le sont: le ton, la sensibilité, la personnalité qui dictent à l'écrivain son travail, ce chemin de clarté équilibré par la mesure grâce à laquelle excelle la langue française. La "littérature alimentaire" fut souvent "rallongée" de fioritures inutiles. On payait souvent les journalistes à la ligne (la pige), ce que ne fit pas tendre vers la concision les écrivailleurs de tout poil du XIXe siècle et même du XXe. Léautaud, un jour qu'il attendait pour enregistrer un de ses Entretiens avec Robert Mallet, écoutait son ami Marcel Jouhandeau qui, avant lui, enregistrait un exposé. Ce soir-là, Léautaud écrivit, dans son fidèle Journal, quelques commentaires sur le style de Jouhandeau, et notamment ceci: "Jouhandeau à un moment prononça ces mots: A aucun moment, il ne m'a laissé voir qu'il fût fâché. Jouhandeau voulait dire: "A aucun moment je n'ai vu qu'il fût fâché" remarque Léautaud, et il a fait une belle faute de logique. "Soit qu'on ne laisse voir aucun sentiment de colère, soit que celui qui vous fait face ne voit pas ce sentiment qui existe peut-être. Ce doute n'est alors marqué que par le subjonctif. Pour moi d'une manière ou d'une autre, ce genre de phrase, même la phrase refaite par Léautaud, à cause du subjonctif d'ailleurs, me semble mauvaise, peu claire et à déconseiller. Ou je dirais, dans ce cas-là: A aucun moment il ne m'a laissé voir qu'il était fâché, ou: A aucun moment je n'ai vu s'il était fâché. En outre, cet "en aucun moment" est lourd, cela vient de quelqu'un qui s'écoute parler.

PROTECTEUR

M. Jacques-Yvan Morin:

"Il faut d'abord reconnaître en toute lucidité et loyauté que tous les efforts ont été déployés pour élaborer les tests les plus valables possible, malgré l'absence totale de collaboration de la part des associations d'enseignants et des commissions scolaires anglo-protestantes".

Les auteurs du document ajoutent que ces tests demeurent actuellement les seuls instruments susceptibles de mesurer la connaissance suffisante d'un élève pour recevoir l'enseignement dans la langue anglaise.

Le Protecteur du citoyen ne partage toutefois pas leur avis à ce niveau puisqu'elle estima que le critère qui est à la base même de ces tests est discriminatoire. "Je n'hésite pas à considérer comme discriminatoire la teneur même de l'article 41 de la Loi sur la langue officielle, dit-elle".

Mme Patenaude s'en prend particulièrement à la première partie de cet article qui dit que "les élèves doivent connaître suffisamment la langue d'enseignement pour recevoir l'enseignement dans cette langue".

Pour elle, "ce critère est en soi illogique puisqu'il n'est pas nécessaire de connaître une langue pour recevoir l'enseignement dans cette langue".

De plus, ajoute-t-elle, "ce critère n'est pas défini dans la loi, ni même éclairé par la mention de certains facteurs d'appréciation de la suffisance de la connaissance de la langue d'enseignement, laissant la liberté d'interprétation la plus absolue à ceux qui sont chargés de l'application de la loi."

"Ce critère exige également et appelle indéniablement une mesure de contrôle (test ou autre) et il semble impossible de trouver, en l'occurrence, une mesure de type objectif, ouvrant de ce fait une porte à l'arbitraire qu'il soit de bonne foi ou non."

Mme Patenaude affirme enfin que "ce critère encourage certains parents immigrants à user de moyens astucieux pour le moins blâmables."

Pour toutes ces raisons, elle conclut qu'il faut modifier l'article de la loi afin d'y apporter "logique et précision", indiquant que "cette disposition de la loi tire son caractère arbitraire et discriminatoire du fait qu'elle ne soit qu'une demi-mesure."

Elle invite également le ministère à mieux s'expliquer auprès des parents concernés et à ne pas maintenir deux seuils d'administration de ces tests.

Ces conclusions du Protecteur du Citoyen ne pouvaient évidemment que satisfaire le nouveau ministre de l'Éducation qui a d'ailleurs déjà promis d'abolir ces tests linguistiques dans le cadre des modifications générales que le gouvernement apportera le printemps prochain à la Loi 22.

"Il est indéniable, a déclaré hier M. Morin en commentaire à l'avis de Mme Patenaude, que la connaissance de la langue, seul critère retenu par la loi pour l'admission à l'école anglaise, comporte une part d'arbitraire. Cela vient confirmer les doutes du Parti Québécois quant à la sagesse de ces dispositions et notre opposition à la Loi 22".

Le ministre a de nouveau invité les parents qui occupent certaines écoles anglophones à se conformer à la loi et à s'en retirer parce "qu'ils gênent considérablement le déroulement normal des activités scolaires".

Il a cependant indiqué qu'il allait s'en tenir à cette invitation, n'ayant pas l'intention de jouer le garde-chiourme.

Ceci s'applique également aux parents des 250 enfants candidats à l'école anglaise mais qui ont refusé de subir les tests linguistiques. On sait que M. Morin a demandé mercredi dernier à ces enfants de subir les tests afin qu'ils soient traités sur le même pied que ceux qui s'y sont déjà soumis.

Même si on a vivement critiqué cette décision, M. Morin a réaffirmé hier le bien-fondé de son attitude, déclarant que "toute autre démarche conduirait, dans les faits, à reconnaître aux candidats actuels des droits que la loi a refusés aux autres et ne manquerait pas d'entrainer des graves conséquences".

Pour le gouvernement, cette épineuse question est donc réglée du moins dans ses aspects immédiats. Pour ce qui est de l'avenir, on sait que le ministre d'État responsable de la revision de la Loi 22, le Dr. Camille Laurin, a annoncé plus tôt cette semaine que dès la prochaine inscription scolaire, l'école anglaise serait strictement réservée aux anglophones déjà installés au Québec et que tous les autres, francophones comme immigrants, devront envoyer leurs enfants à l'école française.

QUÉBEC

leur connaissance du milieu". Ces propos précisent semble-t-il la notion de "francophonisation" introduite plus tôt cette semaine par M. Laurin.

Pour cela, il faudra éliminer les derniers préjugés, résistances et coutumes qui s'opposent à la pleine affirmation des francophones sur le plan économique, assure le ministre au nom du gouvernement qui, dit-il, entend s'y employer avec énergie.

En dehors de la chambre, M. Laurin devait expliquer que la "francophonisation" des entreprises qu'entend réaliser le gouvernement se compare un peu avec la création du syndicalisme au début de l'ère capitalisme. Ce mouvement avant d'être reconnu s'est heurté à bien des résistances qui ont même fait des victimes, a-t-il expliqué. Sur le plan linguistique, la résistance commence à faiblir, et selon lui, il s'agit de faire en sorte que les entreprises acceptent la participation des francophones de la même façon que par le passé elles ont accepté la création des syndicats.

Dans sa déclaration, le ministre avait souligné que l'abrogation du règlement en question ne signifiait pas que les entreprises qui se sont engagées dans le processus de francisation doivent le mettre en veilleuse. Au contraire, il est dans leur intérêt de l'accélérer puisque c'est là l'objectif poursuivi.

Quand aux moyens que le gouvernement emploiera, M. Laurin précise qu'ils seront semblables à ceux employés par le gouvernement libéral, donc des mesures incitatives. Cependant si le gouvernement juge que les résultats doivent être plus rapides, on pourrait avoir recours à d'autres moyens qu'il n'a pas voulu préciser pour l'instant.

Chose certaine, le gouvernement désire obtenir la collaboration des entreprises. A cet égard, il s'agit de combiner les impératifs de chacun, dit-il. Dans sa déclaration, il affirmait que "l'entreprise est un partenaire nécessaire, essentiel, et respecté du gouvernement", et que l'accélération du processus de francisation sera la meilleure contribution de l'entreprise "à la paix sociale, important facteur de productivité, à l'utilisation maximale des aptitudes des travailleurs et à la pleine réalisation de notre potentiel collectif".

Notons que la décision du gouvernement ne touche pas aux autres règlements qui portent sur l'affichage, l'étiquetage la pulicité et les professions, qui eux demeurent en vigueur.

De son côté le député de Marguerite-Bourgeois, M. Fernand Lalonde, qui avait la responsabilité de l'application de la Loi 22 dans l'ancien gouvernement, a accusé le gouvernement péquiste de faire preuve d'irresponsabilité en suspendant l'application de ce règlement de façon improvisée et sans consultation. L'ancien ministre aurait notamment aimé connaître à cet égard l'opinion de la Régie de la langue française.

À son avis, le processus de francisation des entreprises était bien engagé alors que plusieurs entreprises avaient même établi un échéancier de francisation précis. La décision du gouvernement détruira ces efforts, a-t-il dit, tout en causant un tort irréparable.

PÉTROLE

Le ministre de l'Énergie, M. Alastair Gillespie, s'est dit déçu, de la décision de l'OPEP de hausser les prix du pétrole, tout en ajoutant qu'il n'y aurait pas de répercussions immédiates sur les coûts canadiens.

Le Canada reçoit actuellement 16 pour cent des 700,000 barils qu'il importe quotidiennement de l'Arabie séoudite et des émirats. 84 pour cent provient des autres pays de l'OPEP, dont principalement le Venezuela. Le baril revient à $13.50 à Montréal, selon les prix internationaux, mais on ne le paie que $9.05 à cause de subventions fédérales destinées à maintenir les prix moins élevés. En vertu d'une entente fédérale-provinciale, qui se termine le 1er juillet 1977, ces prix doivent monter à $9.75 le 1er janvier.

L'argent des subventions fédérales provient d'une taxe à l'exportation du pétrole canadien aux États-Unis.

Les nouveaux prix établis par l'OPEP vont coûter au gouvernement fédéral de $70 à $100 millions de plus par année en subventions. Mais M. Gillespie a dit ignorer quel déficit exact se produira dans le fonds des subventions.

La taxe à l'exportation devait, à l'origine, compenser pour les subventions, mais les exportations aux États-Unis ont fléchi depuis ce temps. À partir du 1er janvier, elles ne seront plus que de 305,000 barils par jour, mais les importations se maintiennent toujours à 700,000 barils.

Le ministre canadien a souligné qu'une division au sein de l'OPEP ne signifierait pas une baisse appréciable des prix mondiaux du pétrole. Il a rappelé que les réserves s'épuisaient, ce qui faisait du pétrole une marchandise de plus en plus précieuse.

"Je ne crois pas que personne s'illusionne au point de prétendre que nous aurons une baisse des prix", a commenté M. Gillespie. Il a ajouté que le Canada avait espéré que l'OPEP accepte la proposition originelle de l'Arabie séoudite de bloquer les prix.

MADRID

refusait.

Dans sa note précédente, le GRAPO avait menacé d'exécuter M. de Oriol à minuit (2300 GMT) si le gouvernement n'acceptait pas de libérer quinze détenus politiques.

Interrogé après l'allocution de M. Martin Villa, ministre de l'Intérieur, rejettant les conditions posées pour la libération de M. Antonio Maria de Oriol, un membre de la famille du président du conseil d'État a simplement déclaré: "Il ne nous reste plus qu'à prier, seulement prier. Nous ne pouvons rien faire d'autre".

Quelques heures avant la famille avait affrété un avion spécial pour transporter à Paris deux jeunes avocats pour tenter d'établir un contact avec les groupes Internationaux liés, selon la police aux GRAPO. L'avion est arrivé à 22 heures à Paris, soit une heure avant l'expiration du nouvel ultimatum fixé par les ravisseurs dans leur dernier message.

A 23 h 30 locales (22.30 GMT) le fils de M. Antonio Maria de Oriol est apparu sur les écrans de télévision pour lancer un dernier appel aux ravisseurs de son père.

L'allocution a été sèche et ferme. Le ministre l'a prononcée debout devant les caméras. Elle n'a duré que quatre minutes. Il a énuméré les points suivants:

Les assassins de M. Oriol seront les seuls responsables;

ces assassins seront poursuivis et châtiés;

le gouvernement ne peut accepter aucun chantage de quelques groupe qu'il vienne.

Le gouvernement a utilisé tous les moyens, y compris à l'étranger, pour chercher à établir un contact. Il n'a jamais rencontré d'interlocuteur. Jamais il n'a pu obtenir l'assurance que M. Oriol était toujours vivant.

Le gouvernement rappelle qu'il a généreusement utilisé la clémence dans le passé. Il se refuse à abdiquer en acceptant de telles conditions.

— Les auteurs du rapt seront poursuivis, quelles que soient les motivations qui les ont guidé".

"Rien de plus", a conclu le ministre espagnol de l'Intérieur.

TUTELLE

Suite de la page 3

ler les organisations syndicales à des ralentissements de travail au début des négociations.

Ajoutant que les "travaux (de la tutelle) progressent d'une façon qui semble acceptable, satisfaisante et stimulante", M. Ryan se félicite de n'avoir provoqué jusque là "aucun affrontement regrettable".

"Il ne sera pratiquement jamais possible dans ce domaine d'évaluer les résultats en nombre ou par quelque formule mathématique. Il ne faudrait pas d'ailleurs nous en demander ou en attendre sous cette forme", commente le tuteur.

Dans le domaine de la négociation, M. Ryan précise avoir accordé toutes les permissions et les sommes d'argent nécessaires. "Les comités de négociation des membres se sont formés naturellement", ajoute le tuteur. Dans les mois qui ont suivi, Dédé Desjardins a siégé à la table des négociations sans mandat officiel du 144.

Le tuteur explique dans son rapport enfin que la Fraternité des électriciens constitue un syndicat exemplaire, et que la situation financière des opérateurs de machinerie lourde ainsi que certaines structures de décision ont été améliorées avec la collaboration des principaux intéressés.

Le rapport sur les mécaniciens d'ascenseurs, en tutelle depuis trois ans, mentionne qu'on a reserré le contrôle financier dans cette union comme dans les autres. On y fait état de la nomination de Charles Canning au poste d'assistant-agent d'affaires même si la crédibilité de ce dernier a été singulièrement mise en doute par la commission Cliche. Le tuteur fait enfin mention de ses contracts avec l'état-major international comme une avenue prometteuse de solutions à plus long terme.

L'Hydro croit pouvoir satisfaire les abonnés

Les risques de pannes d'électricité seront plus élevés qu'à la normale cet hiver mais l'Hydro-Québec pense pouvoir fournir tous les abonnés à moins de circonstances exceptionnelles et elle demande aux consommateurs de prendre quelques habitudes d'économie d'électricité surtout à l'heure de pointe, entre 17 h et 19 h.

En raison des arrêts de travail qui ont ralenti et retardé les travaux normaux d'entretien de son réseau de distribution, l'Hydro devra fonctionné avec 650,000 kilowatts non disponibles, retenus sur les lignes en réparation. Au surplus, il y a actuellement 1.5 million de KW en moins à cause des restrictions hydro-électriques c'est-à-dire la stabilisation des niveaux d'eau des bassins en période de gel. Enfin, deux génératrices GE défectueuses à Churchill Falls empêchent le Québec de compter sur une puissance additionnelle normale de 900,000 KW.

Ces restrictions sont normales mais habituellement elles arrivent plus tard. Quant à l'électricité non disponible en temps normal, sa puissance est d'environ 200,000 KW mais cette situation ne sera rétablie que d'ici un mois, selon les porte-parole de l'Hydro.

Le problème à Churchill Falls ne sera pas réglé avant le printemps, ce qui signifie que l'Hydro-Québec ne pourra compter sur une puissance de 1.5 million de KW alors que cette non disponibilité est de 200,000 KW habituellement.

Or, ces inconvénients surviennent au moment où le froid reserre son étreinte sur la province et amène une demande accrue d'électricité. Au surplus la période des Fêtes est plus intense au chapitre de la consommation d'électricité de sorte que les responsables de l'Hydro annoncent qu'il pourrait y avoir des surcharges sur certains circuits.

C'est surtout la banlieue de Montréal, notamment à Laval, Terrebonne et Repentigny, qui risque le plus de souffrir de pannes d'électricité.

Lundi dernier alors que la température était très basse, l'Hydro a dû interrompre ses ventes d'électricité au Nouveau-Brunswick, diminuer ses envois à l'Hydro-Ontario et acheter 750,000 KW à l'Alcan pour maintenir son service au Québec. Il se pourrait que des situations semblables se produisent si le mercure descend trop bas. Le chauffage domiciliaire requiert en moyenne 1.2 million de KW tandis que la puissance requise pour les chauffe-eau est de 1 million de KW, c'est-à-dire 7% de la puissance totale du réseau. Mais la charge attribuable au chauffage augmente avec la baisse de température. Ainsi pour chaque degré de moins que -15 C. la charge augmente de 80,000 KW.

On recommande d'éviter la consommation d'eau chaude le plus possible entre 17 h et 19 h de même que les chauffe-moteurs de voitures et les sécheuses qui sont des appareils à très haute consommation d'électricité.

Les décorations de Noël nécessitent de 500,000 à 600,000 KW dans tout le Québec ce qui signifie une charge additionnelle qui représente à elle seule la moitié de la puissance totale de la centrale de Manic 5.

Ici l'Hydro-Québec recommande d'éviter le plus possible l'éclairage de Noël entre 17 h et 19 h et l'entreprise a déjà mis en pratique ses recommandations puisque l'éclairage architectural de ses édifices est abaissé ou éteint à cette période de pointe et qu'aucun de ses immeubles n'arbore de décorations de Noël cette année.

LOI 22

Suite de la page 5

autre) et il semble impossible de trouver, en l'occurrence, une mesure de type objectif, ouvrant de ce fait une porte à l'arbitraire qu'il soit de bonne foi ou non.

— Ce critère encourage certains parents immigrants à user de moyens astucieux pour le moins blâmables.

L'article 41 de la **Loi sur la langue officielle** devrait être modifié dans le sens de la logique et de la précision car, aussi paradoxal qu'il puisse paraître, cette disposition tire son caractère arbitraire et discriminatoire du fait qu'elle ne soit qu'une demi-mesure.

ENQUÊTE PARTICULIÈRE

Quant à l'étude de chaque dossier elle déboucha sur des résultats qu'il vous intéressera peut-être de connaître.

Des 1146 plaintes adressées au Protecteur du citoyen 220 étaient irrecevables et les 926 autres, bien que recevables, s'avérèrent non fondées.

220 plaintes irrecevables

Plaintes irrecevables pour différentes raisons (e.g.: tests réussis par l'enfant, dossier encore à l'étude par le ministère, etc.). J'ai néanmoins pu apprendre à 17 parents que leurs enfants avaient déjà été reconnus admissibles au secteur anglais et qu'ils n'avaient qu'à faire valoir ce droit strict auprès des commissions scolaires concernées. Par contre j'ai conseillé à 173 autres qui n'avaient pas encore exercé leur droit d'appel au ministre, de tenter de le faire bien qu'il soit prescrit, puisque dans le passé le ministère ne semble pas s'être préoccupé de ce fait, pour des raisons d'équité sans doute.

927 plaintes recevables mais non fondées

Quoique recevables 926 plaintes s'avérèrent toutefois non fondées. En effet l'analyse poussée des dossiers ne révéla aucune erreur de procédure, ni aucun élément particulier de discrimination eu égard aux critères retenus et aux faits tels qu'établis et développés lors de mon analyse générale du processus d'application des tests linguistiques pour l'année scolaire 1976-1977.

Voilà, monsieur le ministre, mes conclusions et mes recommandations de Protecteur du citoyen concernant les tests linguistiques du ministère de l'Éducation pour l'année scolaire 1976-1977. Les faits sur lesquels je me suis appuyée feront l'objet d'un long développement dans mon prochain rapport annuel; je considère en effet qu'il est de mon devoir de montrer aux membres de l'assemblée nationale et à ceux des citoyens québécois que la question intéresse, le visage de l'application du chapitre V de la **Loi sur la langue officielle** qui me fut révélé par mon enquête.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche : 2 à 4:30 p.m.

JOYAL, Mgr Aimé. — Au Cénacle St-Pierre de Pointe-du-Lac, le 17 décembre 1976, à l'âge de 72 ans, est décédé subitement Mgr. Aimé Joyal, fils de feu Aimé Joyal et de feu Sara Bourassa. Ex-supérieur du Séminaire de Mont-Laurier, ex-curé de la paroisse Ste-Agathe-des-Monts, ex-curé de la paroisse de Fermeneuve, ex-curé de la paroisse de la Conception. Il laisse dans le deuil sa soeur Marguerite (Mme Louis Janelle), de St-Guillaume et ses frères: M. l'abbé Hector Joyal de Drummondville, Myrille Joyal de Ste-Brigitte des Saules, Armand de St-Hugues de Bagot (époux de Bernadette Prince), ses belles-soeurs: Mme Odilon Joyal du Pavillon Drummondville, Mme Ernest Joyal de Victoriaville, Mme Elphège Joyal de St-Cyrille-de-Wendover, et plusieurs neveux et nièces. Exposé samedi à 6 heures dans la salle paroissiale de la Conception. La translation aura lieu après le service, lundi à 10:30 hres. Ré-exposé lundi soir de 7 à 10 heures dans l'église paroissiale de St-Cyrille-de-Wendover. Les funérailles auront lieu mardi à 10:30 heures. Inhumation au cimetière St-Cyrille.

RIOUX, Alberta. — A Montréal, le 17 décembre 1976 à l'âge de 82 ans, est décédée, Mme veuve Oscar Rioux, née Alberta Bellavance. Mère de Lauréat, Roger D.C.D. (époux de Yvette Bolduc), Rita (Mme Roméo Guérard), Harty (époux de Denise Séguin), Isabelle, Huguette (Mme Paul Dell' Aniello), Jean-Claude (époux de Valérie Demers) lui survivent également plusieurs petits-enfants et arrière petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi 20 décembre. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Limitée. No 2251 rue Jean-Talon est, pour se rendre à l'église St-Antoine de Longueuil où le service sera célébré. Et de là au cimetière St-Antoine de Longueuil lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. A la demande de la famille, le salon sera fermé de 5 à 7 p.m.

REMERCIEMENTS

Leblanc Alice Paul

Les familles Paul et Leblanc remercient les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie, à l'occasion du décès de Mme Alice Paul Leblanc, survenu le 26 novembre 1976. Prière de considérer ces remerciements comme personnels.



Leonard Peltier est soupçonné aux États-Unis du meurtre de deux agents du FBI. (Téléphoto AP)

Extradition de Leonard Peltier

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de la Justice a décrété hier l'extradition de l'activiste indien Leonard Peltier, soupçonné aux États-Unis du meurtre de deux agents du FBI.

Âgé de 32 ans et originaire de la réserve de Pine Ridge, dans le Dakota-Sud, Peltier a été arrêté en Alberta et écroué à Vancouver.

Un comité de partisans avait supplié M. Ron Basford de ne pas signer les documents d'extradition, prétextant qu'il était innocent et qu'on lui en voulait pour des raisons politiques.

Un communiqué émis par le ministère de la Justice déclare: "J'en arrive à la conclusion, après avoir examiné tous les faits qui m'ont été soumis, qu'il n'a pas été démontré que les deux meurtres, la tentative de meurtre et le vol dont M. Peltier est inculpé sont des accusations politiques".

Il poursuit: "De plus, en réponse à une demande que j'ai faite, l'attorney général adjoint à la division pénale du secrétariat américain de la Justice m'a assuré que M. Peltier ne pouvait pas être condamné à mort, s'il était trouvé coupable de meurtre relativement à l'accusation pour laquelle il est livré".

La levée des restrictions budgétaires

La décision du gouvernement ne signifie pas l'abondance pour l'Association des hôpitaux

par François Barbeau

L'Association des hôpitaux de la province de Québec ne peut que se réjouir des bonnes intentions manifestées jusqu'à maintenant par le nouveau ministre aux Affaires sociales, le Dr Denis Lazure, notamment au sujet de la levée des restrictions budgétaires et de la décentralisation.

Le président de l'AHPQ, M. Maurice Cardinal, relevant hier les récentes déclarations du ministre, s'est empressé de lui offrir la collaboration de l'organisme dont il a la présidence.

Néanmoins, a souligné M. Cardinal, il nous faudrait connaître, et le plus tôt possible, les grands paramètres dans lesquels les changements et nouvelles politiques énoncées par le ministre s'inscrivent, pour mieux en évaluer l'impact sur la gestion et l'administration des établissements du réseau des affaires sociales.

"Nous nous réjouissons des propos récents du Dr Lazure selon lesquels les mesures budgétaires restrictives actuelles seront levées en avril prochain", a déclaré M. Cardinal, ajoutant que l'Association des hôpitaux de la province de Québec était consciente toutefois que cela ne signifiait pas l'abondance.

Le président de l'AHPQ s'est aussi réjoui des propos du ministre en faveur de la décentralisation et a déclaré qu'il s'offrait à être l'intermédiaire du ministère dans ce dossier.

"Je tiens à préciser, a souligné M. Cardinal, que la décentralisation devra se faire du ministère des Affaires sociales vers les établissements et non vers les associations d'établissements qui pourraient devenir des bureaucraties nouvelles et équivalentes, à moyen terme, au ministère lui-même".

"Il convient d'être extrêmement prudent sur cette question, a ajouté M. Cardinal, pour éviter qu'une décentralisation mal amorcée donne suite à une recentralisation à l'excès.

Un autre son de cloche a été entendu de l'Association des hôpitaux du Québec, cette fois de l'ex-président du comité patronal de négociations du secteur des affaires sociales, M. Paul Pleau. Ce dernier a fait remarquer que l'AHPQ n'était pas sans s'interroger "quant au sens qu'entend donner le ministre des Affaires sociales aux termes autonomie des hôpitaux et décentralisation".

Dans les négociations, a noté M. Pleau, le ministre transige directement avec les syndicats et parle de confier aux fonctionnaires du gouvernement la responsabilité des négociations.

M. Pleau vient d'être nommé par l'APHQ à la présidence d'un comité spécial chargé de préparer un mémoire sur l'épineuse question des relations de travail en milieu hospitalier. Ce mémoire, qui sera remis au gouvernement du Québec en juin 1977, portera sur les points suivants:

- partage des rôles entre le gouvernement et les établissements en matière de négociation dans un contexte de décentralisation;
- détermination et exécution des mandats de négociation;
- coordination des négociations;
- mécanismes de négociation;
- mécanismes de règlement des différends;
- durée des ententes et négociation continue;
- contrat social;
- approche à adopter en négociation et durant l'application des conventions collectives;
- certaines orientations relatives à la politique salariale.

L'Association des hôpitaux, d'autre part, a tenu à réfuter des affirmations lancées dernièrement par la Fédération des affaires sociales selon lesquelles une dizaine de milliers de salariés seraient mis à pied dans le secteur des affaires sociales, en raison de contraintes budgétaires.

Une enquête effectuée récemment par l'AHPQ auprès de 193 hôpitaux employant quelque 94,000 salariés a montré, a dit M. Maurice Cardinal, que ces diminutions de personnel, loin d'être massives, ne touchaient que 914 personnes, dont 751 ont quitté volontairement, et dont 59, ayant deux ans ou plus de service, ont fait l'objet d'un transfert avec plein salaire.

De fait, seulement 114 salariés comptant moins de deux ans d'ancienneté ont fait l'objet de mise à pied et plusieurs d'entre eux bénéficient d'une priorité d'emploi à l'intérieur du réseau des affaires sociales.

Une femme de Repentigny veut revaloriser le Chemin du Roy

par André Tardif

À Repentigny, le Chemin du Roy, communément appelé rue Notre-Dame, serait en train de devenir un boulevard Dorchester de banlieue, les autorités municipales favorisant la construction, des deux côtés de la voie, de nombreux édifices à appartements.

Il s'agit de la route no 138, reliant Montréal à Québec par la rive nord du fleuve Saint-Laurent et empruntée par le général de Gaulle lors de son historique visite en 1967.

"C'est une route à caractère historique, panoramique et provinciale de surcroît, et voilà qu'avec toutes sortes de constructions en hauteur qui surgissent des deux côtés, on est en train de gaspiller à la fois notre patrimoine national et la qualité du milieu", déclare Mme Gisèle Beaudoin, porte-parole d'un mouvement cherchant, d'une part, à rétablir le nom de Chemin du Roy, et d'autre part, à préserver son authenticité.

"Nous nous battons depuis un an, dit-elle, et pour toute réponse, on nous proposait, le 6 décembre, un nouveau règlement de zonage identique, à quelques lots vacants près, à celui en vigueur auparavant."

Elle prétend que ce nouveau règlement, que les citoyens auraient dû en principe pouvoir consulter durant cinq jours cette semaine avant son approbation en conseil lundi soir prochain, n'a été disponible que mercredi.

"De plus, à moins que 500 propriétaires ne se présentent ensuite à l'hôtel de ville et ne s'y opposent par écrit, en pleine période des Fêtes, le règlement viendra en vigueur le 5 janvier. On y permet entre autres de construire en hauteur jusqu'à un maximum de 35 pieds, le long de Notre-Dame, ce qui revient à dire qu'on permet des édifices pouvant atteindre quatre étages."

En fin de journée hier, Mme Beaudoin apprenait, tout à fait par hasard, que l'adoption du règlement de zonage venait d'être reportée à plus tard, le conseiller juridique de la ville n'ayant apparemment pas eu le temps d'en prendre connaissance.

Elle doute également que Repentigny, municipalité-dortoir en pleine expansion et dont la population dépasse 25,000 personnes, ait recours aux services d'un urbaniste comme on le prétend.

"On dit qu'il y a un urbaniste à l'emploi de la municipalité, mais quand j'ai demandé à le rencontrer, on m'a plutôt présentée au chef-évaluateur."

Mme Beaudoin précise qu'elle se bat non seulement pour ses citoyens mais également pour la préservation de tout le patrimoine québécois.

"Je pourrais demeurer bien tranquille chez moi car mon domicile, une ancienne maison de ferme, est situé dans un quartier résidentiel. Mais je crois partager l'avis de tous ces gens venus s'établir ici pour bénéficier d'air pur et de repos, avec vue sur le fleuve, et qu'on est en train de chasser en transformant la rue Notre-Dame en véritable boulevard Dorchester."

DISTRICT ÉLECTORAL DE:
MONT-ROYAL

Rapport sommaire des dépenses électorales de

M. RICHARD DUCHARME

Candidat PARTI COMMUNISTE DU QUÉBEC

aux élections générales du 15 novembre 1976.

1. Dépenses personnelles du candidat	$ Nil
2. Location de locaux	$ Nil
3. Services	$ Nil
4. Frais de voyage et louage de voitures	$ Nil
5. Articles fournis	$ Nil
6. Publicité	$ Nil
7. Créances contestées	$ Nil

TOTAL: $ Nil

Signé: FRANCINE JOLY-ESCOLA

Publié par le président d'élection dudit district électoral

CLAUDE SÉGUIN,
président d'élection

Eddy

Enfin...
Une boutique pour l'homme chic où vous trouverez les dernières créations françaises et une ambiance à votre goût.

1110 RUE SHERBROOKE O.
MONTRÉAL.
Tél.: 842-2327
STATIONNEMENT ASSURÉ
Ouvert tous les jours jusqu'au 23 décembre de 9h à 21h

VENTE ANNUELLE DE NOËL

À 70% DE RABAIS SUR LE PRIX MARQUÉ

COLLECTION DE POCHE: Livres de poche, 10/18, Hachette,, Larousse, Gallimard, Seghers, Microcosme, Bordas, Que sais-je ? Livre de vie, Je sais — Je crois, Jalons.

LITTÉRATURE: Choix varié

30 à 50% DE RABAIS

- OUVRAGES DE PSYCHOLOGIE (français et anglais)
- MANUELS SCOLAIRES
- DICTIONNAIRES Larousse et autres
- LIVRES POUR ENFANTS

EN HOMMAGE AUX AUTEURS QUÉBÉCOIS

30% DE RABAIS — **BEST-SELLERS QUÉBÉCOIS**

VENTE AU COMPTOIR — COMPTANT SEULEMENT
PAS DE REMBOURSEMENT

SAMEDI DE 9 HEURES À 17 HEURES
LUNDI, MARDI, DE 9 HEURES À 21 HEURES
LES 18, 20, 21 DÉCEMBRE 1976

LIBRAIRIE AGRÉE DE L'I.R.P.
34 OUEST, RUE FLEURY, AHUNTSIC
INSTITUT DE RECHERCHES PSYCHOLOGIQUES, INC.
Métro Sauvé — Autobus 180
Descendre à boul. Saint-Laurent

Voici une belle occasion de créer de nouveaux emplois.

Ne la ratez pas!

Qui n'a pas déjà eu une bonne idée susceptible de créer des emplois pour des gens sans travail? En fait, nous n'avons qu'à observer autour de nous pour trouver des choses constructives à faire. C'est pourquoi le Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration lance deux programmes de création d'emplois. C'est le temps de faire de vos bonnes idées... des réalités.

CANADA AU TRAVAIL

«Canada au travail» est un programme de création d'emplois qui sera lancé dès janvier prochain. Il a pour but de combattre le chômage dans votre localité, et il le fera en créant quantité de nouveaux emplois.

Toutes les associations, les corporations et les organisations reconnues sont habilitées à parrainer la réalisation de projets. La majorité des subventions consenties pour ces programmes sera destinée aux régions particulièrement touchées par le chômage. Les projets devront aussi tenir compte des besoins spécifiques locaux.

«Canada au travail» est un programme à longueur d'année qui emploiera des gens sans travail dont les services et les aptitudes ne sont pas utilisés actuellement par le secteur privé. Les formulaires d'inscription à ce programme pourront être présentés deux fois par année, soit en hiver, soit en été.

Au début de janvier, vous pourrez vous procurer un formulaire d'inscription au Centre de Main-d'oeuvre du Canada de votre localité. On vous donnera aussi un guide détaillé sur ce programme.

Pensez-y dès maintenant et regardez bien autour de vous. Il y a une foule de possibilités.

JEUNESSE-CANADA AU TRAVAIL

«Jeunesse-Canada au travail» est un programme estival pour étudiants et créera plus de 20,000 emplois. Les projets devront être d'une durée maximum de 14 semaines.

Les projets devront créer des emplois assortis aux perspectives de carrière des étudiants, ce qui facilitera leur accès éventuel au marché du travail. Bien sûr, dans l'immédiat, le fruit du travail de ces étudiants devra profiter à l'ensemble de la population de la localité où le projet sera réalisé.

Tout comme pour **«Canada au travail»**, le Centre de Main-d'oeuvre du Canada de votre localité vous fournira un guide détaillé ainsi qu'un formulaire d'inscription, dès le début de janvier.

Pensez-y dès maintenant, ce sera une expérience enrichissante pour vous et pour les étudiants!

CANADA AU TRAVAIL
JEUNESSE-CANADA AU TRAVAIL

Main-d'oeuvre et Immigration — Bud Cullen, Ministre
Manpower and Immigration — Bud Cullen, Minister

Créons des emplois, c'est important!

Fukuda remplacera Miki démissionnaire

TOKYO (AFP) — M. Takeo Miki, premier ministre japonais, a confirmé hier son intention de démissionner, et a ouvert la voie à un successeur à l'intérieur même de son parti, le Parti libéral démocratique (LDP), qui pourrait être M. Takeo Fukuda, ancien vice-premier ministre.

La décision de M. Miki met fin ainsi à deux années de pouvoir marquées par le scandale Lockheed, de luttes à l'intérieur même du LDP, et vient après la défaite relative subie par ce parti au cours des dernières élections législatives.

M. Miki a ajouté qu'il démissionnait parce qu'il se considérait comme responsable du recul enregistré par son parti le 5 décembre dernier.

Le LDP doit réunir les parlementaires de son groupe le 23 décembre. Le président du parti sera désigné ce jour. Il sera également premier ministre, le LDP détenant toujours la majorité dans la chambre basse de la Diète japonaise.

Selon la plupart des observateurs à Tokyo, le successeur de M. Miki sera M. Fukuda (71 ans), un technocrate venu sur le tard à la politique. Il ne semble pas en effet qu'un autre candidat d'importance se présentera à la succession de M. Miki.

Le nouveau premier ministre sera nommé au cours d'une session extraordinaire de la Diète, qui débutera le 24 décembre et l'on estime que la composition du nouveau cabinet pourrait être connue dès le 25 décembre.

Devant le gouvernement japonais, M. Miki, après avoir annoncé sa démission prochaine, a estimé que le scandale Lockheed et le revers sensible de son parti qui a suivi conduiront le LDP à effectuer des réformes internes importantes.

Le premier ministre a souhaité notamment que trois principes inspirent ces réformes: mettre fin à la vénalité en politique, aller au fond du scandale Lockheed et rénover les pratiques internes du parti.

Ainsi, M. Takeo Fukuda sera le 24 décembre le nouveau premier ministre du Japon. Après la démission de Takeo Miki, l'arrivée de Fukuda à la tête du Parti libéral démocrate ne fait aucun doute, estime l'ensemble de la presse japonaise.

À 71 ans, le futur premier ministre aura enfin réalisé son rêve. Il a blanchi sous le harnais: ministre de l'Agriculture (1959-60), des Finances (65-67), des Affaires étrangères (71-72), des Finances (73-74), premier ministre adjoint, et directeur de l'agence de planification économique (74-76).

Jeudi prochain à l'élection du nouveau président du parti libéral démocrate (qui est automatiquement premier ministre, le LDP détenant 260 sièges sur 511 à la chambre basse), il est assuré du soutien de la majorité du groupe parlementaire des deux Chambres.

Le premier ministre sera officiellement nommé à la session extraordinaire du Parlement le 24 décembre et présentera vraisemblablement son nouveau gouvernement le lendemain.

Les jeunes hommes politiques du LDP accueilleront sans enthousiasme à la tête du parti un homme qui est à leurs yeux un vieillard au conservatisme endurci, réticent vis-à-vis de Pékin et unanimement considéré dans les milieux politiques comme le plus proaméricain des Japonais.

Son ambition l'empêcha de montrer beaucoup de loyauté vis-à-vis des premiers ministres sous lesquels il servit récemment. Il ne manquait jamais de critiquer Tanaka lorsqu'il était son ministre des Finances et "laissa tomber" M. Miki en quittant le gouvernement juste avant les élections.

Mais il peut se glorifier à juste titre d'avoir été en tant que ministre des Finances l'artisan du miracle économique japonais. Et aujourd'hui il affirme que lui seul est capable de conduire le pays "sur l'étroit sentier entre l'abîme de l'inflation et le précipice de la récession économique".

Brillant étudiant de la prestigieuse université de Tokyo, "il n'a pas le cerveau fait comme nous" affirmaient ses condisciples. Il excellait dans l'étude du français et des mathématiques. Il n'eut qu'une seule fois une mauvaise note pour avoir osé indiquer au professeur une démonstration plus élégante que la sienne.

Sa personnalité ne correspond pas précisément à l'idée que les Japonais se font d'un homme qui devra rajeunir, rénover le parti et rompre avec le passé. Mais personne ne semble douter que Takeo Fukuda soit le plus qualifié pour maintenir le géant économique japonais sur la voie de la prospérité.

Thaïlande: non "réfugié" mais "immigrant illégal"

BANGKOK (AFP) — Les ressortissants indochinois fuyant leur pays et qui arrivent en Thaïlande depuis le mois d'août dernier ne sont plus considérés comme des réfugiés politiques mais comme des immigrants illégaux. Ils sont arrêtés, jugés et emprisonnés. Ils seront rapatriés dans leurs pays d'origine dès qu'un accord interviendra avec les gouvernements de ces États.

C'est ainsi que le ministre thaïlandais de l'Intérieur, M. Samak Sundaravej a défini hier le sort de ceux qui continuent à arriver du Vietnam, du Laos et du Cambodge, au rythme de plus de mille par mois, selon une statistique officielle récemment publiée à Bangkok.

Il y a actuellement 76,000 réfugiés politiques dans huit camps de transit attendant qu'un pays tiers veuille bien les accueillir. C'est un lourd fardeau pour l'économie thaïlandaise dans la mesure où les Nations unies (Haut commissariat aux réfugiés) ont réduit leur aide de plus de 25 pour cent et que les pays étrangers à part la France et les États-Unis, préfèrent ignorer le problème.

En prenant une attitude intransigeante, estime-t-on, la Thaïlande espère au moins émouvoir l'opinion internationale et recevoir l'assurance que les réfugiés ne resteront pas indéfiniment sur son territoire posant d'une part, un problème économique et de l'autre un problème dans ses relations avec les États communistes voisins.

Carter réunira son cabinet pour la première fois le 27

PLAINS (AFP) — Le président élu Jimmy Carter réunira pour la première fois son gouvernement les 27, 28 et 29 décembre à St. Simons Island, sur la côte atlantique de Georgie, où il passera quelques jours entre Noël et le jour de l'An.

Cette réunion, a dit M. Jody Powell, le porte-parole de M. Carter, permettra aux membres du cabinet de faire connaissance et de préparer les décisions qui suivront l'arrivée du président élu au pouvoir, le 20 janvier.

M. Carter n'a nommé jusqu'ici que trois membres de son cabinet: les secrétaires d'État, au Trésor et aux Transports. Il lui reste huit postes à pourvoir. M. Powell a indiqué que M. Carter espérait toujours en finir avant Noël mais qu'il ne pouvait pas le garantir. Certains de ces postes présentent en effet des difficultés inattendues.

Ainsi, le président élu a reçu hier à Plains le secrétaire-trésorier de la centrale ouvrière AFL-CIO, M. Lane Kirkland, qui est venu lui faire part de l'opposition de cette organisation à la nomination de M. Harold Brown, président de l'Institut de technologie de Californie, comme secrétaire à la Défense.

En même temps, M. Kirkland a réitéré le désir de l'AFL-CIO de voir M. John Dunlop reprendre le poste de secrétaire au Travail qu'il avait déjà occupé sous le président Gerald Ford jusqu'au mois de février dernier.

M. Carter a également reçu Mme. Juanita Krepes, vice-président de l'université Duke en Caroline du Nord, à laquelle il aurait offert le poste de secrétaire au Commerce à la place de Mme. Jane Cahill Pfeiffer qui a refusé d'entrer dans le gouvernement pour des raisons personnelles.

M. Carter voudrait que son cabinet contienne au moins une femme et un Noir (autre que M. Andrew Young, ambassadeur à l'ONU, dont le poste est seulement assimilé à celui de membre de cabinet) afin de tenir les promesses qu'il a faites durant la campagne électorale.

Certaines organisations noires font pression sur le président élu pour qu'il nomme un des leurs au poste de ministre de la Justice afin d'assurer le respect des lois concernant l'égalité raciale.

M. Carter pourrait faire d'une pierre deux coups en nommant une femme noire, comme Mme Barbara Jordan représentant démocrate du Texas, comme ministre de la Justice.

Le nom de Mme Patricia Harris, ancien ambassadeur des États-Unis au Luxembourg, est également mentionné pour ce poste.

M. Powell a indiqué que M. Carter annoncerait probablement demain la nomination de trois autres membres de son gouvernement.

Temps nouveau met en garde Cy Vance

MOSCOU (AFP) — L'hebdomadaire soviétique Temps nouveau, spécialisé dans les affaires internationales, a mis en garde hier M. Cyrus Vance, futur secrétaire d'État américain aux affaires étrangères contre "toute ingérence dans les affaires intérieures soviétiques".

Sous la signature du journaliste Vladimir Kouznetsov, le journal rappelle les propos tenus par M. Vance à l'hebdomadaire Newsweek selon lesquels "Washington devait surveiller l'application par l'URSS des accords d'Helsinki, particulièrement dans le domaine des droits de l'homme".

M. Vance, écrit M. Kouznetsov, sous-estime les dimensions et les conséquences d'une grave ingérence des États-Unis dans les affaires intérieures soviétiques et il surestime les possibilités d'une telle politique qui, pourtant, ne mènerait à rien de bon".

"Il nous fallait être francs et fermes sur ce point, conclut le journaliste, afin que l'URSS et les États-Unis adoptent un ton commun, juste et réellement constructif à partir du 20 janvier, lorsque la nouvelle administration américaine entrera en fonction".

L'hebdomadaire note enfin que le futur secrétaire d'État est aux yeux de la presse américaine "un homme politique compétent, réaliste et équilibré". Il y a dix jours, les Izvestia, organe du gouvernement soviétique, avaient déjà insisté sur la "volonté de M. Vance d'obtenir un nouvel accord SALT".

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 7 octobre 1976, à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Chinook Chemicals Limited a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 14e jour de décembre 1976, sous le numéro 2745844.

Ce 15ème jour de décembre 1976
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 7 octobre 1976, à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à McKague Chemicals Limited a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 14ème jour de décembre 1976 sous le numéro 2745845

Ce 15ème jour de décembre 1976
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

PRENEZ AVIS que Monsieur François Fourcand infirmier, domicilié et résidant au 8980 A, Émile Nélligan, dans la ville de St-Léonard, district de Montréal, province de Québec, s'adressera au Lieutenant-gouverneur en conseil, afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de "Françoise Sarita Fourcand".

ST-HUBERT, ce 8 décembre 1976
COUSINEAU & FERNANDEZ
Avocats
3629 boul. Taschereau
St-Hubert, Qué.

SERGE FERNANDEZ,
Procureur du requérant.

COUR PROVINCIALE
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500 02-032186-764
Verchech Hashemi, de la ville et district de Montréal,
demandeur
-contre-
Alain Bechard, anciennement de la ville et district de Montréal, y résidant et domicilié au 1620 Crevier, App. 5, et présentement des lieux inconnus.
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR
Avis au défendeur qu'une copie du bref et déclaration a été laissée pour lui au greffe de la cour et il est demandé d'y comparaître dans les trente (30) jours.
Montréal, le 15 décembre 1976.

A. Beaulieu
Greffier-adjoint

Rosenhek & Machlovitch,
1 Westmount Square, #1700
Montréal, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (DIVISION DES DIVORCES)

NO: 500-12-065775-763
DAME CAMILLE CHARBONNEAU,
Requérante;
-VS-
ERNST INNOCENT,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer une comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, le 7 décembre 1976.

A. BEAULIEU
REGISTRAIRE

Me Florent Philibert, avocat
6850 est, rue Sherbrooke
Suite 350
Montréal, Québec

VILLE D'OUTREMONT

APPEL D'OFFRES
Fourniture d'un camion pour le Service de Protection Incendie, P.T.C. 27500 lbs.

Des soumissions cachetées dans des enveloppes adressées et fournies à cette fin, et portant la mention ci-dessus seront reçues jusqu'à midi, mercredi le 29 décembre 1976, au bureau du Gérant.

Chaque soumission devra être faite sur des formules officielles fournies par la Ville. Les soumissionnaires pourront se procurer ces formules ainsi que le cahier des charges et les enveloppes de retour, au bureau de l'Ingénieur, à l'Hôtel de Ville d'Outremont, 543 chemin de la Côte Ste-Catherine.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Pierre Faivre, o.m.a.
Greffier de la Ville

VILLE D'OUTREMONT

APPEL D'OFFRES:
1) 1 Automobile Compacte, Sedan, 6 cylindres, 1977.
2) 1 Camionnette 8 cylindres, 1977. P.T.C. 5000 lbs.
3) 1 Fourgonnette de type "Van", 8 cylindres, 1977. P.T.C. 5400 lbs.
4) 1 Camionnette 8 cylindres, 1977, avec cabine d'équipage. P.T.C. de 7500 lbs.
5) 1 Véhicule de type Fourgon de livraison, 8 cylindres, 1977. P.T.C. 10000 lbs.
6) 2 Tracteurs sur chenilles, SW48-F, 1977.
7) 1 Balai de rue, autopropulsé, de type à trois roues, automatique et hydraulique 1977.

Des soumissions cachetées dans des enveloppes adressées et fournies à cette fin, et portant sur la fourniture des pièces de machinerie ci-haut énumérées seront reçues jusqu'à midi, mercredi le 12 janvier 1977, au bureau du Gérant.

Chaque soumission devra être faite sur des formules officielles fournies par la Ville. Les soumissionnaires pourront se procurer ces formules ainsi que le cahier des charges et les enveloppes de retour au bureau de l'Ingénieur, à l'Hôtel de Ville d'Outremont, 543 chemin de la Côte Ste-Catherine.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Pierre Faivre, o.m.a.
Greffier de la Ville

"Avis est donné par les présentes que le contrat de vente en date du 3 mai 1976 à COMCAP FACTORS INC. de toutes dettes, présentes ou futures, payables à THE KNIT SYNDROME INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le 10 déc. 1976 sous le no 2745278."

Agro Industries de St-Robert Enrg. M-505728,
Claude Thibodeau M-506537,
demandent à la Commission des Transports du Québec de leur émettre un permis additif région 10 pour transporter de la neige durant la saison hivernale 1976-77.

Toute personne intéressée à faire opposition à cette demande devra le faire dans les cinq jours suivant la troisième parution de cet avis.
1ère parution 16 décembre 1976
2ème parution 17 décembre 1976
3ème parution 18 décembre 1976

CANADA
PROVINDE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
TRANSFERT — RÈGLEMENT 2 (1976)
ARTICLE 2.59.1

PRENEZ AVIS que Germain Provencher faisant affaires sous la raison sociale Location de véhicules Pie IX Enrg à 8260 Boul Pie IX à Montréal détenteur du permis no: 1190 DYV s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour céder son commerce de location de véhicules à Location Pie IX Inc. dont il possède 99.8% des actions. Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Place du Cercle, Montréal, Québec.
1ère publication: 16 décembre 1976
2ème publication: 17 décembre 1976
3ème publication: 18 décembre 1976

SIGNE: Adrien R. Paquette, C.R.
PAQUETTE, PAQUETTE,
PERREAULT, RIVET & GROLEAU

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-037614-760
NIKLOS LEBOVITS résidant et domicilié en les cité et district de Montréal.
DEMANDEUR
-vs-
GILLES LALIBERTÉ, autrefois des cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue.
DÉFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur GILLES LALIBERTÉ est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.
MONTRÉAL, ce 13 décembre 1976
CLAUDE DUFOUR G.A.C.P.M.
P.C.S.M.

Me EDWIN J. WINSTON
1410 Guy, suite 23
Montréal, QUÉ.
PROCUREUR DU DEMANDEUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COUR PROVINCIALE
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

CAUSE NO: 02-036789-753
ROBERT DESROCHES, domicilié à Montréal, district de Montréal.
Demandeur
-VS-
JOSEPH PHINEUS, dernière adresse connue 8441 Boul. Pie IX, à Montréal, district de Montréal.
ET
GEORGES CAISSIE, dernière adresse connue, 7055, Valcombre à St-Léonard, district de Montréal.
Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR
Les défendeurs JOSEPH PHINEUS ET GOERGES CAISSIE sont par les présentes requis de comparaître dans le délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.
Une copie du Bref d'Assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à leur intention.
Montréal, ce 14 décembre 1976
A. BEAULIEU
Régistraire adj.

Mes Trudel, Laberge & Toulet, avocats
1010, est, rue Ste-Catherine #530
Montréal, P.Q.
PROCUREURS DU DEMANDEUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)

NO: 500-12-065773-768
DEBORAH ADAMS, commis, épouse mariée sous le régime de la société d'acquêts à Raymond Marchand, résidant et domiciliée au 8491, 3e Avenue, Anjou, district de Montréal.
requérante
vs
RAYMOND MARCHAND, d'adresse inconnue,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé RAYMOND MARCHAND est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer une comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 14 décembre 1976
(S) A. BEAULIEU
REGISTRAIRE ADJOINT

Mes Hargreaves, Monette,
Trudel, Leduc
6850 est, rue Sherbrooke,
suite 350
Montréal, Qué.

LE MEUBLE C.B. INC.
AVIS est, par les présentes, donné que la compagnie "LE MEUBLE C.B. INC.", compagnie constituée en vertu de la Loi des compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au Ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives de la Province, la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la loi des compagnies.
Daté à Montréal, ce 13 décembre 1976
(SIGNE) RAYMOND BOISJOLI
Raymond Boisjoli, secrétaire

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 05—023263-765
RONALD PELLERIN
Partie Demanderesse,
contre
NICOLE DUPRE
Partie Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR
La partie défenderesse Nicole Dupré est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 jours de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation est laissée au Greffe de la Cour à son intention. Que la partie défenderesse prenne avis qu'à défaut par elle de déposer une comparution dans les délais indiqués, la partie demanderesse procédera à obtenir jugement contre elle par défaut.
St-Hubert, le 13 décembre 1976
(s) A. Beaulieu
Registraire

Lamarre, Lacroix, Tremblay,
Avocats
3258 Grande-Allée,
St-Hubert
678-9936

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
TRANSFERT — RÈGLEMENT 2 (1976)
ARTICLE 2.59.1

PRENEZ AVIS que MAURIZIO GERARDUZZI, faisant affaires sous la raison sociale de COLUMBIA LEASING REG'D/LOCATION COLOMBIE ENR., au 5800, rue Charles-Roi, App. 6, Montréal, Québec, détenteur du permis no: 2107-DYV s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin de demander à être autorisé à céder son commerce de location à COLUMBIA LEASING INC./LOCATION COLOMBIE INC., dûment incorporée ayant son siège social au 5800, rue Charles-Roi, App. 6, Montréal, Québec.

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Place du Cercle, Montréal, Québec.

1ère PUBLICATION: Le 16 décembre 1976
2ème PUBLICATION: Le 17 décembre 1976
3ème PUBLICATION: Le 18 décembre 1976
SIGNÉ: PAQUETTE, PAQUETTE,
PERREAULT, RIVET & GROLEAU

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500 02-043855-761
GEORGES JUTRAS, résidant et domicilié en la cité de Longueuil, district de Montréal.
REQUÉRANT
-vs-
LES APPARTEMENTS PORT DE MER (St-Malo) INC
et
SCHAAN PROPERTY LTD.
et
ROY McARTHUR et GEOFFROY WESTERBY, autrefois tous deux résidant et domiciliés en la cité de Longueuil district de Montréal, présentement d'adresse inconnue.
INTIMÉS

PAR ORDRE DE LA COUR:
Les intimés ROY McARTHUR et GEOFFROY WESTERBY sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.
Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la Cour provinciale de Montréal à leur intention.
MONTRÉAL, ce 13 décembre 1976
CLAUDE DUFOUR G.A.C.P.M.

Mes RACICOT & LASSONDE
101 Place Charles Lemoyne
suite 232
Longueuil, QUE.
PROCUREURS DU REQUÉRANT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

C.T.Q.

DEMANDE DE TRANSFERT
REG. 2(1976) — ART. 2.59.1

PRENEZ AVIS que la compagnie, FRATAR TRANSPORT INC., du 7232, Dollier, Montréal, Province de Québec, détentrice de deux permis M-505575 D-008 et M-505575 D-011, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de transférer tous les droits, titres, intérêts et privilèges qu'elle détient sur les permis M-505575 D-008 et M-505575 D-011, pour la région 10, catégorie Entrepreneur, à la compagnie, EXCAVATION PIGEON & FILS INC., du 8778, Alexandre, Ville d'Anjou, Province de Québec.

La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976) sous les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec; adopté en vertu de la Loi des Transports (1972)-(chapître 55).

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est, rue Sherbrooke — PLace du Cercle, Montréal.

1ère publication: LE 16 DÉCEMBRE 1976
2e publication: LE 17 DÉCEMBRE 1976
3e publication: LE 18 DÉCEMBRE 1976
SIGNÉ: PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU

200 ouest, St-Jacques,
Suite 900, Montréal, P.Q.
PAR: LOUIS LAVOIE

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Prenez avis que Transport Marcel Brunet Inc. s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer des actions actuellement détenues par Marcel Brunet (236 actions ordinaires), Camille Brunet (2) et Gaston Gagnier (2) à Paul Verville (236 actions ordinaires), Raymond Verville (2) et Richard Verville (2), la présente demande étant faite en vertu des articles 36 et 39 de la Loi des Transports et de l'article 2.59.1 du règlement 2. Tout intéressé qui désire s'opposer à la présente demande devra le faire dans les cinq jours qui suivent la troisième parution en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

1ère publication: 16 décembre 1976
2e publication: 17 décembre 1976
3e publication: 18 décembre 1976
Pierre Delorme, avocat
Lapointe Rosenstein
1117 rue Ste-Catherine Ouest
Suite 923, Montréal
(849-5311)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-030400-763
SIMONE SERVANT,
demandeur,
-VS-
JEAN-PAUL BLANCHETTE,
défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur, JEAN-PAUL BLANCHETTE est, par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été déposée à son intention au greffe de la Cour Provinciale de Montréal.
Prenez avis de plus, qu'à défaut par vous de comparaître dans le délai susdit, jugement pourra être rendu par défaut contre vous.
MONTRÉAL, CE 14 DÉCEMBRE 1976
(S) A. BEAULIEU
P.A.C.S.M.

Mes COUSINEAU & BEAUCHEMIN
1843 EST, rue Sainte-Catherine
Montréal, Québec
Procureurs du demandeur

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

TRANSFERT — RÈGLEMENT 2 (1976)
ARTICLE 2.59.1

PRENEZ AVIS que PIERRE BOUDREAU, faisant affaires sous la raison sociale SERVICE DE COURRIER RAPIDE ENR'G dans le district de Montréal, au 620 rue Cathcart, Suite 218; détenteur du permis no: 22993-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin de demander d'être autorisé à céder son système de transport à LES ENTREPRISES PIERRE BOUDREAU LTÉE, ayant son siège social à Montréal, au 620 rue Cathcart, Suite 218; dont il demeure le seul actionnaire de cette compagnie incorporée en vertu de la Loi Fédérale des Compagnies.

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Place du Cercle, Montréal, Québec.

1ère PUBLICATION: le 16 décembre 1976
2ème PUBLICATION: le 17 décembre 1976
3ème PUBLICATION: le 18 décembre 1976
SIGNÉ: PAQUETTE, PAQUETTE
PERREAULT, RIVET & GROLEAU

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)

NO: 500-12-065745-766
DAME ADRIENNE LAPALME, résidant et domiciliée au 502, Ste-Hélène, app. 5 à Longueuil, district de Montréal,
Requérante
C.
RÉAL BOUCHARD, d'adresse inconnue,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé Réal Bouchard est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Longueuil, le 13 décembre 1976
A. BEAULIEU
REGISTRAIRE

Pilon Lapierre Lamarre et Ass.
Procureurs de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 05-024505-768
JOAN BILLETT
demanderesse
-contre-
PERCY GARFIELD BILLETT
défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR
IL EST ENJOINT à PERCY GARFIELD BILLETT à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
Montréal, le 14 décembre, 1976.
A. BEAULIEU
GREFFIER

MENDELSON, SELICK, GROSS & PINSKY
Avocats de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC
TRANSFERT — RÈGLEMENT 2 (1976)
ARTICLE 2.59.1

PRENEZ AVIS QUE Germain Provencher, camionneur, 6570 Jean Tavernier, Montréal, détenteur du permis no: 2222V, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour céder son système de transport à la compagnie Germain Provencher Ltée, 6570 Jean Tavernier, Montréal dont il possède 99.8% des actions.
Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Place du Cercle, Montréal, Québec.
1ère publication: 16 décembre 1976.
2ème publication: 17 décembre 1976
3ème publication: 18 décembre 1976
ADRIEN R. PAQUETTE, C.R.
PAQUETTE, PAQUETTE,
PERREAULT, RIVET & GROLEAU

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-039852-764
SANDU AVREMESCU, résidant et domicilié en les cité et district de Montréal.
DEMANDEUR
-vs-
MARC ST-PIERRE et CLAUDE ST-PIERRE, autrefois tous deux résidant et domiciliés en les cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue.
DÉFENDEURS CONJOINTEMENT
et SOLIDAIREMENT

PAR ORDRE DE LA COUR:
Les défendeurs MARC ST-PIERRE et CLAUDE ST-PIERRE, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.
Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la Cour provinciale de Montréal à leur intention.
MONTRÉAL, ce 13 décembre 1976
CLAUDE DUFOUR G.A.C.P.M.

Me EDWIN J. WINSTON
1410 rue Guy, #23
Montréal, Qué.
PROCUREUR DU DEMANDEUR

AVIS SUIVANT ART. 1979 i)
et 1671 a) DU CODE CIVIL

A: Constructions André Lussier Inc.
7235, rue Pierre-Corneille
suite 318
Montréal, Québec

PRENEZ AVIS que suite à votre défaut relativement au nantissement commercial, signé le 24 avril 1976, entre vous-même et Dame Georgiana Lecours, enregistré le 10 mai 1976 sous le numéro 137330 au bureau d'enregistrement de la division de Bagot, à St-Liboire, les biens désignés ci-après seront vendus, le 7 janvier 1977, chez Monsieur Lussier, Rang 5, Ste-Rosalie, province de Québec, à 10:00 de l'avant-midi:

a) Un camion Scout International 2, 4x4; pick up Inclus: une charrue à neige Meyers avec "power" hydraulique et moteur neuf en novembre 1975.
b) Un Chevrolet Thanker, peinture et pompe électrique installée en 1975.
c) Un camion G.M.C. #960 "cab & chassis" moteur V-8, transmission 5 vitesses; 327 po. cu.
d) Un camion Chevrolet, modèle 60; V-8; transmission 5 vitesses roxle; V-8 pneus neufs à l'automne 1975 système hydraulique et attachements.
e) Un chasse-neige Frink, avec "plate" de 10 pieds de large.
f) Un chasse-neige Frink, avec "plate" de 12 pieds de large.
g) Une remorque plate-forme Gaymore 10 pieds de large, 65 tonnes. Freins neufs et pneus en excellente condition.
h) Un camion Mack B-81 moteur reconditionné.
i) Un trailer Summit remis à neuf au moment de l'acquisition.

Ces biens étant votre propriété.
FAIT A Montréal, ce 16 décembre 1976
Lafleur, MacDougall & Dubuc

Convention de la Baie James et du nord québécois

The James Bay & Northern Quebec Agreement

COMMISSION D'INSCRIPTION — ENROLLMENT COMMISSION

Nous procédons actuellement à l'inscription des Cris et Inuit admissibles aux bénéfices de la Convention de la Baie James et du Nord Québécois.

Les personnes qui pensent être admissibles à ces bénéfices mais qui vivent en dehors de leur communauté d'origine et qui n'ont été avisées ni par la Commission ni par leur Comité local d'inscription, pourront obtenir des renseignements et des formules de demande d'inscription en écrivant à l'adresse suivante:

Commission d'inscription
Convention de la Baie James
et du Nord Québécois
Case Postale 186
Station Desjardins
Montréal, Québec
H5B 1E9

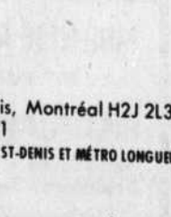
AVIS

Avis est par les présentes donné par l'Hôtel-Dieu de Montréal qu'une séance publique d'information au sens de la loi sur les services de santé et les services sociaux sera tenue

le 20 décembre 1976 à 19h.

à l'auditorium Jeanne-Mance de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Propriétaires Locataires



$9.95

Vous pouvez économiser des centaines et même des milliers de dollars tous les ans en réparant votre maison, vous-même ! Ce livre vous explique pas à pas les travaux de plomberie et d'électricité, la peinture et la décoration, la réparation des accessoires ménagers et même la réparation des circuits de chauffage et de climatisation. Il vous décrit comment réparer un toit qui fuit, étancher un sous-sol humide, refaire une peinture qui cloque et des centaines d'autres réparations simples !

Guide complet pour les réparations et les rénovations de la maison (Guérin)

CE LIVRE a été conçu pour vous permettre d'entretenir et de rénover rapidement et facilement votre maison.
Notre principal souci au cours de la rédaction de ce livre a été de simplifier les techniques pour qu'elles soient plus à la portée de l'amateur. Au fur et à mesure que vous acquerrez de l'expérience, vous mettrez au point des astuces qui vous feront gagner du temps. L'amateur plus chevronné trouvera aussi une mine de renseignements techniques qui lui permettront d'effectuer ses travaux plus rapidement. Ce livre est un **guide** des **travaux périodiques** que le **propriétaire d'une maison** ou le **locataire d'un appartement** peuvent avoir à effectuer.

Éditions GUÉRIN

Administration
4574, rue Saint-Denis, Montréal H2J 2L3 Qué.
Tél. 849-2303 / 9201
LIBRAIRIE GUÉRIN 4440 rue ST-DENIS ET MÉTRO LONGUEUIL
ou à toute bonne librairie

Pinochet libère Corvalan en échange de Boukovski

SANTIAGO (d'après Reuter et AFP) — Le secrétaire général du parti communiste chilien Luis Corvalan a quitté hier Santiago par avion à destination de l'Europe, après avoir été relâché par la junte chilienne en échange de la libération par les autorités soviétiques du dissident Vladimir Boukovski, qui serait expulsé ce matin à destination de Zurich.

Les négociations au sujet de cet échange sans précédent de prisonniers politiques se seraient déroulées avec la médiation des États-Unis, sans doute aux Nations unies, à New York.

M. Luis Corvalan a été placé à bord d'un appareil de la Lufthansa qui a décollé à 15h40, heure locale hier et qui devait faire escale à Buenos Aires, Dakar et Zurich. Il a passé trois ans en détention à la suite du coup d'État militaire de septembre 1973. Il pourrait arriver en Suisse à peut près au même moment que Boukovski, le dissident soviétique dénonciateur des traitements psychiatriques infligés dans son pays aux détenus politiques.

Mme Nina Boukovski, la mère du dissident qui purge une peine de sept ans dans la prison de Vladimir pour activités et propagande antisoviétiques, a annoncé hier que deux agents du KGB l'avaient informée mardi soir de la bonne nouvelle.

Elle a précisé aux correspondants occidentaux à Moscou que Boukovski serait amené directement à l'avion qui décollera à 9h25 (heure locale) et qui est attendu à Genève à 10h50. Elle-même, sa fille divorcée et le fils de cette dernière voyageront dans le même avion.



Luis Corvalan et Vladimir Boukovski (Téléphoto AP)

A Moscou, de source autorisée soviétique on se refuse à tout commentaire mais de source officieuse on indique qu'un communiqué sera probablement publié quand M. Corvalan sera arrivé.

L'idée d'un échange de prisonniers a été avancée pour la première fois en octobre par le chef de file des dissidents soviétiques, le physicien Andrei Sakharov, dans des lettres adressées à l'ancien chancelier fédéral allemand Willy Brandt, à M. Henry Kissinger et à M. Bruno Kreisky, chancelier d'Autriche.

Au mois de novembre, le président chilien avait officiellement accepté l'idée d'un échange. Mais début décembre, M. Corvalan qui avait été autorisé par les autorités à s'entretenir par téléphone avec un journaliste danois, a affirmé qu'il préférait rester en prison plutôt que de faire l'objet d'un tel échange.

Boukovski a passé lui-même deux ans dans des cliniques psychiatriques où on lui a fait subir les traitements, qu'il a décrits, réservés aux contestataires. Cet internement faisait suite à sa participation, il y a plus d'une dizaine d'années, à un groupe de poésie non-officielle à Moscou.

En janvier 1967, il fut arrêté pour avoir pris part à une manifestation contre le procès des écrivains André Siniavski et Youli Daniel. Condamné à trois ans, il reprit ses activités contestataires à sa libération.

Il fut de nouveau arrêté lors d'une opération massive contre les dissidents, à la veille du 24e congrès du parti en 1971, et condamné en 1972 à sept ans de travaux forcés pour "agitation et propagande anti-soviétiques".

Il a été transféré il y a peu de temps à Vladimir, à l'est de Moscou, après avoir été detenu dans un camp de travail et, d'après sa mère, a observé plusieurs grèves de la faim pour protester contre ce transfert.

Sa mère a précisé que le dernier contact qu'elle ait eu avec son fils remonte au mois d'août. Elle avait alors été autorisée à lui rendre visite à la prison de Vladimir. "Il paraissait terriblement amaigri et ressemblait à une victime des camps de concentration," a-t-elle dit hier soir.

Mme Nina Boukovski, qui est veuve et âgée de soixante-trois ans, a précisé que le voyage vers Genève pour eux quatre était payé par le KGB et ne leur coûterait pas un seul kopeck.

Elle compte rester au moins six mois hors de l'URSS et aura un passeport soviétique ce qui lui permettra de rentrer si elle le désire. Mais on ne sait encore si les autorités soviétiques remettront aussi à Vladimir Boukovski un passeport.

Boukovski est le deuxième dissident soviétique emprisonné à être libéré et déporté vers l'Occident. Le premier avait été au début de l'année le mathématicien Leonide Pliouchtch libéré d'un hôpital psychiatrique en Ukraine et mis à bord d'un train partant pour l'Autriche. Beaucoup d'autres dissidents ont pu quitter ces dernières années l'URSS, la plupart en recevant un visa de sortie pour Israël.

La décision de les laisser partir peut être considérée comme visant à décapiter à l'intérieur de l'Union soviétique le mouvement des dissidents qui continue pourtant à bénéficier sur place d'un porte-parole prestigieux, le physicien Andrei Sakharov.

À Copenhague, le comité des droits de l'homme s'est félicité de la nouvelle y voyant la preuve de l'importance qu'il y a à maintenir une pression internationale en faveur de ce qu'il appelle "les individus, prisonniers de conscience".

Un crédit au Chili divise la Banque mondiale

WASHINGTON (AFP) — L'octroi par la Banque mondiale de 60 millions de dollars de crédits au Chili fait actuellement l'objet d'une vive controverse au sein de cette banque, apprend-on de source autorisée.

Deux opérations, l'une portant sur 35 millions de dollars destinée au secteur énergétique et l'autre sur 25 millions de dollars en faveur de l'agriculture, devaient être soumises au conseil d'administration de la Banque mardi dernier, mais leur examen a été ajourné d'une semaine à la demande du directeur d'un pays scandinave non identifié.

C'est la deuxième fois que des considérations politiques, en l'occurrence la situation des droits de l'homme au Chili, sont prises en ligne de compte par un organisme qui habituellement utilise des critères purement économiques.

En février dernier, un crédit de 33 millions de dollars pour l'industrie chilienne du cuivre avait été approuvé de justesse malgré l'opposition des pays scandinaves et de la majorité des membres européens de la Banque.

Un arbre de Noël bien éclairé, c'est agréable à l'œil, mais les millions d'ampoules qui scintillent partout au Québec, ajoutent des milliers de kilowatts à la charge du réseau électrique

La puissance électrique nécessaire pour alimenter les ampoules de Noël, représente à peu près la moitié de la production d'une centrale comme celle de Manic 5.

Aidez-nous à réduire la consommation d'électricité aux heures de pointe.

En semaine, évitez d'allumer les ampoules de Noël avant 7h du soir.

Si chaque abonné y va de son petit effort, nous pourrons passer l'hiver sans manquer d'électricité, particulièrement aux heures de pointe.

Q

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

TOUS LES SAMEDIS LE DEVOIR REGROUPE LES MAISONS D'ENSEIGNEMENTS

TÉLÉPHONER À LE DEVOIR

PIERRE GINGRAS
844-3361

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

NOUVEAU PROGRAMME

Certificat de Coopération

- Un programme souple où l'étudiant choisit de 15 à 27 crédits spécifiquement en COOPÉRATION.
- Début des cours: 11 janvier 1977.

☐ COP 2010 Le mouvement cooopératif dans l'économie québécoise — 3 cr.
Mardi, de 19h à 22h, du 11 janvier au 9 avril
Professeur: Yvan Gauthier, économiste, coordonnateur du certificat de COOPÉRATION et plusieurs conférenciers invités.

☐ COP 2020 Droit de la coopération — 3 cr.
Mercredi, de 19h à 22h, du 12 janvier au 20 avril.
Professeur: Claude Béland, Directeur général adjoint de la Fédération des caisses d'économie du Québec et plusieurs conférenciers invités.

☐ COP 2001 Actualité coopérative I — 1 cr.

☐ COP 2002 Actualité coopérative II — 1 cr.
Ces cours prendront la forme d'un colloque de deux jours respectivement à la mi-février et à la fin mars 1977, sur les thèmes suivants:
a) "Les cooprix: leur développement et leur rôle de chien de garde du consommateur"
b) "Les systèmes de paiements de l'avenir et leur impact sur les caisses populaires".

- Sept autres cours faisant partie du programme sont offerts à la session d'hiver 1977.

☐ Date limite d'admission et d'inscription: 23 décembre.

Renseignements:

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
3333, chemin Queen Mary, 6e étage
Tél.: 343-6090
343-6992 (après 17 heures)

COLLÈGE des EUDISTES
3535 boulevard Rosemont
(entre 11e avenue et Pie IX)

Externat dirigé par les Pères Eudistes
Institution privée reconnue d'intérêt public

COURS SECONDAIRE COMPLET POUR GARÇONS ET FILLES

EXAMEN D'ADMISSION
Pour le Secondaire I:
Les samedis, 15 et 22 janvier 1977, à 9h.00
Coût de l'examen: $5.00

Les élèves doivent apporter le bulletin final de l'année dernière et le bulletin le plus récent de l'année en cours.

On doit s'inscrire à l'examen d'admission en téléphonant au bureau des admissions du Collège.

TÉLÉPHONE: 376-5740

Il reste encore quelques places en Secondaire II, III, IV et V.

COLLÈGE STANISLAS
780 boul. Dollard - Montréal H2V 3G5 - Qué.

Inscription pour l'année scolaire 1977 - 1978

— Cet établissement est directement rattaché à l'Enseignement Français par un Protocole signé par les Autorités compétentes et il est assimilé par le Gouvernement du Québec aux Établissements reconnus d'intérêt Public au titre de la coopération Franco-Québécoise.
— Il est habilité à recevoir les boursiers du Ministère français de l'Éducation Nationale et ses étudiants peuvent bénéficier des bourses et prêts québécois.
— Les élèves sont reçus dès l'âge de 5 ans — Les classes élémentaires sont mixtes (filles et garçons).
Dès la rentrée, 77-78, la classe de 6e (Secondaire I) est ouverte aux filles.
— Le Collège a une cafétéria.
— Le Collège dispense son enseignement du Baccalauréat, selon les méthodes et les programmes de France, séries Littéraire, Économique et Scientifique, tout en observant les exigences des Universités québécoises et nord-américaines avec lesquelles il est en liaison constante.
— Les familles sont invitées à demander au Collège l'ouverture d'un dossier dès maintenant.

Classes Élémentaires
Secondaire et Collégial 273-9521

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

FORMATION PERSONNELLE ET PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

ART
- De l'impressionnisme à l'art abstrait — 45 h.

ANIMATION
- Entraînement au travail en équipe — 3 cr.
- Le leadership et l'exercice de la fonction d'autorité — 3 cr.
- Prise de décision en groupe — 3 cr.

CIVILISATION
- Civilisation indienne (2e partie) — 24 h.

CONNAISSANCE DU QUÉBEC
- Littérature et société québécoise — 3 cr.
- Québec : hier et aujourd'hui — 3 cr.

COMMUNICATION
- Initiation aux relations publiques — 3 cr.
- Relations humaines dans l'organisation — 3 cr.
- Communication — 3 cr.
- Communication avec soi et avec autrui — 3 cr.
- Communication non verbale — 3 cr.

CRIMINOLOGIE
- La criminologie : histoire et perspectives actuelles — 3 cr.
- Droit, justice et criminalité — 3 cr.

DROIT
- Droit de la coopération — 3 cr.
- Droit de la protection du consommateur — 3 cr.

ÉCONOMIE ET ÉCONOMIE APPLIQUÉE
- Économie I — 3 cr.
- Le mouvement coopératif dans l'économie québécoise — 3 cr.
- Formation du consommateur — 3 cr.

ENTREPRISE
- Principes de l'administration et de l'organisation —3 cr.
- Administration du personnel — 3 cr.
- Processus et techniques d'organisation — 3 cr.
- Psychologie du travail — 3 cr.

FAMILLE
- Philosophie du management au foyer — 3 cr.
- Dynamique de la famille - 3 cr.
- Relations parents-enfants — 3 cr.
- Soins infirmiers à la mère et à l'enfant — 3 cr.

LANGUE
- Grammaire et rédaction française — 3 cr.

LOISIR
- Gestion du loisir — 3 cr.

MÉTHODOLOGIE
- Méthode de travail intellectuel — 15 h.

POLITIQUE
- Les idéologies et la politique II — 2 cr.
- Systèmes politiques : Québec et Canada — 3 cr.
- L'Amérique latine et le nouvel ordre économique international — 30 h.

PSYCHOLOGIE
- Fondements psychologiques de la relation interpersonnelle — 3 cr.
- Psychologie sociale — 3 cr.
- Psychologie du développement — 3 cr.
- Notion et évolution des valeurs chez les jeunes — 3 cr.

SCIENCES DE LA SANTÉ
- Épidémiologie — 3 cr.

SCIENCES NATURELLES
- Biochimie générale — 3 cr.
- Physiologie humaine — 3 cr.

SCIENCES SOCIALES
- L'organisation scolaire: système social — 3 cr.
- Cadre juridique de la communication — 3 cr.
- Recherches et méthodes : enquêtes et sondages — 3 cr.

SOCIOLOGIE
- Sociologie de la famille — 3 cr.
- Éléments de sociologie — 3 cr.

STATISTIQUES
- Introduction à la statistique — 3 cr.

TRIMESTRE D'HIVER 1977
On peut s'inscrire dès maintenant.
Date limite d'inscription : 7 janvier

Brochure sur demande

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
3333, chemin Queen Mary, 6e étage
Tél.: 343-6090 (après 17 heures: 343-6992)

toronto

Forte augmentation

La cote progressait grandement à la Bourse de Toronto au terme d'une séance active, vendredi. L'indice industriel gagnait .87 et atteignait 168.38 et celui des métaux était en hausse de .81 et se situait ainsi à 76.02.

D'autre part, l'indice de l'or perdait 5.27 et tombait de la sorte à 291.55, cela à cause notamment d'un recul de $2.25 dans le prix de l'once d'or, régression qui plaçait à $131.50 le prix de l'once d'or. Quant à l'indice des pétroles de l'Ouest, il perdait .60 et se situait à 215.49.

Le volume a été de 2.96 millions d'actions d'une valeur totale de $24.72 millions, contre 2.20 millions d'actions d'une valeur totale de $18.99 millions jeudi. Ce virement est le plus élevé depuis six mois. On l'attribue au fait que les membres de l'OPEP ont été incapables de s'entendre sur un projet d'une hausse sensible des prix du pétrole.

Comportement des valeurs: 249 gains, 198 pertes et 236 inchangées, contre 199 gains, 245 pertes et 251 inchangées jeudi. Neuf des 16 parties constituantes de l'indice industriel ont progressé et les sept autres ont régressé. Les plus forts gains y vont à l'industrie alimentaire, aux pipelines et aux grands magasins et les plus fortes baisses y sont subies par les communications, les aciers et l'immeuble.

Sur le marché des options, 318 contrats ont été négociés, contre 237 jeudi.

Parmi les valeurs industrielles, Canadian International Power Class A a gagné $2.00 à $16.50; Inglis Ltd. 1 à $12, Calgary Power A ¾ à $32½, Canadian Tire A ⅝ à $41⅞, Norcen Energy ⅛ à $10⅝ et Inco A ⅛ à $30⅝.

Asbestos Corp a perdu 1 à $22¼, Hudson's Bay, Oil and Gas ⅞ à $34¾, Bow Valley Industries ⅞ à $20⅜, MICC Investments ¾ à $7¼ et MacMillan Bloedel ¾ à $22¼.

Chez les minières, Denison Mines a gagné 2¼ à $60, Roman Corp. ¾ à $21¾ and Rio Algom ¼ à 26½. Mattagami Lakes Mines A a perdu ¼ à $13 et Bethlehem Copper A ¼ à $11.

Dans le secteur pétrolier, United Canso Oil and Gas a gagné ⅝ à $7, Canadian Export Gas ¼ à $6⅜ et Coseka Resources 15 cents à $4.25. Siebens Oil and Gas a perdu ¼ à $13½ et Francana Oil ¼ à $5¼.

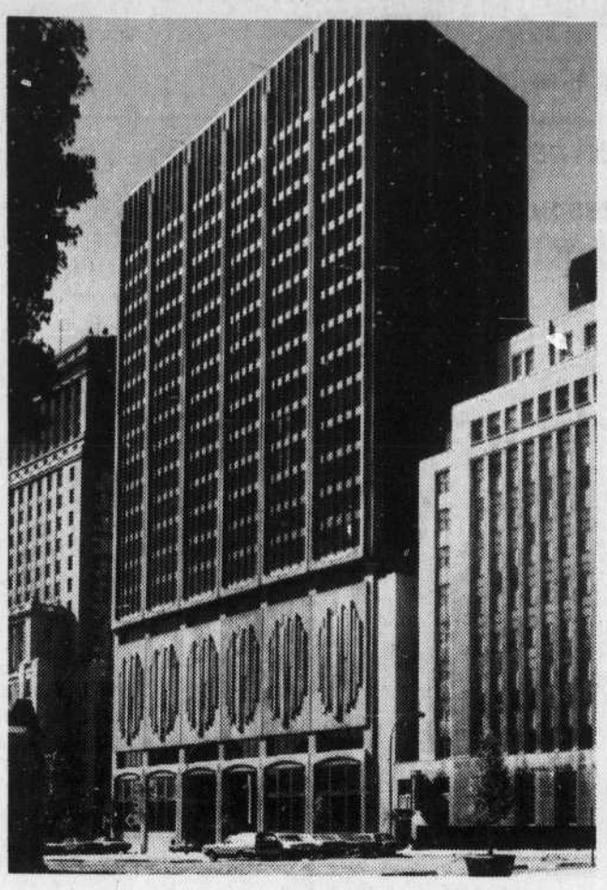
Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

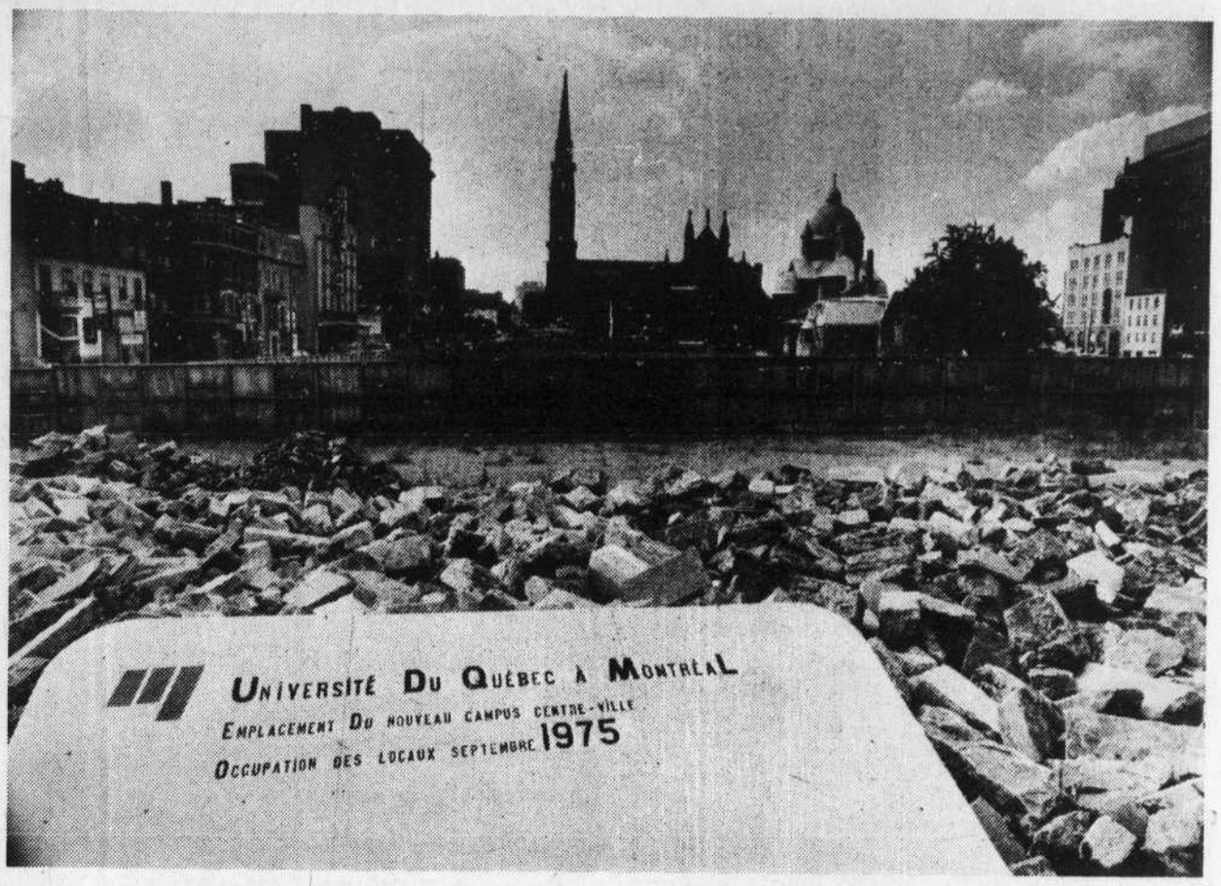
	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
A.G.F.M.	906	142	140	142	— 1
Aby Gin w	z235	75	72	75	
Abitibi	2303	$9¼	9⅛	9¼	+ ⅛
Abitbi 7½p	z75	$39⅜	39⅜	39⅜	
Abitbi 10	120	$50½	50½	50½	— ½
Acklands	500	$11⅜	11½	11½	— ⅛
Acme Gas	5500	6½	6½	6½	+ ½
Adanac M	500	17	17	17	— 3
Advocate	200	255	255	255	+ 5
Aetna In	z300	50	50	50	
Affon Min	800	$5⅜	5⅜	5⅜	
Agnico E	1800	400	385	400	
Akaitcho	1000	68	68	68	+ 2
Albany	17110	29½	27½	29½	+1½
Alt East G	100	$14	14	14	+ ¼
Alt Energy	1973	$11½	11¼	11½	+ ¼
Alta Gas A	9472	$13⅛	13	13	
Alta G C p	z50	$55	55	55	
Alta G F	600	$27	26¾	27	+ ¼
Alta G 9.76	1610	$26¾	26⅜	26¾	
Alcan	19285	$22⅞	22⅜	22⅜	— ⅛
Algo Cent	1300	$11	11	11	+ ⅛
Algoma St	3655	$17⅜	17½	17½	— ⅛
AStel p	500	$26⅜	26¼	26⅜	+ ⅜
Algonq pr	z50	$5	5	5	
All-Can B	100	260	260	260	+10
Allarco Dv	600	$10¾	10⅜	10¾	
Alliance B	500	400	400	400	
Alminex	2900	$7	7	7	
Alumin 4 pr	z50	$12½	12½	12½	
Alum 3rd p	800	$27½	27½	27½	
Am Bonza	20250	$6¾	6½	6¾	+ ¼
Am Larder	7000	15	15	15	
Am Leduc	4900	7½	7½	7½	
Andres W	1030	$7⅞	7¾	7¾	
Ang CT 290	z70	$28¾	28¾	28¾	
Ang CT 315	760	$31½	31½	31½	
Ang U Dev	3800	78	77	77	— 1
Aquitaine	4723	$16⅜	16	16¼	+ ⅜
Arbor C	z450	60	60	60	
Argus C pr	134	$11	11	11	— ⅛
Asamera	2900	$10⅝	10½	10½	
Asbestos	3106	$23	22¼	22¼	— 1
Ashland C	1405	$9¾	9½	9¾	+ ¼
Asoc Porc	1000	55	55	55	
Atco A	2395	$12½	12⅜	12½	+ ¼
Atl C Cop	z107	21	21	21	
Auric Res	8666	19	18	19	— ½
BC Sugar A	100	$23½	23½	23½	+ ¼
BP Can	6900	$7¾	7½	7½	
BP Can p	z10	$59⅝	59⅜	59⅜	
Bad Boy	z20	270	270	270	
Bank BC	103	$20¼	20¼	20¼	— ⅛
Bank Mtl	18631	$13½	13¼	13½	+ ⅛
Bank N S	15414	$20½	19¾	20¼	+ ⅜
Bankeno	8700	145	140	144	+ 3
Baton B	z40	$7⅞	7⅞	7⅞	
Beavr E A	100	410	410	410	
Becker B p	700	$5½	5½	5½	
Belding A	140	$6½	6½	6½	
Bell Canad	20310	$45½	45¼	45¼	*
Bell A pr	z4	$45	45	45	
Bell B pr	160	$45⅞	45⅞	45⅞	+ ½
Bell C pr	200	$25	25	25	+ ¼
Bell D pr	445	$47½	47½	47½	— ½
Bell 2.28	1426	$25¼	25¼	25¼	
Bell 1.80	150	$20	20	20	
Bell Can W	49262	265	252	260	+10
Beth Cop A	4000	$11¼	11	11	— ¼
Big Nama	750	14	14	14	+ 2
Bl Hawk	3700	16	16	16	
Black P A	200	405	405	405	+ 5
Blakwod A	400	310	305	305	
Block Bros	3650	450	445	450	+ 5
Bon ac A	200	275	275	275	+ 5
Bombdier	z79	$5¾	5¼	5⅝	
Border C	5900	210	205	205	— 5
Bovis Cor	5600	68	68	68	+ 3
Bow Valy	2850	$21¾	20⅝	20⅝	— ⅞
Bowater	500	292	292	292	+17
Bralor Res	3969	310	300	310	+14
Bramalea	1300	$5½	5⅜	5⅜	— ⅛
Brameda	13356	142	132	141	+ 6
Brascan A	28743	$11⅝	11⅜	11⅜	— ⅛
Brascan B	300	$11⅜	11⅜	11⅜	
Brscn 8½ p	650	$25½	24⅞	25	— ¼
BRENDAM	900	$7	7	7	
Bridger	9450	$7⅜	7¼	7⅜	
Bight A	100	$6½	6½	6½	+ ¼
Brinco	100	350	350	350	+15
BCFP	800	$24	23¾	23¾	— ¼
BCFP pr	112	$33½	33½	33½	
BC Pack B	z50	$18¾	18¾	18¾	
BC Phone	1650	$13¼	13⅛	13¼	+ ¼
BCPh 4¾ p	z5	$48¾	48¾	48¾	
Bud Auto	1400	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Budd A w	800	130	127	130	+ 5
Bulora Cor	6300	12	11½	11½	— ½
CAE A	840	$8⅛	8⅛	8⅛	
CFCN	400	$8	8	8	
Cad Frv	5900	$8¾	8½	8½	— ¼
Cal Pow A	2320	$32½	31⅜	32½	+ ¾
Cal P 10 p	10	$108	108	108	+ 1
Cal P 9.75	100	$105	103	105	+ ¼
Cam Mine	17000	31	30	30	
Camflo	3975	$9	8⅞	8⅞	
C Chib A	1525	285	280	285	+ 5
Camp RL	325	$24½	23½	23½	—1¾
Campau A	2400	360	355	355	— 5
Campau 7p	400	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
Can Cem A	16075	$7⅜	7¼	7½	+ ¼
CDC pr B	z61	$99¼	98½	98⅞	
Can Malt A	760	$17½	17¼	17½	
C Nor West	2900	$7¼	6⅞	7	
C Pakrs C	1100	$18½	18½	18½	+ ⅜
Can Perm	1600	$16	15⅞	16	+ ¼
CS Pete	36655	310	297	310	+15
Can Trust A	708	$19½	19¼	19¼	— ⅜
C Trust 7¼	550	$18¼	18	18	— ⅜
C Tung	100	485	485	485	— 5
Cdn Arrow	500	10	10	10	
C Cablesy	110	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅜
C Cable w	1010	155	148	155	+ 7
Cdn Cel	1200	$6⅜	6½	6½	— ¼
CC Man A	z25	$21¼	21¼	21¼	
C Ex Gas	39999	$6⅜	6¼	6⅜	+ ¼
CGE	z80	$21¾	21¾	21¾	
C Hidrogas	4000	108	108	108	— 2
C Homestd	6300	$5¾	5⅜	5⅜	
C Hydro	4000	$7½	7⅛	7½	+ ⅜
Cl Bk Com	4046	$24½	24	24⅜	+ ⅛
CIL	1900	$17¼	17⅛	17⅛	+ ⅛
Cl Powr A	37650	$16⅜	15⅛	16½	+ 2
C Malart	9000	28	28	28	+ 1
C Manoir A	700	425	420	425	+15
C Marconi	200	350	350	350	+10
C Merrill	5000	$13⅛	13	13	
CNat R	200	330	330	330	—10
C Ocdental	204	$15½	15⅜	15½	+ ⅛
CP Inve	9340	$18⅛	17¾	18	+ ½
CP Inve pr	z25	$35⅜	35⅜	35⅜	
CP Ltd	22134	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ¼
CPL A p	800	$8¾	8½	8½	
C Reserve	300	460	460	460	+10
Cdn Sup O	526	$39¾	39¾	39¾	— ¼
Cdn Tire	500	$39	38¾	39	+ ¼
Cdn Tire A	21597	$42	41½	41⅞	+ ⅜
C Utilties	10250	$13¾	13⅜	13½	+ ¼
CU 10¼	300	$27	27	27	
C Util w	10500	465	440	465	+30
C Vickers	400	$19⅝	19½	19⅝	
CWN G 4 pr	100	$8½	8½	8½	+ ¼
CWN 5½ p	100	$11½	11½	11½	
Candel Oil	z25	$11⅜	11⅜	11⅜	
Canron	100	$20⅞	20⅞	20⅞	+ ¼
Capit Div	2075	23	23	23	— 2
Cara	100	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Carl OK	8670	299	292	295	
Carl A p	100	$21½	21½	21½	
Carl B p	220	$26	25⅞	25⅞	— ⅛
Carma A	700	$5⅜	5⅜	5⅜	
Cassiar	2550	$5¼	5⅛	5⅛	
Cassidy L	z40	345	345	345	
Casidy A p	400	$6	6	6	
Celanese	6000	355	325	335	+10
Celan 175 p	100	$16	16	16	
Ctl Fund A	3000	$6	6	6	— ⅛
Charter Oil	1100	325	325	325	
Chib Kay	500	10½	10½	10½	
Chieftan D	2300	$10½	10⅜	10⅜	— ⅛
Chieftain p	380	$51⅛	51	51⅛	+ ⅛
Chromaco	300	205	200	200	—20
Chrysler	3846	$19¼	19	19⅛	— ⅛
CHUM	200	$6½	6⅛	6⅛	
CHUM B	500	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
C S 10¾	200	$10⅝	10⅝	10⅝	— ⅛
Cialborne	600	80	80	80	
Coch Will	500	26	26	26	+ 1
Cockfield	300	340	340	340	—15
Coles Book	4600	$7⅜	7¼	7⅜	+ ⅜
Comb Met	750	10	10	10	— 2
Cominco	6450	$37	36¾	36⅞	
Cominco A	3020	$28⅛	28	28	
Com Cap	1925	365	365	365	+ 5
ComCap Tr	303	$7	7	7	— ¼
C Holiday I	1500	365	360	360	
Coniagas	1500	65	65	65	
Con Bath A	500	$26¾	26⅛	26¾	+ ⅜
Con Bath p	400	$15½	15½	15½	+ ⅛
C Bath 68 w	500	$10⅜	10	10⅜	+ ⅛
Con Bldg	3000	263	255	260	+10
Con Fardy	3054	320	310	310	—15
C Durham	1500	62	60	62	
C Marben	3200	94	94	94	+ 3
C Morisn	1200	148	145	145	— 5
Cons Prof	8022	15	14	15	
C Rexspar	61500	100	95	98	
Con Textle	500	165	165	165	—15
Con Distrb	4425	325	310	320	— 5
Cons Gas	12135	$13¾	13½	13⅝	
Con Gas B	z25	$63½	63½	63½	
Con Glas	200	$13	13	13	— ⅜
Conwest	1000	305	305	305	— 5
Cooper C	200	465	455	455	—10
Copeland	4500	67	61	62	— 8
Cop Fields	1000	166	166	166	+ 1
Corby vt	350	$18⅛	18	18	— ⅛
Corby B	100	$17	17	17	+ ⅜
Cornat Ind	475	$5	5	5	+ 5
Coseka R	47053	430	415	425	+15
Costain R	200	$7½	7⅛	7½	+ ⅜
Craigmt	200	$5½	5⅜	5½	
Crestbrk	300	425	425	425	
Crwn Life	z41	$39	38½	39	
Crwn Trst	120	$20½	20½	20½	—1½
Crush Intl	140	$8	8	8	— ⅛
Cuvier M	3200	58	57	58	— 1
Cyprus	2200	$9⅜	9⅛	9¼	+ ⅛
DRG Ltd A	110	460	460	460	+10
Daimy A	900	$9¾	9½	9½	— ⅜
Daon Dev	1100	$8½	8½	8½	+ ¼
Daon A	700	$6⅝	6⅝	6⅝	+ ¼
D Aragon	7000	19	18	19	+ 1
Decca R	5500	$6	5⅞	6	+ ⅛
D Eldona	16900	57	54	57	+ 1
Denison	12610	$60	57¾	60	+2¼
Dicksn	1800	385	380	380	— 5
Discovry	1705	48½	48½	48½	—1½
Doman I	3550	$5½	5⅜	5½	+ ⅛
Dome	200	$44	43¾	43¾	— 4
Dome Pete	4260	$38⅜	37¾	37¾	— ½
D Bridge	200	$18⅛	18⅛	18⅛	+ ⅛
D Explor	8300	11½	11	11	
Dofasco A	7182	$25¼	24⅝	24⅞	— ¼
Dom Store	11000	$15	14¾	15	+ ⅜
D Textle A	600	$7¼	7⅛	7⅛	+ ⅛
Domtar	3045	$14⅜	14⅜	14⅜	— ¼
Donlee M	800	$8⅜	8½	8½	— ¼
Douglas L	200	240	240	240	—10
Dover Ind	100	$34¾	34¾	34¾	+1¾
Du Pont	9235	$13	12¾	12¾	— ¼
E-L Fin	450	$5⅝	5⅜	5⅜	
E-L Fin p	450	$8¼	8¼	8¼	
E-L Fin w	1150	70	70	70	
East Mal	2000	175	175	175	+ 1
East Sul A	6210	96	95	96	— 2
Ego Mines	500	59	59	59	+ 1
Electro K	800	30	30	30	— 5
Electro A	64650	251	245	250	— 5
Emco	500	$5½	5⅜	5⅜	— ¼
Extndcar	650	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Falcon C	24025	$5⅛	5	5	
Falcon	13658	$31	30½	30¾	+ ¼
Fed Ind A	800	$5	490	495	+ 5
Fidelity Tr	200	275	275	275	
Fields S	1100	$7⅜	7¼	7¼	
Finning T	200	$12	11¾	12	+ ½
F City Fin	1000	$11¾	11¾	11¾	
F Mar	500	37	37	37	
Foodcrp Lt	425	375	355	375	+15
Foodex S	570	$5½	5⅜	5½	
Ford Cnda	345	$86	86	86	
F Seasons	40620	265	260	260	— 5
F Season w	z40	35	35	35	
Francana	2600	$5½	5¼	5¼	— ¼
G&H Steel	2100	265	260	265	— 4
GazMetr	386	$5¾	5¾	5¾	— ⅛
G Distrb A	300	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
GMC	753	$77¼	77	77	+ ½
Gnstar Lw	600	$6⅜	6¼	6¼	
Gnt Masct	5000	119	116	118	
Giant Yk	z10	$7⅜	7⅜	7⅜	
Gibraltar	4120	$5⅜	5¼	5¼	— ⅛
Glendale	1200	110	110	110	+10
Goldund M	500	26	26	26	+ 2
Goldray	6733	58	56	56	— 2
Goodyear	143	$12	12	12	+ ¾
Granduc	7100	98	96	98	+ 1
Gt Oil Sds	200	490	490	490	
G L Nickl	1350	54	53	53	— 7
GL Paper	1175	$31	30½	30⅞	+ ⅛
GL Pap w	110	$7¾	7¾	7¾	
GN Fin	900	150	146	146	— 4
Gt W Life	z70	$51	50	50	
Gt West S	2600	305	300	300	
G West wt	2100	95	93	95	— 5
Greyhnd C	1500	36	36	36	
Greyhnd	262	$16	16	16	+ ½
Guar Trst	9464	$5⅛	5	5	— ⅛
Guard Cap	z50	310	310	310	
Gulf Can	4919	$23¼	22½	23⅛	+ ¼
Gulfstrm	32476	46	43	45	— 2
Hambro C	500	280	280	280	
H Group A	1300	255	225	255	5
HardCrpA	2000	460	435	460	+⅛?
Hard Crp C	300	425	420	420	— 5
Harlequin	681	$11	11	11	
Harris J A	500	370	370	370	
H Wood	1000	88	88	88	— 4
Hawker A	3460	455	430	450	+10
Highmont	1500	85	85	85	—14
Holinger A	100	$28	28	28	+ 1
Homco A	3400	95	91	95	+ 4
Home A	2375	$27⅜	27½	27½	
Home B	1500	$23½	23¼	23½	+ ½
Horne Pit	200	400	400	400	+10
H Bramor	100	20	200	200	
Hd Bay A	4830	$17½	17¼	7⅜	+ ¼
H Bay Co	4271	$14¼	13⅞	13⅞	— ¼
HB Oil Gas	1984	$35⅜	34¾	34¾	— ⅜
Hsky Oil	575	$18⅞	18⅞	18⅞	— ⅛
Husky E w	500	480	475	475	—25
Hydra Ex	2008	19	19	19	— 1
IAC	10834	$15	14¾	14¾	— ⅛
ITL Ind	z200	90	85	85	
IU Intl	5230	$11¾	11⅜	11⅜	
IWC Com	43700	184	180	180	— 5
Imasco A	8100	$22¼	22	22	
Iasco A p	200	325	325	325	
Imp Oil A	32000	$20¾	20	20	— ⅜
INCO A	23331	$31⅛	30⅜	30⅜	+. ⅛
INCO B	750	$30⅝	30⅜	30⅜	
Indusmin	950	$9¾	9½	9⅜	+ ⅛
Ind Adhes	100	$23	23	23	
Inglis	550	$12	12	12	+ 1
Inland Gas	1900	$9⅜	9⅜	9½	
Inlnd G 10p	200	$26¾	26½	26½	— ½
Inter-City	21787	$6¼	6	6⅛	+ ⅛
Inter C B w	3700	335	320	335	+20
IBM	84	$273	270	273	+1¾
Int Mogul	2150	266	263	263	— 2
Interpool	1150	$15⅛	15⅛	15⅛	+ ⅛
Int Pipe A	5275	$13¾	13½	13⅜	+ ¼
Ipsco	870	$11¼	11	11	— ½
Inv Grp A	725	$6⅜	6⅛	6⅜	+ ¼
Inv Grp 5 p	425	$13⅜	13½	13⅜	
Island Tel	100	$10¾	10¾	10¾	— ⅛
Ivaco A	500	$5⅞	5¾	5¾	+ ⅛
Jannock	2500	$7	7	7	
Jannock B	300	$11¾	11½	11½	— ¾
Jannock D	800	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
Joliet	1000	6½	6½	6½	— ½
Jorex Ltd	10200	13	11½	11½	+ ½
Joutel	500	13½	13½	13½	
Kaiser Re	1375	$13⅞	⅛⅜⅝	13⅜	— ⅛
Kaiser wt	625	$10¾	10⅛	10⅜	+ ⅛
Kam Kotia	1100	48½	48½	48½	— 1
Kaps Tran	14750	83	72	72	—10
Keen Ind	2500	81	74	81	+ 4
Kelsey H	z5	$12½	12½	12½	
Kenting	350	$17	17	17	+ ¼
Kerr A A	456	$12¾	12½	12¾	+ ⅜
K Anacon	2000	19	19	19	— 1
Koffler A	3250	480	470	480	+ 5
La Luz	z50	$5½	5½	5½	
Labatt A	5200	$16	16	16	
Labatt A p	200	$15⅞	15⅞	15⅞	— ⅛
Lab Min	100	$29	29	29	
Lacna	1160	325	320	325	
Laidlaw A	200	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
Laidlaw B p	300	$5	5	5	+ 5
L Shore	300	200	200	200	
Lakehead	10000	23	23	23	+2½
Lambd M	125	140	140	140	+14
Lamb M A	200	125	125	125	
Laurasia	2625	34	33	33	
Lau Fin	100	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Lau F 1.25	100	$13	13	13	
Lau Fn 140	z25	$15¼	15¼	15¼	
Leigh Inst	2810	190	187	187	+ 1
Livingsto	5600	$12	11¾	11¾	
Living w	900	$8¼	8⅛	8¼	8 ⅜
Lob Co A	1000	280	270	280	+ 5
Lob Co B	12200	280	265	280	+15
Lob Co pr	100	$21¾	21¾	21¾	+ ½
Lob Ltd Ap	400	$13⅛	13⅛	13⅛	+ ⅛
Lochiel	4200	120	116	116	— 4
Loeb M	1600	270	270	270	
Lost River	800	216	216	216	— 9
Lytton Min	2100	25	24	24	— 1
MDS Helth	500	236	236	236	— 4
MEPC	1215	$6½	6½	6½	
MICC	4825	$7⅜	7	7¼	— ¾
MICC A	z60	$26¼	25⅜	26¼	
MTS Inter	500	15	15	15	— 3
Maclarn B	100	$29	29	29	— 2
Mclan H A	300	$7	7	7	
MB Ltd	15138	$23	22¼	22¼	— ¾
Madeline	4406	90	88	90	+ 4
Madsen	2000	48	48	48	+ ½
Magna Int	130	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ⅛
Magnason	1250	180	170	170	—20
Magnetcs	2000	59	59	59	— 2
Maislin I	400	215	215	215	—10
Maistc Wil	7600	189	176	179	—11
Mn Bar	2010	71	71	71	— 1
M Lf Gard	z2	$24	24	24	
M Lf Mills	z50	$28¼	28¼	28¼	
Marcana	26900	14	11½	14	+ 1
Maritime	783	$18⅜	18⅛	18⅜	— ⅛
Markel F	100	490	490	490	— 5
Martin	9000	7½	7½	7½	
Mass Fer	17479	$22	21⅜	21⅞	+ ⅜
Mas F A	1130	$26¾	26⅜	26⅜	— ¼
Mas F B	1510	$26¼	26⅛	26½	— ⅛
Matchan	5000	9	9	9	— 1
Matgmi A	2400	$13	13	13	— ¼
Mc Adam	z400	35	35	35	
Mc Intyre	675	$27¾	27¾	27¾	— ¼
McLaghln	700	$6⅜	6½	6⅜	+ ⅛
Meichers	400	340	340	340	+20
Mentor	1600	121	121	121	
Mercantil	581	$15¼	15	15	— ⅛
Merland E	8550	365	355	360	+ 5
Meta Uran	z500	4	4	4	
Met Stor A	300	$9	9	9	— ¼
Met Str 67p	z50	$13¼	13¼	13¼	
Mindamr	5300	13	11	13	+ 2
Minri Res	723	141	140	140	— 1
Moffat A	100	$8½	8½	8½	
Molson A	525	$14¾	14¾	14¾	
Mtl Trust	z50	$10½	10½	10½	
Moore	20150	$35¼	34¾	34¾	— ⅛
Multi Acc	3300	325	325	325	— 5
Murphy	3600	$7½	7¼	7½	+ ⅛
N B Cook	z600	57	55	57	
NBU Mine	68550	140	137	140	
NRD Min	5000	24	19½	24	+4½
NSI Mark	9800	55	50	52	+ 1
NaChrs I	17050	$5⅜	5½	5½	— ⅛
Nat Drug	500	470	460	465	
N Hees Ent	z50	205	205	205	
Nat Pete	500	25	25	25	
Neonex	16800	205	195	200	— 4
New Ath	3500	2½	2	2½	+ ½
NB Tel	3009	$18	17⅞	18	
N Dimens	2600	50	50	50	
N Kelore	1000	13	13	13	+ ½
N Provid D	13700	12	12	12	
N Que Ragl	350	187	185	187	— 3
N York Oil	6750	109	107	109	+ 2
Newconx	400	380	380	380	+15
Nfld LP A	z60	$11¾	11¾	11¾	
Nfld Tel	200	$6¾	6¾	6¾	
Nfld Te 975	400	$20½	20½	20½	
Nick Rim	11000	11	1	10	— 1
Noble M	1700	45	44	44	
Nom A	400	430	425	425	— 5
Nor Acme	5000	7	7	7	+ 1
Noranda A	18589	$28½	27⅜	27⅞	+ ½
Norcen	81514	$10¾	10½	10⅝	+ ⅛
Norcen B	300	$19½	19⅜	19⅜	— ⅛
Norcn 150	500	$20¼	20⅛	20⅛	— ⅜
Norcen w	8350	70	69	70	+ 4
Nordair A	31410	159	155	159	+ 4
Norlex	17100	8½	8	8	
NC Oils	2500	$6⅞	6¾	6¾	— ¼
Nor Tel	4305	$30½	30½	30½	+ ½
N Tecm B w	800	$10¾	10⅝	10¾	+ ⅛
Northgat	1650	455	450	450	— 5
Northld	5000	8	7	8	+ ½
NS Savngs	100	$11	11	11	
Nowsco W	200	$16⅜	16⅜	16⅜	— ¼
Nu-Wst A	600	$10½	10¼	10¼	— ¼

L'UQAM a perdu son département d'administration

Professeurs et étudiants créent une "faculté hors-les-murs"

par Michel Vastel





Le département des Sciences de l'Administration a décidé de "se séparer" de l'UQAM... au moins pour un semestre. Cette école affiliée a élu domicile au cinquième étage de l'édifice du Montreal Board of Trade. Tout un symbole!

L'expérience marque un peu plus la rupture entre l'UQAM et ses étudiants en administration, inquiets de l'image "gauchiste" que projette leur université. Rupture avec ses professeurs en sciences de l'administration qui lui ont soumis, depuis juin, un rapport prouvant que seule la "séparation" peut sauver l'administration à l'UQAM.

Les milieux d'affaires, qui ont souscrit plusieurs milliers de dollars, et autorisé le Board of Trade à prêter gratuitement une dizaine de salles, suivent l'expérience avec un préjugé favorable.

Le syndicat semble mal à l'aise avec ces "scabs" qui, malgré tout, viennent de réaliser une belle expérience de prise en main de l'Université par ses professeurs et ses étudiants!

Les expressions "donner" des cours et "suivre" des cours prennent tout leur sens dans ce département où les professeurs risquent de ne pas être payés et où les étudiants devaient se retrouver dans 27 endroits différents de la métropole!...

Malgré la grève générale des professeurs, déclenchée le 18 octobre dernier, 2,500 étudiants en administration de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) viennent de terminer leur semestre. L'expérience de cette "faculté-hors les murs" semble une première au Canada puisque 30 professeurs, sur 32, et 85% des étudiants connus comme "inscrits" en septembre, ont pris en charge le fonctionnement de leur département.

L'organisation des 144 cours, outre qu'elle a parfois tenu du folklore, aura des répercussions lointaines sur toute la structure de l'UQAM:

- Ce large consensus des étudiants d'un même département risque de rappeler au syndicat des professeurs (SPUQ) que les grèves sont de moins en moins acceptées dans les universités.
- Ce consensus entre chacun des professeurs et son groupe d'étudiants rappelle à l'Université qu'on peut éventuellement se passer d'elle pour transmettre le savoir, et la réduit à un rôle de simple support logistique!
- Le milieu, particulièrement des affaires, semble avoir donné un coup de main au mouvement: le président du Montreal Board of Trade, M. Bernard Finestone, est personnellement intervenu pour que l'association prête une dizaine de salles de réunion dans son édifice, 1080 Beaver Hall.

Étudiants et professeurs, c'est tout le département des Sciences de l'administration à l'UQAM qui, sous le prétexte de la grève, se mettait ainsi en marge de l'Université du Québec. Le geste n'est pas accidentel: au moins du côté des professeurs, il y a trois ans qu'on caresse le projet d'une école affiliée... et surtout libérée d'une image peu flatteuse dans certains milieux industriels.

Le mouvement de "dissidence" a commencé dès le mois d'août, alors que les étudiants, las d'une grève de six semaines au printemps, et pressentant un nouveau conflit pour l'automne, commençaient à s'organiser. Ils créaient la Corporation des Étudiants en Sciences de l'Administration (CESA). La CESA prétend avoir recueilli, dès septembre, 2,000 signatures, alors que le nombre possible d'inscrits était de 3,000.

Les professeurs, de leur côté, "démissionnaient" de leur syndicat, avant même le déclenchement de la grève et décidaient de poursuivre les cours, coûte que coûte, aidés en cela de 75 à 80 chargés de cours.

On peut aussi facilement deviner que les professeurs ne sont pas fâchés de démontrer, "par l'absurde", que la situation est devenue impossible pour le département d'administration "à l'intérieur de l'UQAM". L'occasion semblait trop belle de prouver qu'il était possible de s'en sortir, au moins pour un semestre.

L'organisation matérielle des cours semble avoir été relativement facile, même si les deux ou trois premières semaines ont connu des moments épiques. Les étudiants eux-mêmes ont pris en charge le secrétariat, les chaînes de téléphone, et jusqu'au financement de la location des salles. Volontairement, ils se cotisaient de 50 cents à $1. pour chaque période de cours.

L'expérience aidant, un bon nombre de cours a pu avoir lieu dans les locaux même de l'UQAM, en dehors des heures d'affaires... et de piquetage, soit le soir tard, ou les samedi et dimanche. L'aide la plus substantielle est venue du Montreal Board of Trade qui, de la mi-novembre à la fin du semestre, a prêté presqu'un étage complet de son édifice. Le geste revêt sûrement une importance symbolique: le Board of Trade ne se cache pas d'être le représentant privilégié des milieux d'affaires anglophones de la métropole. Que son conseil d'administration ait décidé d'héberger un département de l'UQAM, en grève, est significatif.

La grande question est la situation des professeurs, et des étudiants, qui sont malgré tout considérés comme des "briseurs de grève".

La CESA entendait collaborer avec les professeurs dissidents pour l'organisation matérielle des cours, se basant sur un sondage qu'elle a elle-même entrepris parmi les inscrits au Département, sondage démontrant que les étudiants ne voulaient surtout pas d'une nouvelle grève. Une grande partie des étudiants en administration (60%) est en effet constituée de personnes qui sont déjà sur le marché du travail, ou qui ont des charges de famille: la perte d'un semestre signifie, pour elles, un surcroît de dépenses qu'elles peuvent difficilement supporter.

Quant aux professeurs, leurs motivations semblent plus complexes. Il semble évident que la majorité était de toute manière fatiguée de se faire considérer comme les "vicaires du grand capital": elle n'était donc pas fâchée de trouver ainsi une occasion d'afficher publiquement son désaccord avec un syndicat dont l'engagement la dérange manifestement.

Étudiants et professeurs nient eux-mêmes tout droit à la grève dans une université. Les étudiants estiment qu'ils n'ont pas à solidariser d'un mouvement qui les pénalise eux, et non l'employeur. Quant aux professeurs, ils affirment catégoriquement qu'ils "s'interdisent tout recours à la grève", au moins pour les motifs avancés par leur syndicat.

Curieusement, il semble que l'expérience, et son succès, particulièrement dans les milieux industriels, dérange surtout l'administration de l'UQAM, bien plus que le syndicat lui-même.

Le syndicat peut en effet difficilement condamner en bloc une expérience qui tend justement à démontrer que, ce qui est important, dans l'Université, c'est l'échange entre le professeur et son groupe d'étudiants, non les murs, les fiches d'ordinateur ou les contenus de programme décrétés d'en haut.

L'administration, par contre, adoptait une attitude plus qu'ambigue. Dans une lettre dont le DEVOIR a une copie, le recteur lui-même, M. Maurice Brossard, parle de "soi-disant activités pédagogiques" qu'il ne se sent pas obligé de reconnaître!

Le recteur de l'UQAM ouvre toutefois la porte à des compromis possibles, après le conflit, et pour "des motifs sociaux et humains". On voit mal en effet comment, politiquement, le recteur pourrait refuser de créditer de tels cours alors que ses organisateurs ont pris toutes les précautions, y compris celle de faire signer des feuilles de présence à chaque période et de demander aux professeurs de décrire le contenu de leur enseignement.

Il est probable cependant que la créditation de tels cours donne matière à négociations. En effet, les étudiants n'ont, malgré tout, pas eu accès à certains supports comme la bibliothèque, le matériel audio-visuel, etc.

De plus, comment considérer la situation des étudiants qui n'ont pu être prévenus, ou n'ont pu modifier leur inscription à temps?

Enfin, quelle sera l'attitude du syndicat face à ses cours. Les professeurs dissidents ne cachent pas qu'ils craignent de devenir une carte dans le jeu du syndicat, lorsqu'il s'agira de rédiger un protocole de retour au travail.

Quoiqu'il en soit, le département de l'UQAM a obtenu plus de 60% de réussite à l'examen de l'Institut canadien des Comptables Agréés, alors que la moyenne des universités québécoises fut de 42%. L'examen s'est passé à la mi-novembre, juste au milieu de la vie de cette école-hors-campus. L'administration aura sans doute du mal à démontrer qu'il ne s'agissait que d'"activités soi-disant pédagogique"!

L'avenir du département, au moins pour les étudiants de CESA et les professeurs dissidents, est double.

A court terme, ils veulent d'abord "sauver l'administration à l'UQAM". Devant la perspective d'un autre semestre perturbé par les conflits ouvriers, étudiants et professeurs se tournent vers Sherbrooke ou Sir Georges William. Ils soulignent, par exemple, qu'à la Faculté de Commerce de Sir Georges, 30% des 8,000 étudiants, sont francophones. Et les universités anglophones de Montréal songent de plus en plus à donner des cours en français! Ils pensent que cette possibilité, conjuguée avec une université du Québec de plus en plus troublée, signerait l'arrêt de mort du département d'administration. Il faut donc obtenir la reconnaissance des cours dispensés, obtenir éventuellement la paie des professeurs et déjà penser au second semestre. A ce sujet, le Conseil des Universités, saisi de la question, a rencontré jeudi soir M. Jacques-Yvan Morin et lui a fait connaître ses recommandations.

Pour le prochain semestre en effet, il sera impossible de reconduire l'expérience puisque les étudiants n'auront pas été inscrits. Il serait pourtant possible à l'UQAM, alors que son personnel de soutien n'est pas en grève, de faire fonctionner le service du Registraire. Mais on en doute, étant donné son attitude depuis le début de l'expérience. De toute manière, cela poserait quelque problème, les cours malgré tout donnés pendant le premier semestre n'étant pas encore eux-mêmes enregistrés.

A plus long terme, il apparaît clair que les professeurs tenteront d'obtenir un "statut particulier" pour leur département. Les étudiants, pour leur part, n'ont pas pris position mais l'Association des Diplômés en administration de l'UQAM, elle, se prononcerait contre. S'agira-t-il d'un statut d'école affiliée, comme les HEC, ou d'un statut semblable à celui de l'École de Technologie Supérieure, qui a réussi, dans ses structures d'administration, à intégrer les "socio-professionnels"?

Les professeurs attachent en effet beaucoup d'importance à l'"interface" avec les milieux d'affaires. Mais ils peuvent s'attendre à une rude bataille de la part de leurs collègues qui estiment qu'il faut rester "à l'intérieur" de l'UQAM pour la changer, et non en sortir! Ces milieux d'affaires, qui ont quand même fourni quelques milliers de dollars à la caisse des non-grévistes semblent, pour leur part, avoir déjà indiqué leurs préférences.

Parizeau n'a pas l'intention de puiser ses $338 millions à la Caisse de dépôt

par Michel Nadeau

QUÉBEC — Le nouveau gouvernement du Québec n'a pas l'intention de puiser de façon inconsidérée dans les fonds de la Caisse de dépôt et placement pour recueillir les $338 millions dont il a besoin pour compléter le présent exercice financier.

Le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, a déclaré hier à l'Assemblée nationale qu'il étudiait présentement la possibilité de recourir bientôt aux marchés canadiens et/ou américains. Cependant, aucune démarche n'a encore été faite auprès des Commissions des valeurs mobilières pour obtenir les autorisations requises.

Dans l'immédiat, Québec aura probablement recours de nouveau à la Caisse de dépôt. Le mois dernier, cet organisme avait acheté pour $75 millions d'obligations du Québec.

Avant de solliciter les pourvoyeurs de fonds, le gouvernement attend que le climat se stabilise quelque peu.

À ce sujet, M. Parizeau a indiqué que le rythme d'encaissement des obligations d'épargne avait considérablement diminué depuis quelques jours.

"Au cours des deux dernières semaines de novembre, environ $29 millions furent encaissés; pour la première quinzaine de décembre, le niveau a glissé à $19 millions. Hier, le 16, ce n'était qu'un million."

Le député de Jean-Talon, M. Raymond Garneau a fait remarquer à son successeur que l'encours des obligations d'épargne avait été réduit de $812 millions à $725 millions entre le 30 septembre et les derniers jours.

Cette période de l'année est propice à une forte demande de remboursement, a répondu M. Parizeau qui n'a pas nié le fait que les résultats de l'élection du 15 novembre expliquent ce volume de $50 millions d'encaissement. Il a cependant ajouté que cette réaction allait en s'atténuant.

Le ministre a également déclaré qu'il étudiait d'autres formes que les obligations d'épargne pour recueillir les économies des Québécois. Celles-ci ont, en effet, l'inconvénient de perturber les finances du gouvernement lorsque celui-ci n'a pas accès à une banque centrale pour parer un mouvement massif de remboursement.

"La Caisse de dépôt ne pourrait-elle pas alors devenir ce réservoir de fonds pour le Québec?" a demandé le député de Beauce-Sud, M. Fabien Roy.

C'est alors que M. Parizeau a indiqué sa ferme intention de ne pas s'ingérer dans le fonctionnement de la Caisse. Le président de cet organisme jouit d'un statut assez comparable à celui du gouverneur de la Banque du Canada et M. Parizeau n'a pas l'intention de s'immiscer dans les affaires de la direction de la Caisse.

UNITOURS CUBA SI!

VARADERO

Varadero est sans contredit l'une des plus belles plages au monde.

Nous connaissons bien Varadero et ses meilleurs hôtels.

Pour $393.00 seulement, nous vous logerons pour 7 nuits au magnifique Arenas Blancas.

Ce prix inclut également le transport aérien aller-retour par réacté d'Air Canada les transferts entre l'aéroport et votre hôtel, 3 repas par jour avec bière, toutes les taxes (y compris la taxe d'aéroport).

BACURANAO

Ce voyage convient particulièrement bien au voyageur qui désire paresser sur les plages, tout en ayant accès aux souvenirs historiques de la Havane. Bien que la place ici ne puisse se comparer à celle de Varadero, elle est très agréable et parce que vous logez tout près de la Havane, vous pouvez, tour à tour, vous faire dorer au soleil et explorer la capitale.

Pour $468.00 vous habiterez 7 nuits à Bacuranao

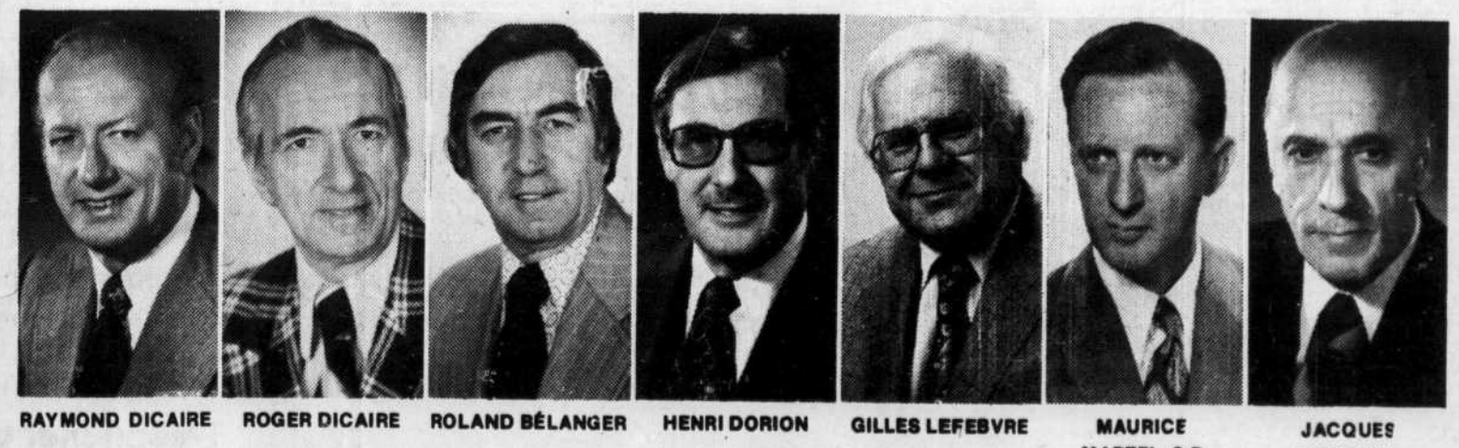
Pour $668.00 vous y logerez 14 nuits.
Ce prix inclut le transport aérien aller-retour, les transferts entre l'aéroport et l'hôtel, 3 repas par jour avec bière, toutes les taxes (y compris la taxe d'aéroport).

AUCUNS FRAIS CACHÉS! À CUBA, PAS DE POURBOIRE! ALORS, POUR VARADERO OU BACURANAO . . .

LES VOYAGES McGregor
PERMIS NO 50425

3, Place Ville-Marie
Montréal
871-8330

LES SYSTÈMES ST-LAURENT LTÉE
NOMINATIONS



RAYMOND DICAIRE | ROGER DICAIRE | ROLAND BÉLANGER | HENRI DORION | GILLES LEFEBVRE | MAURICE MARTEL, C.R. | JACQUES RAYMOND

M. Raymond Dicaire, président de la firme LES SYSTÈMES INTÉRIEURS ST-LAURENT LTÉE, a le plaisir d'annoncer les nominations indiquées ci-haut au Conseil d'Administration de l'entreprise. La compagnie opérant depuis 1959, a été avantageusement connue sous les noms de PLATRAGE ST-LAURENT LTÉE et de ST-LAURENT - BIBEAU LTÉE. Suite à son expansion et sa diversification, l'entreprise a formé un nouveau Conseil d'administration et se donne un nouveau nom qui correspond davantage à ses activites, soit l'exécution des travaux de murs et plafonds.
L'entreprise a participé activement à l'essor considérable de l'industrie de la construction au québec et en Ontario et elle compte parmi ses nombreuses réalisations des projets tels que l'Hôtel Méridien du Complexe Desjardins, le Château Champlain, la Place des Arts et le Centre National des Arts d'Ottawa.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 288-2152

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 25 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
844-3361
- Chaque parution coûte $2.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
844-3361
- Chaque parution coûte $4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations

Voir autres annonces classées en page 13

ACHATS

ACHETERAIS collection de timbres canadiens ou de monnaies canadiennes. Écrire à: C.P. 792, Trois-Rivières. 28-12-76

AMEUBLEMENTS À VENDRE

STYLE LOUIS XV, sofa, fauteuil et bergère, table fait main. Tél: 430-3096 20-12-76

MOBILIER SALLE À MANGER Provincial français, 9 pièces, comme neuf $1,600. Aussi tableaux à l'huile de peintres canadiens. Sur rendez-vous 658-0889. 20-12-76

OFFRE DE LIQUIDATION (vente à l'unité ou en lot) 250 lits pliants, avec matelas 4 pouces; ont servi 2 semaines durant les Olympiques. Livraison. Tél: 364-0600 20-12-76

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèque, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine 207 Beaubien Est. Tél: 276-9067 ou 790 Atwater, 935-6716 J.N.O.

ANIMAUX À VENDRE

AIREDALE: chiots, 9 semaines, un mâle, une femelle, tatoués, enregistrés, vermifugés. Tél: 632-7628 24-12-76

ST-BERNARD
Lignée de champions. Prêts à partir. Adaptés à la neige. Propres. Conforme au code d'éthique du Club Canin de Montréal. Très beau masque.
Tél: **622-5696**
20-12-76

EPAGNEULS, 8 semaines, pure race, femelles. $80. Tél: 387-6089. 20-12-76

BRAQUES ALLEMANDS (Chiens de chasse ou de garde) garantis pure-race, très bas prix. Tél.: St-Jean d'Iberville 1-347-0962. 20-12-76

AFGHANS chiots, pure race, brun, beige et noir, âge: 7 semaines. Prix $250. et plus. Tél: 1-224-4020. 23-12-76

ANTIQUITES DEMANDÉES

ANTIQUITÉES ACHETONS ANTIQUITÉS de toutes sortes. Appelez: Claude Morrier 687-0774 J.N.O

ANTIQUITES À VENDRE

MOBILIER DE CHAMBRE Victorien, sofa canadien, manteaux chat sauvage et castor. Tél: 679-7295. 20-12-76

ANTIQUES CHAUDRONS ANGLAIS en cuivre, verres Daum, petite armoire de coin anglaise, catalognes québécoises, argenterie, vêtements importés pour dame, fourrures, 12-16. Tableaux, gravures. Sur rendez-vous seulement 276-7715 20-12-76

APPARTEMENTS À LOUER

COTE DES NEIGES: 3½, 3880 de la Peltrie. Tél: 733-1388. 20-12-76

OUTREMONT: grand bachelor, vue magnifique, libre 1er février. Tél.: après 4 p.m. 279-6852 17-12-76

OUTREMONT: beau et grand 3½ avec vue magnifique, 12e étage, libre à partir du 1er février. Tél: 271-4116 20-12-76

2½, près de l'Université de Montréal, non meublé, du 1er janvier au 31 août avec possibilité de renouvellement. Tél: 733-8535 entre 4 et 10 p.m. 20-12-76

4800 DE MAISONNEUVE OUEST: sous-location, appartements de 2 et 3 chambres à coucher, complètement équipés, cuisine avec lave-vaisselle. Balcon, piscine, sauna, portier. Libres. Tél: 932-9424 ou 932-9360. 21-12-76

APPARTEMENT À PARTAGER

CÉLIBATAIRE BOUGON échangerait accès à sa villa dans des Laurentides en retour pour accès à appartement du centreville. Écrire à Dossier 368, Le Devoir, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9 21-12-76

ARTISANATS

BOUTIQUE COUP D'OEIL: 3443 St-Denis. Tél: 845-4896 Artisanat québécois à bon prix, douce laine du pays pour tricot et tissage. Ouvert les samedis avant Noël de 13 à 17 heures 20-12-76

AUTOS À VENDRE

VOLVO 1968, modèle 142S, $800. Tél: 663-2379. 23-12-76

FORD Élite, 1976, moteur 400, 4,000 milles. Prix: $4,500. Tél: 679-6483 20-12-76

VOLVO, AUSTIN, MG, TRIUMPH, aux prix des plus compétitifs. Un service compétent et intégral. Une maison qui veut bien vous servir. Fort Chambly Auto: 658-6623 18-12-76

TORINO 1971, 2 portes, V8, transmission automatique, servofreins et direction, radio, dégivreur, 44,000 milles. Bonne condition mécanique. Prix raisonnable. Tél: 336-6285 20-12-76

FIAT X 1-9, 1974, 17,000 milles, excellente condition, cause voiture fournie, prix à discuter. Tél: 844-3361, local 254 du lundi au vendredi. 4-1-77

APPARTEMENTS A VENDRE

il en reste peu!

Il ne reste que très peu des superbes copropriétés à vendre au Ridgecliff. Il y en a sûrement une qui vous plaira. Hâtez-vous! De 13 h à 17 h, du lundi au vendredi. En soirée et en fin de semaine: sur rendez-vous seulement.

Le Ridgecliffe
Avenue Bonavista
489-1585
20-12-76

ARTICLES A VENDRE

SKI, SKI, SKI: bas prix. 1000 Gouin ouest. Tél: 336-4797. 12-3-77

BAR EN BOIS de grange avec tablettes, tabourets, etc. Idéal pour cadeau. 1211 rue Beaudry Tél: 524-4731 20-12-76

CHAMBRES À LOUER

LAURENTIDES (St-Sauveur) dans grande maison tranquille, usage de la cuisine, semaine ou fin de semaine. Tél: 1-227-3517. 20-12-76

CHALETS À LOUER

CHALET SUISSE, 2 milles du Mont Orford, 3 chambres, salon, dînette meublé et chauffé. Location saison. Tél: jour: 388-0065, soir: 256-8265 20-12-76

STE-AGATHE: luxueux Bavarois, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, saison semaines-ski, vacances-repos. Tél: 256-6825 ou 1-819-326-5836 1-2-77

EASTMAN: 5 minutes du Mont Orford, chalet de ski à louer, tout confort, 2 foyers, 3 chambres à coucher, laveuse-sécheuse, lave-vaisselle. $2,500 saison. Libre immédiatement. Tél: 514-297-2197 ou 297-5673 23-12-76

LAC L'ACHIGAN: 24-430e avenue, magnifique chalet, 3 chambres, aussi garçonnière pour couple. Tél: 384-2811 ou 684-8499 20-12-76

CHAMBRES ET PENSIONS

INSTITUTRICE retraitée, 36 ans, légèrement handicapée cherche chambre et pension, Montréal ou banlieue. Servirait dame de compagnie, rendrait menus services. S'adresser: F. Noiseux 526-5961. 20-12-76

COLLECTIONS À VENDRE

ART DECO, 30 volumes en bon état. Vitrine Expo 1925. Encyclopédie d'architecture, grand prix Paris 1904-1927, etc. Tél: 843-3675. 20-12-76

COMMERCES À VENDRE

LA LIBRAIRIE FRANÇAISE DE VANCOUVER
- avec catalogue académique important.

Mme Ismert, propriétaire
2620 W. 1st ave.
Vancouver C.B. 20-12-76

COURS PRIVÉS

COURS DE PHYSIQUE, chime, mathématiques, système international, préparation cegep, université. Légalement qualifiée. Tél: 271-0741. 20-12-76

ESPACES DE BUREAUX À LOUER

ESPACES À SOUS-LOUER
à Toronto
Dans immeubles à bureaux pour exécutifs, en plein coeur de la ville.
- Prix incomparable
- Luxueux, plusieurs extras.

Appelez: **1-416-751-8143 ou après 5 P.M. 1-416-787-7503.**
6-1-77

FERMES À VENDRE

ST-ANTOINE ABBÉ
Ferme de loisirs, **maison centenaire entièrement rénovée,** poutres équaries à la hache. Le choix du connaisseur. Faut voir pour apprécier. **Louis Hamard:: 672-6450 ou soir et fin de semaine 1-827-2810.**
MONTREAL TRUST, *courtier*
20-12-76

61 milles de Montréal, Cantons de l'Est, belle petite ferme de 86 acres, bons bâtiments, maison de plus de 100 ans, en excellente condition, boisé d'environ 15 acres, belle prairie, à proximité des pistes de ski, motoneige et ski de fond. André Leclerc, 819-563-4422 ou 819-569-9114. Caisse d'Établissement de l'Estrie, courtier 21-12-76

DÉMÉNAGEMENTS

ROUSSILE TRANSPORT: Déménagement local, longue distance. Service d'entreposage. Tél: 725-2421. 20-12-76

DEMANDES D'EMPLOI

ÉTUDIANTE ALLEMANDE, 24 ans, qui aime les enfants, voudrait travailler au pair dans une famille francophone, pour 9 mois, commençant juillet 1977. Écrire à: Elisabeth Orgass, Alsterdorfer Str 24, 2000 Hamburg 60. Allemagne. 20-12-76

LOGEMENTS À LOUER

PRÈS HÔPITAL STE-JUSTINE: 7½, haut-duplex, sous-location de suite jusqu'au 30 avril 1977 seulement. Chauffé, équipé, garage, $330. Dwelling Location, courtier 844-3941. 20-12-76

CÔTE-DES-NEIGES: McKenna près Fendall, chauffé, 7 pièces, rez-de-chaussée, sous-sol aménagé, garage; libre 1er janvier. $650. par mois. Pour rendez-vous 667-8850. 20-12-76

LOGEMENTS DEMANDES

PROFESSIONNEL cherche logement 4 pièces ou plus, dans Outremont, endroit paisible. Tél: 273-5575 rés ou 384-8000 messages 20-12-76

LOGEMENTS À PARTAGER

ANGLOPHONE irait partager logement avec francophone. Tél: Peter 843-5755. 20-12-76

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

STE-AGATHE SUD: 3 chambres, foyer, très beau site, très privé. $1,000 pour la saison. .Tél: 288-2845 21-12-76

MAISONS A LOUER

OUTREMONT: Townhouse, 8 pièces, 3 salles de bains, garage chauffé, libre 1er janvier 1977. S'adresser: 1425 Boul. Mont-Royal ouest. Tél: 276-5010 21-12-76

OUTREMONT: Maison de ville, Boul. Mont-Royal, entre Courcellette et Beloeil, disponible 1er janvier 1977. 4 chambres à coucher, 2½ chambres de bains, salon avec foyer, salle à diner, cuisine, salle de jeux au sous-sol. 2 espaces de garage inclus. Pour informations: 342-5401 28-12-76

OEUVRES D'ART

JEAN-PAUL LEMIEUX 9½ x 16", huile, tête d'adolescent, 1952, collection privée, $6,000. Écrire à: C.P. 5106, Succursale St-Laurent, H4L 4Z7 20-12-76

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE LÉGALE, expérience, bilingue. Appeler: 866-8881. Mlle Laurie 23-12-76

Outremont
Agence de conseillers en relations publiques et en communications recherche, pour le début de janvier 1977, une:

SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

répondant aux exigences suivantes:
- débrouillardise et entregent;
- Bonne dactylo;
- Connaissance supérieure du français écrit et parlé.
- Notions d'anglais et de comptabilité;
- Intelligence et humour.

La travail est varié et intéressant et l'équipe jeune et enthousiaste.

Le salaire et les conditions de travail sont avantageux.

Prière de se manifester à:
Louise Viens
au 274-6538
ou écrire à:
IDÉACOM INC.
1143 ouest, rue Laurier
Montréal H2V 2L3
20-12-76

PROFESSEURS DEMANDÉS

Le département de sociologie espère disposer d'un ou de plusieurs postes au début de septembre 1977. Les postulants de tout niveau seront pris en considération mais préférence sera donnée aux postulants juniors. On tient davantage compte d'excellentes qualités dans la recherche et l'enseignement que des domaines de spécialisation. Les candidats doivent avoir satisfait à toutes les exigences requises pour le PH.D. en août 1977. Les candidats intéressés sont invités à envoyer leur curriculum vitae et les noms de trois personnes auquelles il peut être fait appel pour des lettres de recommandation à **Audry Wipper, Chair, Recruitment Committee, University of Waterloo, Waterloo, Ontario. N2L 3G1**

OFFRES D'EMPLOIS

RÉDACTRICE DEMANDÉE

pour BSA Publicité & Associés, Montréal

Dû à des promotions internes un poste de rédactrice est ouvert chez BSA Publicité.

La personne que nous cherchons doit avoir une bonne expérience d'agence de publicité. elle doit avoir travaillé à la rédaction et conception de campagne publicitaires majeurs dans tous les média. Elle doit avoir une certaine connaissance de l'anglais afin de pouvoir communiquer avec son homologue anglais.

Toute rédactrice d'expérience intéressée doit communiquer avec:

Patricia Carbray
à 387-3715
22-12-76

Texpack, important manufacturier de produits médicaux et chirurgicaux (seringues, gants de chirurgie, coussinets combinés, cataplasmes, etc.) offre un débouché immédiat pour

Représentants des ventes
Montréal

Le candidat choisi devra posséder un diplôme universitaire, être bilingue et posséder une expérience probante en ventes. L'expérience en vente chirurgicale, quoique non esseentielle, sera considérée comme un atout. Nous offrons des salaires au-dessus de la moyenne ainsi que d'exceptionnelles possibilités de commissions. Nous fournissons l'automobile de compagnie et de généreux avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae détaillé, y inclure votre échelle de salaire, à:

Murray J. Small, Gérant du personnel
TEXPACK
30 rue Craig
Brantford, Ontario N3T 5M9
(519) 759-5600

REPRÉSENTANT
VENTES TECHNIQUES

Compagnie internationale de métaux recherche un représentant industriel, professionnel, bilingue pour le Québec et l'Est du Canada.

Endroit: Montréal

De l'expérience déjà acquise dans des métaux précieux serait un atout.

Salaire: selon l'expérience.

- Voiture fournie et échelle de bénéfices marginaux très intéressants.

Faire parvenir résumé, qui sera traité confidentiellement, à:

DOSSIER 369
Le Devoir,
C.P. 6033,
Montréal H3C 3C9, Qué. 22-12-76

OFFRES D'EMPLOIS

C.L.S.C. CENTRE-VILLE

PROGRAMME PERSONNES ÂGÉES

Auxiliaire familial (ale)

(2 postes)

Fonctions:
- soins de base à domicile
- entretien ménager
- dépannage occasionnel (accompagnement à l'hôpital, commissions, etc)

Exigences:
- expérience avec les personnes âgées, si possible
- connaissance du quartier serait un atout
- capacité de travailler en équipe

Traitement:
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

C.L.S.C. Centre-Ville
188 E., bd Dorchester
Montréal, Qué.
a/s Secrétaire de direction

et à la toute fin:
DATE LIMITE 7 janvier 1977
20-12-76

Le Projet d'Organisation Populaire d'Information et de Regroupement (POPIR) recherche les services d'un (e):

ANIMATEUR (TRICE)-QUARTIER ST-HENRI

Tâches:
— Responsabilité du Front - conditions féminines (élaboration d'un projet de garderie, information sur les statuts de la femme, regroupement des problèmes: viol, femme battue, avortement, etc.);
— Travail d'information, de recherche et d'animation sur les problèmes du quartier.

Exigences:
— Expérience et connaissance pertinentes en animation;
— Expérience et connaissance pertinentes dans le domaine de la condition féminine;
— Facilité de communications et de travail en équipe;
— Expérience de milieux populaires
— Disponibilité de travail pour heures irrégulières.

Salaire: $8,000. par année.

Toute demande avec curriculum vitae devra parvenir d'ici le 5 janvier 1977, à l'adresse suivante:

POPIR Inc.
4271, ouest rue Notre-Dame
Montréal, Qué.
20-12-76

LA COMMISSION SCOLAIRE ST-EXUPÉRY

requiert les services d'uune

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Salaire: $9,391. à $11,193.

Compétence:
— Secondaire V, avec option appropriée ou toute équivalence reconnue par l'autorité compétente;
— Minimum de 5 années d'expérience à titre de secrétaire ou dans des fonctions similaires;
— Connaître la sténographie, la dactylographie et la disposition de textes;
— Connaître parfaitement les méthodes et les usages propres à la tenue d'un secrétariat;
— Connaître parfaitement le français parlé et écrit;
— Le bilinguisme est un atout.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae, avant le 5 janvier 1977, à 16:45 heures, à l'adresse suivante:

M. André Barrette,
Directeur des services du personnel,
Commission Scolaire St-Exupéry,
790, Boul. Quinn,
Longueuil, Qué. J4H 2N5
20-12-76

IMMÉDIATEMENT
POSTES OUTRE-MER

POUR ENSEIGNER LES MATHÉMATIQUES, LA PHYSIQUE ET LA CHIMIE AUX:

ÎLES COMORES

5 PROFESSEURS DE MATHÉMATIQUES
5 PROFESSEUR DE CHIMIE ET DE PHYSIQUE

pour les écoles secondaires

Travail commençant le 15 JANVIER 1977
jusqu'au 15 AOÛT 1977

Téléphoner immédiatement à Gerry Shortt
1-613-225-0988
ou 1-613-237-7422
21-12-76

OFFRES D'EMPLOIS

MAISON NOTRE-DAME-DE-LAVAL INC.

Centre d'Accueil et de Réadaptation pour adolescentes demande

ÉDUCATEURS - ÉDUCATRICES

L'éducateur travaille auprès d'un groupe d'adolescentes mésadaptées socio-affectives. Il organise et participe aux programmes d'activités rééducatives et suit l'évolution des adolescentes par des rapports de comportement.

Qualifications:
— D.E.C. en éducation spécialisée ou connexe;
— Age minimum; 21 ans;
— Travailler à plein temps sur une base rotative incluant soirées et fins de semaine;
— Expérience auprès des jeunes.

Salaire: Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

Envoyer votre curriculum vitae complet au:

Service du personnel,
Maison Notre-Dame-de-Laval
310 Boul. Cartier
Laval-des-Rapides, Laval.
20-12-76

CLSC

PROGRAMME ADMINISTRATION-GESTION

SECRÉTAIRE

Fonctions:
Note en sténographie et transcrit ses notes à la machine à écrire. Dactylographie à partir d'enregistrement sur rubans magnétiques, de brouillons ou de textes.
Dépouille le courrier, rédige la correspondance de routine, tient à jour le classement des dossiers et assiste les coordonnateurs de programmes dans leurs fonctions administratives.

Exigences:
- sténo-dactylo
- expérience en secrétariat
- expérience de travail en équipe
- sens de l'initiative
- posséder une bonne connaissance des méthodes et de la routine de bureau

Traitement:
Selon les normes de ministère des Affaires Sociales.

et:

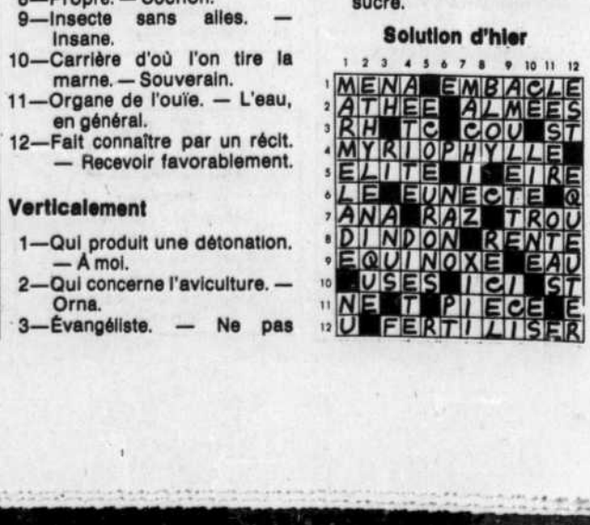
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

C.L.S.C. Centre-Ville
188 E., bd Dorchester
Montréal, Qué.
a/s Secrétaire de direction

et à la toute fin:
DATE LIMITE 7 JANVIER 1977
20-12-76

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement
1—Doubler un pion, au jeu de dames. — Mesurer avec la jauge.
2—Provoquais l'évaporation de. — À moi.
3—Imprimai. — Évacuer l'urine.
4—Se dit des dialectes de langue d'oc. — Attache.
5—Drame lyrique japonais. — Personne appartenant au groupe ethnique et linguistique à qui l'on attribue Sem comme ancêtre.
6—Pacha de Janina. — Bordais d'un liséré.
7—Noire. — Amusement.
8—Propre. — Cochon.
9—Insecte sans ailes. — Insane.
10—Carrière d'où l'on tire la marne. — Souverain.
11—Organe de l'ouïe. — L'eau, en général.
12—Fait connaître par un récit. — Recevoir favorablement.

Verticalement
1—Qui produit une détonation. — À moi.
2—Qui concerne l'aviculture. — Orna.
3—Évangéliste. — Ne pas savoir.
4—Qui a de l'épaisseur. — Rassembler.
5—Roi d'un très petit État. — Terre entourée d'eau.
6—Favorables. — Gelée des eaux.
7—Ictère. — Roue à gorge d'une poulie.
8—Atmosphère. — Au golf, petite cheville. — Fer.
9—Fabriquer en usine. — Fleuve d'Italie. — Métal précieux.
10—Drame lyrique japonais. — Renvoie à un autre jour.
11—Celui qui prend part à une émeute. — Poème lyrique.
12—Clairsemé. — On y met le sucre.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	E	N	A	■	E	M	B	A	C	L	E
2	A	T	H	E	E	■	A	L	M	E	E	S
3	R	H	■	T	C	■	C	O	U	■	S	T
4	M	Y	R	I	O	P	H	Y	L	L	E	■
5	E	L	I	T	E	■	I	■	E	I	R	E
6	L	E	■	E	U	N	E	C	T	E	■	Q
7	A	N	A	■	R	A	Z	■	T	R	O	U
8	D	I	N	D	O	N	■	R	E	N	T	E
9	E	Q	U	I	N	O	X	E	■	E	A	U
10	■	U	S	E	S	■	I	C	I	■	S	T
11	N	E	■	T	■	P	I	E	C	E	■	E
12	U	■	F	E	R	T	I	L	I	S	E	R

Klammer reste le maître incontesté de la descente

VAL GARDENA (AFP) — L'Autrichien Franz Klammer a démontré qu'il demeurait le maître de la descente. Effectuant une superbe rentrée dans la première descente masculine de la saison comptant pour l'édition 1976-77 de la Coupe du Monde hier, sur la piste rapide de Val Gardena, il a remporté une nouvelle victoire en battant l'Italien Herbert Plank de 1.08 et le Norvégien Erik Haker de 1.44.

Champion olympique, l'an passé à Innsbruck, meilleur descendeur au monde depuis plusieurs saisons, lauréat pratiquement de toutes les grands classiques, l'athlète de Mooswald, en Carinthie, maintenant âgé de 22 ans, a skié parfaitement, après avoir commis cependant une légère faute en haut du parcours. La neige poudreuse était rapide et les concurrents très secoués par les bosses, l'épaisseur de la couche de neige étant mince.

Cette première descente de la saison a démontré que les meilleurs descendeurs de ces dernières années sont toujours aux premières places. Russi a été le maître pendant plusieurs saisons, gagnant le championnat du monde en 1970 sur cette même piste de Val Gardena puis le titre olympique à Sapporo en 1972. Par la suite Klammer l'a dépassé couronnant sa supériorité par un titre olympique en février dernier à Innsbruck devant Russi et Plank. Quant à Erik Haker, il se classa 5ème à Sapporo, en 1975, 4ème du Kandahar et 2ème à Val Gardena, et, en 1976, 3ème à Madonna di Campiglio et 2ème à Kitzbuhel, derrière Klammer.

Par équipes, les Autrichiens ont largement dominé en classant sept coureurs parmi les douze premiers, et les Suisses, sauf Russi et Walter Tresch, 6ème, ont quelque peu déçu. Soyons certains qu'ils se reprendront bientôt.

Ainsi donc les "anciens" ont dominé. Une seule révélation: celle du jeune Autrichien Peter Wirnsberger de Vordernberg en Styrie, qui s'est classé 7ème. Ce gendarme âgé de 18 ans, spécialiste du slalom tout d'abord pratique intensivement la descente depuis la saison dernière. Il n'était pas prévu pour la descente de Val Gardena mais gagna sa sélection en début de saison en se classant 2ème de la première descente de Mont Genèvre.

Les Canadiens, pourtant spécialistes de la descente, ont par ailleurs fortement déçu. Ainsi Dave Irwin de Thunder Bay a été le meilleur représentant du Canada avec une 14ème place. Il a été suivi de Ken Read, 17ème, Steve Podborski, 18ème, Dave Murray, 29ème, et Jim Hunter, 34ème.

Match nul des Jets au tournoi Izvestia

Hedberg sans pitié pour la Suède

MOSCOU (CP-PC) — Anders Hedberg a réussi deux filets au milieu de la troisième période et a permis aux Jets de Winnipeg d'arracher un match nul de 4-4 à la Suède, hier, à Moscou, dans le cadre du tournoi Izvestia.

Les représentants de l'Association mondiale de hockey ont réalisé une magnifique remontée après avoir accusé un retard de 4-1 au milieu du deuxième engagement. La Suède avait rompu une égalité de 1-1 en marquant à trois reprises en moins de trois minutes.

Ted Green et Dan Labraaten ont compté les autres buts des Jets. Ceux de la Suède sont allés à Per-Olov Brasar, Lars Gunnar Lundberg, Martin Karlsson et Role Edberg. On se souviendra que les Jets se sont inclinés 3-2 devant la Tchécoslovaquie, jeudi.

Green a marqué le premier but du match pendant un désavantage numérique à 5:06 du premier vingt grâce à un lancer frappé de 25 pieds qui est passé entre les jambes du gardien Goran Hogosta.

Role Edberg a nivelé le pointage à 13:14 au cours d'une offensive à deux contre un. Les Jets se sont fait menaçants par la suite, mais Hogosta a été très solide, réalisant en outre trois arrêts extrêmement difficiles. Il a en effet résisté aux tirs à bout portant de Willy Lindstrom, Anders Hedberg et Veli Ketola.

Les Suédois ont effectué un véritable blitz dès le début du deuxième vingt. Brasar a d'abord marqué à 5:48 en interceptant une passe du gardien Joe Daley qui n'a pas eu le temps de revenir devant son filet pour stopper le tir du Suédois. Lundberg a ensuite marqué à 7:38, puis Karlsson a ajouté un dernier but à 8:03 à la suite d'une belle offensive en zone des Jets. Accusant un déficit de trois buts, les Jets semblaient devoir subir un second échec en autant de parties.

Labraaten a cependant redonné espoir aux Jets et limité l'enthousiasme des Suédois en marquant à 8:51, soit 48 secondes seulement après le but de Karlsson.

Hogosta et Daley ont réalisé de beaux arrêts au début du dernier tiers avant que Hedberg, l'une des nombreuses vedettes suédoises du Winnipeg, ne marque le permier de ses deux buts à 8:33. Il a compté après avoir reçu une passe de Bobby Hull.

Hull a animé l'attaque qui devait provoquer l'égalité à 9:42. Entrant en zone suédoise, Hull a été serré le long de la rampe, ce qui a permis à Hedberg de prendre le disque et se diriger seul devant Hogosta qu'il a déjoué.

Daley a réussi de beaux arrêts par la suite, notamment devant Lars Zetterstrom et Bent Lundholm, tandis que Hogosta en faisant autant face à Lindstrom et Ketola.

Le Canada affrontera l'URSS demain.

Dans l'autre match présenté hier, l'Union soviétique a écrasé la Finlande 9-3.

La rencontre Redskins-Vikings

Un duel Tarkenton-Kilmer

BLOOMINGTON, Minnesota (AP) — Les Redskins de Washington et les Vikings du Minnesota sont comme des frères jumeaux, mais les similitudes risquent de disparaître aujourd'hui.

Les deux équipes ont remporté le championnat de leur division au cours des dernières années sans pour autant ravir le titre au Super Bowl.

Les Vikings ont remporté trois championnats de division, mais ils sont aussi la seule équipe à avoir subi autant de revers en match du Super Bowl.

Ils espèrent évidemment mettre un terme à leur série d'insuccès en l'emportant cette année.

"Nous allons jouer du football d'un très haut niveau durant les éliminatoires," affirme pour sa part le quart Fran Tarkenton qui, à 36 ans, demeure l'un des meilleurs dans le métier.

Tarkenton devra toutefois rivaliser avec un autre vétéran qui jouit lui aussi d'une très forte expérience. Agé de 37 ans, le quart Bill Kilmer est un meneur reconnu et son jeu aura du reste permis aux Redskins de participer aux éliminatoires grâce à une belle victoire de 27-14 contre les Cowboys de Dallas, dimanche dernier.

"Kilmer est le genre de joueur contre lequel il ne fait jamais plaisir de jouer, soutient le secondeur des Vikings Jeff Siemon. On ne peut jamais prévoir ce qu'il fera."

Tarkenton a néanmoins des arguments de poids. Il a en effet connu une autre saison exceptionnelle, réussissant notamment 62% de ses passes pour des gains de 2,961 verges et 17 touchés. Kilmer, en revanche, a conservé une moyenne de 52.4% pour des gains de 1,252 verges et 12 majeurs.

L'instructeur chef des Vikings, Bud Grant, note que les Redskins forment une équipe solide et intelligente.

"En ce sens ils nous ressemblent, explique Grant. Nous avons tous deux des joueurs costauds, des quarts d'expérience et des joueurs aguerris."

Tarkenton visera notamment ses receveurs Sammy White et Ahmard Rashad ainsi que le brillant demi Chuek Foreman, tandis que Kilmer s'en remettra au demi Mike Thomas, à l'ailier rapproché Jean Fugett et à l'ailier éloigné Frank Grant.

La lutte, à n'en pas douter, sera très serrée.

Dans les autres rencontres, les Raiders d'Oakland, auteurs de 13 victoires cette saison, accueilleront en fin d'après-midi les Patriots de la Nouvelle-Angleterre, à qui les spécialistes n'accordent que très peu de chances.

Demain, les Steelers de Pittsburgh, en nette progression, croiseront le fer avec les Colts de Baltimore, tandis que les Cowboys de Dallas, finalistes du Super Bowl, seront les hôtes des Rams de Los Angeles.

Coupe Davis

L'Italie mène le Chili 2-0

SANTIAGO, (Reuter) — Les Italiens ont pris un départ en trombe au cours de la première journée de la finale de la coupe Davis, remportant sans problèmes les deux premiers simples face aux Chiliens.

Le numéro deux italien, Corado Barazutti a tout de même créé la surprise en battant le numéro un chilien Jaime Fillol dans le premier simple. Barazutti l'a emporté en quatre sets 7-5, 4-6, 7-5, 6-1 à l'issue d'un match qui a duré deux heures et demie. Les Chiliens comptaient bien sur Fillol pour prendre un avantage décisif dès la première rencontre mais il n'en a rien été et hormis le deuxième set, le jeune Italien n'a jamais été sérieusement inquiété par un Fillol qui a terminé fatigué après avoir accumulé les erreurs.

Fort de cet avantage psychologique, le numéro un italien Adriano Panatta n'a fait qu'une bouchée du vétéran Patricio Cornejo qu'il a dominé dans tous les aspects du jeu. Panatta a triomphé en trois sets 6-3, 6-1, 6-3 et il ne lui a fallu que 90 minutes pour donner à l'Italie une marge certaine de sécurité avant le double d'aujourdhui et les deux derniers simples de demain.

D'autre part, les États-Unis mènent 2/0 devant le Mexique à l'issue de la première journée de la rencontre opposant les deux pays, à Tucson dans le troisième tour de la zone nord-américaine de la coupe Davis 1977.

Dans le deuxième simple de la journée, Arthur Ashe a battu Roberto Chavez 6-4, 6-4, 6-4.

Auparavant, Roscoe Tanner avait triomphé de Raul Ramirez 7-5, 6-4, 6-4.

●

MIAMI — La Canadienne Sandra Post et son partenaire Tom Watson ont pris une avance de deux coups hier à Miami, à l'issue de la deuxième ronde du tournoi pour le championnat de golf mixte, doté d'une bourse de $200,000. Mlle Post et Watson ont joué de façon brillante pour inscrire un score de 63, soit neuf sous la normale. Ils totalisent 134 après 36 trous. Jo Ann Washam et Chi Chi Rodriguez ont combiné leurs efforts pour une fiche de 68 et il se sont installés au deuxième rang avec un total cumulatif de 136.

Charron s'impose contre les Leafs

LANDOVER (AP) — Guy Charron a récolté un but et une aide hier soir en conduisant les Capitals de Washington à un gain de 3-2 sur les Maple Leafs de Toronto.

Bill Collins a ouvert le pointage pour les vainqueurs lorsque sa passe a dévié sur le patin du gardien Wayne Thomas, des Leafs, pour pénétrer dans la cage. Bob Heely a ensuite égalé le compte, mais Charron a redonné l'avance aux locaux à moins de trois minutes de la fin du premier engagement.

Hartland Monahan a marqué le but victorieux sur une aide de Charron pendant un avantage numérique dans la 2e reprise, puis Lanny McDonald a réduit la marge des Capitals avec le seul filet dans la dernière reprise.

À Atlanta, Denis Potvin a récolté un but et deux aides et les Islanders de New York ont vaincu les Flames 4-2.

Les Islanders ont ainsi augmenté à trois points leur avance au sommet de la division Patrick le but des Flyers de Philadelphie.

Après avoir ouvert le pointage en première période, Potvin a fourni une passe à Clark Gillies en 2e reprise, puis à Gary Howarth en 3e.

hockey

Ligue Nationale

Jeudi

Detroit 7, Vancouver 3
Pittsburgh 5, Cleveland 4
Boston 5, St-Louis 2
Buffalo 7, Rangers NY 2
Philadelphie 4, Chicago 1

Hier soir

Washington 3, Toronto 2
Islanders NY 4, Atlanta 2

Ce soir

Montréal à Los Angeles
Atlanta à Detroit
Colorado à Toronto
Boston à Cleveland
Buffalo à Islanders NY
Washington à Pittsburgh
Rangers NY à Chicago
Vancouver à Minnesota
Philadelphie à St-Louis

Dimanche

Cleveland à Rangers NY
Colorado à Philadelphie
Pittsburgh à Boston
Detroit à Buffalo
St-Louis à Chicago

Les pointeurs

(Parties d'hier non comprises)

	b	p	pts
Lafleur, Mtl	24	28	52
Dionne, LA	16	32	48
Gilbert, NYR	15	32	47
Shutt, Mtl	29	17	46
Sittler, Tor	12	30	42
McNab, Bos	21	18	39
Williams, LA	21	18	39

Association Mondiale

Jeudi

Minnesota 5, Indianapolis 3
San Diego 3, Edmonton 0

Hier soir

Indianapolis 5, N.-Angleterre 4
Birmingham 4, Houston 3
Edmonton à Phoenix

Ce soir

Birmingham à N.-Angleterre
Cincinnati à Minnesota
Québec à Calgary
Houston à San Diego

Dimanche

Birmingham à Indianapolis
Cincinnati à Edmonton
Houston à Phoenix
Québec à San Diego

Ligue Majeure du Québec

Jeudi

Chicoutimi 3, Hull 2
Cornwall 4, Montréal 3
Shawinigan 6, Sorel 5

Hier soir

Shawinigan 9, Chicoutimi 1
T.-Rivières 4, Québec 4
Sherbrooke 7, Montréal 1

Aujourd'hui

Hull à Cornwall

Dimanche

Québec à Chicoutimi
Cornwall à Sorel
Hull à Montréal
Laval à Sherbrooke
T.-Rivières à Shawinigan

LIGUE NATIONALE

Section Lester Patrick

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
ISLANDERS NY	31	20	7	4	114	75	44
PHILADELPHIE	31	17	7	7	114	86	41
ATLANTA	32	15	10	7	106	92	37
RANGERS NY	33	13	13	7	125	117	33
Section Connie Smythe							
ST.LOUIS	32	12	16	4	91	118	28
CHICAGO	31	10	18	3	95	116	23
COLORADO	30	8	17	5	85	108	21
MINNESOTA	31	6	18	7	81	134	19
VANCOUVER	33	8	22	3	89	133	19
Section Charles Adams							
BOSTON	31	20	9	2	119	95	42
BUFFALO	29	18	8	3	104	70	39
TORONTO	32	14	12	6	120	107	35
CLEVELAND	32	9	16	7	91	107	25
Section James Norris							
MONTRÉAL	33	24	5	4	160	72	52
LOS ANGELES	33	11	12	10	108	103	32
PITTSBURGH	31	13	13	5	96	104	31
DÉTROIT	30	10	16	4	85	105	24
WASHINGTON	31	9	18	4	86	127	22

ASSOCIATION MONDIALE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
QUÉBEC	32	19	12	1	142	117	39
CINCINNATI	29	17	10	2	137	98	36
INDIANAPOLIS	31	17	12	2	105	116	36
MINNESOTA	31	13	14	4	96	100	30
N.-ANGLETERRE	32	12	16	4	105	116	28
BIRMINGHAM	34	10	23	1	113	138	21
Section Ouest							
SAN DIEGO	33	18	13	2	111	103	38
WINNIPEG	31	18	12	1	145	105	37
HOUSTON	29	14	11	4	98	87	32
PHOENIX	32	13	17	2	108	143	28
EDMONTON	33	13	19	1	88	121	27
CALGARY	29	11	16	2	87	91	24

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
TROIS-RIVIERES	37	22	9	6	232	156	58
CHICAGO	37	23	13	1	209	168	47
QUÉBEC	38	21	12	5	194	158	47
SHAWINIGAN	38	8	21	9	138	198	25
SOREL	38	7	26	5	159	235	19
Section Ouest							
SHERBROOKE	38	19	12	7	199	181	45
CORNWALL	36	19	14	3	160	145	41
HULL	36	15	15	6	150	144	36
MONTRÉAL	38	15	18	5	161	182	35
LAVAL	36	10	19	7	157	192	27

sommaires

Ligue Nationale

Islanders 4, Flames 2

Première période

1—ISLANDERS: D. Potvin (11) Bourne, Gillies 3:54
Pénalités: Clement A 6:50, Howatt I 14:56, Hart I 15:51.

Deuxième période

2—ISLANDERS: Gillies (16) Trottier, D. Potvin 3:32
3—ATLANTA— Mulhern (5) Lysiak 13:30
Pénalités: MacMillan I Shand A majeures 5:09, Marshall I 16:13, A banc servie par Chouinard 17:50.

Troisième période

4—ISLANDERS: Howatt (4) Nystrom, D. Potvin 1:13
5—ISLANDERS: Nystrom (15) Parisé, Hart 2:33
6—ATLANTA: Clement (8) Gibbs, Vail 17:51
Pénalités: Lewis I 4:07, J. Potvin I 15:56.

Tirs au but

Islanders:	10	9	5	—24
Atlanta:	9	13	13	—35

Gardiens: Smith (I); Myre (A).
Assistance: 13,700.

Association Mondiale

Racers 5, Whalers 4

Première période

1—N.-ANGLETERRE: Webster (16) Ley 4:44
Pénalités: Arndt NA 1:34, Baltimore I 4:33, 8:48, Ley NA 12:44.

Deuxième période

2—INDIANAPOLIS: Harris (18) MacDonald 2:25
3—INDIANAPOLIS: Karlander (6) Baltimore, Block 7:22
4—N.-ANGLETERRE: Webster (17) Lyle, Selwood 12:46
5—N.-ANGLETERRE: Webster (18) Rogers, Lyle 13:00
6—INDIANAPOLIS: Peacosh (9) Stapleton, Sicinski 13:38
Pénalités: Parizeau I 12:32, Ley NA 13:30.

Troisième période

7—INDIANAPOLIS: Clackson (2) MacDonald, Peacosh 13:41
8- N.-ANGLETERRE: Lyle (19) Rogers, Webster 18:49
Pénalités: Collighen NA 2:49, Maggs I 10:42, Stapleton I 19:08.

Prolongation

9—INDIANAPOLIS: Sicinski (4) Maggs, Peacosh 5:31
Aucune pénalité.

Tirs au but

Indianapolis:	12	10	5	3—30
N.-Angleterre:	7	6	12	1—26

Gardiens: Park (I); Raeder (NA).
Assistance: 8,624.

football

Éliminatoires

Aujourd'hui

Washington à Minnesota, 13 h
N.-Angleterre à Oakland, 16 h

Dimanche

Pittsburgh à Baltimore, 13 h
Los Angeles à Dallas, 17 h 30

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
844-3361
• Chaque parution coûte $4.20 le pouce
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir ne rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
844-3361
• Chaque parution coûte $2.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain

OFFRES D'EMPLOIS

Département du Registraire d'une importante institution privée de formation recherche une

SECRÉTAIRE
parfaitement bilingue

possédant le dictaphone, sténo pas obligatoire bien qu'utile.

Le salaire offert variera selon l'expérience et s'ajouteront des bénéfices marginaux intéressants.

Prière de contacter:
Mme R.S. Schwartz
878-3148 20-12-76

DACTYLO DEMANDÉE

• Excellente connaissance du français écrit et parlé;
• Bonne connaissance de l'anglais;
• Intérêt pour le domaine linguistique et la documentation;
• Expérience du dictaphone.

Conditions de travail très intéressantes.

Faire parvenir curriculum vitae à:

DOSSIER 366,
Le Devoir,
C.P. 6033,
Montréal H3C 3C9
23-12-76

ASSISTANT CONTREMAÎTRE DE MAINTENANCE
recherché

— Travail de jour, 8:00 a.m. à 4:30 p.m.
— Bonnes conditions de travail et bénéfices marginaux
— Bonnes chance d'avancement

Qualifications:
— Une base de machiniste
— 2 à 3 ans d'expérience en supervision.

Exigences:
— Certificat de machiniste 1ère classe avec cours technique en ajustage mécanique (millwright)

Pour plus de renseignements, communiquer avec

Mme Renaldin
259-2531

ou se présenter:
ATLAS ASBESTOS
5650, Hochelaga, Montréal
20-12-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LORRAINE: cottage neuf, à paliers multiples, 8 pièces, chambres spacieuses, 2 foyers, vue superbe, occupation rapide, exclusivité. Gilles Séguin: 622-5819 ou 667-3333 DesRosiers, courtier. 20-12-76

RUE ST-HUBERT 4712: près métro Laurier, duplex 1 x 5½, 1 x 6, en bon ordre, 220. Un logement vide en mars. Cause départ à l'extérieur. $21,000. Tél: 527-3523 20-12-76

LONGUEUIL: 4½ en co-propriété (condominium). Construction en béton, insonorisé, très grand terrain paysagé, potager. Grand balcon, dépôt privé, salle de lavage, déneigement, service d'entretien, à 2 pas CTCUM. $29,900. Particulier: 679-9506 ou 679-2630, poste 319. 23-12-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

SENNEVILLE
Domaine exceptionnel sur les rives du lac des Deux-Montagnes, érigé sur un terrain de 5½ acres, propriété en pierre de taille, toiture d'ardoise, rampe pour hydravion et bateaux, pièces aménagées pour domestiques, tout le charme d'antan adapté à notre vie moderne. M.L.S. **Suzanne Aubin: 669-6130 ou 667-3333.**
DesRosiers, *courtier*
20-12-76

LE PERMANENT
OUTREMONT
A flanc de montagne, avec vue magnifique sur la ville, **luxueuse résidence** de 4 chambres à coucher, spacieux salon et salle à manger à la suite, boudoir, salle familiale, garage double. Très beau jardin, **Mireille Turp: 937-9291 ou 481-2561**
courtier M.L.S.
20-12-76

Fiducie du Québec
le "Trust" des Caisses populaires
ST-JACQUES DE MONTCALM
Résidence de haute qualité pour professionnels, 8 pièces, foyer et garage, belle occasion, libre dans 2 semaines. **Gérard Descheneaux: 589-4488 ou 759-1477 ou 753-3237.**
ST-EUSTACHE
Une occasion unique à $53,000. maison de ferme brique, 20 minutes de Montréal, 2 arpents de terre, bâtiments, écurie en opération. **Gérard Descheneaux: 589-4488 ou 759-1477 ou 753-3237.**
courtier en immeuble
20-12-76

A. E. LePAGE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES
COURTIER
OUVERT AUX VISITEURS
dimanche, 2 à 4 p.m.
SECTEUR MONT-ROYAL
1 PLACE PARKSIDE
Exquise, maison de ville, complètement rénovée, 4 chambres à coucher plus sutdio, cuisine coloniale équipée, foyer dans salon. Garage. Appelez. **T. Brault: 935-8541, rés: 931-6914** (MLS)
N.D.G.
PRÈS COLLÈGE LOYOLA. Libre. **Cottage détaché en pierre, de 8 pièces.** Complètement rénové. Salon spacieux avec foyer, très grande cuisine, 4 chambres à coucher. Garage de façade. Grand jardin. Seulement: $55,000. **Françoise Bibaud: 935-8541, rés.: 482-1143.** (Exclusif).
BROSSARD
Prévoyez votre été dans ce superbe bungalow de 3 chambres à coucher, air climatisé central, piscine creusée, superbe salle familiale et beaucoup plus. M.L.S. **Louise Fontaine: 465-2510 ou 672-3282.**
20-12-76

BOUCHERVILLE: Chant du Papillon, particulier vend cause transfert maison québécoise. Tél: 655-0355. 20-12-76

CHAMBLY: Joli bungalow, 7 grandes pièces, garage chauffé. Grand terrain, accès bord de l'eau. Taxes: $260.00. Toute offre raisonnable considérée. M.L.S. Jacques Martel: 655-3060 ou 658-1562. Probitec, courtier. 20-12-76

Voir autres annonces classées en page 12

PROPRIÉTÉS À VENDRE

RIVE SUD
Résidence style Georgien, 3 étages aménagés, piscine, construction de luxe. Prix: $215,000. Sur rendez-vous seulement.
658-0889
(pas d'agent)
20-12-76

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

ANJOU: 8639-45 Chaumont, coin Baldwin, 2 magasins, 2 logements loués, chauffés par locataires. Revenus: $7,500. Prix demandé: $56,000. Excellent coin commercial. Tél: 488)4061. 488-4061. 21-12-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE À L'ÉTRANGER

FLORIDE
DAYTONA: Bungalow, 3 chambres à coucher, foyer sans salle familiale. $28,500. **J. Jacques Robitaille: 671-0978 ou 672-6450**
MONTREAL TRUST *courtier*
20-12-76

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a., b. pédagogie, b. philosophie, licence ès lettres. Tél: 524-3852 et à Québec: 843-7037 J.N.O.

SERVICES DIVERS

TENUE DE LIVRES — déclaration d'impôt, sommaire T4, états financiers par spécialiste. Conseil d'impôt pour épargner. Prix très raisonnable. Tél: 489-1068 en tout temps. 11-3-77

IMPRESSION de T-Shirts de tous genres, chandails de sport, d'autocollants et d'affiches en sérigraphie. Design souvent gratuit. Appeler André Beaulieu, à 484-3479 ou 343-7790. Le T-Shirt fait un cadeau de Noël original. J.N.O.

POUR GROUPES ET ASSOCIATIONS/ réveillon dans le bois, 2 jours minimum. Gîte et couvert, animation dans de rustiques chalets, à 2 heures de Montréal. Tél: Trappe-Québec 332-4193 28-12-76

SPORTS

VACANCES DE SKI DE FOND, raquette, trappe, randonnées, veuillées avec Trappe-Québec en agréable compagnie vous trouverez gîte et couvert, pistes et guides dans un site sauvage et très beau. Tél: 332-4193 4-1-77

TABLEAUX-PEINTURES

VASSARELY, RIOPEL, lithos originales signées et numérotées. Tél: 871-9244. 23-12-76

TAILLEURS

DROLET: Tailleurs spécialistes, habits et costumes sur mesure, 361 rue Guizot. Tél: 866-2972. 20-12-76

TRANSPORT

A BAS PRIX accepterais petits déménagements ou petits transports. Service rapide. Tél: 525-6872 J.N.O.

VOYAGES

CROISIÈRE
S.S. Leonardo
24 décembre au 7 janvier
Valeur: $4,900. laisserais aller à $2,400.
Tél: **767-5796**
ou **523-1112**
Cause: maladie
22-12-76

POUR BIEN DIGÉRER BUVEZ
UNE EAU DE SANTÉ ALCALINE & PÉTILLANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION
Lithines 33

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
1255, Université, Suite 618
866-3326

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
Richard De Bellefeuille, C.A.
Louis Baril, C.A.
4926 ave Verdun, Verdun, H4G 1N3
7708 rue Édouard, LaSalle, H8P 1T9
55A, Blainville Est,
Ste-Thérèse J7E 1L4
769-3871 - 435-4691

samson, bélair & associés
comptables agréés
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

Un référendum pour Gallois et Écossais

LONDRES (AFP) — Pour la seconde fois en moins de trois ans, les électeurs du Royaume-Uni sont appelés à se prononcer par voie de référendum sur une question d'importance nationale.

Le gouvernement de M. James Callaghan a en effet annoncé aux Communes que les électeurs écossais et gallois voteraient sur la constitution d'assemblées (et pour l'Écosse d'un exécutif) régionales à Edimbourg et à Cardiff.

Ces référendums auront lieu vraisemblablement à la fin (ou vers la fin) du débat parlementaire sur le projet de réforme régionale, qui durera en principe jusqu'à l'automne prochain, estime-t-on dans les milieux politiques.

Le 5 juin 1975, les électeurs du Royaume-Uni s'étaient prononcés, par une majorité de 67 p.c. des votants pour l'entrée de leur pays dans le Marché commun. Deux ans plus tôt, le huit mars 1973, ceux d'Irlande du Nord avaient voté le maintien de la frontière avec la république d'Eire.

Le gouvernement travailliste s'est résigné à recourir encore une fois à ce mode de consultation pour éviter une défaite embarrassante jeudi soir lors du premier vote des Communes sur son projet de création d'assemblées écossaises et galloises.

Environ 160 députés — un sur quatre — menaçaient en effet de voter contre le projet si le gouvernement ne s'engageait pas formellement à organiser une consultation populaire. La grande majorité d'entre eux, dont les quelque 80 signataires travaillistes, espèrent que les électeurs gallois rejetteront le projet de création d'une assemblée à Cardiff.

D'autres souhaitent un référendum pour écarter une fois pour toutes l'idée d'une rupture totale entre l'Écosse et le Royaume-Uni.

Enfin, M. James Callaghan (comme d'ailleurs sans doute Mme Margaret Thatcher, le leader conservateur) voit dans le référendum un moyen commode de faire oublier, après les débats parlementaires, les divisions des membres de son propre parti sur cette question capitale. Son prédécesseur, M. Harold Wilson, avait poursuivi le même objectif en invitant les électeurs à confirmer le vote historique des Communes sur l'appartenance de la Grande-Bretagne au Marché commun.

Cette décision sensationnelle avait provoqué une levée de boucliers au Parlement de Westminster: de nombreux députés avaient vu en effet dans le recours au référendum un empiètement inadmissible sur les pouvoirs souverains de "la mère des Parlements."

Ces scrupules paraissent bien oubliés aujourd'hui.

Nouvel incident de frontière entre soldats rhodésiens et le Frelimo

UMTALI (Reuter) — Les forces rhodésiennes soutenues par l'aviation se sont battues toute la journée de jeudi et jusqu'aux premières heures de la matinée d'hier à l'intérieur du territoire du Mozambique, apprend-on de source informée à Umtali.

L'opération a débuté très classiquement. Un groupe de nationalistes africains a été pris en chasse par les forces rhodésiennes, qui ont traversé la frontière et se sont heurtées aux forces du Frelimo, dit-on de même source.

Des habitants d'Umtali, en Rhodésie, ont signalé que des tirs de mortiers et d'artillerie lourde ont été entendus.

"Le bruit en était si fort que les gens ont alors parlé de s'abriter dans les refuges", a déclaré l'un deux.

Des chasseurs Hawker Hunter et des bombardiers légers Canberra ont été aperçus, survolant la frontière et pénétrant dans l'espace aérien du Mozambique. L'action, dit-on de source informée, s'est déroulée dans la vallée Burma, un secteur de brousse à cheval sur les deux pays. Plus tard, des transports militaires chargés de soldats visiblement harassés ont été vus, regagnant leurs casernements.

Par la suite, le quartier général a déclaré à Salisbury que les forces de sécurité avaient usé du "droit de poursuite" au Mozambique après avoir découvert à proximité de la frontière rhodésienne un camp d'entraînement de la guérilla nationaliste.

Cinquante et un maquisards ont été tués, ainsi qu'un soldat rhodésien de dix-neuf ans, précise un communiqué.

Les forces rhodésiennes soutenues par l'aviation et l'artillerie ont pénétré hier au Mozambique, tuant huit civils et en blessant dix autres, rapporte de son côté Radio Maputo captée à Londres.

D'autre part, le Botswana va demander la réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU à la suite des "actes d'agression de la Rhodésie", a annoncé hier au parlement M. Quett Masire, vice-président du Botswana.

Depuis l'indépendance du Botswana en 1966, sa souveraineté territoriale a été violée plus de trente fois par les forces rhodésiennes, a-t-il dit. De telles violations ont eu lieu cette année, notamment des assassinats, des incendies volontaires, des enlèvements et des destructions de biens, a ajouté le vice-président.

En raison des ressources limitées du pays, il n'est pas possible de faire stationner des forces suffisantes à la frontière de la Rhodésie, a-t-il dit, cependant, les unités mobiles de la police para-militaire ont été renforcées.

Les attaques rhodésiennes ne sont plus dirigées uniquement contre des réfugiés rhodésiens comme par le passé mais aussi contre les ressortissants du Botswana, a dit M. Masire.

L'armée rhodésienne a annoncé le 13 décembre l'ouverture à l'ouest d'un quatrième front à la frontière du Botswana. Cette annonce semble refléter une extension géographique de la lutte armée qui était cantonnée principalement jusqu'à présent aux frontières du Mozambique et de la Zambie. Cette quatrième "zone opérationnelle" baptisée "Tangente" va de Beit Bridge jusqu'à Kazangula. Les autres zones sont au nord-est, à l'est et au sud-est.

Par ailleurs, Ian Smith, premier ministre de Rhodésie, se refuse que la Grande-Bretagne puisse jouer un rôle direct dans le processus rhodésien d'accession à l'indépendance.

Le leader blanc estime suspect que les Britanniques aient formé le projet de jouer un rôle sans exercer d'autorité et lors d'un discours prononcé jeudi à Que Que, il a répondu par un "non" catégorique.

M. Smith s'inquiète également de la tournée que se propose d'effectuer après Noël le président de la conférence de Genève, le Britannique Ivor Richard, en Afrique australe. "Je dois dire que s'il fallait mesurer Genève à son aune, je ne serais alors pas très optimiste des résultats de la mission de M. Richard quand il tente de jouer les Kissinger", a-t-il dit.

Les locaux de As Safir occupés par des Syriens

BEYROUTH (d'après AFP et Reuter) — Un commando de soldats syriens a occupé hier peu avant minuit heure locale les locaux du journal As Safir, le principal quotidien libanais de gauche, indique-t-on de source proche de la rédaction du journal.

Tous les journalistes du Safir ont été expulsés. Un camion et des militaires en armes stationnent devant l'immeuble où se trouvent les bureaux du journal, dans le centre de Beyrouth-Ouest.

Mercredi dernier, les locaux de trois journaux de tendance pro-irakienne publiés à Beyrouth, les quotidiens Moharrer et Beyrouth et l'hebdomadaire Al Destour avaient été occupés par des soldats. Les journaux, qui continuent à être imprimés clandestinement, avaient accusé les forces syriennes d'être responsables de ces occupations qui se poursuivaient hier soir, en dépit de diverses démarches auprès des autorités libanaises et du commandant libanais de la force arabe de dissuasion (en majorité syrienne).

Le premier ministre libanais et ministre de l'Information M. Salim el Hoss, avait déclaré dans la soirée: "Le problème de l'occupation des journaux a été confié aux forces de dissuasion qui s'occupent de le circonscrire".

M. Hoss avait fait cette déclaration après un entretien avec le président Elias Sarkis, peu de temps après être rentré de Damas où il s'était rendu hier matin pour des "entretiens urgents". M. Hoss avait notamment rencontré le président syrien Hafez Assad qui se rendra demain au Caire.

D'autre part, les affrontements qui ont opposé jeudi soir des commandos palestiniens pro-syriens (Saïka) et pro-irakiens (Front de libération arabe), appuyés par des membres du FPLP de Georges Habache, ont fait plusieurs morts et blessés, indique-t-on de sources bien informées. Toutefois, aucun bilan précis n'a été publié.

Les affrontements qui ont commencé au camp palestinien de Bourj al Barajneh (banlieue sud) et se sont étendus à deux autres camps Chatila et Sabra, situés au sud-est de la capitale, n'ont pris fin que vers l'aube, à la suite de l'intervention du CLAP (Commandement de la lutte armée palestinienne), la police militaire de la résistance.

À la suite des incidents qui se sont produits entre Palestiniens de la Saika et du "Front du refus" (de M. Georges Habache), le Fatah, l'Armée de libération de la Palestine et ces deux organisations ont décidé hier la création d'une "commission des urgences", a annoncé à Beyrouth l'agence libanaise Sahafiya.

La commission, dont la mise sur pied doit être discutée à Damas lors de la prochaine réunion du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine, aura pour tâche "d'éviter toute friction entre les organisations de la résistance palestinienne, et d'empêcher les conflits armés", précise l'agence. Elle ajoute que la commission placera des postes de contrôle sur les voies principales à l'intérieur des camps palestiniens.

À l'origine des incidents de jeudi, une perquisition effectuée dans une maison du quartier par les miliciens de l'organisation pro-syrienne. La Saika affirme que les Palestiniens du Front du refus ont à plusieurs reprises attaqué ses locaux. À la roquette, à la grenade et au fusil-mitrailleur, les deux parties se sont battues avec acharnement. Les combats n'ont cessé que trois heures avant l'aube. Ils auraient fait des victimes, évaluées à une quinzaine, de source palestinienne, mais on n'a pas pu dire s'il s'agissait de blessés ou de morts.

Hier matin, les hommes de la Saika veillaient, l'arme à la main, couchés derrière des sacs de sable, devant leurs locaux dans Bourj Barajneh. Les commandos du Fatah s'étaient retranchés sur une colline dominant le quartier, à deux kilomètres à peine de l'aéroport international de Beyrouth. Les magasins ont toutefois rouvert et les habitants se sont rendus normalement à leur travail.

De source proche du Front du refus, on déclare que plusieurs incidents secondaires et isolés se sont produits entre Palestiniens à Tripoli, pendant la nuit. Ils n'ont pas fait de victime, ajoute-t-on.

D'autre part, une charge de dynamite a fait explosion dans la nuit de jeudi à vendredi à Beyrouth-ouest devant une permanence du parti socialiste progressiste de M. Kamal Joumblatt. Il n'y a pas eu de blessé.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 25, 26 et 27

CLSC

DIRECTION GÉNÉRALE

COORDONNATEUR(TRICE)

Fonctions:
- sous l'autorité du directeur général, cette personne a la responsabilité de l'équipe et du programme consultation générale (soins généraux en santé physique et psycho-sociale)
- voit à la mise en oeuvre des programmes déjà élaborées (secteur santé physique et psycho-sociale)
- voit à l'élaboration de la nouvelle programmation
- voit à la définition des objectifs de travail
- responsable de l'organisation du travail
- responsable de l'évaluation du travail
- prépare et administre le budget du programme
- coordonne les activités du personnel affecté au programme
- resprésente le personnel du programme au Comité de Régie
- responsable de l'implantation des politiques ou des mesures administratives décidées au Comité de Régie ou au Conseil d'Administration.

Exigences:
- posséder au moins un diplôme universitaire de 1er cycle dans un domaine de l'administration de la santé ou de l'hygiène, ou scolarité et expérience équivalente
- expérience antérieure souhaitable dans le domaine de la santé
- avoir déjà dirigé une équipe

MÉDECIN (À TEMPS PLEIN)

Fonctions:
- sous la responsabilité du coordonnateur (trice) du programme Consultation Générale, dispenser des soins individuels curatifs et préventifs
- Participer au sein d'équipes multidisciplinaires aux programmes de prévention et de soins
- participer à la mise sur pied de programmes de médecine préventive
- effectuer des visites à domiciles en accord avec les besoins des divers programmes

Exigences:
- omnipraticien reconnu par le Collège des Médecins
- sensibilisé à la prévention et à l'éducation populaire dans le champ de sa compétence
- volonté de travailler en équipe

Traitement:
Selon l'entente entre la F.M.O.Q. et le M.A.S. Mode de rémunération à discuter.

INFIRMIÈRE

Fonctions:
- sous la responsabilité du coordonnateur(trice) du programme Consultation Générale, dispenser des services curatifs et préventifs à domicile et au C.L.S.C.
- collaborer à l'élaboration de programmes de prévention, d'éducation et de soins
- visiter à domicile des personnes incapables de se rendre au C.L.S.C., pour évaluation de leur situation médico-sociale et références au besoin

Exigences:
- membre en règle de l'O.I.I.Q.
- intérêt et aptitude au travail en équipe et à l'approche communautaire
- formation en nursing communautaire et/ou expérience pertinente

TRAVAILLEUR(EUSE) SOCIAL(LE) PROFESSIONNEL(LE)

Fonctions:
- sous la responsabilité du coordonnateur du programme Consultation Générale, assumer de l'évaluation et de la consultation de première ligne au C.L.S.C. et à domicile (dépannage, information, référence)
- assumer des pratiques d'assistance psycho-sociale
- encadrer les activités d'autres intervenants sociaux

Exigences:
- Travailleur social professionnel
- capacité de travail en équipe
- capacité d'organiser et d'évaluer

Traitement:
Selon les normes du ministère des Affaires Sociales.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

C.L.S.C. Centre-Ville
188 E., bd Dorchester
Montréal, Qué.
a/s Secrétaire de direction

et à la toute fin:
DATE LIMITE 7 JANVIER 1977

C.S.S. DU CENTRE DU QUÉBEC

CONSULTANT AUX PROGRAMMES FAMILLE ET SERVICES SOCIAUX SCOLAIRES

ENDROIT DE TRAVAIL:
Siège Social, 4540 boul. Royal, Trois-Rivières Ouest.

STATUT:
Cadre-conseil non syndiqué.

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT:
Le Directeur des Services Professionnels.

AUTORITÉ:
Autorité fonctionnelle sur l'ensemble des praticiens engagés dans la réalisation du programme "Famille" en collaboration avec les responsables du service Famille de chaque point de service.
Pouvoir d'évaluer la qualité du service rendu et de faire des recommandations à qui de droit quant à la permanence, à l'engagement, au renvoi, à la promotion d'un praticien.

FONCTION PRINCIPALE:
Assister et représenter le DSP pour tout ce qui touche à la conception, planification, programmation et évaluation du programme Famille et des acitvités professionnelles s'y rapportant.

FONCTIONS SPÉCIFIQUES:
— Mettre au point et reviser périodiquement la mission de ces programmes.
— Déterminer les clientèles cibles et dégager des objectifs.
— En collaboration avec les responsables de services, élaborer périodiquement les programmes de st rvices aux clientèles à desservir.
— Agir comme personne-ressource dans l'implantation des programmes.
— Superviser la réalisation des programmes en regard de la mission et des objectifs à atteindre.
— Établir les critères d'évaluation des programmes et procéder à telle évaluation.
— Évaluer les besoins de personnel et la qualification du personnel requis pour la réalisation de ces programmes.
— Évaluer les besoins de formation et de perfectionnement du personnel affecté à ces programmes.
— Accomplir toute tâche compatible avec ses fonctions générales et spécifiques que pourrait lui confier le DSP.

EXIGENCES:
— Trois (3) années d'expérience pertinente dans le domaine de la Famille et des Services Sociaux Scolaires.
— Expérience dans un poste de gestion ou connaissances de base en gestion.
— Capacité d'analyse systémique et de formulation d'objectifs.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Directeur des Ressources Humaines,
C.S.S. du Centre du Québec,
Case postale 1330,
Trois-Rivières,
G9A 5L2

CLSC

PROGRAMME PERSONNES ÂGÉES

TRAVAILLEUR(EUSE) SOCIAL(E) PROFESSIONNEL(E)

Fonctions:
Au niveau de l'intervention individuelle
- répond aux besoins exigeant une intervention clinique plus spécialisée
- supervision professionnelle des conseillers sociaux et des auxiliaires familiales (discussions de cas et plans de traitement)

Au niveau de l'intervention collective
- participe avec l'organisateur communautaire à la recherche de techniques de groupe appropriées au quartier
- animation de groupe de resocialisation

Exigences:
- Travailleur social professionnel
- expérience clinique
- expérience de travail en milieu populaire
- expérience d'une approche communautaire
- connaissance des personnes âgées serait un atout
- connaissance de la loi 65 et des orientations des CLSC

CONSEILLER(ÈRE) SOCIAL(E) (2 POSTES)

Fonctions:
- responsable de la première démarche auprès des personnes âgées: prise de contact à domicile ou au CLSC et évaluation
- répondre aux besoins sociaux selon le cas:
  — assistance psycho-sociale en vue de le resocialisation
  — intervention situationnelle
  — assistance dans les démarches administratives
  — dépannage
  — information, éducation
  — relance
- collaboration, sur demande, à l'élaboration et/ou à l'actualisation des activités de groupe

Exigences:
- posséder un diplôme d'études collégiales en techniques d'assistance sociale ou expérience équivalente
- expérience de travail en milieu populaire
- connaissance des personnes âgées
- intérêt et habileté pour un travail de dépannage et d'assistance psycho-sociale
- connaissance de la loi 65 et des orientations des CLSC

Traitement:
Selon les normes du ministère des Affaires Sociales.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

C.L.S.C. Centre-Ville
188 E., bd Dorchester
Montréal, Qué.
a/s Secrétaire de direction

DATE LIMITE 7 JANVIER 1977

Mission Vraie-Vie

La VRAIE VIE c'est rechercher un régime alimentaire équilibré et fuir les diètes miracles, la malnutrition et l'embonpoint. C'est le soin qu'on apporte à son corps et les règles élémentaires d'hygiène qu'on observe.



Laissez l'hiver dehors et le confort en dedans de la meilleure façon que nous connaissions . . .

À la façon ADY, il n'y en a pas de plus confortable. Chaque contre-porte "ADY" est fabriquée sur mesure, vérifiée après son installation et est garantie. Essayez-vous, nous aimerions celà . . . vous également.

ADY

ADY ALUMINUM
SALLE DE MONTRE
4872 BOUL. ST-CHARLES
PIERREFONDS
TEL: 626-6390

prisonniers d'opinion

C'est en ce mois de décembre 1976 que débute l'"Année du Prisonnier d'Opinion", campagne d'information et de sensibilisation lancée par Amnistie Internationale, organisme à l'échelle planétaire qui se consacre à la libération des prisonniers d'opinion, à la lutte contre la peine de mort, la torture et les traitements inhumains infligés aux ciotyens de tous les pays où les droits de l'homme restent lettre morte. Fondée le 28 mai 1961, elle a ses quartiers généraux à Londres, avec M. Martin Ennals comme secrétaire général.

Ici, au Canada, le secrétariat national est à Ottawa et les locaux de la section québécoise sont situés à Montréal.

Le prisonnier d'opinion

Est prisonnier d'opinion celui qui, sans avoir aucunement prôné ou utilisé la violence, a été arrêté à cause de son appartenance à un parti, à un syndicat, à une classe sociale ou à une entité raciale ou religieuse, à cause d'une opinion ou d'un état-civil divergent ou différent de ceux qui sont au pouvoir.

Souvent, le prisonnier d'opinion est arrêté sans qu'une accusation officielle soit portée, ou sous des motifs vagues et lapidaires. Souvent, on ne lui fait même pas de procès, ou bien on attend des mois avant de le juger. Ces procès eux-mêmes ont lieu à huis clos et ne sont, somme toute, que des simulacres de procès. On évalue à un demi-million le nombre de personnes détenues de cette façon à travers le monde: plus de 50,000 en Indonésie, environ 10,000 en Union soviétique, de 4,000 à 5,000 au Chili, et 2,000 au Malawi.

En dépit des grandes déclarations humanitaires officielles, comme la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations unies, et leur endossement officiel par une multitude de gouvernements nationaux, les droits de l'homme sont toujours bafoués, d'un bout à l'autre de la planète, et on en vient peu à peu à réaliser que le droit international est une méthode douloureusement lente pour protéger les droits de l'homme.

Amnistie Internationale

C'est la raison principale qui a amené l'avocat britannique Peter Benenson à fonder Amnesty International. Dès le début, Amnistie Internationale (appellation française) a donc cherché à optimiser l'efficacité des moyens pour venir en aide aux victimes de l'arbitraire.

D'abord, Amnistie Internationale recourt à une publicité intensive

D'abord, Amnistie Internationale recourt à une publicité intensive contre les violations des droits de l'homme, afin de faire pression sur les chefs d'États, les ministres et les autorités des systèmes pénitenciaires, afin qu'ils en viennent à accepter de libérer les "prisonniers d'opinion" de leurs pays respectifs qui ont été adoptés par Amnistie Internationale.

De plus, Amnistie envoie des représentants aux procès et intervient aussi auprès des délégués à l'O.N.U.

Enfin, au niveau de l'organisation, la centaine de milliers de membres d'Amnistie sont répartis en 1,600 groupes d'adoption, dans 74 pays. Chaque groupe reçoit la charge de faire libérer trois prisonniers: un dans un pays de l'Ouest, un dans un pays de l'Est, et un autre dans un pays non-aligné. L'action de base des groupes d'adoption est l'envoi d'une multitude de lettres aux autorités des pays où ils ont des prisonniers adoptés. Cependant, il est également possible de faire des pressions économiques auprès des compagnies exerçant une activité dans ces pays, tout en ne négligeant pas la publicité dans les médias. Dans chaque cas, des moyens privilégiés s'offrent aux agents d'intervention.

Depuis sa fondation, Amnistie Internationale a adopté près de 40,000 prisonniers, dont 9,000 ont été libérés.

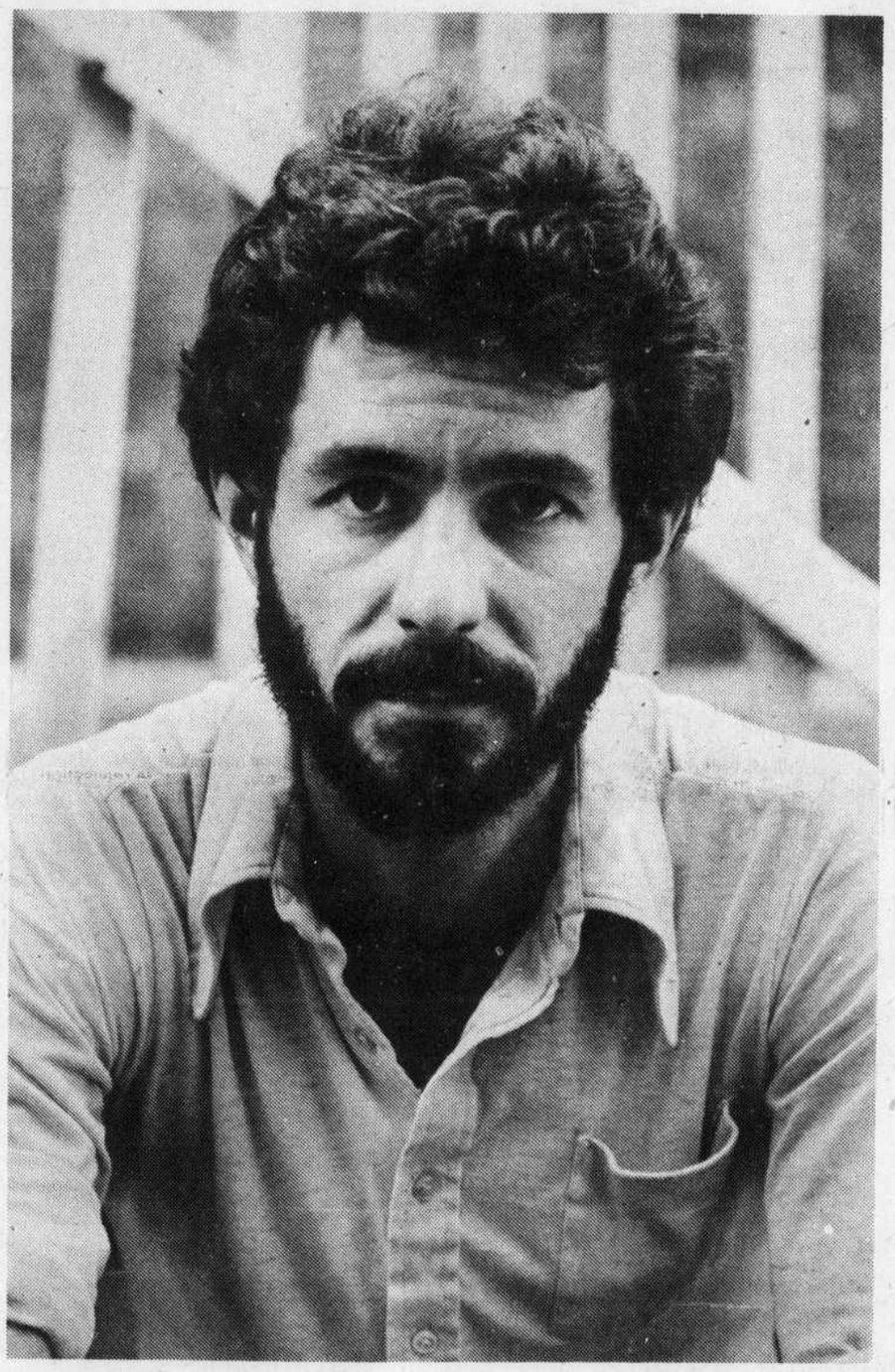
L'"Année du Prisonnier d'Opinion"

C'est le 10 décembre 1976, "Jour des Droits de l'Hom-

(suite au verso de ce cahier)

LE DEVOIR — Samedi 18 décembre 1976 — culture et Société — Cahier 2

Jesse Winchester



Jesse Winchester n'est pas un homme qui se livre facilement. Attablé à un café de la rue Prince Arthur, il mâche systématiquement ses mots, parle lentement un français qui a toutes les peines du monde à s'articuler. Après deux heures d'entrevue épuisante, lorsqu'il sera enfin le temps de ranger le crayon agité pour éviter que la conversation ne se mette à tourner en rond, Winchester avoue qu'il déteste faire des entrevues: "Parfois lorsque je m'écoute parler, je n'en crois pas mes oreilles, je découvre qu'il y a un monde entre mes aspirations profondes et ce que je suis obligé de répéter en tant qu'artiste qui se nomme Jesse Winchester. Quand plus tard, le lis le résultat écrit de l'entrevue, c'est-à-dire ce que j'ai dit et ce que l'autre a compris, c'est encore pire, c'est pour cela que j'ai décidé de ne plus lire ce que l'on écrit sur moi. D'année en année c'est toujours la même chose, je suis obligé de parler de la guerre au Vietnam, des déserteurs de ce que je pense du système américain alors que ces choses-là sont des technicalités légales qui m'ennuient plus qu'autre chose".

Américain, originaire du Tennessee, Winchester a quitté son pays il y a dix ans de cela à cause de la guerre au Vietnam, parce qu'il refusait d'aller se faire tuer pour son pays et que la seule alternative qui lui restait, était de devenir déserteur. "A cette époque-là je ne connaissais rien du Canada, j'avais seulement rencontré deux Canadiens de toute ma vie et l'image qu'ils me renvoyaient était celle d'un pays humain et civilisé. J'ai choisi Montréal après avoir consulté l'Encyclopédie et découvert que c'était la deuxième plus grande ville francophone au monde. La ville me semblait intéressante de par la duplicité de ses cultures et aussi parce que dans mon esprit, Montréal est une ville littéraire, intellectuelle, une ville où il se passe beaucoup de choses dans l'esprit des gens. Les cultures étrangères m'ont toujours attiré et puis j'avais vingt-deux ans, je jouais un peu de la guitare sans penser à faire carrière, c'était pour moi la grande aventure".

Depuis ce temps-là Winchester n'est jamais retourné aux États-Unis parce qu'il est encore considéré comme un criminel et qu'il lui est légalement impossible de franchir la frontière américaine sans se faire arrêter. "La moitié de l'électorat, ceux qui ont voté pour Ford me voient comme un hors-la-loi et parmi ces gens-là, il y a les membres de ma famille; pour eux je suis le mouton noir, celui qui s'est montré déloyal face au pays. Aujourd'hui j'ai de la difficulté à parler de cela parce que l'anti-militarisme est une abstraction, je l'ai fait, j'ai accepté de payer pour mes principes, de quitter les États-Unis à jamais, de vivre selon leurs termes. S'ils veulent maintenant apporter certaines modifications aux termes, je suis également prêt à les accepter. De toutes façons, après ces dix dernières années, je me considère comme un Canadien avant tout".

Homme du Sud, né en Louisiane, élevé au Tennessee, son style musical se situe quelque part entre le "country and western" et les blues; ses maîtres ne sont pas des hommes de sa génération comme Dylan ou les Beatles, mais des musiciens de lointaines générations comme Gerry Lee Lewis, Don Gibson, Dallas Frazier, les pilliers de la tradition musicale américaine, les racines, la source pure. A mesure que la conversation avancera, Winchester apparaîtra de plus en plus comme un homme à principes, un humaniste convaincu, un moraliste invétéré dont la première source d'inspiration est évidemment la Bible. Les problèmes de son époque, les transformations sociales, tout cela importe peu à Winchester car il cherche avant tout les valeurs fondamentales de la vie:

"Dans l'histoire des temps, tout se ressemble, les événements, les hommes, les sentiments sont les mêmes, les crimes, les vertus, on aime, on vit, on souffre, on crie, on meurt, on mange, on dort, on fait l'amour, personne n'a rien inventé. Il y a un temps pour tout, pour la maladie, la guerre, toutes ces choses sont inhérentes à la vie. C'est cette dimension-là que je veux transcender dans mes chansons et ma musique, l'humain, le vécu, le quotidien. Les modes passent, changent, seules les vraies valeurs restent".

En dix ans de vie à Montréal, de tournées en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Europe, Winchester se voit un peu comme une légende: "Peu de gens achètent mes disques, je ne joue pas souvent à la radio mais la plupart de mes spectacles sont bien remplis, on me connaît un peu partout dans le monde. Malgré cela, je me trouve encore trop pauvre par rapport à mes goûts, j'aime l'argent et je suis prêt à assumer les conséquences engendrées par le succès et l'argent mais je ne suis pas intéressé à "vendre", à jouer à la vedette, à me déguiser. Je voudrais acheter une maison à la campagne pour ma famille, me construire un studio où je pourrais enregistrer librement mais malheureusement le studio et la maison n'existent encore que dans ma tête". Pense-t-il à l'avenir? "Je ne sais pas exactement ce que je ferais si le Québec en venait à se séparer. Je me sens solidaire de la cause des Québécois mais en fait ça ne me regarde pas, je ne puis qu'assister à tout cela en tant que spectateur parce que je ne suis pas né ici, que j'ai été élevé et formé ailleurs, que mes préoccupations ne sont pas celles des Québécois."

Cette attitude de solitaire aura caractérisé Winchester depuis le début de sa carrière au Québec: quelques rares spectacles dans les cafés de la ville, puis la Place des Arts, peu d'entrevues à la radio ou dans les journaux, peu d'apparitions dans le cercle restreint des musiciens de Montréal même s'il affirme qu'il connaît très bien Bill Gagnon, Louise Forestier, Charlebois et les autres. Winchester ne se mêle pas facilement, préfère s'isoler dans sa tannière de vieux loup et mener sa vie comme bon lui semble. On l'associe volontiers aux chansonniers canadiens comme Gordon Lighfoot, Valdy, Joni Mitchell mais il se défend bien d'appartenir à ce réseau, refuse de se voir comme un troubadour, ou un chanteur de "folk" même s'il sait pertinemment que l'image du déserteur-chantant lui collera à la peau pour longtemps encore. "Les gens jugent d'emblée sans réfléchir, catégorisent, moi je refuse de m'inscrire dans une catégorie, d'endosser un personnage plus qu'un autre. Je suis Jesse Winchester, un point et c'est tout".

Après trois mois d'absence sur la scène montréalaise, Winchester sera de retour ce soir O'National. Entouré de cinq musiciens, il interprètera ses succès les plus connus, "Yankee Lady", "Brand New Tennessee Waltz" repris par Joan Baez et les Everly Brothers, "Black Dog", ainsi que plusieurs nouvelles chansons qui feront partie de son prochain longjeu. Dès le mois de février il entrera en studio pour l'enregistrer et se rendra par la suite au Japon, sonder le terrain qui semble d'ailleurs à l'avance particulièrement favorable à son égard. Quant aux États-Unis et à la possibilité d'une tournée américaine, Winchester ne s'avance pas trop sur le sujet mais laisse entendre que l'élection de Carter va sans doute débloquer bien des choses. "C'est un pays jeune, rempli de talent, qui à cause de sa jeunesse a de la difficulté à canaliser ses énergies. Avec Carter, les choses vont changer pour le mieux." Songerait-il à retourner s'établir aux États-Unis. "Non, il y a dix ans j'ai pris la ferme décision de vivre ici, aujourd'hui ma position n'a pas changé".

entre reconnaissance et succès

par NATHALIE PETROWSKI

Des prix ...

par VICTOR-LÉVY BEAULIEU

Décidément, il faut plaindre les pauvres lecteurs qui, en guise d'étrennes, vont recevoir ce qu'on appelle les grands Prix littéraires. Parce que cette année la moisson n'est apparemment pas très riche. C'est en tous les cas à la conclusion à laquelle j'en arrive après avoir lu **L'amour les yeux fermés** (1) de Michel Henry (Prix Renaudot), **Les États du désert** (2) de Marc Cholodenko (Prix Médicis) et **Le Crabe-Tambour** (3) de Pierre Schoendoerffer (Prix de l'Académie française).

En fait, il n'y a que **Le Crabe-Tambour** qui se tient tout seul, comme un grand garçon. Sa lecture n'ennuie jamais, c'est rempli de petites trouvailles qui nous rappellent que le plaisir du texte, pour être, doit faire appel à la complicité, et de l'auteur et du lecteur. Lu après les deux autres, cet ouvrage nous réconcilie avec une littérature française de plus en plus stéréotypée et monotone. Mais je vais y revenir, au **Crabe-Tambour**, après avoir rendu compte des deux autres. Je vous préviens tout de suite: ça ne sera pas très délirant.

■

Michel Henry est, paraît-il, professeur de philosophie. Il aurait même écrit un gros livre sur Marx. A lire **L'Amour les yeux fermés**, il ne semble pas que ses lectures marxistes l'aient beaucoup éclairé. Que voilà un roman où le prêchi-prêcha moralisateur atteint à des sommets rarement possibles. Pourtant, l'histoire aurait pu fasciner. John Barth, dans **L'Enfant-Bouc** (4), avait parfaitement réussi le projet qui est aussi celui de Michel Henry. Mais voilà: Barth est un authentique créateur et Michel Henry qu'un abominable discoureur, emprisonné dans des problèmes de dialectique qui, visiblement, lui coupent toute inspiration.

Ce que raconte **L'Amour les yeux fermés** n'est pas très malin: il s'agit dans ce roman de l'histoire d'un dénommé Sahli, professeur à l'Université d'Aliahova, ville fantasmagorique où les hommes et les vieilles valeurs de la civilisation sont en voie de tomber sous la poussée des forces conjuguées de la subversion. Voilà tout le cadre de ce roman. Mais le problème, ce n'est pas tant la situation mais l'organisation d'icelle par le bon Monsieur Henry. C'est plat, le narrateur est d'une nullité prétentieuse, éjarré qu'il est par deux femmes qui, comme on s'en doute, sont les deux mamelles dépareillées d'Aliahova: Judith est du côté de la subversion et l'exquise Déborah défend l'ordre établi, c'est-à-dire son popa, Grand Chancelier de l'Université.

Ce qu'il y a de pénible dans cette fiction, c'est qu'elle ne constitue en fait qu'un assez malheureux discours philosophique sur les affaires politiques modernes. Là où John Barth avait si bien su fabuler, le bon Monsieur Henry n'arrive qu'à nous confirmer dans l'image exécrable mais typique du pion scolaire. Ce qu'il nous dit, particulièrement sur l'amour et l'art, est à faire brailler une vache espagnole. De même que le long discours du Chancelier avant son assassinat par les terroristes est bien la plus inénarrable plage que j'ai jamais lue. Tout y passe, la jeunesse qui est décrite comme crasseuse et dopée, les tenants de la liberté sexuelle que le brave Sahli voit en train de se vautrer à quatre pattes, dans l'obscénité de l'orgie... bref: un petit dictionnaire parfaitement inutile, qui fait de la fiction une inquiétante affliction.

Qu'un savant jury ait couronné cette chose, cela n'étonne plus depuis que la littérature française a pris le parti de la dissolution, de la quétainerie et du dérisoire.

■

Bien sûr, Marc Cholodenko navigue dans d'autres eaux en faisant paraître **Les États du désert**. Mais ça ne vaut guère plus que le bon Monsieur Henry. Si la forme est plus contemporaine, le fond, lui, n'a rien de bien audacieux. Remarquez que Cholodenko a bien essayé d'incorporer à son roman une bonne partie de la nouvelle mythologie américaine, mais ça ne change rien à son affaire. Son narrateur, dénommé Shad, est écrivain. Il aimerait se spécialiser dans le policier, il commence même à concocter une vague histoire en ce sens. Alors arrive la belle Hélène qui sera, dans tous les sens du mot, son cheval de Troie. Tout va alors se transformer, les héros se métamorphosant en acteurs. D'abord conçu comme un éclatement, le roman trouve bientôt son orientation. Et ce n'est pas réjouissant, sous une apparente désinvolture, tout se passant comme si Cholodenko, par ignorance, se sentait obligé de réinventer le monde.

Ça donne d'incroyables résultats. Entre les courtes scènes dont la grivoiserie n'a rien pour scandaliser un lecteur nord-américain, on retrouve invariablement les longues périodes de l'auteur glosant sur tout, dans des phrases que sans doute il voudrait définitives. On lit alors quelque chose comme du Descartes passablement fatigué, plutôt épais sur les bords tant nous paraissent évidentes ses envolées. Lisez ce qui suit, que je prends au hasard, pour ainsi dire innocemment:

"Aimer, en effet, c'est souvent découvrir combien on peut aimer mais aussi combien on peut être aimé; et les gens qui disent que l'amour n'existe pas ont peut-être raison s'ils veulent signifier par là l'importance très relative, en amour, de l'objet aimé. Le premier effet de l'amour est de dévoiler au regard de celui qui aime le bienveillant regard du monde... Ainsi quand on aime peut-être aime-t-on aimer, être aimé, peut-être aime-t-on seulement l'amour."

Au moins Martin Gray et le Père Desmarais ne prétendent pas être écrivains. Cholodenko, lui, y tient... pendant quatre cents pages où il ne se passe absolument rien. Décidément, la jeunesse est déjà bien vieille. Du moins celle qui écrit. Il ne faut donc pas s'étonner si les personnages des **États du désert**, après une courte séparation, vont se remettre ensemble: tant qu'à ne pas savoir quoi faire quand on est tout seul, aussi bien se retrouver à deux. Ça va permettre au romancier d'écrire précisément le roman de ça, avec la petite femme dans les environs, question de bien lécher le papier et de moraliser à plume que veux-tu.

Du Guy DesCars pour tout dire. Mais un Guy DesCars qui aurait visité l'Amérique en lisant les bandes dessinées de Lucky Luke. Ce qui n'est pas suffisant pour cacher le reste, c'est-à-dire le vide d'un romancier qui a bien peu de choses à nous faire entendre.

Heureusement qu'il y a **Le Crabe-Tambour**, qui nous laisse croire que la remise des Prix littéraires n'est pas toujours une fumisterie. Dans son roman, Pierre Schoendoerffer ne vise qu'une chose: raconter proprement une histoire et de façon à ce qu'elle fascine le lecteur. Après le brave Monsieur Henry et le Cholodenko, je peux dire que ça tombe bien. Pas de prétention ici, qu'un excellent artisan qui connaît son métier et s'y livre avec une joie non retenue.

Dès le commencement, les jeux sont précisés: écrit presquement dans l'ombre d'**Ulysse** et de **Moby Dick**, **Le Crabe-Tambour** nous fait renouer avec une tradition romanesque qui a donné à la littérature quelques-unes de ses grandes oeuvres. On pense à Joseph Conrad, à son **Nègre du Narcisse**. On pense aux **Travailleurs de la mer**, voire même aux récits de voyage du capitaine Cook.

Comme le brave Monsieur Henry et le Cholodenko, Schoendoerffer a tout lu. Mais il a compris ce qu'il lisait et a su renouveler ce qui déjà a été écrit. Voyez les personnages: deux capitaines de bateaux, jadis en amitié, qui ne se sont pas vus depuis vingt ans et qui, sans le savoir, reprennent en même temps la mer, cette fois-ci à bord de chalutiers de pêche. Le premier a pour main droite un moignon de cuir. Le deuxième a toujours près de lui un gros chat noir qui est son seul interlocuteur.

Voilà bien le capitaine Achab revisité: de la jambe, le mal est remonté au bras, ce qui n'en fait pas une douleur moins prenante, loin de là.

Entre les deux commandants embarqués sur leurs chalutiers pour pénétrer dans les mers froides du Nord, un homme apparaît, qui connaît et l'un et l'autre. C'est le docteur, qui porte le nom melvillien sacré, c'est-à-dire celui de Docteur Pierre. Il est en quelque sorte le Long Ghost de **Taipi**, une manière de médium, le grand témoin, l'Ishmael fameux de **Moby Dick**, celui par qui le puzzle de deux destins étranges se verra reconstitué.

(suite, page suivante)

... sans prix !

D'Andrée Maillet à Naïm Kattan

par FRANÇOIS RICARD

Il ne faut sans doute pas oublier, en lisant les **Lettres au surhomme** (1), qu'elles ne forment en réalité qu'un fragment, le premier volet d'une oeuvre qui en comprendra éventuellement cinq, selon ce qu'annonce Andrée Maillet, et ne pas se laisser tromper outre mesure, par conséquent, par le caractère quelque peu inachevé de l'ouvrage. Car tel quel, ce roman épistolaire risquera de décevoir les lecteurs d'Andrée Maillet, particulièrement ceux qui avaient aimé son dernier roman, **A la mémoire d'un héros** (Éditions La Presse, 1975), dont le titre, le thème, le décor et l'action étaient à peu près les mêmes que ceux de ces **Lettres au surhomme**, mais dont l'écriture et la composition présentaient une rigueur et une originalité qu'on trouvera plus difficilement ici.

Écrites entre décembre 1943 et août 1945, principalement de New York mais aussi de Montréal et des environs, par une jeune bourgeoise canadienne-française au prénom nietzschéen, Salomé, musicienne et écrivain, ces trente-deux lettres sont adressées à un certain Love, soldat américain membre de l'armée d'occupation dans le Pacifique, fervent lecteur de **Zarathoustra** et héraut de la future Race supérieure. Comme ce Surhomme n'est que le destinataire des lettres et qu'on ne sait de lui que ce qu'en dit Salomé, cette correspondance à sens unique ressemble plus à un journal intime qu'à un dialogue d'amants. C'est que le principal, ici, n'est pas tant l'amour que son impossibilité, pas tant l'approfondissement de l'amour que le cheminement qui conduit Salomé à se libérer de cet amour et à tourner vers elle-même, vers la possession d'elle-même, les énergies spirituelles offertes jusque-là à son bien-aimé surhumain, c'est-à-dire aliénées et perdues. En ce sens, ces **Lettres au surhomme** sont surtout l'histoire de l'affranchissement d'une jeune femme, qui découvre l'incompatibilité fondamentale opposant à celles de l'homme (dont Love est le prototype à la fois caricatural et exemplaire) les valeurs de sa propre féminité. "Dans ce monde où l'homme décide de vie, de mort, de guerre, de crise monétaire, des cultures et des marchés, de la production, de l'aspect des villes (...), l'amour n'a pas grand-chance. Où, sa place? A quel rang mets-tu l'amour, toi, par exemple? (...) Moi, je ne veux rien conquérir, je n'ai pas de territoire, pas de puissance, de pouvoir, pas d'intérêt profond autre que l'amour."

Ce pari absolu sur l'amour, sur le non-pouvoir, cette revendication en faveur des puissances du coeur et du désir, sont l'essentiel du roman et ce qui lui donne le plus clair de sa force d'émotion.

Mais malheureusement, l'essentiel, ici, est submergé, peut-être même noyé, dans l'accessoire, c'est-à-dire dans la chronique mondaine et une accumulation de détails, d'anecdotes, de portraits tirés de la vie new-yorkaise durant les années de guerre. Certes, il fallait, pour bien fixer les traits du personnage, reconstituer le milieu dans lequel vit Salomé, dépeindre ses amis, évoquer ses préoccupations et ses gestes de tous les jours, etc., et à cet égard, le roman brosse un tableau on ne peut plus complet et vivant d'une certaine jeunesse canadienne-française et américaine des années quarante. Mais ce tableau, qui aurait dû normalement servir d'arrière-plan, de "climat", finit par envahir presque toute la scène et par tourner, parfois, au pur pittoresque, obscurcissant ainsi, au lieu de mieux la mettre en lumière, l'aventure intérieure de Salomé.

Mais cette impression, je le répète, n'est peut-être due qu'à une erreur de perspective, que les volumes à venir corrigeront sans doute, si tel est le cas, en replaçant dans ses justes proportions cette partie plutôt documentaire du récit de Salomé.

■

La Traversée (2): tel est le titre — très "kattanien" si on le rapproche des précédents: **Dans le désert, Adieu Babylone** — du recueil de onze nouvelles que les Éditions HMH viennent de publier dans la collection — maintenant assez prestigieuse — de "l'Arbre", avec des illustrations plutôt anodines, de Louise Dancoste. Onze nouvelles soignées, relativement courtes (une douzaine de pages) et composées selon les règles traditionnelles du genre, c'est-à-dire sans véritable surprise.

La plupart racontent ce qu'on pourrait appeler un moment de vérité, quand un drame tenu secret depuis longtemps vient subitement et momentanément à jour, soit pour se résoudre (**La fin du voyage**), soit, le plus souvent, pour rentrer aussitôt dans l'ombre sans se dénouer (**Le collectionneur de robes, L'ami, Le dîner, Le miroir**); quelques-unes évoquent une tranche beaucoup plus étendue de la vie d'un personnage, jusqu'à ce qu'un événement en fasse ressortir fortement le côté pathétique et aliéné (**Les bagages, Le substitut, Le gardien de l'alphabet, Le Libraire de l'île**); mais toutes, à quelque degré que ce soit, posent le problème du rapport avec l'étranger, de la difficile, de l'impossible intégration du même et de l'autre, malgré la profonde fascination qui les lie.

De l'Île-du-Prince-Edouard à Edmonton, en passant par Montréal, Ottawa ou Toronto, des êtres venus d'un peu partout se rencontrent brièvement, tentent de communiquer, et se séparent immanquablement, comme si le Canada n'était rien d'autre qu'un vaste hall de gare, où l'on ne fait que passer, que l'on ne peut que traverser — comme un désert — pour s'enfuir aussitôt. Une certaine superficialité se dégage de ces récits, due peut-être à leur forme plutôt conventionnelle, mais c'est une superficialité significative, si je puis dire, dans la mesure où elle exprime parfaitement l'impossibilité où sont tous ces personnages de s'ancrer dans une réalité le moindrement stable, qui ne se dérobe pas sous eux et ne les condamne pas à l'errance définitive. Tous, à peine arrivés, demeurent perpétuellement sur le point de repartir, n'ayant jamais, nulle part, le temps de défaire leurs bagages et de se reposer. Mais peut-être n'ont-ils pas le choix et ne se maintiennent-ils en vie que par cette errance même, que par cette interminable traversée qui leur donne malgré tout sur le monde et sur eux-mêmes un semblant de possession. On ne s'enracine pas dans le désert; on ne peut que le parcourir.

(1) Andrée Maillet, **Lettres au surhomme**, volume 1, Montréal, La Presse, 1976, 221 pages, $5.95.

(2) Naim Kattan, **La Traversée**, illustrations de Louise Dancoste, Montréal, HMH, 1976, collection "l'Arbre", 153 pages, $5.95.

Marteau et plumeau

par PHILIPPE HAECK

Si la majorité de la production poétique depuis le romantisme stagne dans un individualisme oppressant — l'individu incapable d'accepter le monde tel qu'il est se réfugie dans un lyrisme où toute miette du monde réel est soigneusement balayée — il arrive que des poètes originaux essaié d'en finir avec toutes ces "âneries d'une multitude de sots embourbés dans la fange de leurs "états émotionnels" et de leurs "sentiments" (D. Harms, "Manifeste de l'Obériou"): c'est le cas de Daniel Harms, poète soviétique des années vingt et trente, dont les oeuvres poétiques viennent d'être traduites sous le titre **Sonner et voler** (1) par Gleb Urman.

Pour comprendre cette oeuvre il ne faut pas faire appel à la théorie du réalisme socialiste exposée par Jdanov en 1934: "la vérité et le caractère historique concret de la représentation artistique doivent s'unir à la tâche de transformation idéologique et d'éducation des travailleurs dans l'esprit du socialisme" (2); cette théorie aura mené la littérature soviétique à abandonner les expériences littéraires au profit d'une propagande idéologique sclérosante: l'oeuvre littéraire étant forcée de refléter le réel, la vie quotidienne, avec un ajout de romantisme révolutionnaire de commande, il n'y avait plus moyen pour les écrivains de proposer des formes nouvelles sans se faire traiter d'hermétiques ou de bourgeois qui luttent contre la dictature du prolétariat. A quoi faire appel alors? Mais à la révolution d'Octobre 1917; quand le groupe Obériou (Association pour un art réel) auquel appartient Harms publie son manifeste il n'y a que onze ans qui les sépare de la victoire des forces révolutionnaires: "L'énorme poussée révolutionnaire dans la culture et la vie quotidienne, si caractéristique pour notre temps, se trouve freinée dans le domaine de l'art par de nombreux phénomènes anormaux. Nous n'avons pas encore assimilé cette vérité incontestable selon laquelle le prolétariat dans le domaine de l'art ne peut se contenter de la méthode artistique des vieilles écoles. Ses principes artistiques vont beaucoup plus en profondeur et sapent les principes de l'art ancien jusque dans ses racines." Et pour les poètes du groupe Obériou saper les principes de l'art ancien c'était en finir avec le réalisme de la littérature bourgeoise, avec ses enchaînements logiques et ses prétentions à la vraisemblance: Harms écrit: "Nous élargissons le sens de l'objet, du mot et de l'action. Ce travail, nous l'effectuons dans des directions diverses, et chacun de nous a sa propre personnalité créatrice, ce qui souvent n'est pas sans dérouter certains. (...) l'attention est concentrée non pas sur une figure statique, mais sur la collision d'une série d'objets et sur leurs relations réciproques". Dans **Sonner et voler** l'écriture poétique prend diverses formes: fables, dialogues, fragments, courtes pièces de théâtre, strophes en vers libre, nouvelles; mais dans toutes ses formes on reconnaît la personnalité créatrice de Harms: un humour effrayant et sobre qui se sert de la répétition comme d'un marteau. Est-ce que je me fais comprendre si je dis que Harms fait de la poésie à coups de marteau? Un texte de Harms est une série de coups bien frappés, sans éclats, sans déviations, et puis un dernier coup qui ressemble aux autres, il est aussi bien donné, et ne leur ressemble pas: ce dernier coup dit souvent "C'est tout." et effectivement il n'y a plus rien à dire. Aussi ai-je de la difficulté à comprendre comment Gleb Urman peut écrire: "De tous les Oberiou Harms est celui dont le caractère fantastique est aussi le plus féerique, le plus proche de l'enfance dont il garde la pureté et la fraîcheur."; cette proposition bourrée de lieux communs à propos de l'enfance (les lieux communs ne sont pas toujours vrais!) défigure l'oeuvre de Harms, la rend anodine, légère, gentiment absurde, ce que faisaient les adversaires de Harms il y a cinquante ans d'une autre façon en parlant d'hermétisme, de galimatias, d'absurdité, de confusion portée jusqu'au cynisme; au moins ces adversaires voyaient-ils la dureté de sa poésie car ce qu'ils appelaient cynisme c'était le regard rieur du poète sur les faits divers de la vie quotidienne — quand je dis regard rieur entendez un regard qui regarde à coups de marteau —. Voici un de ses regards:

Une petite vieille qui était trop
curieuse bascula par la fenêtre et
s'écrasa au sol.

Une autre petite vieille se
pencha à sa fenêtre et se mit à regarder celle qui venait de tomber
quand, trop curieuse, elle bascula
également, tomba et s'écrasa au
sol.

Puis, par une fenêtre, bascula
une troisième petite vieille, puis
une quatrième, puis une cinquième.

Lorsqu'une sixième petite
vieille bascula, j'en eus assez de
les regarder tomber et je m'en allai au marché de Maltsev où, disait-on, on avait offert un châle tricoté à la main à un aveugle.

Comme le dit Harms "La poésie, ce n'est pas de la semoule que l'on avale sans mâcher et que l'on oublie aussitôt"!

Pas de de Patrick Coppens (3) est un livre qui n'a pas bénificié de l'atmosphère révolutionnaire comme celui de Harms; s'il n'en a pas bénificié c'est qu'il a été écrit ici dans les années soixante-dix. Aussi ne sont-ce pas des poèmes à coups de marteaux mais des poèmes à coups de plumeau; par la notion de poésie-à-coups-de-plumeau j'entends une poésie frivole, légère, pleine de mondanités, cultivée en somme. Une telle poésie reflète bien l'espèce de néant culturel auquel nous voue une société léthargique; voici un échantillon du bon goût de l'auteur:

A la lueur d'une allumette, il
s'aperçut qu'elle était muette et
maniérée, réduite à l'état de paupiettes, évanescente, antidatée, et
elle avait pour habitude d'être
simple jusqu'à la haine. Son pas
qui s'emboîtait dans la nuit incomplète asservissait l'écho que
l'impatience convoite. De sa voix
moite, elle répondit: "Je boite?
Mais ma robe est en organdi."

Mais cette poésie-à-coups-de-plumeau a parfois des vertus: elle épouse et époussette notre ennui, poésie frileuse (qu'on lise "Frileux 1") et gentille qui attend des jours meilleurs:

A qui mange son Père, digestion
difficile.

Commencée dans la bonne humeur, les prouesses, la pagaille,
les proverbes,
la révolution s'acheva dans le
sang et les promesses;
étouffée sous un épais tampon-buvard.

Et depuis il ne se passe rien dont on puisse se réjouir.

Poésie, on le voit, pleine de bonne humeur mais cette bonne humeur résiste difficilement à l'ennui qu'il y a aujourd'hui à vivre dans une société où on croit, espérons à tort, qu'il n'y rien à faire tant ceux qui sont au pouvoir sont forts; dans une certaine mesure le Pouvoir aujourd'hui est semblable à ces gouvernements invisibles et tout-puissants décrits dans les livres de Kafka à cette différence près que nos gouvernements émettent une quantité incroyable de signes pour cacher leur invisibilité. Les textes de **Pas de** sont d'un poète généreux forcé de vivre dans les salons où il faut amuser la compagnie, ce qui n'est pas toujours drôle quand on attend des jours meilleurs. La fantaisie est amère quand elle déplace la poussière de notre ennui:

- Ah, poésie, confidence d'un soupir à un mot,
décrite sous toutes ses coutures
et que la mode habille de petits
étendards.
Pastiche de l'ennui, ce néant
nous rassure,
montre ses dents blanches ses
tatouages bronzés et ses bonnes
infortunes.
Moi? Grand. Juché sur un banc
pour me parler de haut.
Le public est aux champs, aux
usines, aux bureaux.
Je rêve parfois à une société
où les poètes ne seraient pas
juchés.

(1) "**Sonner et voler**", par Daniel Harms, Gallimard, Paris 1976.

(2) "**Sur la littérature, la philosophie et la musique**", par Andreï Jdanov, Norman Bethune, Paris 1972.

(3) "**Pas de**", par Patrick Coppens, Quinze, Montréal 1976.

Des prix . . . sans prix!

suite de la page couverture

Il s'agit d'une longue et belle navigation, sur tous les continents, avec de subtils rebondissements, tout se passant comme si le récit répondait aux brusques déferlements des vagues. Et, tout au long, cette démonstration qui veut que l'homme soit au centre de la solitude, dans un espace que la vie a dévasté. Sublime est le vieux commandant de **l'Éole**, dans sa maladie qu'il va tenir en respect tant qu'il n'aura pas une dernière fois entendu Willsdorff, le crabe-tambour.

Et c'est cette partie qui se joue sur l'océan que raconte l'auteur, qui met aux prises deux destins trop totalisants pour qu'ils puissent vraiment se fondre et déboucher sur cette amitié que pourtant les personnages appellent de toutes leurs forces. De sorte qu'à la fin, il ne restera plus que le Docteur pour témoigner de ce qui s'est passé et de ce qui continue à se vivre. Si le commandant de **l'Éole** est mort, Willsdorff, lui, est toujours sur la mer, comme le symbole de ce qui ne peut jamais mourir. Ceux qui n'ont pas son courage finissent comme le Docteur Pierre, quelque part sur le bout d'un quai, dans l'attente. Tel est le sort qui conditionne les hommes quand ils ne sont que des témoins: ils s'en tirent, mais n'atteignent pas à la dimension des héros.

Plein de verve, d'humour et de spontanéité, **Le Crabe-Tambour**, s'il n'est pas un chef-d'oeuvre, est plus qu'un excellent roman... C'est ce qui arrive à la littérature lorsqu'elle est faite par d'honnêtes et passionnés créateurs.

(1) **L'Amour les yeux fermés** par Michel Henry, Éditions Gallimard, 1976.

(2) **Les États du désert** par Marc Cholodenko, Éditions Flammarion, 1976.

(3) **Le Crabe-Tambour** par Pierre Schoendoerffer, Éditions Grasset, 1976.

(4) **L'Enfant-Bouc** par John Barth, Éditions Gallimard, 1975.

Une bibliothèque de l'AFEAS

L'Afeas (l'Association féminine d'éducation et d'action sociale) de Saint-Denis-sur-le-Richelieu, a entrepris la mise sur pied d'une bibliothèque.

L'Afeas de Saint-Denis, bénéficie présentement d'un local spacieux pour y loger sa bibliothèque, mais elle ne possède que peu de livres pour garnir ses rayons.

C'est pourquoi l'Afeas de Saint-Denis demande à chacun de lui faire parvenir tous les livres qui ne servent plus. Ces livres "oubliés", jeunes ou moins jeunes, trouveront à Saint-Denis, un accueil chaleureux et attentionné, des volontaires pour panser leurs blessures, un toit pour les abriter.

Chaque contribution sera reçue avec gratitude et elle permettra à l'Afeas de constituer une bibliothèque riche et variée dont pourra bénéficier toute la population de Saint-Denis.

On peut poster les livres au Comité de Bibliothèque de l'Afeas de Saint-Denis, C.P. 240, Saint-Denis-sur-le-Richelieu J0H 1K0.

Pour toute information supplémentaire, communiquer avec le (1) (514) 787-5400.

parti pris

VIENT DE PARAÎTRE
HISTOIRE DU SYNDICALISME AU CANADA et AU QUÉBEC 1827-1959
par Charles Lipton
Traduit de l'anglais par André d'Allemagne
En vente partout
$14.00

vient de paraître
Rina Lasnier
Les Signes
poèmes
Collection Sur Parole
éditions hurtubise hmh 380 ouest st-antoine montréal

marc cholodenko
les états du désert
Cholodenko Prix Médicis.
...Le style, l'intelligence et surtout l'ambition de son entreprise suffiraient à le distinguer du lot des débutants...
L'Express
Vous trouverez ces livres et les autres nouveautés Flammarion dans toute bonne librairie du Québec.
flammarion LTÉE

NE CHERCHEZ PLUS ! RENDEZ-VOUS DIRECTEMENT
à la LIBRAIRIE D'ESCOMPTE PAPYRUS
GRANDE VENTE 150,000
POUR VOS CADEAUX DE NOËL
VOLUMES OFFERTS À DES ESCOMPTES DE 50% à 90%
• Toutes les collections au format de POCHE.
• Littérature générale, philosophie, voyages, cinéma, cuisine, bandes dessinées, etc.
UN GRAND CHOIX DE LIVRES D'ART
UNE MINE D'ALBUMS POUR ENFANTS
OFFREZ à vos ENFANTS 2 LIVRES (OU PLUS) POUR LE PRIX D'UN SEUL
RENDEZ-VOUS à la LIBRAIRIE
SPÉCIAL FÊTES:
Ouvert tous les jours de 9 h am à 9 h pm
PAPYRUS
360 AVENUE LAURIER OUEST
(coin Av. du Parc et Laurier)
Métro Laurier — Autobus 50-51
Métro Place des Arts — Autobus 80-129

Prix scientifique du Gouvernement du Québec 1976
Louis-Edmond Hamelin
Nordicité canadienne
Cahiers du Québec
Collection Géographie
éditions hurtubise hmh 380 ouest st-antoine montréal

LA RECHERCHE
4, place de l'Odéon, 75006 Paris - n° 72 - $ 2.50
en vente partout.
La Recherche est une revue internationale publiée en français. Ses articles sont écrits par des chercheurs du monde entier, et lus dans le monde entier.
Pour le chercheur, l'étudiant, l'universitaire, La Recherche constitue une synthèse mensuelle de tout ce qui se passe d'important sur tous les fronts de la recherche, de la biochimie à l'astrophysique.
Extrait du sommaire de ce mois :
L'atmosphère de Jupiter
par le groupe Planètes de l'observatoire de Meudon
Vers le contrôle de l'hépatite virale
par Arie J. Zuckerman
L'évolution des neurones chez les vertébrés
par David Bowsher

marc cholodenko
les états du désert
Cholodenko Prix Médicis.
Il prend place dans la lignée, de ces oeuvres qui, d'un bout à l'autre de la littérature, nous étonnent par la vivacité de leur questionnement.
Et demeurent ainsi, à jamais troublantes.
Le Monde
Vous trouverez ces livres et les autres nouveautés Flammarion dans toute bonne librairie du Québec.
flammarion LTÉE

chez votre libraire





LA VIE DEVANT SOI
par **Emile Ajar**
Mercure de France
Prix GONCOURT 1975
L'histoire de Momo et puis de Madame Rosa, de leur amour, de leur tendresse, de leur solitude. **Un livre drôle, émouvant, plein de bonheur.**
PRIX: $10.95

PSEUDO
par **Emile Ajar**
Mercure de France

"J'ai refusé le prix Goncourt en 1975 parce que j'ai été pris de panique... J'avais peur pour ma mère, qui était morte de sclérose cérébrale et dont je m'étais servi pour le personnage de Madame Rosa du livre... J'ai donc refusé le prix, mais ça n'a fait qu'aggraver ma visibilité. On a dit que j'étais publicitaire." Emile Ajar se raconte...

Pour tous ceux qui ont adoré LA VIE DEVANT SOI

PRIX: $9.95



L'AMOUR LES YEUX FERMES
par **Michel Henry**
Gallimard
Généreux et plein de fureur, ce roman est l'illustration d'une certaine peur très actuelle devant une subversion sociale menaçante.
Prix RENAUDOT 1976
PRIX: $11.95

LE TRAJET
par **Marie-Louise Haumont**
Gallimard
Une petite vie bien rangée et soudain, en plein après-midi, la panique car l'ordre habituel des choses a été bousculé. Un livre plein d'ironie sur les mille petits riens qui font la trame d'une existence.
Prix FEMINA 1976
PRIX: $11.95

1000 SOLEILS

COLLECTION 1000 SOLEILS
Des cavaliers de Kessel, aux mémoires de Marcel Pagnol, les chefs d'oeuvre de la littérature mondiale en volumes reliés, sous jaquette en couleurs pelliculée, à moins de dix dollars chacun. **Des livres à garder dans sa bibliothèque.**



POUR LE PLAISIR
par **Catherine Paysan**
Roman
Denoël 1976
Les quatre premières années d'une enfant née d'une mère Institutrice d'Ecole de campagne et d'un père, ancien Gendarme, devenu Secrétaire de Mairie. Un livre qui ne se raconte pas mais peut se dire à la rigueur, à la façon des vieux conteurs, à la veillée. Mais **un livre qui se vit, assurément. Et qui se vit intensément.**
PRIX: $11.50

livres cadeaux

LE GRAND LIVRE DE LA DÉCORATION CONTEMPORAINE

par **Terence Conran**
Elsevier Séquoia 1976
344 pages

Plus de 1000 photos-couleurs d'intérieurs réellement existants

D'après le **New York Times Magazine** du 26 septembre 1976, **"The House Book"** de Terence Conran - dont voici l'édition française - est de tous les livres de décoration le meilleur et le plus satisfaisant. Car décorer une maison, c'est d'abord trouver une solution à une foule de problèmes pratiques d'où les grands thèmes autour desquels cet ouvrage s'articule:

- Les sols
- Les murs et les plafonds
- Les fenêtres
- L'éclairage
- La couleur
- Les armoires
- L'entrée et les escaliers
- Les salles de séjour
- Les cuisines
- Les chambres à coucher
- Les chambres d'enfants
- Les salles de bains
- Les caves et les sous-sols
- Les extérieurs
- Etc...

Un cadeau aussi utile que beau!
PRIX: 35.95





ENCYCLOPEDIE DES SPORTS
Editions Elsévier
320 pages
Reliure toile
Toutes les règles officielles, toutes les techniques et toutes les conditions de jeu expliquées clairement et illustrées par 2,500 dessins en couleur.
L'encyclopédie la plus complète de tous les sports du monde entier.
PRIX: $39.95



LA PHOTO
par **Jeanloup Sieff et Chenz**
Collection Connaissance et Technique
Denoël 1976
Deux auteurs aux points de vue sinon opposés, du moins très éloignés l'un de l'autre, parlent de la photo.

Chenz va au coeur de la technique photographique. Avec **Jeanloup Sieff,** le photographe des grands magazines, s'ouvre l'univers de la sensibilité qui, elle, ne s'apprend pas.
Un livre qui renouvelle le genre
PRIX: $29.95

gallimard



CLUB 77

CLUB 77
Gallimard 1976
398 pages
2,000 illustrations

Une réponse passionnante aux questions passionnées des moins de 15 ans.
Une foule de renseignements pour en savoir plus sur:

Les sports: L'histoire des Jeux olympiques et tous les événements de Montréal.
La moto sur glace, les planeurs, etc...
Les arts: Les secrets des faussaires,
Le vol de la Joconde,
King Kong, la plus monstrueuse des créatures jamais inventées, etc...
Les animaux: L'extraordinaire aventure de la chasse à la baleine,
L'homme qui parle aux abeilles,
Les éléphants d'Annibal, etc...
Les sciences: Les mystères de l'atome
La découverte de l'or noir,
Les sous-marin fantôme, etc...
La nature: 3,000 étoiles visibles à l'oeil nu,
L'observation des planètes,
Photographier les éclairs,
Le temps qu'il fera demain.

Pour les jeunes, un cadeau exceptionnel.
PRIX: $14.95



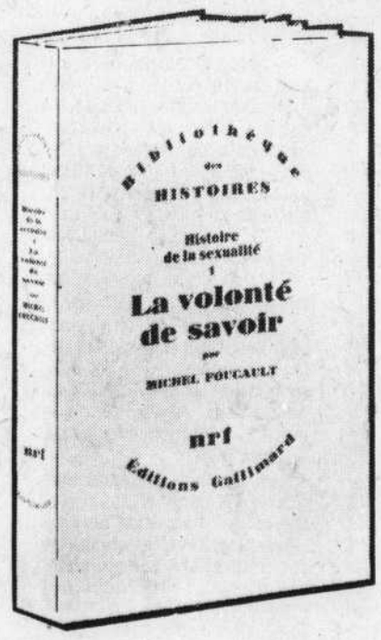
COLLECTION KINKAJOU
Plus de 40 titres d'activités
Créer en s'amusant. Seul ou à plusieurs, pour l'intérieur et à l'extérieur, par tous les temps. Certains titres de la collection développent plus particulièrement les techniques d'expression manuelle: **Le Modelage, l'Imprimerie, Joyeux Papiers**... D'autres titres incitent aux jeux et à la détente: **Jouer en voyage, Jouer à la maison, Chasseur d'images, 50 tours et jeux de cartes**...
Une collection pleine d'idées.
PRIX: $2.50 chaque volume



AUTOS ET CAMIONS, BATEAUX ET AVIONS

JE SAIS COMPTER
Par **Richard Scarry**
Editions RST 1976
Les deux derniers albums du célèbre auteur de livres d'enfants Richard Scarry.
PRIX: $9.95 chacun

chez votre libraire



MICHEL FOUCAULT

HISTOIRE DE LA SEXUALITE T. 1:
La volonté de savoir
par **Michel Foucault**
Gallimard

"Plutôt qu'une société vouée à la répression du sexe, je verrais la nôtre vouée à son "expression". Je verrais l'Occident acharné à arracher la vérité du sexe. Les silences, les barrages les dérobades, ne doivent pas être sous-estimés; mais ils n'ont pu se former et produire leurs redoutables effets que sur le fonds d'une volonté de savoir qui traverse tout notre rapport au sexe. Volonté de savoir à ce point impérieuse, que nous en sommes arrivés non seulement à chercher la vérité du sexe, mais à lui demander notre propre vérité. A lui de nous dire ce qu'il en est de nous. De Gerson à Freud, toute une logique du sexe s'est édifiée qui a organisé la science du sujet. **Nous sommes dans une société du sexe qui parle."**

$6.95

L'AUTRE MOITIE DU MONDE
par **Arnold Toynbee**
Préface d'**Etiemble**
Editions Elsévier 1976
23 X 30,5cm
400 pages
522 illustrations dont
160 en couleurs.
Relié toile
Jaquette dorée

Treize orientalistes sous la direction de **Toynbee** nous font découvrir l'Extrême-Orient, différent et mystérieux, berceau d'une moitié de l'humanité.

"Pour somptueux qu'il soit, c'est avant tout un livre d'idées - de grande idées." Le Devoir 4 décembre 1976.
PRIX. 59.95

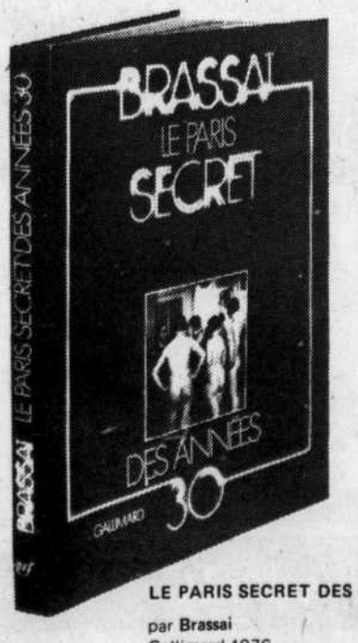




EMMANUEL BERL
INTERROGATOIRE
par Patrick Modiano,
suivi de IL FAIT BEAU, ALLONS AU CIMETIERE
Gallimard 1976

Un homme de quatre-vingt-quatre ans se penche sur son passé. A mesure qu'il parle apparaissent les noms de Proust, de Bergson, de Drieu, de Malraux, de Breton, de Céline et de tant d'autres. Mais par dessus tout, Berl nous apprend qu'on peut avoir du coeur, être vulnérable, prendre parti, être sans cesse à l'écoute des autres et "durer", pendant plus de soixante ans. Et enfin conclure: **"il fait beau, allons au cimetière".**
Emmanuel Berl est mort le 22 septembre 1976.
PRIX: $9.95

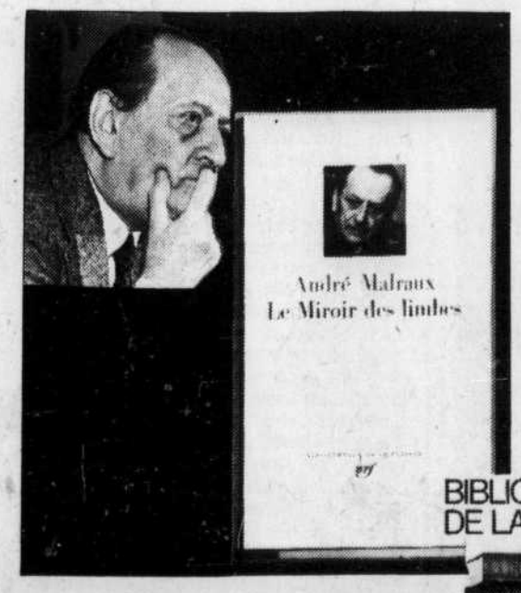
gallimard



LE PARIS SECRET DES ANNEES 30
par **Brassai**
Gallimard 1976

Brassai, un photographe de génie mais aussi un conteur inimitable. Ami de Henry Miller, Queneau et Prévert, il fut le premier artiste à photographier Paris la nuit: les voyous, les souteneurs, les invertis, les fumeries d'opium, le grand bal annuel des travestis, les bordels célèbres...

Somptueux témoignage d'un Paris à jamais disparu.
PRIX: $29.95



LE MIROIR DES LIMBES
par **André Malraux**
Bibliothèque de la Pléade
Gallimard 1976

Le **Miroir des Limbes** constitue l'édition définitive revue, corrigée et complétée des texte suivants:

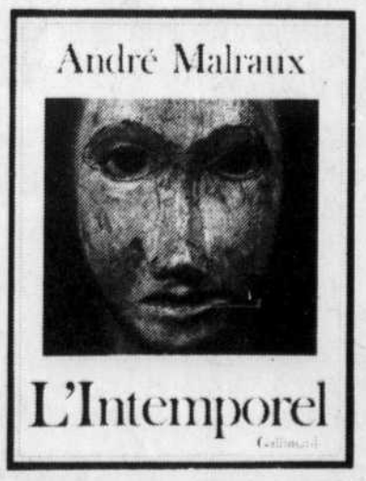
Antimémoires
Les Chênes qu'on abat
Oraisons funèbres
La Tête d'Obsidienne
Lazare
Hotes de passage

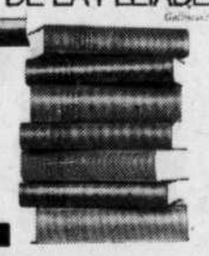
"Toutes les questions qui nous ont obsédés, depuis la révolution jusques et y compris le désespoir, c est Malraux qui les a formulées." **Jean Daniel** Le Nouvel Observateur du 29 novembre 1976.
PRIX: $26.95

L'INTEMPOREL
par **André Malraux**
Gallimard

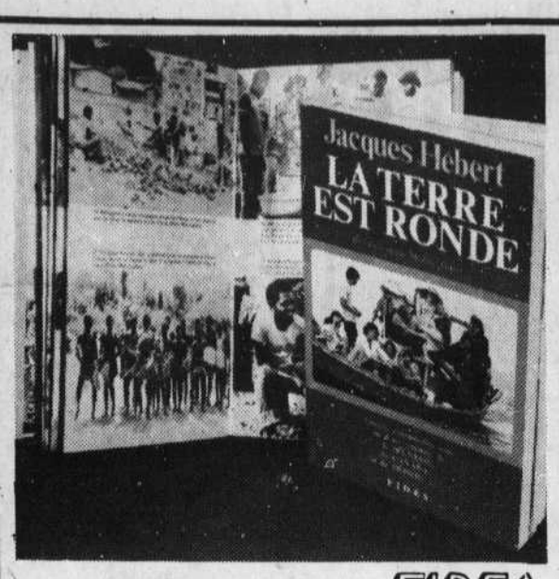
L'Intemporel achève les Essais sur l'art d'**André Malraux**. Cet immense panorama trouve dans ce dernier ouvrage, l'aboutissement de plus d'un demi-siècle de recherches et de méditations sur l'Art et sa significations, sur les facultés créatrices du Monde Contemporain et sur le pouvoir démiurgique des générations futures:

Un volume au format 212 X 270mm, 438 pages 188 illustrations dont 100 couleurs en quadrichromie et 88 bichromies en noir et gris. Imprimé par Draeger Frères et Georges Lang à Paris. Relié pleine toile dorée au fer par Babouot à Lagny. Jaquette quadrichromie pelliculée.
PRIX DE SOUSCRIPTION valable jusqu'au 31 décembre 1976: $85 00
PRIX après souscription: $100.00





livres cadeaux gallimard



Jacques HÉBERT
vient de publier
aux Éditions FIDES

LA TERRE EST RONDE

Ouvrage enrichi de 45 photographies racontant une expérience vécue par de nombreux jeunes de chez nous et d'ailleurs. On y parle de la **jeunesse,** du **Canada,** et du **MONDE ...**
185 pages. Couverture illustrée d'images tirées du nouveau film de l'O.N.F. aussi intitulé "La terre est ronde".

$4.95

Commandez votre exemplaire immédiatement

NOM .....
ADRESSE .....
Ci-joint $4.95 + 10% de frais de poste

FIDES *Chez votre libraire ou chez*
235 est, boul. Dorchester, MONTRÉAL
861-9621 H2X 1N9

Avec Margaret Atwood, écrivain du "gros bon sens"

par ALAIN HOULE



Margaret Atwood était de passage à Montréal, dernièrement, à l'occasion du lancement de son roman **Lady Oracle** (1). Elle s'est taillée une place de choix dans les milieux littéraires canadiens-anglais autant comme poétesse que comme romancière d'une conscience nationaliste du Canada anglais et des luttes féministes.

Elle a publié six recueils de poésie: *The Circle Game* (1966), qui a mérité le Prix du Gouverneur général, **The Animals in that Country** (1968), **The Journals of Susanna Moodie** (1970), adapté pour la télévision, **Procedures for Underground** (1970), **Power Politics** (1971), **You are Happy** (1974). De plus un choix de poèmes (toujours en anglais) a vu le jour cette année. Cependant, de cette poésie certaines traductions existent, dans un numéro de la revue ELLIPSE de 1970, revue qui, comme on le sait, s'intéresse à la littérature comparée anglais/français, avec à l'appui, des textes dans les deux langues.

Le numéro qui fait référence à Margaret Atwood trace un parallèle avec Michèle Lalonde qui "...disent chacune à leur manière la même aliénation dans un pays démesuré qui ne compte que des immigrants" (2).

Quant aux romans, ils sont au nombre de trois. **The Edible Woman** (1969), que l'on pourrait traduire par "La Femme Comestible" mais qui, justement, n'a pas encore été traduit, nous montre une femme qui véhicule mythes et archétypes que notre société lui impose quotidiennement. Comme le soulignait Naim Kattan: "Ce roman est une satire de notre société. Marian (l'héroïne) a peur d'être différente, d'être une personne. Elle souhaite être un numéro interchangeable, semblable aux autres. Heureusement elle ne parviendra pas à étouffer ses instincts et ses désirs" (3).

Le second, **Surfacing** (1972), dont la traduction est envisagée se veut une réflexion sur la recherche des origines d'une autre héroïne par le biais du passé. En parallèle, continue de se développer, la notion d'immensité et de divisions "idéologiques" du territoire canadien. Et Kattan de poursuivre: "On peut trouver dans ce roman des thèmes qui hantent Atwood. Contrairement à l'Américain conquérant et destructeur, le Canadien cherche à conjurer l'espace, à s'adapter à une nature hostile et puissante. Il en est la victime. Mais au fond de son dénuement, il retrouve l'espoir d'une pureté renouvelée. Le recommencement est possible" (4).

Lady Oracle, le troisième roman, est, aux dires des communiqués de McLelland & Stewart "...un mélange de terreur et de brillante satire. Procédant du regard de la vie d'une femme au travers du prisme de son expérience de romancière, Margaret Atwood a créé une histoire d'un impact certain."

L'héroïne de **Lady Oracle** est une jeune femme dont l'équilibre mental est menacé parce que les différentes existences parallèles, qu'elle a menées jusque là, sont sur le point d'être confrontées à la vue de tous et chacun. Notoirement connue comme auteur de "best-seller", elle écrit de plus, en secret, sous un nom de plume, des "gothics novels", (ce que nous rattachons à l'expression "paralittérature"). Elle entretient de plus une relation avec un poète gauchiste à la mode. Toronto, Londres, l'Italie, autant d'endroits ou l'histoire connaît des rebondissements, multipliant les états psychiques du personnage central. Pour éviter le scandale, inévitable, qui découlerait de cet état de fait, elle planifie sa mort accidentelle et le roman s'ouvre comme suit: "I planned my death carefully..."

Enfin, un essai littéraire: **Survival,** "guide thématique de la littérature canadienne", a été réalisé par Atwood en 1972. Toujours selon les dires de Kattan, l'essai"... est en vérité, un manifeste du nationalisme canadien-anglais" (5).

Nous avons donc rencontré Margaret Atwood. Et faute d'avoir accès à ses ouvrages, en français, nous aurons du moins, une meilleure idée de l'écrivain...

Margaret Atwood: "On vous propose toujours des choix étanches. Les gens vous demandent: "Quelle est ton identité? Es-tu d'abord femme ou d'abord Canadienne ou..." "Eh bien, on n'est rien de tout cela D'ABORD. On est tout ça À LA FOIS, tout comme un Québécois c'est quelqu'un qui vit sous un climat nordique, parle français comme les gens en France, il fait pour le moment partie du Canada et voit comme nous apparaître chaque soir sur son petit écran la Reine, et puis c'est un Nord-Américain et un héritier de la culture occidentale européenne, et il est de religion traditionnellement catholique... On n'est pas réductible à JUST ONE THING mais ce sont toutes ces choses-là mises ensemble qui constituent l'identité" (6).

—Margaret Atwood, vous êtes native d'Ottawa; vous avez habité en Europe, au Québec, en Colombie-Britannique; où et comment arrangez-vous votre présente existence?

— J'habite près d'Alliston, sur une ferme, à une soixantaine de milles au nord de Toronto. Je vis avec Graeme Gibson, lui aussi romancier. Il écrit des choses très libres, de par son style. Aussi, il s'occupe de "politique" car il fait partie d'un syndicat d'auteurs... Nous menons une existence paisible et assez structurée... A 36 ans, j'ai décidé d'accéder à la maternité... J'élève ma fille de quatre mois en entrevoyant la possibilité d'avoir un autre enfant... Je voudrais qu'elle apprenne le français. Non, je n'ai pas vraiment songé à établir des "règles fixes" pour son éducation; sinon une notion de liberté. C'est important qu'elle s'exprime selon sa manière d'être.... Ah oui.... en tous les cas je lui ferai la lecture, comme mes parents m'ont appris à l'aimer de cette façon... Je me fie à L'école dans sa forme actuelle. Il est évident que tout milieu imprègne l'individu de bonnes et de mauvaises influences...

— Quel est-il donc cet emploi du temps "assez structuré"?

— Lorsque j'écris, je me retire dans un "camp en bois rond", un peu à l'extérieur de la ferme; là, pas question de téléphone ni de contrats "perturbateurs". Donc pendant que Graham s'occupe de l'enfant, l'après-midi, j'écris. Comme Graham a un emploi qui le retient trois jours par semaine à la ville, pendant ce temps, nous avons un ami théologien, qui s'occupe de la "petite" et de la maison.

— Et Graham, comment se débrouille-t-il pratiquement?

— Justement, il est assez pratique.... Il peut faire la cuisine... Comme nous vivons en véritables fermiers, nous cultivons nos légumes et faisons nos conserves...

— Comment vivez-vous votre vie de couple, face à l'interaction du travail de deux écrivains, par exemple...

— Moi, j'échange peu avec lui, au sens de discuter de ce que je suis en train d'écrire. Lui par contre, parle souvent de ses découvertes... Mais nos textes, une fois terminés, nous nous en faisons mutuellement la lecture.

— Et votre oeuvre: relève-t-elle d'une théorie de l'écriture: comment est-elle conçue?

— Non, je n'ai pas vraiment de théorie de l'écriture. Je perçois le roman (du moins, les miens...) comme une oeuvre d'imagination dont la trame est la plus authentique possible. Ma poésie est naturellement plus subjective...

— Comment naissent les personnages de vos romans?

— Ils sont composés à partir des divers caractères que j'ai pu observer et connaître...

— Par rapport à ces personnages, témoins fictifs, comment vous situez-vous dans votre oeuvre?

— Même si certaines vérités psychologiques que j'énonce dans mes récits recouvrent aussi mon être, je ne suis jamais présente en tant qu'individu dans mes romans... Je n'existe pas vraiment dans ce monde d'imagination. Dans **Eddible Woman,** j'apparais, jeune étudiante vêtue de noir, à une fête. Dans **Lady Oracle,** je suis une des petites filles dans la danse. Je ne m'assimile jamais au personnage principal et je ne vois pourquoi il devrait en être ainsi...

— Y verriez-vous une forme de peur, de refus ou de pudeur face à une implication totale?

— Mon autobiographie n'est pas encore écrite, c'est toujours dans le domaine des possibilités... Pour moi, le roman représente une forme d'écriture et une forme d'écriture autonome... Ce n'est pas un tour sur soi-même...

— Mais le roman n'est-il pas une forme de la réalité?

— Oh... cette question est trop métaphysique pour moi...

— Margaret Atwood, vous avez beaucoup écrit sur les valeurs de notre société de consommation américaine, comment vous situez-vous aujourd'hui, face aux valeurs traditionnelles?

— Moi-même, je ne me considère pas comme une révoltée, même si plusieurs personnes se sont révélées choquées par ce que j'ai écrit. Les idées que j'émets, à ce qu'il me semble, relèvent du "gros bon sens" alors que certains individus les interprètent comme révolutionnaires...

— Quelles sont donc ces idées qui relèvent du "gros bon sens"?

— Disons que mes oeuvres "contestent" à deux niveaux... Je suis préoccupée de ce qui touche l'aliénation de la femme et les idées traditionnelles qui l'y maintiennent. La forme actuelle du Canada et de la société en général sont aussi pour moi autant de matières à changer. Politiquement je soutiens des idées de centre-gauche...

— Comment percevez-vous l'individu dans la société actuelle?

— C'est toujours au nom du "gros bon sens" que je crois que chaque être humain devrait vivre, en pouvant être lui-même et libre de se développer. Or dans l'arrangement de notre société actuelle, certaines personnes tendent à dominer, à frustrer l'autre... Face à des revendications politiques, on devrait tendre à faire disparaître les inégalités sociales qui sont des obstacles à l'obtention d'une "culture" et au partage d'idées collectivistes... Je demeure en faveur de la survie de petits groupes de personnes, peu importe la sorte... Ainsi, chaque individu peut être touché par rapport à des choses qui lui sont propres...

— Si nous revenons plus près de vos structures romanesques, quelle est la part de "réalité sociale" que l'on y trouve?

— J'essaie d'être le plus près de la réalité; je pars toujours d'observations et de constatations. Ainsi, dans **Surfacing** les événements qui se déroulent sont véridiques dans l'ensemble. D'autres par contre sont pure fantaisie...

— Vos contacts avec le Québec ont été assez nombreux; quels ont été les écrivains féminins qui vous ont le plus marquée?

— J'ai lu les romans, au fur et à mesure, qu'ils ont été traduits: Anne Hébert, Gabrielle Roy, Françoise Loranger, Michèle Lalonde, Marie-Claire Blais... Dans l'ensemble, je crois qu'elles traduisent assez bien les peurs féminines habituelles. Cependant, si je compare avec la littérature de l'Ontario, les possibilités de "rupture" sont moins marquées chez-nous. Nous n'avons pas subi une répression aussi forte qu'au Québec, donc peu d'éclats, comme dans l'histoire du Québec. Ce fait observé, il s'avère que les idées des Québécoises sont plus avancées: elles ont dû résister de façon plus consciente. L'engagement politique nationaliste a éveillé bien des Québécoises...

(Les propos tenus par Margaret Atwood ont été traduits en collaboration avec Hélène R. Patry.)

(1): Atwood, (M.). **Lady Oracle,** McClelland & Stewart, Toronto, 1976.
(2): Souster, (R.). **Ellipse,** Avant-Propos, Ed. HMH, Univ. de Sherbrooke, Vol 3, Printemps 1970, p. 4.
(3): Kattan, (N.). **Écrivains des Amériques,** M. Atwood, Le Goût de ressembler à tout le Monde, Ed. HMH, Montréal, T. II, p. 106.
(4): Ibidem,. **Ibidem.,** Surfacing, p. 112.
(5): Ibidem, Ibidem., La Survivance du Canada anglais, p. 107.
(6): Lalonde, (M.). **Maclean,** En un Pays Étranger, Mtl., juin 1975, p. 52.



Cholodenko Prix Médicis.

...Sans aucun doute l'un des livres les plus importants de l'année, celui qu'il faut lire à tout prix.
Nouvel Observateur

Vous trouverez ces livres et les autres nouveautés Flammarion dans toute bonne librairie du Québec.

flammarion LTÉE

PRESSES DE LA CITÉ
9797 Tolhurst, Montréal - 387-7316
chez votre libraire



ALAIN PEYREFITE
Le Mal Français
Format 9½ x 6, 520 pages **$14.70**

Oui ou non, La France est-elle atteinte d'un mal persistant ? Si oui, quelles en sont les manifestations, les causes, quelle fatalité semble peser sur les français ? La France est-elle en voie de guérison ? Ou sur quels principes pourrait s'ébaucher une thérapeutique?



ROGER PIC
Le Vietnam D'Ho Chi Minh
Format 10¼ x 7, 110 pages — très illustré **$11.45**

Après la victoire des petits paysans pauvres de l'oncle Ho contre la plus puissante force militaire américaine, le Vietnam veut prouver, en s'appuyant sur le formidable potentiel des enfants de la révolution, que le socialisme peut se construire dans la fraternité et l'indépendance.



ROGER PIC
La Chine de Mao
Format 10½ x 7, 110 pages — très illustré **$12.25**

L'homme qui selon Malraux a ébranlé le monde plus que tout autre depuis Lénine, n'a pas hésité, en s'appuyant sur la force irrésistible des masses populaires à remettre en contestation les instances politiques de la Chine par une fantastique révolution continue.



COMODO 77
Format 8½ x 7½, 1088 pages **$26.80**

Le livre de la vie quotidienne familiale-culturelle, juridique, sociale et surtout pratique, 10,000 conseils utiles.

vient de paraître
Naim Kattan
La Traversée
nouvelles
éditions hurtubise hmh
380 ouest st-antoine montréal



Cholodenko Prix Médicis.

Un livre somptueux et génial, un livre neuf et vierge.
Les Nouvelles Littéraires

Une découverte et une révélation.
Jean D'Ormesson

Vous trouverez ces livres et les autres nouveautés Flammarion dans toute bonne librairie du Québec.

flammarion LTÉE



Cholodenko Prix Médicis.

Cholodenko est le fils de Proust... Personne ne sait, comme lui, dire l'amour.
Le Point

Vous trouverez ces livres et les autres nouveautés Flammarion dans toute bonne librairie du Québec.

flammarion LTÉE

Livre-cadeau de dernière minute

Vous aviez pris de bonnes résolutions? Tous vos achats devaient être complétés avant le 15 décembre? Il y a souvent bien loin entre le rêve et la réalité. À l'intention des inévitables retardataires, voici une liste de suggestions dépannages.

Dans la collection **Renard Poche** — la première collection au format de poche pour les enfants d'âge maternel et primaire — une autre initiative de l'École des loisirs, signalons pour les 4/7 ans, **Pierre et Paul**, par Sendak. Pierre et Paul sont deux amis, deux vrais amis. Ils jouent et rient ensemble, ils se chamaillent, se fâchent, se réconcilient. Ils partagent tout, vraiment tout... même la rougeole. C'est simple, frais, avec un minimum de paroles. Le prix: $3.00.

Pour les 4/8 ans, les Globi — **Globi Junior, Globi en exil, Globi et ses frères** et **Globi au cirque**. Globi est né il y a plus de 30 ans de l'imagination de Schiele et du crayon de Lips, deux "humoristes suisses". Avec son bec de perroquet, son béret basque, ses vêtements à carreaux et... son génie inventif, Globi marque une étape importante de l'évolution dans l'histoire en bandes. Les enfants adoreront les bêtises de Globi, des bêtises qui ne sont pas méchantes mais qui font rire. Les Globi comptent environ 56 pages et se vendent $2.75.

Une autre série dans la même collection du Renard Poche, le **Renard Magazine** et **La bande à Renard**... à lire, à jouer, à deviner, à cuisiner, à colorier, à explorer et à mettre en scène. Pour les 5/8 ans. Le premier coûte $2.75; le second, $3.25.

Dans la même collection, toujours, mentionnons d'Albert Lamorisse, un classique: "Crin Blanc" tiré du film du même nom qui a obtenu le Grand Prix du Festival international de Cannes, le Prix Jean Vigo, le Prix du Centre international de l'enfance et le Grand Prix de la critique polonaise. Les photos sont superbes. Crin Blanc coûte $2.75; il est destiné aux 7/10 ans.

Harald le Viking

Chez Seghers et Cuénot, Anie et Michel Politzer racontent dans les "Carnets de croquis", avec mille détails, toute l'aventure des Vikings... comment ils vivaient, construisaient leurs navires, et combattaient, au temps où les châteaux forts n'étaient pas encore en pierre.

Cette nouvelle manière d'aborder l'histoire des grandes civilisations ravira les jeunes car elle sort de l'ordinaire. Magnifiquement illustrée, cette aventure artistique en même temps qu'archéologique, mérite aussi l'attention des parents et des professeurs. Ce magnifique album se vend $9.90.

Également à mentionner, La kermesse, par Pierre Brueghel le Jeune, racontée aux enfants par Maurice Carême. Un livre d'une grande valeur artistique à offrir à tous les jeunes qui s'intéressent à la peinture. C'est publié aux éditions Duculot.

•

Pour les jeunes de la maternelle et ceux qui commencent à lire, une histoire ravissante, **La petite fille et la pluie**, par Milena Lukesova et Jan Kudlacek, une adaptation de la version originale tchèque. Les illustrations sont fort jolies, presque comme des peintures et le texte est très poétique. C'est l'histoire d'une petite fille qui "voudrait tellement rencontrer quelqu'un" et qui finit pas se lier d'amitié avec la pluie. Ce très beau livre est aussi publié aux éditions Duculot.

Pour les jeunes de 14 ans et plus, férus d'aventures, un nouveau héros est né. Il a pour nom Freddy Ravage, et a élu domicile dans les pages de la nouvelle collection "Action Jeunesse". Dans le premier volume de cette série, "Freddy Ravage à l'attaque, on fait connaissance du héros, qui a évidemment toutes les qualités. Les autres volumes s'intitulent "Freddy Ravage et les diplodocus", "Freddy Ravage et la ville dorée" et enfin "Freddy Ravage prisonnier des pharaons". Deux autres titres seront publiés à l'automne. $1.90.

•

Dans la collection "Tour du monde" de Granger, deux titres nouveaux, qui peignent de façon complète et vivante "L'Italie" et "La Grande-Bretagne". Tous les aspects de la vie publique et privée de ces pays sont évoqués: géographie, histoire, économie, politique, art, famille, école, cuisine. Dans la même collection existent "La France", "Les États-Unis", "L'Espagne" et "La Chine". $9.95.

•

Une autre nouvelle collection de Granger, "L'École du rêve", comporte quatre titres déjà: "La maison qui nous entoure", "Le cirque à la ferme", "Un autre métier le dimanche" et "Le voyage interminable". Les illustrations sont belles, et les histoires fantaisistes à souhait, à témoin cette maison qui grandit quand on l'arrose. Malgré la fantaisie, chaque livre est aussi une leçon de choses. $6.95.

Les illustrés ont été créés pour les enfants d'abord, ce qui n'a jamais empêché les parents d'y prendre goût. Les éditions du Lombard publient justement de ces histoires qui ont été connues des lecteurs du journal Tintin. On y trouve tour à tour beaucoup de violence, par exemple dans les aventures de Bruno Brazil, "Orage aux Aléoutiennes", fantaisie et féérie dans celles d'Olivier Rameau "Le miroir à trois faces", vitesse et adresse dans les exploits de Michel Vaillant "San Francisco Circus", rires et rigolades dans les exploits de Chick Bill, "Le ranch hanté", des Indiens et les galopades effrénées dans les aventures du Comanche, "Furie rebelle". Tous ces albums cartonnés à $3.75. Dans la collection Jeune Europe, du même éditeur, une autre aventure que l'on retrouve dans les pages du Journal Tintin, celle de Cobalt. Cette fois, l'album est de qualité un peu moins bonne, et ne se vend que $2.15.

Nadia

Qui est Nadia Comaneci, une fée ou un robot? Plusieurs, depuis les Jeux olympiques de juillet dernier se sont posés la question.

Pour tenter d'y répondre, Benoît Aubin, journaliste et Denis Brodeur, photographe, tous deux à Montréal-Matin, tentent dans un livre de 96 pages, publié ces jours derniers aux Éditions de l'Homme, de nous en tracer un portrait aussi réaliste que possible.

À travers textes et photos, ils nous font découvrir sous le visage de l'athlète, de la vedette, celui d'une petite fille exceptionnelle, farouche, passionnée et parfois attendrissante.

Benoît Aubin a suivi la gymnaste étoile jusqu'en Roumanie. Il a assisté au triomphe de son retour; il l'a rencontrée chez elle. Il a cherché à savoir pourquoi la fillette réussit mieux que tout autre? Pourquoi, à cause d'elle, il faudra repenser le code d'évaluation des épreuves de gymnastique? Il a tenté de découvrir quel rôle ses entraîneurs, ses parents, les membres de son équipe ont joué.

Le livre est intéressant, informatif, écrit sans sentimentalité. Il répond à de nombreuses questions que tous nous nous posions sur ce "phénomène biologique". En vente partout, il ne coûte que $4.00.

En gros caractères

Dans la collection "Large vision", signalons aux Éditions de l'espoir, une autre parution: **Le crime est notre affaire,** par Agatha Christie.

Cette collection a pour but de rendre la lecture plus facile aux personnes moins jeunes et aux mal-voyants. C'est le cadeau idéal à offrir à une personne âgée dont la vue est fléchissante, à un ami malade, un convalescent, leur permettant de lire ou de relire d'une manière agréable quelques classiques comme **Les contes choisis,** de Guy de Maupassant, **La femme de trente ans,** de Balzac, **L'assassin,** de Simenon et **Les lettres de mon moulin de Daudet,** pour ne mentionner que ces quelques titres. Chaque livre coûte $7.95.

vient de paraître

Yves Thériault
Moi, Pierre Huneau
narration

éditions hurtubise hmh
380 ouest st-antoine montréal



Cholodenko Prix Médicis.

Au premier rang des écrivains de sa génération.
La Dépêche du Midi

Une littérature vivante dont l'originalité ne se discute pas.
Lire

Vous trouverez ces livres et les autres nouveautés Flammarion dans toute bonne librairie du Québec.

flammarion ltée

"LA NOSTALGIE N'EST PLUS CE QU'ELLE ETAIT"

par Simone SIGNORET

Amie et confidente de la plupart de ceux qui ont composé l'avant-garde politique et artistique de son temps, la compagne d'Yves Montand nous livre des mémoires d'une impressionnante qualité humaine.

384 pages — $ 14.75

"L'ISLE AU DRAGON"

Roman par Jacques GODBOUT

L'isle au dragon ou comment le héros québécois triomphe du dragon des temps modernes... La réalité s'inspire parfois de la fiction.

Best-seller depuis sa parution en septembre

160 pages — $ 5.75





Livres Cadeaux Seuil





"UNE DYNASTIE AMERICAINE: LES ROCKFELLER"

Peter COLLIER et David HOROWITZ

Voici l'histoire sur quatre générations d'une famille fascinante, et à travers elle, le roman de la toute puissance américaine.

608 pages (dont 32 p. de photos) — $ 16.95

"SHANTALA"

un art traditionnel: le massage des enfants

par Frédérick LEBOYER, auteur de "Pour une naissance sans violence"

Un art profond, simple, et très ancien qui aide l'enfant à accepter le monde et le fait sourire à la vie.

160 pages — 64 photos

broché $ 12.95 — relié $ 16.95

LEMÉAC, ÉDITEUR

Pour vos cadeaux

OFFREZ UN LIVRE QUÉBÉCOIS
OFFREZ UN LIVRE LEMÉAC

ROMANS

Jean-Paul Filion
MON ANCIEN TEMPS — $7.50
Un homme en laisse/La maison de Jean-Bel/La Pitro.

Bertrand B. Leblanc
MOI, OVIDE LEBLANC, J'AI POUR MON DIRE — 9.95

Marie-France O'Leavy
DE LA TERRE ET D'AILLEURS BONJOUR MARIE-FRANCE — 7.50

Claude Jasmin
LE LOUP DE BRUNSWICK — 5.95

Bernard Assiniwi
LE BRAS COUPÉ — 8.95

Wilfrid Lemoine
LE DÉROULEMENT — 9.95

TÉMOIGNAGES

Claude Jasmin
FEU A VOLONTE
Chroniques et pamphlets — 9.95

Jean Royer
PAYS INTIMES
Entretiens 1966-1976 — 8.95

An Antane Kapesh
JE SUIS UNE MAUDITE SAUVAGESSE
Texte en montagnais, traduit par José Mailhot — 8.95

Frégault
CHRONIQUE DES ANNEES PERDUES — 9.95

THÉÂTRE

Pierre Morency
LES PASSEUSES — 4.50

Michel Tremblay
SAINTE CARMEN DE LA MAIN — 4.50

Réjean Ducharme
INES PEREE ET INAT TENDU — 4.50

Antonine Maillet
GAPI — 4.50

JEUNESSE

Gabrielle Roy
MA VACHE BOSSIE
Illustré par Louise Pomminville — 5.95

Louise Pomminville
PITATOU ET LE SPORT AMATEUR — 5.95

Rita Scalabrini
LA FAMILLE CITROUILLARD AU TEMPS DES SUCRES — 4.95

En vente dans toutes les librairies et les librairies Leméac:
Sept-Îles, Val d'Or, Haute Rive et Montréal

DIFFUSION
5111, rue Durocher, Montréal (Qué.) - 273-2841

Le quinze novembre,
les Québécois
se sont fait un cadeau.

QUINZE NOVEMBRE



petit album d'images
sur une journée pas comme les autres,
suivi d'un discours historique
de René Lévesque.

Les grands et les petits moments
de cette mémorable journée
ont été fixés dans ce très bel album souvenir

Quinze novembre
petit album d'images
sur une journée pas comme les autres,
suivi d'un discours historique de René Lévesque.

Ce livre, qui contient entre autre
plusieurs photos inédites prises au centre Paul Sauvé,
paraît en librairie le 17 décembre.
Offrez-le à votre père, à votre mère,
à votre soeur, à votre frère et à vos nombreux amis.
Gardez-le précieusement
pour vos enfants et vos petits enfants.

Je désire commander_____exemplaires du livre QUINZE NOVEMBRE (à $5.95 chacun). Ci joint un chèque ou mandat de $_____ à l'ordre de : Les Editions Intrinsèque, 1651, rue St-Denis, Montréal H2X 3K4. Tél.: 843-7625.

Veuillez les expédier aux adresses suivantes: (Nous joindrons une carte avec votre nom dans l'emballage).

NOM: _____ NOM: _____ NOM: _____

ADRESSE: _____ ADRESSE: _____ ADRESSE: _____

VILLE: _____ VILLE _____ VILLE: _____

Ce cadeau provient de:

NOM: _____ ADRESSE: _____

VILLE: _____ TÉL.: _____

Avec les hommes de la liberté au "bon plaisir" de Claude Manceron

par GILBERT GRAND

Claude Manceron porte depuis plusieurs années sur ses solides épaules d'artisan un projet tellement démesuré qu'on tremble de le voir laisser ce maître-oeuvre inachevé. Pourtant, **Les hommes de la liberté**, fresque biographique géante de la Révolution française, en est déjà à son troisième volume et l'historien nous annonce cinq autres volumes qui devraient s'échelonner tous les dix-huit mois, sauf imprévu.

Et une fois cette "histoire biographique entrecroisée de la Révolution française et de son temps comprenant le règne de Louis XVI" menée à bien, Manceron se lancera dans un autre travail de longue haleine dont le titre seul fait rêver: **Les hommes de l'humanité** — Histoire biographique universelle entrecroisée".

Avant de regarder de plus près le troisième tome intitulé avec à propos **Le bon plaisir** 1782/1785, il convient de relever l'originalité de la méthode de travail mise au point par Manceron pour **Les hommes de la liberté**. "Je pense que la vérité historique se recrée dans le mouvement des personnages beaucoup plus que dans une accumulation de dates et de faits", déclarait Manceron lors d'une interview. Aussi, plutôt que d'écrire lui aussi un traité historique général sur la fin du dix-huitième siècle, Manceron choisit de suivre un à un ces "hommes de la liberté" dont le nom passera ou non à l'histoire plus tard mais qui, pour leurs contemporains, pouvaient être complètement inconnus. Grâce à un fichier immense et une érudition qui défie l'entendement, Manceron tisse alors les fils de ces multiples biographies éparses et les mêle adroitement en un ensemble dont lui seul maîtrise le plan directeur.



Un tissu social d'une étonnante complexité prend peu à peu forme; le lecteur pénètre progressivement dans ce siècle dit "des lumières", suit une multitude de personnages dans leur vie quotidienne, à tous les échelons de la société, de l'alcove dorée de Marie-Antoinette aux sordides entreponts d'un négrier des tropiques. La vie court à chaque page et Manceron prend un malin plaisir à suspendre le cours d'une biographie comme pour mieux en renouer plus loin les fils. Bouillonnement d'anecdotes, d'événements majeurs ou dérisoires, qui est le cours même de l'Histoire quand elle se vit. Et combien proches de nous deviennent alors ces "héros" par la grâce du démiurge Manceron.

Car, sans la passion et le style vif de l'historien, il n'y aurait qu'un amoncellement insipide de faits. Par exemple, que se passe-t-il de vraiment marquant entre 1782 et 85, dates entre lesquelles s'inscrit **Le bon plaisir**? Les héros des deux premiers tomes (**Les vingt ans du roi, Le vent d'Amérique**), Les Lafayette, Marat, Mirabeau, Franklin attendent; Rousseau, Voltaire sont morts, Robespierre, Bonaparte et Carnot sont trop jeunes encore; Louis XVI continue de persécuter Beaumarchais et Marie-Antoinette vient d'acheter un collier de perles dont on reparlera, constate Jean-Didier Wolfromm, en se demandant si le "bon plaisir" de Manceron ne l'a pas poussé à écrire un livre pour rien.

Le jugement est fort sévère car ce n'est certes pas la faute de l'historien si durant cette période la France connaît des instants d'heureuse insouciance, alors que gronde déjà à l'arrière-plan l'ouragan qui emportera cinq ans plus tard la royauté et la noblesse. Et puis ce temps n'est pas ennuyeux, parce que Manceron sait choisir les épisodes révélateurs, où transparaît l'implacable opposition de chaque instant entre le neuf et l'ancien, la tolérance et l'arbitraire. Les exemples sont nombreux de ces individus doués qui se heurtent aux privilèges, dans un système autocratique et tâtaillon, de Carnot bloqué dans son avancement parce qu'il faut être noble pour devenir officier, à Montgolfier qui ne peut faire s'élever son "aérambule" qu'avec l'autorisation du roi. Le corps social bouillonne, l'explosion ne sera retardée longtemps encore; dans le prochain tome, Manceron retracera la révolte des notables, **Vivre libre** suivi du **Caira** des sans-culottes. Quelles pages inoubliables nous attendent là!

Surtout si Manceron ne perd pas cette faculté d'indignation qui anime tant d'épisodes du **Bon plaisir.** Après avoir décrit tel Stevenson les batailles navales qui précèdent les négociations franco-anglaises de 1782, Manceron conclut: "On n'attendait que cela dans les deux mondes, ces quelque deux mille morts pour le souper des diplomates". Et avec quelle passion il raconte le martyre des Noirs esclaves à bord du Zong, dont le capitaine décide, parce que les cours de vente du "bois d'ébène" sont trop bas, de jeter à la mer une partie de sa cargaison humaine. "Il y avait donc cela aussi sous les dentelles et les mousselines, et tel est le XVIIIème siècle", constate Manceron qui a certes réussi à communiquer son indignation au lecteur. Et 450 pages paraissent bien courtes sous sa plume alerte et acérée. ■

Cette explosion populaire trop longtemps retenue on en imagine les excès au seul énoncé de mots tels la Terreur ou la prise de la Bastille. A regarder cette époque avec une sensibilité contemporaine, on y attendrait un défoulement spontané qui par bases d'une "fête révolutionnaire". Mona Ozouf dans un livre fort érudit **La fête révolutionnaire 1789-1799**, montre que la fête durant cette période agitée est surtout l'affaire des pouvoirs établis que des forces subversives.

Pourtant, la rencontre des réjouissances traditionnelles et de la violence relevait de la banalité et Yves-Marie Bercé s'interroge dans un remarquable essai d'ethno-histoire, **Fête et révolte,** sur la permanence de ce mariage dans les mentalités populaires du seizième au dix-huitième siècle. Les révoltes populaires ont souvent coïncidé avec des réjouissances plus ou moins ritualisées mais sous les coups de la "modernité", les grandes fêtes populaires finissent par paraître ridicules et sombrent dans l'oubli. Ce patrimoine était déjà devenu campagnard lorsque les réformes, de la religion, du goût et des moeurs avaient refoulé des cours et des villes les grandes fêtes burlesques de la Renaissance. Et par la suite, si des fêtes semblèrent périlleuses et rétrogrades, les autorités temporelles ou spirituelles s'appliquèrent à les interdire et à réprimer leurs réveils. Puis le "progrès" fit le reste; "renoncer aux gestes ancestraux, aux danses villageoises, au costume provincial, c'était s'élever dans l'échelle sociale, c'était accéder à la civilisation", constate Yves-Marie Bercé.

Les révolutionnaires, eux aussi, voulurent faire table rase du passé, effacer les coutumes pour y mettre à la place des célébrations de la Raison, de l'Être suprême, mais selon un rituel rigoureusement orchestré reflet d'une manifeste volonté pédagogique et de l'ambition utopienne d'un monde en ordre. La Révolution, pourtant émeutière se voulait universelle harmonie incarnée dans un rêve sage de fête "frugale mais onctueuse apaisante". Pour reprendre l'expression de Catherine David, "la fête révolutionnaire, parée comme une vierge laïque, plus proche du patronage que du carnaval, gommait dans une euphorie appliquée le drame sanglant de ses origines".

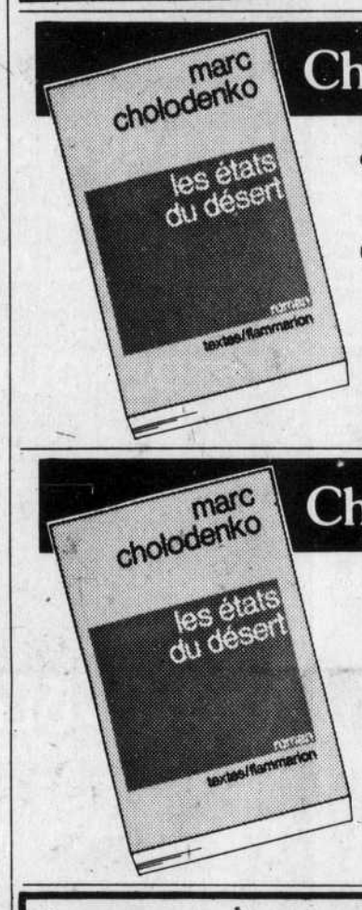
Comment s'étonner que la mise en scène ordonnée des grands rassemblements révolutionnaires se fasse aux dépens des capacités subversives de la fête, après avoir lu cette phrase d'un thermidorien: "Il nous a fallu être révolutionnaires pour fonder la révolution. Mais pour la conserver, il faut cesser de l'être". Si la Révolution ne se pense elle-même qu'en termes d'ordre et non de désordre, on peut donc dire de ses fêtes qu'elles sont "révolutionnaires". Ce que les hommes ont cherché à accomplir par elles, c'est à "régulariser le temps de la Révolution, à nier ses sautes, à instituer une société enfin à l'abri des accidents de l'histoire".

Dans son livre, **Les métamorphoses de la fête en Provence,** qui est une illustration locale de celui de Mona Ozouf, Michel Vovelle montre que tout comme la hiérarchie catholique n'avait qu'avec peine effacé les survivances de rituels préchrétiens, les révolutionnaires n'ont jamais vraiment réussi à détruire les usages locaux ni à imposer leurs "saints". Car ont toujours subsisté ouvertement ou dans la clandestinité ces carnavals anciens, profondément subversifs, où il est permis de se déguiser, de s'abandonner dans un ordre social pour un jour inversé.

Michel Vovelle relève le même type de résistances populaires à la déchristianisation forcée de l'an II, dans **Religion et révolution.** Pourtant des prêtres abdiquent, contractent mariage, des églises sont fermées, les objets du culte brûlés dans un autodafé. On tente d'imposer le culte de la Raison et de l'Être suprême. Vovelle mène là avec brio une recherche-type d'histoire "totale"; sollicitant avec beaucoup d'intuition un matériel purement quantitatif, il parvient à force de déductions et vérifications à reconstituer les mentalités de l'époque et à déceler dans l'explosion de l'an II l'expression à chaud d'une déchristianisation préparée de longue main.

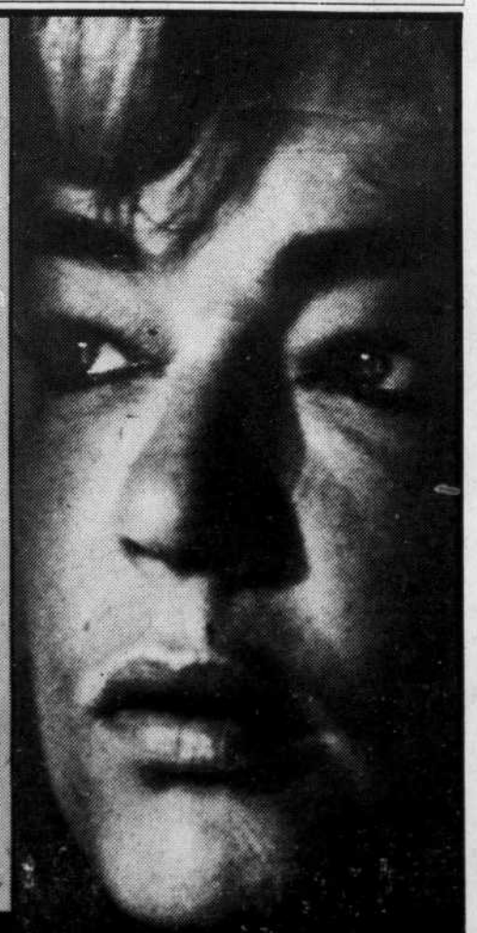
— **Claude Manceron** — Le bon plaisir — Laffont
— **Mona Ozouf** — La fête révolutionnaire 1789-1799 — Gallimard
— **Yves-Marie Bercé** — Fête et révolte — Hachette
— **Michel Vovelle** — Les métamorphoses de la fête en Provence — Flammarion
— **Michel Vovelle** — Religion et révolution — Hachette

"Opéras et lieder"
Otello
Marie-Thérèse Paquin
traduction en français et en anglais, mot à mot accent tonique
complément à une discothèque de qualité
LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Tél.: 343-6321


Cholodenko Prix Médicis.
Un gigantesque chant d'amour... un livre extraordinairement riche.
François-Régis Bastide
Ainsi donc il y aurait encore place à Paris pour un tel écrivain?
Le Soir
Vous trouverez ces livres et les autres nouveautés Flammarion dans toute bonne librairie du Québec.
flammarion LTÉE

Cholodenko Prix Médicis.
Ce sera peut-être par son ambition, par sa densité, le livre de la saison, de l'année.
Robert Kanters
Vous trouverez ces livres et les autres nouveautés Flammarion dans toute bonne librairie du Québec.
flammarion LTÉE

DU NOUVEAU RUE LAURIER
La Librairie Hermès inc
Edmond Bray, libraire
1120 ouest, rue Laurier, Outremont 274-3669


Le Livre de
Simone Signoret
La nostalgie n'est plus ce qu'elle était
"... Ce livre qui se dévore avec gourmandise témoigne d'un authentique talent d'écrivain".
Marie Laurier — Le Devoir

Un volume - 384 pages
$14.75
Éditions du Seuil
Distribution aux librairies
Diffusion Dimédia
Tél.: (514) 336-3941

en librairie
Pierre Vadeboncœur
Un amour libre
éditions hurtubise hmh
380 ouest st-antoine montréal

Pour saluer Cobra

par

JEAN-CLAUDE LEBLOND

Une excellente petite exposition Cobra vient de commencer à la galerie Gheerbrant, rue Crescent. Connue à peu près uniquement de quelques amateurs et des historiens de l'art, l'action pour le moins diversifiée de ce groupe formé par quelques jeunes artistes en 1948 ne cesse de nous étonner d'abord par son avant-gardisme à l'époque mais aussi par ses projections déterminantes sur l'art d'aujourd'hui.

Fondé à Paris par des artistes qui n'étaient pas Français mais Belges, Hollandais et Danois, le nom même de Cobra est formé des premières lettres des capitales de ces pays: COpenhague, BRuxelles et Amsterdam. Pourquoi Cobra? Pour réagir jusqu'à un certain point contre une abstraction géométrique et un surréalisme fatigué et de plus en plus doctrinaire qui prévalaient à cette époque à Paris; pour se différencier aussi de la grande capitale en affirmant la vigueur de foyers de création à l'extérieur de la France.

Marqués par la guerre, le poète Christian Dotremont, les peintres Jorn, Appel etc., se révoltent en quelque sorte contre une certaine bêtise, contre une société mécanisée, robotisée à outrance, contre la matricule. Ils veulent promouvoir un art qui échappe aux doctrines, qui ne soit plus ni peinture ni poésie mais les deux à la fois d'où l'avènement de la peinture-mot mise en chantier par Dotremont avec la collaboration de presque tous ses amis, d'où aussi une peinture singulièrement hybride pour l'époque (1948) mais qui préfigure curieusement la trajectoire abstraite lyrique qui marquera la décennie suivante.

Si le groupe a publié quelques numéros d'une revue imprimée un peu partout dans les pays concernés, si en l'espace de deux ans, il a organisé un nombre impressionnant de manifestations à la grandeur de l'Europe, Cobra s'est ni plus ni moins sabordé en 1951. Pourtant, membres de la première heure et ceux qui par la suite se joignirent au groupe et retrouvent encore aujourd'hui au hasard d'expositions qui les regroupent encore même si chacun fait désormais cavalier seul et s'est intégré, comme Asger Jorn, Atlan, Pierre Alechinsky ou Karel Appel, à l'École de Paris.

C'est cette atmosphère effervescente du groupe Cobra que nous permet de découvrir cette présentation chez Gheerbrant, un climat de création où la frontière formaliste n'existe pas. Réminiscence surréaliste ici chez Alechinsky, défiguration chez Appel qui par la suite poursuivra justement tout un travail de refiguration.

Liberté informelle avant la lettre, telle serait en résumé l'idéologie Cobra. Chacun ayant cependant évolué dans sa direction propre, on retrouve à côté de Jorn, le souci calligraphique de Dotremont qui unit dans ses "logogrammes" un signifiant graphique hypothétique à un mouvement, une forme, une esthétique.

Une quinzaine d'artistes dont quelques-uns moins connus participent à cette exposition. Et puisque dès l'époque, quelques artistes canadiens étaient connus de Cobra, Gheerbrant a ajouté à sa présentation une gravure de McLaren dont les recherches en animation débordaient déjà les frontières et une gravure également d'Albert Dumouchel qui s'est intéressé dit-on aux activités de Cobra et dont fait état le journal du groupe.

Bref dans l'ensemble, une belle exposition qu'on aurait bien tort de ne pas aller saluer.

■ **Cobra** chez Gilles Gheerbrant, rue Crescent jusqu'au 15 janvier.

les expositions

(par J.-C. L.) — Les gravures que présentent Bénic et Tisari au Balcon des Images répondent à un souci majeur d'exécution technique. Oui, on peut parler de perfection dans l'imprimé, dans les reliefs imposés au papier, dans le graphisme et la présentation. Il reste que l'objet de la gravure, que l'élément création vole peut-être un peu bas. Qui du maître ou de l'élève possède les bonnes idées. L'esprit du travail est tellement semblable que dans la signature on pourrait les confondre. Toutefois, pour du travail bien fait: impeccable. Jusqu'au 23 décembre.

■

L'art du tapis est aussi varié que les régions du monde où celle-ci est produite. La Roumanie possède son contingent de tapis d'art populaire et moins populaire dont on peut voir une sélection au Musée du Québec jusqu'au 31 janvier. Pas très accessible au profane qui aurait tendance à confondre tapis avec tapisserie ou éventuellement courtepointe, aucun effort n'est fait dans cette exposition qui accapare les deux plus belles salles du musée, pour expliquer l'esthétique de ces objets dont on ne comprend pas trop la signification au regard d'une tradition qu'on ne connaît à vrai dire pas du tout.

■

Et toujours à Québec, une nouvelle galerie, L'anse-aux-barques commence une carrière qui ne s'annonce pas facile. Annexe du Musée du Québec, cette galerie tient à se spécialiser dans le "jeune artiste" un peu dans la même tradition que la Maison des Arts la Sauvegarde à Montréal.

Lecture

Situation impossible que cette peinture de Francis Bacon qui prête à toutes les interprétations, à tous les malentendus. Considéré comme un expressionniste paroxystique qui dépasserait en tout point les Nolde, Munch et consort, Bacon se définit comme un peintre qui se préoccupe davantage du résultat plastique d'une oeuvre que de sa signification sociale. Dans une série d'entretiens avec David Sylvester publiés récemment chez Skira, l'artiste s'explique en se soumettant sur une période de 12 ans à pas moins d'une demi-douzaine de séances de questions dont le résultat nous divulgue le personnage dans son ambiguité.

Traduit et préfacé par Michel Leiris, le texte nous révèle l'âme profondément désabusée de Bacon qui justifie son action et son désir de vivre par le fait qu'entre une naissance et une mort, autant essayer de faire quelque chose même si ça ne sert à rien.

Préoccupé par la fortuité, parce qu'il appelle l'accident, Francis Bacon dit créer d'une manière tout à fait hasardeuse ses personnages tourmentés, révoltés dans leur âme et dégoûtés d'eux-mêmes. Dans cet art presque hallucinatoire, l'artiste est amené à une analyse psychanalytique de sa vocation autodidacte et de son besoin de peindre comme on joue à la roulette, de peindre avec le hasard. **L'art de l'impossible**, entretiens avec David Sylvester, préface de Michel Leiris. Collection: les sentiers de la création, Éditions Albert Skira, Genève 1976.

Informations

L'Académie royale des arts du Canada a élu lors de sa dernière assemblée annuelle, 55 artistes canadiens au rang de membre. Parmi les nouveaux membres figurent: Claude Goulet, Arthur Horsfall, Ian Carr-Harris, Peter Gnass, Nobuo Kubota, Hans Schleeh, Tib Beament, Mario Merola et Sam Tata.

■

Le jury de la 3e Biennale Internationale de l'Estampe de Norvège, qui s'est tenue à Fredrikstad au mois d'août, a décerné deux prix d'honneur à Zoran Musice et Zao Wou-ki, pour leur "contribution au développement de l'art graphique contemporain. (source: Galerie de France).

À voir également

"**Du timbre poste à la carte postale**" à la Galerie Signal; **Art des indiens de la Côte nord-ouest de l'Amérique** au Art Gallery of Ontario; **Daniel Bernard** dans les foyers du Théâtre Port Royal; **"God for the Gods"**, art ancien du Pérou au Winnipeg art Gallery; **Piet Mondrian** au Musée Guggenheim à New York; **Jan Andreiesse** chez Optica; **Frank Stella** chez David Mirvish à Toronto; **"Lumière en images"** chez Joliette à Québec; Calder chez Maeght à Paris.

BIENTÔT
PHILIPPE NOIRET
MICHEL GALABRU
Le Juge et l'Assassin
Un film de BERTRAND TAVERNIER
elysée

parti pris
VIENT DE PARAÎTRE
VOYAGE AU FOND DE MOI-MÊME
poèmes
de André Beauregard
Illustré par Richard Doutre
En vente partout
$5.75

Galeries d'Art

Publicité
GALERIES D'ART
Compétence:
JACQUELINE AVRIL
844-3361

SOUVIENS-TOI
Une galerie pas comme les autres
PEINTURES ÉMAIL
C. BÉRUBÉ
1417 rue du fort
Ouvert tous les dimanches seulement de 12h à 17h
Tél.: 935-3220

BALCON les images
EXPOSITION GRAVURES DE
BENIC et TISARI
JUSQU'À NOËL
2031 St-Denis 843-7720

galerie laurent tremblay
40 ARTISTES QUÉBÉCOIS
Exposent pour les fêtes dans la joie
il y aura rencontre avec les artistes tous les jours de 13 hrs à 22 hrs du 1er au 24 décembre

batik: Gauvreau A.
bijoux: Mackenzie A.
cuir: Léger J., Ménard J., Voyer E.
dessin: Lessard J. G., Vachon L.
photo: Ascah R.
émaux: Chisalita, Verdy D.
céramique: Bousquet L., Fisette S., Gagné L., Gilbert M., Roy D.
macramé: Guay-Sarrazin A.
miniature: Pilon R.
poterie: Leroux A.
gravure: Bougie L. P., Bruneau K., Charland D., Cole S., Condamin M. F., Dussault M., Leroux-Guillaume J., Lewis A., Pilon M., Shagri, Trépanier J.
sérigraphie: Gérard P.
tapisserie: Boisvert P., Dufour E., Dufour J.
sculpture: Beaumont S., Bourgeoys L., Coté J. Y., Durocher H., Huet J., Klode R., Leblanc P., Lussier M., Poisson J., Prenovault R., Tremblay S.
4809, rue Marquette, Montréal 521-8786

ADAMI MITCHELL
BORDUAS PELLAN
LEMIEUX RIOPELLE
Jusqu'au 15 janvier
du mar. au sam. de 13 à 18h.
galerie curzi
2140 CRESCENT 844-2287

Exposition
VASARELY
huiles, collage, tapisserie
dernier jour
Ouvert le dimanche de 13 à 17 hres
galerie bernard desroches
1194 ouest, rue sherbrooke, montréal 842-8648

EXPOSITION DE NOËL
UNE PEINTURE COMME CADEAU
mar. au ven. 9 à 17.30 — sam. 9 à 17.00 fermé dim. et lun.
NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

VENTES D'ANTIQUITÉS
de 10% à 50% de RÉDUCTION
JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE
Toute notre fine collection d'antiquités Canadiana ainsi que nos importations sont en réduction
Armoires, commodes, tables, buffets, chaises, berceuses, berceaux, sculptures sur bois, gravures, lampes, chandeliers, poteries Port-Neuf, verreries Canadiennes.
Une occasion d'acquérir des pièces de collection à des prix très bas. Rappelez-vous qu'une antiquité achetée aujourd'hui peut devenir une sécurité pour demain. Les pièces de collectionneurs ont pris dans les 20 dernières années de 10 à 15 fois leur valeur.
Dans les 10 dernières années leur valeur a quintuplé.
Les antiquités deviennent un investissement en plus d'être une fierté pour de longues années à venir.
Spécialiste de beaux meubles canadiens depuis plus de 50 ans
Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 21h
Fournisseurs des principaux collectionneurs et musées
SAMUEL BREITMAN ANTIQUES LTD.
1353 AVENUE GREENE, WESTMOUNT, 937-0275

LE GRAND TRIANON
ANTIQUITÉS FRANÇAISES ET OBJETS D'ART
XVIIIe-XIXe siècle; art déco
1112 ouest, avenue Laurier
Outremont 274-2360

peintures de
PAUL V. BEAULIEU
GALERIE ART & STYLE
896 ouest, rue Sherbrooke Tél.: 849-2598

galerie georges dor
32 ouest, rue Saint-Charles Longueuil 677-6217
Gravures de GASTON PETIT et PIERRE TÉTREAULT
Encres de SUZANNE CÔTÉ - Miniatures des PEINTRES DE LA GALERIE
EXCEPTIONNELLEMENT OUVERT TOUS LES JOURS D'ICI NOËL DE 1h À 5h ET JEUDI SOIR JUSQU'À 10h.
Ouvert du jeu. au dim. de 13 à 17h. et jeudi soir de 19 à 22h.

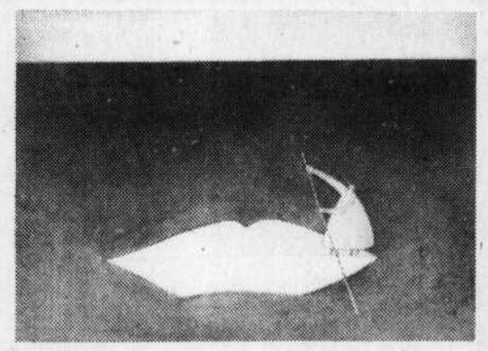
Marlborough Godard
OEUVRES SUR PAPIER DU XXe SIÈCLE
PHOTOGRAPHIES: abbott, atget, bayer, brandt
AQUARELLES: fox, lipchitz, nicholson, pollock
DESSINS: botero, giacometti, gaucher, moore et autres
1490 ouest, rue Sherbrooke 931-5841

galerie claude luce
EXPOSITION
STELIO SOLE, BELZIL, BIGRAS, LETARTE, LETENDRE, LUSSIER, MAGRINI, PICOTTE, STINI
jusqu'au 22 janvier 1977
1637, rue St-Denis, Montréal, Tél.: 849-8502

GALERIE SAINT-DENIS
3772 RUE SAINT-DENIS • 288-2340
EXPOSITION DE NOËL
"Petits formats"
Ouvert du mardi au samedi de 10h30 à 17h30

COLLECTION DE SÉRIGRAPHES À VENDRE DE
F. HUNDERTWASSER
20" x 26" polychromes
prix raisonnables
sur rendez-vous tél.: 336-4997

EXPOSITION DE NOËL
CHAKI, CONNOLLY, DULUDE, FEITO, FERRON, GNASS
GOULET, GUITET, LEDUC, JEAN-PAUL LEMIEUX, MONTPETIT
PICKEL, RIOPELLE, SORENSEN, SURREY, TRUDEAU, VITTORIO
jusqu'au 15 janvier 1977
galerie gilles corbeil
2165 rue crescent 844-7147
du mardi au samedi de 10 à 17.30 h


FOLON
GRAND CHOIX DE SUJETS
1024 OUEST, AVENUE LAURIER
279-2188
NOUS ACCEPTONS CHARGEX ET MASTERCHARGE
atelier 66

ANDREW WYETH

GRAND CHOIX DE SUJETS
LES TERRASSES
705 OUEST, RUE STE-CATHERINE
STATION McGILL, NIVEAU MÉTRO
849-8243
NOUS ACCEPTONS CHARGEX ET MASTER CHARGE
atelier 66

LES ATELIERS DE FRANÇOISE GRAHAM ENRG.
5110 ave du Parc (coin Laurier)
DANSE CONTEMPORAINE
• Stage intensif: du 3 au 7 janvier '77
• Fréquentation régulière: Inscription en tout temps
• Renseignements: 273-2213
Permis de culture personnelle du ministère de l'Éducation no: 749870

théâtre du rideau vert
mardi au samedi 20 h
dimanche 19 h
Mise en scène
YVETTE BRIND'AMOUR
GILLES PELLETIER
GUY PROVOST

gapi
décors: ROBERT PRÉVOST
costumes: FRANÇOIS BARBEAU
antonine maillet
Renseignements: 844-1793
Métro Laurier, sortie Gilford — 4664, rue Saint-Denis

théâtre de la jeunesse
TOUS LES DIMANCHES
14 h - Marionettes
MIMI ET ROUSSI AU ROYAUME des JOUETS
Marionnettes de Pierre Regimbald et Nicole Lapointe, Gaetan Gladu, Andre Viens
Entrée: $1.25
15 h - Théâtre
TOMBE DES ÉTOILES
Fantaisie d André Cailloux
avec Michel Sebastien, Denis Gagnon, Marc Bellier et Marie Begin
Entrée $1.25
Réservations: 844-1793
Métro Laurier, sortie Gilford : 4664, rue St-Denis

Lettre de Paris

Sommets musicaux

par RENÉE MAHEU

L'Orchestre de Paris voyage. Une première tournée européenne le conduisit successivement à Édimbourg, Copenhague, Francfort, Nuremberg, Munich, Berlin et Londres. De retour à Paris avec son chef attitré, Daniel Barenboïm, c'était le concert de la rentrée. Pianiste et chef d'orchestre, Daniel Barenboïm dirigea et interpréta le "Concerto du Couronnement" de Mozart, puis présenta le nouveau Choeur de l'Orchestre de Paris dans le "Te Deum" de Berlioz, le ténor Jean Dupouy et Jean Guillou à l'orgue. Formé sous la haute compétence du britannique Arthur Oldham, le jeune choeur rivalisera bientôt avec les meilleures formations européennes. Après cet unique concert parisien, l'Orchestre repart pour une tournée américaine de 20 concerts dans 20 villes américaines, toujours sous la direction de Barenboïm, à l'occasion des fêtes du bicentenaire de nos voisins.

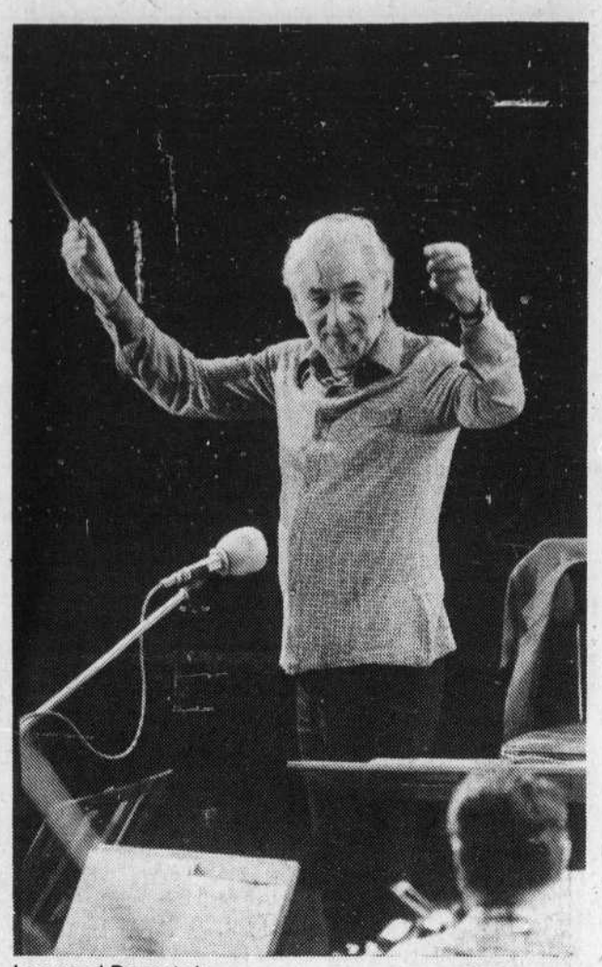
Les grands sommets sont réservés pour le retour. Deux concerts prestigieux avec le grand Rostropovitch qui joue et dirige la phalange parisienne, et un concert Schoenberg-Strawinsky avec Pierre Boulez à la direction.

Rostropovitch, à la tête de l'Orchestre de Paris, dirige un premier concert consacré à la musique russe avec le concours de sa femme, Galina Vichnevskaïa, beau soprano à l'intensité dramatique émouvante, dans des airs de Prokofiev, de Rimski-Korsakov — le bel air de Marfa de l'opéra "La Fiancée du Tsar" — et le monologue d'Ekaterina Ismailova de Chostakovitch. Aussi le grand poème symphonique de Moussorgsky, "Une Nuit sur le Mont-Chauve" et la "Symphonie no 8 en ut mineur" de Chostakovitch, très longue (1 heure) mais une des plus belles du compositeur soviétique.

Le concert délirant, celui où il fut "maître à bord après Dieu" et dirigea la "Première" de Brahms avec un grand lyrisme slave, le "Concerto en ut mineur" (K 491) de Mozart avec la belle pianiste Vasso Devetzi et surtout, et comment!... interpréta tout en dirigeant l'Orchestre, le "Concerto pour violoncelle en Ut majeur" de Haydn entendu au festival d'Albi avec l'Ensemble Instrumental de France de Jean-Pierre Wallez. Sommet de l'interprétation — pureté de chant lyrique — pianissimi déchirants ou tendres — joie illuminée de l'allegro finale... Quelle soirée!

Mstislav Rostropovitch peut aussi bien accompagner par coeur au piano sa femme dans les récitals de lieder, jouer le violon, la flûte et la guitare. Sa carrière de plus grand violoncelliste du monde n'est plus à faire, mais à la direction d'orchestre, il est un débutant qui promet, et à qui on vient d'offrir à titre permanent, l'Orchestre de Washington.

Avec Pierre Boulez, c'est un autre univers avec la musique de Schoenberg (Prélude à la Genèse, l'Échelle de Jacob) et Stravinsky (Le Rossignol). Considéré comme une des personnalités les plus brillantes de la musique du XXe siècle, l'auteur du "Marteau sans Maître" est sûrement le musicien le plus contesté en France ces dernières années. Fondateur du Domaine musical consacré pendant des années aux créations de musiques nouvelles, il reniait alors


Leonard Bernstein

les Maîtres qu'il dirige aujourd'hui, notamment Wagner qu'il dirigea à Bayrouth l'été dernier pour le Centenaire de la Tétralogie. Hors de France quelques années afin d'assumer d'abord la permanence du B.B.C. Symphony Orchestra à Londres et succéder à Leonard Bernstein à la tête du New York Philharmonic, il revient s'installer à Paris à la direction, à Beaubourg, de l'Institut de Recherche et de Coordination Acoustique/Musique (IRCAM) et prévoit pour l'ouverture, en 1977, un cycle de concerts intitulé "Passage du XXè siècle".

A la tête de l'Orchestre de Paris, qu'il dirigea à maintes reprises, le Choeur de la B.B.C. préparé par John Poole, une pléiade d'excellents chanteurs dont Gunther Reich, Anne Howells, Edda Moser, Jan Blinkhof, Michael Rippon et Jules Bastin, Pierre Boulez rendit, à la partition expressionniste de l'unique oratorio de Schoenberg (l'Échelle de Jacob) toute sa dimension religieuse, dramatique, et la richesse des couleurs orchestrales. Même somptuosité et perfection dans le détail avec "Le Rossignol", oeuvre très peu jouée de l'auteur du Sacre du Printemps et de l'Oiseau de Feu. Opéra de 45 minutes chanté en russe, d'après un conte d'Anderson sur un livret de Mitousov, le Rossignol est une oeuvre fantaisiste et charmante et en 1976, facilement à la portée du grand public qui fit d'ailleurs une ovation méritée à Pierre Boulez.

Dans sa programmation de la saison, Radio France nous offrait un autre concert sublime avec le violoncelle de Rostro, cette fois avec Leonard Bernstein à la direction de l'Orchestre National de France. Au Théâtre des Champs-Élysées ce soir-là, on se serait cru aux beaux soirs d'Hollywood. On s'attend toujours à tout avec Bernstein. Jamais rien de banal ou d'ennuyeux.

Le même qui, l'année dernière jouait le Concerto en sol de Ravel tout en dirigeant le même orchestre, écrit des livres, compose et fait découvrir à la télévision américaine la musique à des millions d'auditeurs jeunes ou vieux — le même musicien hors série, la barbe en plus, souleva d'emblée Rostro, l'orchestre et la salle. Deux géants de la musique de formation différente, l'Américain et le Russe, et voilà le miracle! Miracle que seule la musique peut produire — plus que toutes les conférences de paix au sommet...

Si le Concerto de Schumann éveille les plus sensibles vibrations de l'âme, la rapsodie hébraïque, portrait du roi Salomon, écrite en 1915, "Schelomo" d'Ernest Bloch, atteint encore plus profondément les fibres de l'être. Chant douloureux et torturé, ce poème biblique ne peut trouver meilleur frère-interprète que Berstein. La fête se termina en apothéose avec un hommage à Darius Milhaud ("Le Boeuf sur le toit" et "La Création du Monde"), où Bernstein déchaîna tous ses moyens de séduction. Inoubliable!...

L'Orchestre National de France recevait le jeune chef Gabriel Chmura, directeur de la musique de la ville d'Aachen (Allemagne) pour deux concerts remarquables et deux solistes prestigieux, le violoniste Henryk Szeryng et le pianiste Claudio Arrau, et la grande mozartienne, Gundula Janowitz, dans un Concert de Gala "Soirée Viennoise" où elle interpréta avec "brio" des airs de Mozart, F. Lehar et Joseph Strauss sous la direction de Willy Boskovsky. Soirée très chic.

Le deuxième concert public de la série "Musique au présent" programmait "Musique pour Rouen" du Montréalais Bruce Mather avec l'Ensemble Instrumental du Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio France dirigé par J.S. Bereau qui créait l'oeuvre à Rouen, en 1971, avec l'orchestre de chambre ce cette ville.

C'est avec "Die Schweigsame Frau" (La femme silencieuse) de Richard Strauss, livret de Stefan Zweig, que débutait la saison lyrique de Radio-France. L'audition de cet opéra-comique de Strauss (1935) constituait une première audition intégrale en France. La partition contient des pages exceptionnelles et une poésie comparable aux plus hauts moments du "Chevalier à la rose" et de "Capriccio". L'exécution de tout premier ordre était confiée au jeune chef et compositeur d'origine finlandaise, Leif Segerstram, entouré d'excellents chanteurs dont le soprano montréalais, Louise Lebrun, dans le rôle d'Isotta.

Louise Lebrun était réinvitée à chanter le rôle de Marguerite de Valois, reine de Navarre, de l'opéra de Mayerbeer, "Les Huguenots", (1836), sous la direction compétente d'Henri Gallois. Si la particion du "genre pompier" devient ennuyeuse avec sa longueur démesurée, les deux airs de colorature du 2è acte sont brillants et Louise Lebrun les a enlevés avec beaucoup d'éclat et de facilité, et une technique réaffermie qui nous valu un contre-fa "cristallin". La tessiture lui convient à merveille et elle obtint un beau succès. Le plateau de grande qualité était composé du magnifique mezzo-colorature, Della Jones, que l'on voudrait entendre dans la "Cenerentola", la belle basse profonde Will Roy, le ténor Alain Vanzo, Robert Massard et une nouvelle génération de jeunes chanteurs français à suivre.

Au Centre Culturel Canadien, la création de "Slano" de Jean Papineau-Couture par le Trio Stradivarius, est un des événements importants de l'automne. L'oeuvre du compositeur montrélais, écrite à Slano (Yougoslavie 1975), est d'une veine musicale lyrique et poétique. Elle révèle une grande maitrise d'écriture, une belle homogénéité servie par une connaissance des problèmes techniques des instruments.

"Ce trio, dit-il, est le produit de mes réflexions pendant mon année sabbatique et de ma liberté complète quant à l'échéance de l'oeuvre, contrairement aux oeuvres commandées. C'est aussi la possibilité de consulter les instrumentistes sur les possibilités techniques de leurs instruments, ce que j'ai fait aussi avec "Versegères", oeuvre pour flûte, écrite pour Robert Aitken".

Le Trio Stradivarius, composé de trois excellents virtuoses français, donna une interprétation de haut niveau professionnel à l'oeuvre de Jean Papineau-Couture.

Tous les livres que vous avez toujours voulu avoir sur le cinéma mais que vous n'avez jamais trouvés.
A la LIBRAIRIE DU CINEMA
1240 ouest, rue Bernard à Outremont
272-2077

Le théâtre du vieux moulin
(EX-THÉÂTRE SANS NOM)
présente


farce en 3actes de denis chouinard
mise en scène: réjean wagner
distribution: france collard, patrick d'argenteuil, daniel dubois, diane miljours, marc royer, réjean wagner
décors et éclairages: rené barsalo
les 18, 19, 20, 21, 22, 27, 28, 29 et 30 décembre à 20h30
auditorium de la bibliothèque nationale du québec
1700 rue st-denis, montréal (métro berri-demontigny)
info.: 527-0556
adultes: $3.00 étudiants: $2.00

McGill
Faculté de musique
Dimanche 19 décembre 20h.
ATELIER D'OPÉRA McGILL
direction: Edith et Luciano Della Pergola
oeuvres de Humperdinck, Beethoven, Verdi, Mozart, Flotow
Entrée libre
Renseignements: Lundi à vendredi: 9h-17h 392-8224
Pollack concert hall
Salle de concert Pollack

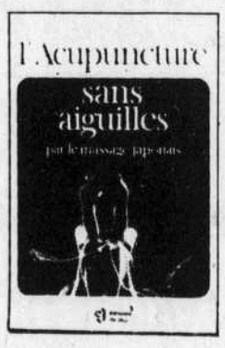
BIENTÔT
PHILIPPE NOIRET
MICHEL GALABRU
Le Juge et l'Assassin
Un film de BERTRAND TAVERNIER
elysée

"Des comédiens à la hauteur de la pièce... Jeanine Beaubien accomplit un excellent travail et ses acteurs espagnols et sud-américains se trouvent à la hauteur de la tâche".
(Lawrence Sabbath, The Star)
À L'AFFICHE en ESPAGNOL
Île Ste-Hélène
"LA DOBLE HISTORIA DEL DOCTOR VALMY"
de Buero Vallejo
Air climatisé
dans une mise en scène de Jeanine Beaubien
les 10-11-16-17 et 18 déc.
avec
FRANCISCO — BEGONA ZABALA — JULIO ALARCIA — CARMEN ALTAMIRANO — CARMEN VALDIVIA — PABLO VELASCO — ANITA DE SINAI — DOMINGO MARTINEZ — JOSÉ LORENZO — AMALIA ALCALDE.
Réservez vos billets dès maintenant pour le spectacle des marionnettes
PREMIÈRE LE 19 DÉC.
Billets en vente à l'hôtel Sheraton Mt-Royal Suite G-20, 526-0821
Guichet ouvert de 12h à 18h.
Ainsi qu'au Montreal Trust P.V.M.

Les Éditions du Jour
SUGGESTIONS DE CADEAUX



MÉDITATION TRANSCENDANTALE
Les activités trépidantes du monde moderne sont source de stress qui engendre souvent des maladies. Les travaux du Dr. Hans Selye l'ont savamment démontré et c'est pourquoi il a consenti à rédiger la préface de ce livre qui raconte les résultats extraordinaires qu'obtiennent ceux qui s'adonnent à la Méditation Transcendantale.
$9.95



L'ACUPUNCTURE sans aiguilles
par le massage japonais.
Yukiko Irwin, Japonaise émigrée aux États-Unis, a écris un livre qui permet aux personnes qui n'ont ni temps ni argent à consacrer à leur corps de se soulager de certains maux et même de se guérir seuls, grâce au massage sur les "points d'acupuncture", appelé en japonais "SHIATZU". Pas moins de 314 croquis.
$6.95

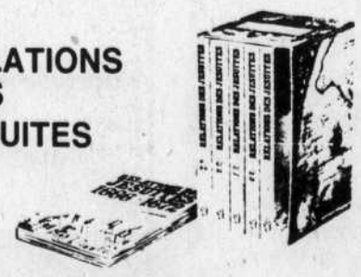
LES GRANDS BALLETS CANADIENS
Un livre de Roland Lorrain qui nous fait revivre les luttes, les joies, les espoirs et les déceptions de "cette femme qui nous fit danser", Madame Ludmilla Chiriaeff, qui donna au Québec et au Canada, les GRANDS BALLETS de réputation internationale.
$15.95 (Édition de luxe)





LA PEINTURE CANADIENNE CONTEMPORAINE
Un splendide album de peintures, abondamment illustré de hors-textes en couleur. Relié. Grand format (10" sur 13"). Les peintres canadiens les plus représentatifs de l'art contemporain: de Ronald Bloore à Yves Gaucher, de Michael Snow à Guido Molinari en passant par Riopelle, Borduas, etc.
$28.95 (Édition de luxe)


LES OEUVRES DE CHAMPLAIN
Présentées par Georges-Émile Giguère — Un grand évènement de l'édition québécoise! Une source historique irremplaçable. Les premiers temps de la Nouvelle-France. Plus de 1500 pages. Très belle reliure et mis en coffret. Planches couleurs.
3 Tomes en coffret $65.00

RELATIONS DES JÉSUITES

Les Relations des Jésuites constituent le document de première main le plus important concernant la Nouvelle-France au XVIIe siècle. Rédigées par les missionnaires sous forme de lettres, elles racontent les moeurs et coutumes de notre pays de 1611 à 1672. Introuvable depuis de nombreuses années, la dernière édition à tirage limité date de 1858, ce document possède une valeur historique et littéraire considérable.
6 Tomes en coffret $45.00

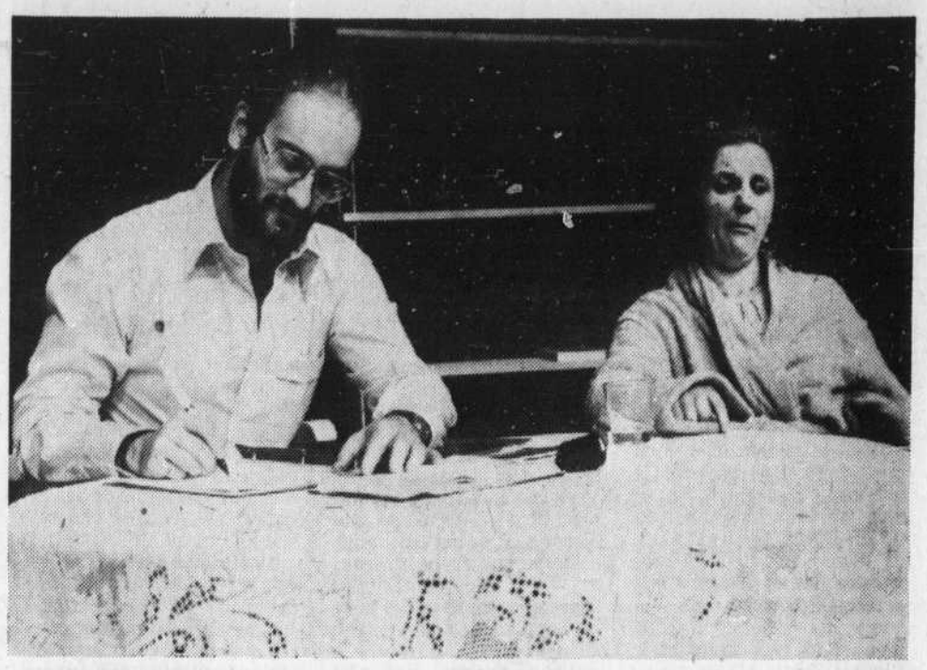
En vente chez tous les libraires

LES ÉDITIONS DU JOUR
5705 est rue Sherbrooke, Montréal H1N 1A7
Si vous désirez obtenir un ou plusieurs de ces volumes, prière de remplir la formule ci-dessous et la retourner avec votre chèque ou mandat-poste.
Nom
Adresse
Ville
☐ Chèque ou mandat-poste ci-joint
✓ ☐ MEDITATION TRANSCENDANTALE $9.95
☐ L'ACUPUNCTURE $6.95
☐ LES GRANDS BALLETS CANADIENS $15.95
☐ LA PEINTURE CANADIENNE CONTEMPORAINE $28.95
☐ LES OEUVRES DE CHAMPLAIN $65.00
☐ RELATIONS DES JESUITES $45.00
Total $
AJG-143

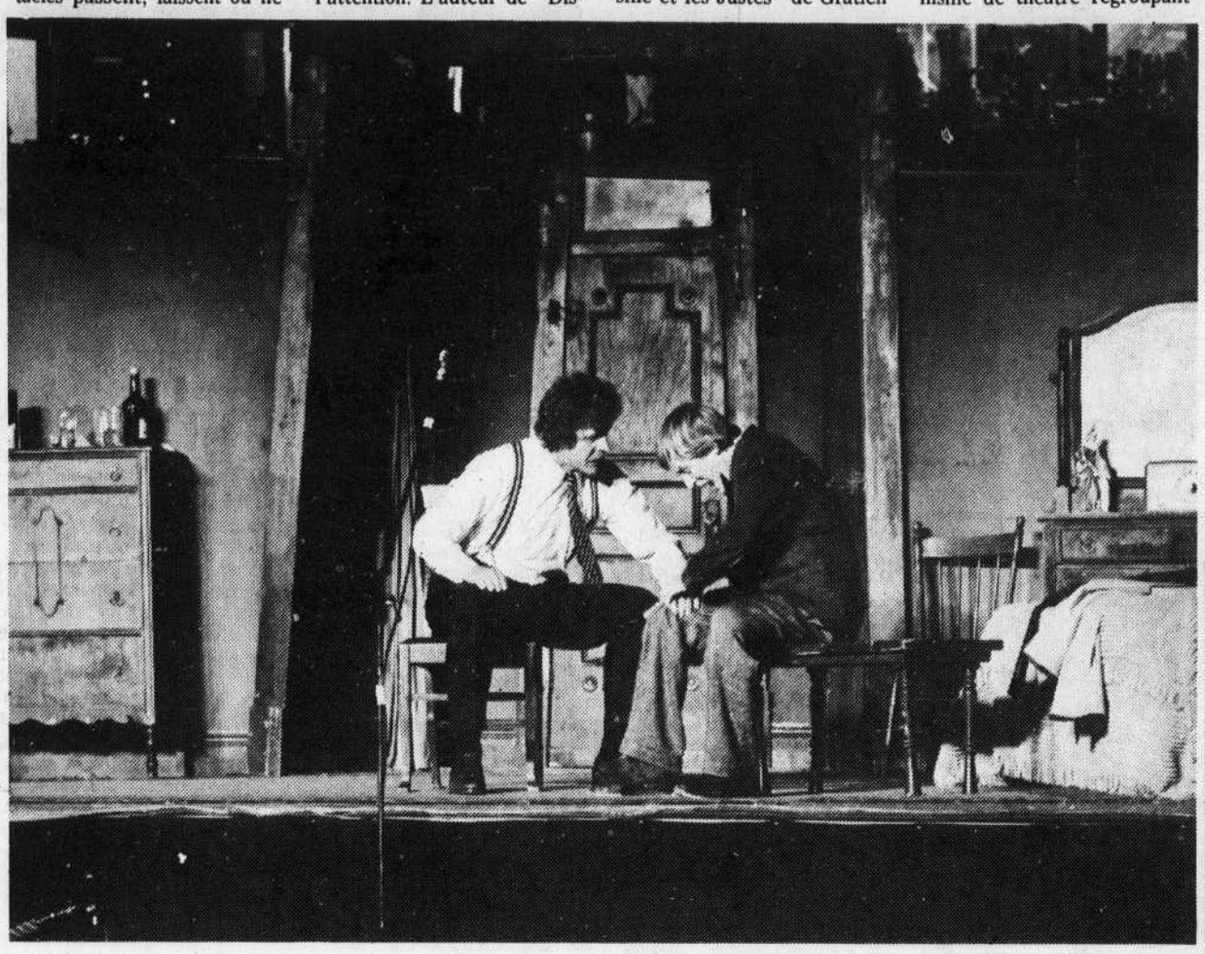


À mi-chemin d'une saison théâtrale

par ADRIEN GRUSLIN



Depuis le début de l'automne, la saison théâtrale 76-77 nous aura apporté peu de surprises. Il n'y a pas lieu de s'en étonner. Pourquoi chaque année devrait-elle accoucher de sa brochette de faits étonnants? Il n'y a que la publicité pour parler de nouveauté à propos de tout et de rien. La vitalité de notre dramaturgie, ce dont de moins en moins de gens doutent, ne nécessite pas de coups d'éclat à chaque six mois pour s'affirmer. Suivant l'ordre des choses, les spectacles passent, laissent ou ne laissent pas de traces. De même les dramaturges naissent ou meurent, s'affirment ou échouent. Les premiers tracent tout doucement leur univers dramatique alors que les autres décident que, rien n'allant, il vaut mieux ranger la plume.



"Les spectacles à la petite semaine"

Après un mois de septembre étonnamment tranquille, la saison se déroule à l'habitude. Sauf sans doute au Quat'sous où l'on se remet laborieusement d'un vingtième anniversaire trop onéreux au point que tout reste pratiquement à venir. Aléas des lendemains de veille! Seul l'attachant et décevant "Mandrake chez lui" de Raymond Cloutier aura empêché le théâtre de l'avenue des Pins d'être désert jusqu'à Noël.

Rue Papineau, au Théâtre d'Aujourd'hui, Jean-Claude Germain a repris son "Un pays dont la devise est je m'oublie" après que Victor-Lévy Beaulieu ait fait monter sa colorée "Corriveau". Les deux textes ont été publiés chez VLB éditeur. Rien de particulier à signaler de ce côté. "D'la bonne ouvrage" sans plus, et pas du grand théâtre.

Au Centre d'Essai de l'Université de Montréal, les jeunes troupes professionnelles (La Table à Quatre, La Manufacture) se sont succédées dans un lieu qui présente de plus en plus d'intérêt au plan de la création québécoise. De façon moins coordonnée pour l'instant, la Bibliothèque nationale, rue Saint-Denis, tente également d'assurer un circuit théâtral aux jeunes groupes. On peut ajouter que le Patriote travaille depuis nombre d'années dans le même sens, bien que de manière plus mercantile. Les situations progressent mais il manque toujours énormément de salles de théâtre à Montréal.

A la Bibliothèque, la présence de "Terre-Québec, Théâtre de la Grande Réplique", compagnie mise sur pied par Jean-Guy Sabourin, suite à son éviction de la direction artistique du TPQ, fut la plus remarquée avec une reprise de "Chile Vincera" de Juan Fondon. Au Patriote, ce fut la dernière pièce-revue de Jacqueline Barrette qui retint l'attention. L'auteur de "Dismoi qu'y fait beau Méo" nous a proposé une réflexion sur le rire par le rire, réflexion un peu décevante devant laquelle, à ce jour, nul n'est encore mort de rire.

Du côté des organismes mieux nantis, le Rideau-vert continue d'offrir un théâtre divertissant de qualité. La chose se vérifie même lorsqu'il s'agit d'une oeuvre comme celle d'Antonine Maillet. Il en va presque de même à la compagnie Jean Duceppe où l'on tente de s'attirer les faveurs d'un public populaire. Quand on joue à la Place des Arts, on peut difficilement faire autrement. La compagnie atteint bien son objectif de rejoindre le plus grand nombre avec des innocentes comédies inégalement drôles comme "Le Dernier des Don Juan" et "Je veux voir Mioussov". De même avec des sujets chauds comme celui de "Médium Saignant". Ce dernier spectacle a donné lieu à plusieurs élans de racisme assez disgracieux et inutiles de part et d'autre. Il ne faut pas s'en formaliser, il s'agit simplement d'un divertissement théâtral qui se double d'un défoulement collectif. Le théâtre n'a-t-il pas eu de tout temps une valeur thérapeutique?

Tout l'automne, la NCT nous a raconté la très touchante histoire de Réjean Ducharme: "Inès Pérée et Inat Tendu". Certes la plus belle chose de cette demi-saison! De son côté, le TNM fête ses vingt-cinq ans accomplis avec une saison hommage aux bâtisseurs d'empire. Défilent donc les visages connus, les Gascon, Roux, Hoffman et autres. Une découverte: "Coup de sang" de Jean Daigle.

Ma revue resterait incomplète si je ne glissais un mot de la ville de Québec où le Trident se remet vaillamment du naufrage sous la gouverne de Paul Hébert. Il faut signaler également à Montréal, chez Fides, la publication du tome V des Archives des Lettres canadiennes, consacré au théâtre. Malgré une approche trop littéraire du théâtre, il constitue une somme inépuisable.

"Quelques faits importants"

Trois faits se détachent de la grisaille quotidienne. Le premier concerne la pièce "Bousille et les Justes" de Gratien Gélinas. Elle vient d'être présentée par le TPQ pour la cinq cent soixantième fois, éclipsant le record enviable de cinq cent quarante-deux représentations que détenait le célèbre "Ti-Coq" du même auteur. A sa création en 1959, "Bousille" joua plus de trois cent soirs. Seize ans plus tard, à l'automne 75, la NCT la reprit au bénéfice de son public étudiant. Elle passa ensuite sa production à la compagnie Jean Duceppe qui elle la repassa au Théâtre populaire du Québec. Le spectacle aura fait le tour du Québec.

Le deuxième événement a eu lieu à Paris. Une compagnie de théâtre parisienne, Le Théâtre de la commune d'Aubervillers en banlieue nord de Paris, a mis à l'affiche "Quatre à Quatre" de Michel Garneau dans une mise en scène de Gabriel Garan. La célèbre "Sagouine" a été également se promener dans les vieux pays. Elle jouissait cependant pour ce faire d'une subvention fédérale, la différence est appréciable.

Le troisième fait tient dans la création d'un nouvel organisme de théâtre regroupant dix-sept troupes intermédiaires comme Les Pichous, La Manufacture, L'Eskable, le TEM, La Veillée, La Marmaille, etc... La fondation est importante dans le sens où elle risque de contribuer à faciliter les moyens de productions de ces troupes qui constituent la relève sans aucun doute. Situé à mi-chemin entre l'ADDT (Association des directeurs de théâtre) et l'AQJT (Association québécoise du jeune théâtre), ce troisième groupe permet une plus juste vision de la réalité. On peut attendre beaucoup de l'association au plan d'un renouvellement des activités du théâtre québécois.

Hors ces quelques faits, il apparaît évident que l'événement théâtral de l'automne sera venu d'une manifestation para-théâtrale: les élections du quinze novembre et tout ce qui les a précédées. Digne des meilleurs suspenses, le spectacle a vu les protagonistes projeter toutes sortes d'images en bons comédiens ayant au préalable revêtu un costume rassurant, c'est-à-dire bien coupé. L'un choisit d'émouvoir, l'autre d'effrayer, une troisième voulut dénoncer, une quatrième enflammer, un dernier tenta de réveiller, plusieurs autres d'endormir. Les uns passèrent, les autres restèrent — beaucoup d'appelés et peu d'élus comme dit le prophète —. La majorité aura été constituée d'images fugaces comme au théâtre...

En attendant l'autre versant de la saison, il faut que passe la kyrielle des productions bonbons, légères et à succès du temps des Fêtes. Cette année, une pléthore rare de trucs divertissants pour petits et grands nous attend. Les compagnies semblent s'être données le mot. Quelques-unes font relâche, ce sont les plus modestes; les autres y vont de leur offrande-spectacle d'occasion. Comme tout cadeau, le don est parfois amusant et souvent inutile. Les enfants sont particulièrement gâtés cette année. Noël n'est-elle pas d'abord leur fête? Et les marionnettes d'envahir les centres commerciaux. Dans les théâtres, la Poudrière, le Rideau-Vert, la Place des Arts (Maisonneuve), la Bibliothèque nationale, le Théâtre de la Main et j'en oublie probablement, sont autant d'endroits où les tout-petits pourront aller rêver et s'amuser.

ACADÉMIE et ÉCOLE SUPÉRIEURE
DES GRANDS BALLETS CANADIENS

COURS DE JAZZ

commençant le 4 janvier 1977
professeur: Nicole Vachon
du Luigi Dazz Center de New York

pour adultes et adolescents
débutants, intermédiaires et avancés
Renseignements: 489-4959

EN VEDETTE AU PIC PUB



Madeleine Cross

S'accompagnant au piano, Madeleine Cross vous enchantera tous les soirs, sauf le dimanche, au nouveau piano bar du Piccadilly Pub de l'hôtel Sheraton Mont-Royal (entre 18 heures 30 et 23 heures 30).

Une douce soirée en perspective...

Faites également plaisir à un ami ou un client en l'invitant le midi au buffet chaud et froid du Piccadilly (entre 11 heures 30 et 14 heures 30). Le Piccadilly: un coin qui fera votre affaire!

Hôtel Sheraton-Mt.Royal
CENTRE-VILLE, MÉTRO PEEL, UN HÔTEL SHERATON



luc phaneuf présente
LE PLUS BEAU SPECTACLE QUE J'AI VU JUSQU'A DATE
pierre beaulieu (la presse)
BILLETS EN VENTE
Monique Leyrac
CHANTE FELIX LECLERC
JANVIER 7·8·9·12·13·14·15·16
SAMEDI 2 representations 18h.30 et 22h.00
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

PLACE DES ARTS
Guichets du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

le théâtre national pour enfants
LES PISSENLITS
présente
Gulliver
d'après Jonathan Swift
Pour toute la famille
Un spectacle où le merveilleux côtoie le fantastique
les 23, 24, 26, 27, 28, 29 et 30 décembre et les 4, 5 et 6 janvier 1977 à 14 heures
billets:
enfants et étudiants*: $1.75 et $2.50
adultes: $3.50 et $4.50
THÉÂTRE MAISONNEUVE
Une production de la Régie de la Place des Arts
* Les cartes d'étudiants seront demandées à l'entrée



les ballets jazz
eva von gencsy
geneviève salbaing
Jusqu'au 24 décembre
PLACE DES ARTS
SALLE WILFRID PELLETIER
7-8 JANVIER 20 h. 30
9 JANVIER 14 h. 30
BILLETS 3.00 4.00 *6.00 *7.00 8.00
en vente • à la Place des Arts
• au Montréal Trust
• à la compagnie "Les Ballets Jazz"
(1231 Ouest, Ste-Catherine, suite 205)
ou achetez vos billets par téléphone avec Chargex ou Master Charge à 849-0940 (entre 13h00 et 17h00)
*Étudiants: $4.50, $5.25 jusqu'au 18 déc.
GROUPES: 849-0940



En scène avec du MAURIER

françoise chartrand présente
"Le plus grand gitan de l'histoire des gitans"
(Salvador Dali)
musique aux doigts
manitas de plata
entouré de Los Baliardos
Salle Wilfrid Pelletier
lundi 24 janvier, 20h30
billets en vente dès le 20 décembre
Place des Arts,
Montreal Trust (Place Ville Marie)
Sauvé & Frères
$4, $6, $8

JOYEUSES FÊTES



GALA
DE LA VEILLE DU JOUR DE L'AN
SOUPER ET CHAMPAGNE
REPAS DE GOURMET • SIX PLATS • CHAMPAGNE
LIQUEUR • SOUVENIRS • DANSE • ORCHESTRE
À compter de 21 h 30, vendredi 31 décembre
$30.00 par personne
Réservations seulement par achat de billets à l'avance
Le Pavillon de l'Atlantique
OTTAWA
253 SLATER
232-4895
MONTRÉAL
1454A rue PEEL
285-1636



Les grands Ballets Canadiens
présentent
pour la onzième et dernière année la version intégrale de Fernand Nault de
Casse-noisette
Musique de Tchaikovsky
22, 23, 26, 27, 28, 29 et 30 décembre à 20h30
23, 24 et 26 décembre à 14h30
Salle Wilfrid-Pelletier
Billets: $4, $5, $7, $9
Étudiants et enfants: $4.50 (Parterre)
En vente à la Place des Arts
Chargex ou Master Charge 487-2200

Concerts & artistes canadiens (1976) inc.
présente
Eugenia & Pinchas
ZUKERMAN
violon et flûte
Samuel Sanders
clavecin
Programme BACH - TELEMANN
Lundi, 3 janvier 20h30
Billets: $12 $10 $8 $5 $4
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Network: la télévision caricaturée

par ANDRÉ LEROUX

S'il fallait croire tout ce que raconte **Network**, le plus récent film de Sidney Lumet, et prendre au pied de la lettre toutes les mises en garde contenues dans le scénario de Paddy Chayefsky, on ferait mieux de ne plus jamais regarder la télévision. Selon Chayefsky, la télévision est, aujourd'hui, le moyen le plus dangereux d'aliénation des masses, le médium d'information et de divertissement le plus nocif au bon fonctionnement de l'esprit humain. **Network** soutient que les stations de télévision sont contrôlées par des despotes uniquement préoccupés par les cotes d'écoute et par leurs intérêts mercantiles. En regardant le film de Sidney Lumet, on se demande si Chayefsky a déjà regardé autres choses que les pires téléromans et que les plus insignifiants jeux télévisés. La télévision apparaît comme une immense fumisterie conçue pour laver le cerveau des foules passives et sans une seule once d'intelligence. Chayefsky a oublié de dire qu'elle pouvait être un excellent moyen d'information et d'éducation. Son cynisme a pris le dessus et il a construit un scénario qui flatte sa vision résolument pessimiste (pour ne pas dire apocalyptique) et vengeresse. En voulant exposer les grandes vérités sur le milieu dans lequel se fabriquent les émissions de télévision, Chayefsky a passé sous silence tout ce qui fait l'originalité et la force intrinsèque de la télévision: son incroyable capacité de saisir sur le vif tout ce qui se passe un peu partout à travers le monde et de nous montrer les événements au moment même où ils se déroulent. Grâce à la télécision, la guerre du Vietnam est devenue une réalité à laquelle on ne pouvait échapper car elle s'installait dans nos salons et s'agglutinait à notre univers quotidien. La télévision était là pour nous rappeler régulièrement que la guerre du Vietnam ou le scandale du Watergate nous concernaient tous. Évidemment, la télévision peut, à la longue, nous habituer à vivre avec l'insupportable et a le pouvoir de nous familiariser avec les choses les plus révoltantes, mais réduire ses possibilités à une vaste entreprise de crétinisme constitue une forme de dénonciation tout aussi démagogique que ce qui est dénoncé.

Network appartient à un type de cinéma ampoulé qui a fait la gloire d'une certaine époque du cinéma américain. Si le film de Lumet avait été réalisé au début des années '50, on aurait facilement pu l'identifier et le classifier dans la série des mélodrames de l'époque. La très solide construction dramatique faite de temps forts et de temps faibles calculés au compte-goutte, les personnages taillés à la hache et porte-parole des idées du scénariste, le message claironné à tue-tête afin de rejoindre les tribus les plus éloignées d'Amazonie, la mise en scène efficace mais monocorde qui souligne sans se lasser les évidences les plus évidentes et les dialogues directs qui ne s'embarrassent pas de détours; tout cela aurait sûrement été applaudi chaleureusement il y a vingt cinq ans par les membres de l'Académie et acclamé comme de véritables révélations cinématographiques. **Network** est le genre de films qui aurait décroché, sans problème, l'Oscar du meilleur film de l'année au début des années '50. Certains y auraient même vu un vibrant témoignage et commentaire social. Mais, depuis, le cinéma a évolué et le film de Lumet a les tristes couleurs d'un mélodrame trop fabriqué pour être taxé d'authenticité et trop simpliste pour être auréolé des prestiges de la réflexion morale sur une société décadente.

Comme dans les mélodrames les moins convaincants de série C, les personnages de **Network** ne semblent pas vivre au hasard du temps et des rencontres. Leurs déplacements et leurs comportements sont manipulés par un scénariste qui ne leur laisse jamais la possibilité de vivre par eux-mêmes, de se reposer entre deux crises plus violentes l'une que l'autre, et de se promener dans l'existence sans être totalement capables de prévoir ce que le futur leur réserve. Chayefsky les a programmés en accord parfait avec l'intensité de ses fantasmes et de ses obsessions en ne leur offrant aucune marge de liberté et de spontanéité. Ils sont projetés d'une situation extrême à l'autre comme si toute leur vie n'était qu'un volcan en constante éruption. Ils se perdent dans des intrigues et dans des sous-intrigues comme s'ils étaient articulés par les ficelles d'un magicien sadique.

Howard Beale (Peter Finch) est la principale victime de toutes les machinations monétaires et de tous les complots monstrueux qui se trament dans les corridors et dans les bureaux de la UBS, Universal Broadcasting System, une station de télévision dont les directeurs opèrent comme s'ils n'avaient jamais dépassé quinze ans d'âge mental (une naïveté typiquement Chayafskienne) et dont la popularité auprès du public est en perte de vitesse. Le film débute au moment où Beale, un célèbre annonceur de nouvelles qui nage en pleine dépression nerveuse, déclare, sur les ondes, qu'il quitte l'émission et commence à fulminer contre le capitalisme américain, le matérialisme, la télévision et contre tout ce qui asservit les téléspectateurs. Évidemment, les patrons, enragés, congédient Beale et son ami de longue date Schumacher (William Holden), directeur de la section des nouvelles. Or, les fougues de Beale ont atteint en plein coeur les téléspectateurs qui voient en lui le nouveau prophète des temps modernes, celui qui a osé proclamer ouvertement ce qu'ils ressentent mais ne peuvent exprimer. Les cotes d'écoutent grimpent à une allure vertigineuse et une jeune ambitieuse, Diana Christenson (Faye Dunaway) décide d'utiliser la brusque popularité de Beale afin de promouvoir sa propre carrière. Elle persuade Franck Hackett (Robert Duvall), un cadre sans scrupules et corrompu jusqu'à la pointe des ongles, de réengager Beale et Schumacher et de mettre sur pied un immense spectacle télévisé centré autour de la personnalité du nouveau Messie. Schumacher s'oppose au projet en affirmant que Beale est un homme malade qui a besoin d'être soigné. Diana, la perverse, se charge alors de convaincre Schumacher par la séduction. Elle parvient à lui faire quitter sa femme et ses enfants. Déchiré par le remords, le mari, déconcerté par les aspects inhumains de sa maîtresse, choisit de retourner vers celle qui l'attend impatiemment. Il ne manquera pas, auparavant, de la sermonner sur sa nature frôlant l'humanoïde. Quant à Beale, il ne pourra demeurer encore très longtemps au sommet de sa popularité. Arthur Jensen (Ned Beatty), le président du conseil d'administration de la station, convainc le prophète de prôner les valeurs de la société dans laquelle il vit, c'est-à-dire, l'argent, le pouvoir et l'abondance matérielle. Comme prévu, les téléspectateurs se mouleront aux nouvelles conceptions et théories de Beale, prouvant ainsi qu'il est possible de faire accepter n'importe quoi et n'importe qui aux avaleurs d'images.

Network est un film agaçant parce que Chayefsky essaie de miser sur plusieurs dimensions à la fois afin de soutenir son propos. Beale est-il un malade qui ne peut plus supporter les tensions accumulées en lui ou un visionnaire illuminé par son état pathologique? Chayefsky nous le présente sous les traits d'un héros qui apporte le salut à l'humanité aveuglée par les pouvoirs de la télévision et, progressivement, nous offre le portrait grotesque d'un homme manipulé par des forces dont il est incapable de discerner les modes de fonctionnement. Il est difficile de croire qu'aucun téléspectateur ne constate le vide des phrases et des discours de Beale et ne parvient à percer la supercherie. Il est également difficile de ne pas rire de Diana Christenson qui, selon Chayefsky, incarne l'esprit même de la télévision. Diana vit dans un univers où les sentiments n'ont pas de place. Elle ne fait que répéter les clichés inertes et désensibilisés dont la télévision lui a bourré le crâne depuis sa plus tendre enfance. C'est un personnage tellement monstrueux qu'on ne peut ni ne veut croire à tout ce qu'elle représente. On a l'impression que Diana aurait passé toutes les journées de sa vie devant son petit écran sans même prendre le temps de manger. Chayefsky ne pouvait pas être plus littéral, plus crû et plus emphatique dans sa perception d'un être qui fait l'amour en pensant à ses nouvelles recettes de succès.

Le réalisateur Sidney Lumet a déjà fait preuve de beaucoup plus de sensibilité et d'intelligence que dans **Network**. Son adaptation du roman de Mary McCarthy **The Group** et du chef-d'oeuvre d'Eugene O'Neil **Long Day's Journey Into Night** demeureront toujours, à mes yeux, des réussites comme on en voit peu souvent au cinéma. Dans **Network**, il semble que Lumet n'ait pas su modérer les excès de Chayefsky et ait cédé au culte de la vénération. Certes, la mise en scène est habile mais grossit tout ce que l'imagination du scénariste avait déjà passablement grossi. On croit assister à un téléroman survolté où les personnages sont tellement plus grands que nature qu'il est impossible, pour le spectateur, de distinguer ce qui doit être pris au sérieux et ce qui doit être considéré avec une dose suffisante d'humour. Chayefsky s'est tellement pris au sérieux que **Network** a perdu tout sérieux. Pourtant, les comédiens ne manquent pas d'envergure. William Holden joue avec une maitrise surprenante, Faye Dunaway nous prouve qu'elle n'est pas uniquement une grande dame sophistiquée apartenant au monde torturé de Roman Polanski et Peter Finch nous fait presque prendre en pitié un personnage absolument pas digne de pitié. **Network** aurait pu être un film intéressant s'il n'avait pas été systématiquement ruiné par le scénario inepte de Paddy Chayefsky à qui nous devons également le scénatio outrancier mais plus amusant de **The Hospital.** **(Claremont)**

Silver Streak
quand l'aventure tourne à la baliverne

(par A.L.) — **Silver Streak** de Arthur Hiller, un Canadien exilé aux États-Unis, est un divertissement tellement peu divertissant qu'on se demande vite ce qui a bien pu pousser des producteurs à s'intéresser à ce projet. Le film emprunte son intrigue principale au **Meurtre de l'Orient Express** tout en faisant un dégour du côté des films de catastrophe, des romances à l'eau de rose dans lesquelles les personnages se livrent à d'indigestes blagues à double sens, et du cinéma d'aventure où tout peut arriver aux personnages pris dans des situations parfaitement rocambolesques. Il ne s'agit pas d'une adaptation du roman d'Agatha Christie mais plutôt du vol d'une idée (un meurtre à bord d'un train express) développée dans un cadre où le comique et le dramatique se côtoient. Le problème majeur tient au fait que la comédie fait défaut, que les moments de tension dramatique sont mal préparés et que l'humour est réduit à des pitreries qui seraient indignes d'apparaître dans un film avec Abott et Castello. Arthur Hiller et son scénariste ont cherché à plaire à trop de spectateurs à la fois, oubliant ainsi de nourrir suffisamment les atteintes de chacun.

Dans le Silver Streak, un train extrêmement rapide qui effectue le trajet entre Los Angeles et Chicago, voyagent différents individus dont les comportements laissent présager quelque chose de louche et d'inhabituel. Un éditeur (Gene Wilder), spécialisé dans la publication de livres consacrés au jardinage, fait la connaissance de la secrétaire d'un écrivain, spécialiste de Rembrandt. Le vieil écrivain s'achemine vers Chicago où il doit prononcer une importante conférence sur le grand maître de la peinture. Le secrétaire (Jill Clayburg) ne manque pas de charmes et entraîne vite l'éditeur ravi dans son compartiment. Pendant qu'ils commentent les mérites du jardinage sexuel, un cadavre glisse violemment le long de la fenêtre. Seul l'éditeur a le temps de voir le corps de la victime heurter la vitre et disparaître. La secrétaire tente de le rassurer en lui disant que le cadavre est probablement sorti de son imagination furibonde. Ce qui n'est absolument pas le cas! On apprendra, par la suite, que la jeune femme est détenue par un groupe de ravisseurs dont le chef veut s'accaparer les lettres originales de Rembrandt. En éliminant l'encombrant spécialiste, le chef du gang peut trafiquer les précieux objets.

Silver Streak raconte les efforts de l'éditeur pour venir à bout de la bande de criminels et pour sauver celle qui risque à son tour d'être liquidée par les méchants. On a donc droit à des séries de poursuites à travers les couloirs du train, à des chassés-croisés plus invraisemblables les uns que les autres et à une panoplie de rencontres, de disparitions et de retrouvailles qui semble avoir été orchestrée afin de nous faire oublier la minceur alarmante des personnages, l'incohérence des situations et le vide total de l'ensemble. Une comédie doit briller par la précision de son rythme et par la cohérence des gags qui la soutiennent. Malheureusement, Arthur Hiller a confondu rythme et agitation, souplesse et imprécision. Le film s'en va cahin-caha sans qu'on ne sache jamais exactement ce qui constitue le moteur central de cette grosse machine impersonnelle. les conversations sexuelles à double sens sont là pour dire ce que les images pudiques se refusent à montrer; les meurtres et les disparitions s'organisent pour retenir épisodiquement l'intérêt; les prouesses de l'éditeur qui se retrouve à trois reprises jeté à l'extérieur du train doivent nous faire rire tout en nous rassurant sur l'aboutissement final du voyage; l'impossibilité de stopper le Silver Streak qui fonce à toute vitesse vers la gare de Chicago doit nous faire frissonner de peur. Tout ce qu'il manque au film d'Hiller est l'apparition d'une animal sauvage évadé de sa cage et semant la panique parmi les passagers. **Silver Streak** est composé de séquences qui s'enchaînent avec la mollesse du laisser-aller. On dirait que le moteur et le réalisateur n'ont même pas pris le temps de trouver un mouvement qui aurait permis à l'ensemble de s'échapper de la lourdeur du scénario. Le film débute de façon amusante mais sombre petit à petit dans l'informe et l'insignifiance. Le dénouement est tellement bâclé qu'on est bien obligé de constater le désastre ultime de toute l'entreprise. Arthur Hiller n'a jamais été un cinéaste particulièrement inspiré (exception faite du très beau **The Americanization of Emily**) et **Silver Streak** s'inscrit parfaitement dans l'évolution d'une carrière aucunement éclatante. Même l'habituellement talentueux Gene Wilder ne parvient pas à injecter un peu de légèreté et de fraîcheur à un film qui expose la face la moins reluisante du cinéma hollywoodien. Jill Clayburg est une comédienne qui possède beaucoup de ressources affectives et qui peut donner à un personnage des reflets incomparables mais pourquoi faut-il que son talent se gaspille dans des niaiseries aussi accablantes que **Gable and Lombard** et **Silver Streak?**
(Place Ville-Marie)

SALLE RESNAIS
14 ANS
ÉLYSÉE
35 MILTON / 842-6053
HORAIRE: LUN à VEN 7:30, 9:30
SAMEDI 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 10:00
DIM. 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30
"Une habilité exceptionnelle" - Luc Perreault, LA PRESSE
"Un suspense choquant... L'intrigue est bouleversante." - Normande Juneau, JOURNAL DE MONTRÉAL
"Génial... Remarquable... Brutal..." - J-P. Tadros, LE JOUR
"DUPONT LAJOIE"
Un film de Yves Boisset
avec JEAN CARMET GINETTE GARCIN
SALLE EISENSTEIN 14 ANS
PHILIPPE NOIRET JEAN-PIERRE MARIELLE MARINA VLADY
dans un film de BERTRAND TAVERNIER
QUE LA FETE COMMENCE...

5e MOIS TRIOMPHAL!
2 FILMS INOUBLIABLES ET UNIQUES ...
À VOIR ET À REVOIR ENCORE.
Enlevant et sublime ... Soulève l'empire des sens!
"Jonathan Livingston le goéland"
Un film de Hall Bartlett
Musique de Neil Diamond
JONATHAN - Sam.: 7:30 Dim.: 3:50 - 7:45 Sem.: 7:30
Cinéma 7e art 722-0302 3180 rue BÉLANGER
Une joie de vivre indescriptible! Une satire incroyable! POUR TOUS
Harold et Maude
Musique de CAT STEVENS
un film de HAL ASHBY
HAROLD - Sam.: 5:25, 9:35 - Dim.: 1:50, 6:00 9:40 - Sem.: 9:35

Film parfait à tous points de vue. Robert CHAZAL (FRANCE SOIR)
Un film de la même famille que "Un Homme et une Femme". Jean de BARONCELLI (Le MONDE)
Laissez-vous emporter... sans condition, sans réflexion. Remo FORLANI (R.T.L.)
LELOUCH des plus grands jours, quelle fête ! SORTIR
Bourré d'oxygène, de vitamines, de globules rouges... Michel FLACON (Le POINT)
On sort avec l'œil allègre et le cœur léger. José BESCOS (PARISCOP)
... on ressentait l'intense nostalgie du cinéma de "Happy End". Henri CHAPIER (QUOTIDIEN DE PARIS)
... deux actrices merveilleuses. LELOUCH se divertit, et nous aussi. Michel MOHRT (Le FIGARO)
Vous avez de la chance vous qui n'avez pas encore vu "Si c'était à refaire" : vous allez le voir... François CHALAIS (EUROPE N° 1)
CATHERINE DENEUVE ANOUK AIMÉE POUR TOUS
LE NOUVEAU LELOUCH
SI C'ETAIT A REFAIRE
avec CHARLES DENNER
FRANCIS HUSTER • JEAN-JACQUES BRIOT • NIELS ARESTRUP
CARREFOUR STE-CATHERINE—BLEURY 866-8057
1.15 - 3.20 - 5.20 - 7.20 - 9.15

DES VENDREDI!
Les catastrophes et les miracles s'accumulent pour nous faire rire ! Le Monde
Le grand film comique de l'année. Paris Match
On rit beaucoup, avec en plus un brin d'émotion ! Jours de France Le Point
Un succès triomphal ... Un rythme étourdissant, fertile en gags et en rebondissements ... Jours de France
Une véritable récréation où l'on rit sans remords ... France Soir
TOUT pour les amateurs de comédie ... Le Parisien
Le public adorera ... L'Express
UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS
PIERRE DAVID PRÉSENTE
on aura tout vu! 14 ANS
UN FILM DE GEORGES LAUTNER
SCENARIO DE FRANCIS VEBER
AVEC PIERRE RICHARD MIOU-MIOU ET JEAN-PIERRE MARIELLE
UN IMMENSE ÉCLAT DE RIRE
ODEON 2 - LAVAL CENTRE 2000 - HYPERMARCHE BOUL. ST-MARTIN & MAROIS 687-5207
le DAUPHIN 1 BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
CHAMPLAIN 2 STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685

Dès Vendredi!
"L'un des plus beaux films de l'histoire du cinéma... Du Michel-Ange sur un écran... Si vous ne croyez plus possible de vous évanouir (presque) devant une œuvre d'art, BARRY LYNDON devrait vous détromper" Michel Grisolia / Nouvel Observateur
"Un chef-d'œuvre... C'est un des plus beaux films que j'ai vus" Michel Mohrt / Le Figaro
"Il suffit d'un BARRY LYNDON pour enrichir toute une saison... Un art aussi parfait défie presque l'analyse" Robert Chazal / France Soir
C'est un émerveillement, l'apogée d'un genre, un acte de beauté... Un chef-d'œuvre ! François Forestier / L'Express
POUR TOUS
4 OSCARS HOLLYWOOD
BARRY LYNDON
STANLEY KUBRICK
RYAN O'NEAL · MARISA BERENSON
CRÉMAZIE ST-DENIS-CRÉMAZIE 388-4210

Carrières et Professions

AGENT DE RELATIONS HUMAINES
recherche

Le C.L.S.C. de Lac Etchemin offre à un professionnel des relations humaines (psychologue, travailleur social, criminologue, psycho-thérapeute) l'opportunité de relever un défi humain et professionnel.

Dans une atmosphère de travail créatrice, entouré et secondé par des professionnels des secteurs de la santé, du social et du communautaire, il aura le défi d'innover en élaborant, réalisant évaluant des programmes de prévention et d'éducation par rapport aux problèmes de relations conjugales, de relations parents-enfants, de familles monoparentales, etc.

Nous cherchons donc un travailleur d'expérience qui a le goût et les capacités d'innover dans les modes de prévention et de solution de problèmes sociaux courants.

Si tu as les qualifications (diplôme universitaire et expérience pertinente) et si ce défi t'intéresse, l'équipe de C.L.S.C de Lac Etchemin t'invite à te joindre à elle en faisant parvenir avant le 30 décembre 1976 ton curriculum vitae à:

C.L.S.C. de Lac Etchemin
a/s de M. Claude Jobin,
Adjoint administratif
C.P. 428
Lac Etchemin, Co. Dorchester
G0R 1S0

L'école St. George's de Montréal
a un poste de direction qui vous attend

Si vous recherchez un environnement pédagogique stimulant où les méthodes d'enseignement modernes sont mises en pratique, la Direction de notre école élémentaire est le poste qui vous convient.

St-George's est une école reconnue au Canada pour son expérimentation et innovation dans l'enseignement. Son école élémentaire est modelée sur "Leichestershire Integrated Day", et 205 enfants, de l'âge de 3 ans à celui de la 6e année, y sont actuellement inscrits.

Les principales fonctions du poste de Direction de l'école élémentaire comprennent la planification, la révision des plans d'étude, le perfectionnement des professeurs en fonction, et un contact constant avec les parents. La personne en charge de ce poste rend compte directement au Principal de St.George's.

Si ce poste vous intéresse, vous devez avoir une Maîtrise, posséder d'excellentes aptitudes administratives et une grande expérience dans la programmation de plans d'étude. Vous devez être bilingue et avoir un diplôme reconnu par le Ministère de l'Éducation de la province de Québec. (Si vous n'êtes pas totalement bilingue, vous devrez accepter de suivre un cours d'immersion offert par St.George's).

Salaire: $18,000 - $22,000 plus de généreux avantages marginaux. Entrée en fonction: 1er juillet 1977 mais nous espérons que la personne choisie sera dispobible plus tôt.

Veuillez faire parvenir votre Curriculum Vitae à:

M. Vincent P. Skinner, Principal,
École St.George's de Montréal
3100 Le Boulevard
Montréal, H3Y 1R9

LE CENTRE HOSPITALIER ROUYN-NORANDA

Centre hospitalier de soins spécialisés de 275 lits opérant un Département de santé communautaire

RECHERCHE

(1)CONSEILLER EN RECHERCHE ET PLANIFICATION SOCIO-ÉCONOMIQUE
(Département de santé communautaire)

NATURE DE LA FONCTION:
Concevoir et réaliser des recherches dans le cadre des mandats qui incombent au Département de santé communautaire.

IL DOIT, ENTRE AUTRES:
Déterminer, en collaboration avec les professionnels du Département, les besoins en recherche.
Évaluer la nature et la pertinence des projets de recherche et en recommander les modalités d'exécution.
Collaborer à déterminer les priorités des projets de recherche et assurer leur exécution.
Participer à la conception et à l'évaluation des programmes du Département de santé communautaire.
Effectuer avec d'autres organismes, s'il y a lieu, les activités de recherche relatives à la santé publique.
Déterminer les méthodes de cueillette et de compilation des données statistiques requises par les professionnels du Département, en faire l'interprétation et l'analyse.
Constituer et assurer la mise à jour de la "banque de données" pour le Département de santé communautaire.
Dresser la liste des ressources socio-économiques et sanitaires du territoire à desservir; la tenir à jour.
Effectuer toutes autres tâches connexes à la demande de son supérieur immédiat.

TRAITEMENT:
Selon les normes salariales du ministère des Affaires sociales.

CONCOURS OUVERT JUSQU'AU 21 JANVIER 1977

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae à:

Georges Scrive
Directeur du personnel
Centre hospitalier Rouyn-Noranda
Noranda, Qué.
Tél.: (819) 764-5131, ext. 346

LE C.L.S.C. NORMAN-BETHUNE
recherche

(1) ORGANISATEUR COMMUNAUTAIRE

Exigences:
— aptitude et capacité à travailler en équipe
— détenir un premier diplôme terminal universitaire en sciences humaines.

Tâches:
— faire l'identification et l'analyse des besoins de la population avec des groupes concernés.
— concevoir, coordonner et actualiser des programmes d'organisation communautaire afin de répondre aux besoins du milieu et de promouvoir son développement.
— agir comme personne ressource auprès des groupes.

Salaire:
Selon les normes du ministère des Affaires Sociales (de $11,800. à $24,850.)

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae complet avant le 31 décembre 1976 à 17 h 00 à l'adresse suivante:

C.L.S.C. NORMAN-BETHUNE
a/s Richard Rivest, directeur général
1665, rue du Couvent
Chomedey, Laval,
687-1525

LA FÉDÉRATION DES CÉGEPS
RECHERCHE

UN(E) COORDONNATEUR(TRICE) DE GROUPES

FONCTION:
Sous l'autorité du directeuur général, cette personne se voit confier la coordination de 17 groupes provinciaux formés de cadres et de professionnels des cégeps. Elle s'occupe de mettre ces groupes en communication les uns avec les autres et d'assurer la circulation de l'information entre ces groupes. De plus, elle assure des liens efficaces entre le secteur des commissions, d'une part, et, d'autre part, les autres secteurs et les structures de direction de la Fédération. Elle est aussi responsable de l'administration des budgets du secteur des commissions.

Elle participe, enfin, aux travaux de l'équipe de secrétariat de l'organisme que dirige le directeur général.

EXIGENCES:
- Diplôme de 1er cycle universitaire en sciences humaines ou l'équivalent.
- Une expérience en information et en coordination au niveau régional ou provincial jugée pertinente.
- Bonne connaissance du milieu de l'éducation et, en particulier, du niveau collégial.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
- Excellentes conditions de travail et nombreux avantages sociaux, tels caisse de retraite, assurance-santé, assurance-vie, vacances annuelles, etc.
- Traitement pouvant aller jusqu'à $28,545 à déterminer selon l'expérience et les qualifications.

ENTRÉE EN FONCTION:

Faire parvenir votre demande et votre curriculum vitae avant le 10 janvier 1977, à:

Monsieur Jacques Laberge
Directeur général
Fédération des cégeps
1940 est, boul. Henri-Bourassa
Montréal, Qué. H2B 1S2

CLSC — PROGRAMME ACCUEIL-INFORMATION

ORGANISATEUR(TRICE) COMMUNAUTAIRE

Fonctions:
Sous l'autorité du coordonnateur du programme Accueil-Information, cette personne devra, à partir des objectifs du C.L.S.C., participer à la conception et à l'actualisation des programmes d'organisation communautaire, afin de répondre aux besoins du milieu centre-ville.
- Établir les mécanismes de collaboration avec les organismes et groupes du milieu
- À partir des besoins du milieu, travailler au développement de nouvelles ressources
- Participer à des recherches-actions visant la connaissance et l'amélioration des conditions de vie de la population
- Dégager, à partir de problèmes individuels, des interventions collectives
- Développer des techniques de groupes appropriées au quartier
- Participer à l'élaboration et à l'évaluation de programmes d'information auprès de la population

Exigences:
- Détenir un diplôme universitaire de 1er cycle en sciences humaines ou l'équivalent
- Avoir acquis une certaine expérience pertinente aux tâches décrites
- Aptitude et intérêt pour le travail en équipe
- Connaissance de la loi de la réforme des services sociaux et de santé du Québec et plus particulièrement des objectifs et orientations des C.L.S.C.

Traitement:
Selon les normes du ministère des Affaires Sociales.

et:

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

C.L.S.C. Centre-Ville
188 E., bd Dorchester
Montréal, Qué.
a/s Secrétaire de direction

et à la toute fin:
DATE LIMITE 7 JANVIER 1977

LA COMMISSION SCOLAIRE LAC TÉMISGAMINGUE
EST À LA RECHERCHE D'UN

PROFESSEUR D'ANGLAIS-LANGUE SECONDE

Niveau: Secondaire III et IV à l'école Secondaire de Ville-Marie.

Qualifications requises:
Brevet d'enseignement, option spécalité Anglais — langue seconde.

Toute personne possédant les qualifications requises est pirée de faire parvenir sa demande écrite à:

M. Gérald Dussault,
Directeur des services au personnel,
Commission Scolaire Lac Témiscamingue,
Case Postale 700,
Ville-Marie,
Cté Témiscamingue, P.Q.
J0Z 3W0

Le Centre hospitalier Rouyn-Noranda

Centre hospitalier de soins spécialisés de 275 lits opérant un Département de santé communautaire.

RECHERCHE

(1) Chef du département de Santé communautaire

NATURE DE LA FONCTION:
Planifie, coordonne et contrôle les activités relatives à la mise en place, au développement et à l'exécution de programmes de santé physique et mentale et de services préventifs en collaboration avec les instances concernées du territoire desservi par le Département de santé communautaire.

IL DOIT, ENTRE AUTRES:
Étudier les besoins de la population dans les domaines de la santé physique et mentale.
Enquêter sur les épidémies et mettre en application des mesures de contrôle appropriées.
Voir au fonctionnement et à la coordination des services de santé courants dans le centre hospitalier désigné.
Faire en sorte que des médecins et dentistes fournissent les soins d'urgence de première ligne et les services externes généraux.
Déterminer les priorités à retenir parmi l'ensemble des besoins identifiés.
Élaborer les programmes de santé communautaire correspondant aux besoins de la population.
S'assurer de l'exécution, de l'évaluation et du contrôle des programmes mis en place.

EXIGENCES:
Médecin autorisé à exercer sa profession en vertu de la Loi médicale.
De préférence, détenir un diplôme spécialisé dans le domaine de la santé publique ou de la santé communautaire.
Posséder des connaissances des principes en sciences de l'administration.

TRAITEMENT:
Selon les normes salariales du Ministère des Affaires sociales.

CONCOURS OUVERT JUSQU'AU 21 JANVIER 1977.
Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae à:

Georges Scrive
Directeur du personnel
Centre hospitalier Rouyn-Noranda
Noranda, Québec
Tél.: (819) 764-5131, ext. 346

LE CENTRE D'ACCUEIL ÉCOLE STE-AGNÈS

Centre d'accueil se transformant en foyers de groupe pour adolescentes, requiert le poste de:

DIRECTEUR
DES SERVICES PROFESSIONNELS

Fonctions:

Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services professionnels participe à l'élaboration des politiques et philosophie de l'établissement:

— participe à l'implantation des foyers de groupe;

— planifie et supervise les différents programmes, méthodes et techniques socio-pédagogiques utilisées dans les différents services et activités de l'établissement;

— évalue la qualité des services professionnels de l'établissement;

— veille à ce que le milieu soit des plus thérapeutiques et que les clients reçoivent les services répondant à leurs besoins;

— établit et maintient des relations adéquates avec les différents organismes professionnels.

Exigences:

— posséder un diplôme universitaire en psychologie, psycho-éducation, en sciences humaines ou l'équivalent;

— avoir à son actif une expérience pratique dans le domaine de l'enfance inadaptée.

Salaire:

Selon la politique administrative et salarialle du ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir sa demande avant le 30 décembre 1976 à:

École Ste-Agnès
Direction générale
52 est Sherbrooke
Montréal, Qué.
H2X 1C3

Voir autres Carrières et Professions, en pages 14, 26 et 27

COMPTABLES AGRÉÉS

Notre cabinet est à la recherche de comptables agréés ayant au moins deux (2) années d'expérience dans la vérification publique.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae au soin de l'associé en charge du personnel chez:

Bélanger, Dallaire, Gagnon et associés
C.P. 395
Sillery, Qué.
G1T 2S7

Toute demande sera traitée confidentiellement.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Nature du travail:
L'emploi du directeur général d'une commission régionale comporte la responsabilité totale de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources de l'organisme pour l'ensemble des établissements et des champs d'activités: l'enseignement, la vie étudiante, le personnel, les finances, l'équipement, l'informatique, le secrétariat général, conformément aux dispositions législatives et règlementaires en vigueur.

Qualifications minimales requises:
— diplôme universitaire terminal de premier cycle mais de préférence de deuxième cycle.
— dix (10) années d'expérience de préférence dans les milieux de l'éducation dont au moins cinq (5) dans un emploi de cadre.
— une habileté à résoudre des problèmes administratifs et techniques complexes.

Bénéfices:
Ceux de la politique administrative et salariale.

Traitement:
De $33,213 à 37,475 — 1976-77.
(Commission régionale de la classe 2)

Toute candidature doit être envoyée avant dix-sept heures le 14 janvier 1977 à:

Mme Lucie T. Normandin, préx.
La Commission Scolaire Régionale Lignery
1250, boul. Ste-Elizabeth
Laprairie, Qué.
J5R 1X2

C.S.S. DU CENTRE DU QUÉBEC

POSTE DE NIVEAU CADRE

RESPONSABLE DU SERVICE SOCIAL EN MILIEU SCOLAIRE

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT:
Chef des Services Centralisés.

AUTORITÉ:
sur les praticiens de son Service.

FONCTION PRINCIPALE:
— Assure le bon fonctionnement du Service Social en milieu scolaire.

DÉTAIL DES FONCTIONS:
— Participe à la conception, planification programmation et évaluation du programme "Scolaire";
— Dirige aux plans professionnel et administratif le personnel dont il a la charge;
— Participe à l'élaboration et à la révision des objectifs opérationnels de son service;
— Assure la préparation et participe à la négociation et à la mise en application des contrats de service avec les diverses Commissions Scolaires;
— Participe, au besoin, à l'élaboration de plans de traitement et en assume la supervision avec un ou des superviseurs;
— Contrôle la tenue des dossiers à la clientèle;
— Établit les besoins en personnel de son service;
— Établit les besoins d'entraînement, de formation du personnel sous sa responsabilité;
— Participe à l'engagement, à l'affectation et au renvoi de son personnel; le dirige et l'évalue périodiquement; applique des mesures disciplinaires au besoin;
— Voit à l'application de la convention collective;
— Accomplit toute autre fonction, à la demande du Chef des Services Centralisés.

EXIGENCES:
— Diplôme universitaire en Service Social ou équivalent;
— Expérience pertinente d'au moins deux ans comme praticien;
— Expérience de gestion (1 an);
— Habileté à animer, organiser, coordonner et diriger des services professionnels à la clientèle.

Faire parvenir votre curriculum vitae, au:

Directeur des Ressources Humaines,
C.S.S. du Centre du Québec,
Case postale 1330,
Trois-Rivières Ouest,
G9A 5L2

Carrières et Professions

L'Institut Philippe Pinel de Montréal
(hôpital psychiatrique)

recherche les services de:

PERSONNEL CADRE
RESPONSABLE D'UNITÉ DE VIE

Fonctions: Planifie, coordonne et contrôle tant au plan administratif que clinique les activités relatives à la réadaptation des patients de son unité dans le but d'en permettre la réinsertion sociale.

Qualifications: Détenteur(trice) d'un diplôme universitaire de 1er cycle en soins infirmiers, psychoéducation ou dans une discipline clinique pertinente.

Salaire: $16,830. à $23,724.

ASSISTANT COORDONNATEUR D'ACTIVITÉS DE SOIR:

Fonctions: En collaboration avec le coordonnateur, contrôler et superviser les activités de soir afin d'assurer les services adéquats.

Qualifications: Infirmier(ère) autorisé(ée)
Post-scolaire en psychiatrie de préférence

Salaire: $14,854. à $20,938.

Les candidat(es) intéressés(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae le plus tôt possible au:

Service du Personnel
Institut Philippe Pinel de Montréal
10905, boulevard Henri-Bourassa est
Montréal H1C 1H1, Qué.

La Commission Scolaire des Manoirs

requiert les services d'un

SURVEILLANT DE CHANTIER

Fonctions:
Conformément aux politiques du Ministère et de la commission et compte tenu des responsabilités contractuelles inscrites aux contrats intervenu ou à intervenir entre le propriétaire, d'une part, et les professionnels et l'entrepreneur général, d'autre part, le surveillant des travaux assume, sous l'autorité du directeur des services de l'équipement, les responsabilités qui lui sont confiées relativement à la surveillance de plusieurs projets de construction d'équipement scolaire.

Qualifications requises:
— diplôme universitaire en génie ou en architecture.
— cinq (5) ans d'expérience dont au moins deux (2) ans d'expérience pertinente dans la construction de tels immeubles.

Traitement:
Suivant la politique administrative et salariale du Ministère de l'Education du Québec.

Les personnes intéressées doivent soumettre leur curriculum vitae le ou avant le 7 janvier 1977 à:

COMMISSION SCOLAIRE DES MANOIRS
Service du personnel
775, rue St-Louis
Terrebonne, J6W 1J7

LE C.L.S.C. NORMAN-BETHUNE
recherche

(1) CHARGÉ DE PROGRAMMES SOCIO-COMMUNAUTAIRE

Exigences:
— aptitude et capacité de travailler en équipe multidisciplinaire.
— intérêt à promouvoir la prévention, la prise en charge du milieu par les citoyens, le développement communautaire.
— une expérience de cinq (5) ans serait souhaitable.
— diplôme d'études universitaires de trois ans en sciences humaines.

Tâches:
— assurer les activités reliées au dépistage et à la prévention des troubles psycho-sociaux et à la promotion de la santé mentale et sociale.
— assurer aux usagers les consultations; s'assurer qu'ils sont référés à qui de droit.
— analyser ou participer à l'analyse des plaintes; assurer l'application de solutions appropriées.
— participer à l'analyse des besoins de la population et l'élaboration des programmes d'activités.
— participer aux activités professionnelles multidiciplinaires.
— participer à la définition des besoins en formation de son personnel.
— planifier et coordonner les activités qui se vivent à l'extérieur du service socio-communautaire.

Salaire:
Selon les normes du ministère des Affaires Sociales (classe 13; de $16,830. à $23,724.)

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae complet à l'adresse suivante avant le 31 décembre 1976 à 17 h 00.:

C.L.S.C. NORMAN-BETHUNE
a/s Richard Rivest, directeur général
1695, rue du Couvent
Chomedey, Laval

Voir autres Carrières et Professions, en pages 14, 25 et 27

Proctor-Bouchereau Ltée

TRADUCTEURS - RÉVISEURS PLEIN TEMPS - PIGISTES DE L'ANGLAIS AU FRANÇAIS
POUR UNE SOCIÉTÉ DE TRADUCTION DE MONTRÉAL

Les candidats auront au moins 10 années d'expérience en traduction et posséderont la compétence nécessaire pour travailler dans une grande diversité de domaines techniques. Les candidats doivent être prêts à passer des tests d'une journée environ, à nos bureaux.

Notre compagnie, jeune et dynamique, offre des conditions de travail intéressantes.

Veuillez adresser votre curriculum vitae détaillé à:

PROCTOR-BOUCHEREAU LTÉE
a/s: M. Karl Thériault
550 rue Sherbrooke Ouest
Suite 550,
Montréal, Québec

Commission scolaire de Port-Alfred
(Commission scolaire locale)

DIRECTEUR GÉNÉRAL

POSTE:
La Commission scolaire de Port-Alfred recherche des candidats pour occuper le poste de DIRECTEUR GÉNÉRAL à compter de février 1977.

Fonctions:
Sous l'autorité du Conseil des Commissaires, le directeur général assume toutes les fonctions de la gestion pour l'ensemble des champs d'activités de la Commission, soit l'enseignement, la vie étudiante, le personnel, le financement, l'équipement.

Critères d'admissibilité:
— Une formation universitaire du premier cycle ou l'équivalent d'au moins 17 années de scolarité reconnue.
— Une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre administratif et technique complexes obtenue de préférence dans le système d'enseignement.
— Une expérience de trois (3) ans au niveau I de cadre (directeur de service) dans le système scolaire ou l'équivalent dans l'entreprise privée.

OU

— Une expérience de cinq (5) ans au niveau 2 de cadre (coordonnateur) dans le système scolaire ou l'équivalent dans l'entreprise privée.

OU

— Une expérience de cinq (5) ans dans un poste de direction d'école.

Traitement:
Le traitement et les bénéfices marginaux sont établis en conformité avec la Politique Administrative et Salariale du Ministère de l'Education du Québec.

Documents requis:
— Les candidats doivent transmettre leur demande accompagnée d'un curriculum vitae ainsi que tous les documents relatifs à leur scolarité et à leur expérience.

Date limite:
Les candidatures devront parvenir sous enveloppe cachetée portant la mention "D.G. 01-77" avant 17:00 heures le 15 janvier 1977 à l'adresse suivante:

M. le Président
Commission scolaire de Port-Alfred
951, avenue Mathieu, Port-Alfred. P.Q.
G7B 1K4

ROYAL MILITARY COLLEGE OF CANADA
Kingston, Ontario

Nous offrons des postes pour enseigner en français

Humanités

Histoire: histoire canadienne et histoire européenne moderne
Economie: Introduction aux principes des sciences économiques, cours intermédiaire de la théorie économique et théories monétaires

Sciences

Mathématiques: statistiques, recherche opérationnelle, mathématiques appliquées et physique théorique
Chimie: thermodynamique et chimie inorganique
Physique: deux postes offerts.

Génie

Chimique et nucléaire: un poste offert
Civil: mécanique des sols, hydrologie, béton armé, matériaux de construction
Electrique: informatique, machines électriques
Mécanique: thermodynamique, dynamique des fluides, résistance des matériaux et métallurgie
Gestion: gestion de la fabrication, recherche opérationnelle, contrôle de la qualité

Le doctorat ou l'équivalence démontrée par des travaux reconnus est préféré.

La connaissance des deux langues officielles est requise.

S'adresser à:

Dr Pierre Bussières
Assistant au principal
Royal Military College
Kingston, Ontario K7L 2W3

---

union régionale de montréal

caisses populaires desjardins

CONSEILLER EN PERSONNEL

LE POSTE
Un conseiller en personnel élabore ou revise des politiques, systèmes et normes en matière de personnel. Il effectue des études sur l'administration du personnel ou sur des problèmes de relations humaines dans les Caisses Populaires. Il conseille les Caisses Populaires dans l'application et l'interprétation des politiques de personnel recommandées par l'union Régionale. Il est appelé à représenter l'Union Régionale lors des négociations collectives dans les Caisses Populaires. Il peut agir comme négociateur.

LA PERSONNE
Le (la) candidat(e) possède un diplôme universitaire de 1er cycle en relations industrielles ou un autre domaine connexe et une expérience pertinente d'au moins deux ans reliée à l'administration du personnel. La connaissance des champs d'exploration propres au domaine des relations de travail serait un atout (conditions de travail, structure salariale, évaluation de tâches, avantages sociaux, négociations collectives). La personne choisie devra pouvoir à la fois analyser en profondeur un dossier et être apte à le diffuser, à le vulgariser. Autonome dans son travail et possédant un bon sens de l'organisation, la personne choisie doit posséder l'aplomb, l'entregent et la souplesse requis par un tel poste.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL
Le salaire variera selon l'expérience et les qualifications à l'intérieur de l'échelle prévue pour un poste de cette importance.

Toute personne intéressée à poser sa candidature pour ce poste doit faire parvenir son curriculum vitae au Service du Personnel de l'Union Régionale de Montréal, au 1 Complexe Desjardins, C.P. 35 - Succursale Desjardins, Montréal, au soin de Monsieur Marc Beauchesne, **avant** le 31 décembre 1976 (référence: dossier 1De).

Ce poste est ouvert également aux hommes et aux femmes.

Concours de recrutement
ouverts aux femmes et aux hommes.

Commission de la fonction publique du Québec

CONSEILLER ÉCONOMIQUE ET CONSEILLER ÉCONOMIQUE ADJOINT

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMERCE
— Postes aux États-Unis, en Europe et au Japon

FONCTIONS — À titre d'agent de développement industriel, planifier, coordonner et diriger les activités de la section économique d'une délégation générale en vue de favoriser le développement de l'économie du Québec. À cette fin, coopérer au développement des exportations québécoises; contribuer à la conclusion d'accords industriels et attirer au Québec des investissements industriels étrangers.

EXIGENCES — Diplôme universitaire de 1er cycle, dont l'obtention requiert un minimum de 16 années d'études, de préférence en administration; 5 années d'expérience reliée à la vie économique, sociale et politique au Canada et plus particulièrement au Québec. Un stage d'entraînement d'environ 13 mois, à Montréal, est obligatoire.

TRAITEMENT de $18,901 à $27,717 (Allocation de séjour à l'étranger)

CONCOURS — E1020AR/03 Date limite pour l'inscription: 7 janvier 1977

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler le poste vacant, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'oeuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission. Il est nécessaire d'indiquer le numéro et le titre du concours.

La Commission vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

C.S.S. DU CENTRE DU QUÉBEC

RESPONSABLE DU SERVICE "FAMILLE" À LA SUCCURSALE MAURICIE
(Poste de niveau cadre)

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT:
Chef de la succursale.

AUTORITÉ:
Hiérarchique sur les praticiens du Service "Famille" de la succursale et fonctionnelle sur ceux de la filiale relevant de cette succursale.

ENDROIT DE TRAVAIL:
695, Ave de la Station, Shawinigan.

FONCTION PRINCIPALE:
Assurer le bon fonctionnement du Service "Famille" dans sa succursale.

DÉTAIL DES FONCTIONS:
— Participe à l'élaboration et à la révision des objectifs opérationnels de son service;
— assure une communication efficace avec le chargé de programme famille à la D.S.P. et avec le responsable du service "Ressources" de sa succursale;
— contrôle et promouvoit la qualité et quantité de services dispensés à la clientèle;
— favorise le développement et le perfectionnement de son personnel au moyen de cours, colloques, bibliothèques, documentation et autres;
— établit des relations efficaces avec la communauté et plus particulièrement avec les organismes familiaux de façon à intégrer le C.S.S. dans le milieu;
— établit les besoins en personnel de son service;
— établit les besoins d'entraînement, de formation du personnel sous sa responsabilité;
— participe à l'engagement, à l'affectation et au renvoi de son personnel, le dirige et l'évalue aux plans professionnel et administratif et voit à l'application de la convention collective;
— accomplit toute autre fonction à la demande du chef de la succursale.

QUALIFICATIONS:
— Diplôme universitaire de trois ans en Service Social ou l'équivalent.
— Expérience pertinente d'au moins deux ans comme praticien.
— Expérience de gestion (6 mois minimum).

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Directeur des Ressources Humaines,
C.S.S. du Centre du Québec
Case postale 1330,
Trois-Rivières,
G9A 5L2

Université du Québec à Rimouski

DIDACTICIEN DE FRANCAIS

FONCTIONS:
Dans le cadre du programme Permafra, le titulaire de ce poste contribue à:
- l'identification, la conception et l'implantation de projets de recherche-action en didactique du français pour les niveaux de l'élémentaire et du secondaire;
- l'animation, l'encadrement et la supervision des étudiants de Permafra engagés dans ces projets de recherche-action;
- l'évaluation des projets.

EXIGENCES:
- Posséder une maîtrise en didactique du français ou l'équivalent.
- Expérience d'enseignement au niveau élémentaire ou secondaire.

STATUT:
Professeur substitut ayant un contrat de deux ans.

TRAITEMENT:
Selon les qualifications et l'expérience.

Seules les demandes écrites reçues avant le 6 janvier 1977 seront retenues.

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Directeur du département
des sciences de l'éducation
300, avenue des Ursulines
Rimouski, Québec.

Université de Montréal

Département de science politique

Le Département de science politique de la Faculté des arts et des sciences annonce l'ouverture d'un poste de professeur plein temps en relations internationales

Domaines privilégiés
Théorie, problèmes économiques et spécialisation souhaitée sur l'Asie (analyse politique, analyse comparée)

Exigences
Doctorat

Date d'ouverture du poste
1er juin 1977.

Date de clôture pour les candidatures
31 janvier 1977.

Les candidats intéressés doivent joindre à leur curriculum vitae détaillé la liste de leurs publications et trois lettres de recommandation.

Adresser toute candidature à
M. Robert Boily
directeur
Département de science politique
Université de Montréal
C.P. 6128
Montréal, Québec.

Le Centre hospitalier Rouyn-Noranda

Centre hospitalier de soins spécialisés de 275 lits opérant un Département de santé communautaire.

RECHERCHE

(1) CHIRURGIEN-DENTISTE
(Département de santé communautaire)

NAUTRE DE LA FONCTION:
Sous l'autorité du Chef du Département de santé communautaire, il est responsable de la planification, de la coordination et du contrôle des programmes préventifs en hygiène dentaire, au niveau du territoire desservi par le Département de santé communautaire.

IL DOIT, EN AUTRES:
Orienter les recherches relativement aux besoins de la population et participer à la détermination groupes-cibles dans le cadre des politiques du ministère des Affaires sociales.
Développer des programmes susceptibles de répondre aux besoins.
Assumer la coordination des activités professionnelles en hygiène dentaire.
Assurer la mise en place et l'exécution de programmes d'information en hygiène dentaire.

EXIGENCES:
Membre de l'Ordre des chirurgiens dentistes de la Province de Québec.

TRAITEMENT:
Selon les norrmes salariales du ministère des Affaires sociales.

CONCOURS OUVERT JUSQU'AU 21 JANVIER 1977.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae à:

Georges Scrive
Directeur du personnel
Centre hospitalier Rouyn-Noranda
Noranda, Qué.
Tél.: (819) 764-5131, ext. 346

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 14, 25 et 26

CENTRE HOSPITALIER DE VERDUN

CONSEILLER
EN GESTION FINANCIÈRE

Nature de la fonction:

Fournir les techniques professionnelles relatives aux opérations comptables, financières dans le but d'aider à la gestion financière de l'établissement.

Exigences:

Diplôme d'études universitaire de trois (3) ans en sciences de l'administration (sciences comptable).

Salaire:

Selon le M.A.S.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 3 janvier 1977 à:

Mme Maryse Laverdière
4000, Boul. LaSalle
Verdun, Qué.
Tél.: 761-3551 poste 350

LE C.L.S.C. NORMAN-BETHUNE

recherche

(1) TECHNICIEN(NE) EN ADMINISTRATION

Exigences:
- aptitude et capacité à travailler en équipe
- D.E.C. avec spécialisation en techniques administratives ou, suite à une expérience pertinente, certificat d'études collégiales en techniques administratives.

Tâches:
- travaux reliés à la gestion du personnel
- travaux reliés à la gestion financière
- travaux reliés à l'organisation du travail et à la planification de l'exécution de fonctions complexes à caractère administratif en faisant la cueillette et l'analyse des données.

Salaire:
Selon les normes du ministère des Affaires Sociales

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae complet avant le 31 décembre 1976 à 17 h 00 à l'adresse suivante:

C.L.S.C. NORMAN-TETHUNE
a/s dRichard Rivest, directeur général
1665, rue du Couvent
Chomedey, Laval
687-1525

CLAIR FOYER INC.

Centre d'accueil de réadaptation (déficients mentaux). 160 enfants.

DIRECTEUR
DES SERVICES PROFESSIONNELS

Fonctions:
- il a la responsabilité de la recherche et du développement des techniques et des programmes en vue d'améliorer la qualité des services à la clientèle.
- il évalue la performance des programmes.
- il évalue et recommande les besoins en formation du personnel clinique.
- il participe à l'élaboration des politiques en matière de développement des ressources éducatives et résidentielles.

Exigences:
Détenir un diplôme universitaire en psycho-éducation et une expérience de trois (3) ans en enfance inadaptée ou toute équivalence.

Traitement:
Selon les échelles du Ministère des Affaires Sociales (classe 15).

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 19 janvier 1977 à:

CLAIR FOYER INC.
a/s Comité de sélection
841-3e Rue Ouest
Amos, J9T 2T4

HÔPITAL N.-D.-DE-SAINTE-CROIX
MONT-LAURIER, QUE.

DIRECTEUR
DES SERVICES PROFESSIONNELS

Fonctions:
Sous l'autorité du directeur général, le directeur des Services Professionnels planifie, coordonne, contrôle les activités professionnelles et scientifiques d'un établissement de 100 lits, dans le but d'assurer la qualité des actes médicaux et dentaires.

Exigences:
Deux (2) ans de pratique médicale et un an (1) de gestion sont recommandés.

Salaire
Selon les ententes avec la F.M.O.Q..

Faire parvenir curriculum vitae avant le 12 janvier 1977.

Pour toute demande d'informations supplémentaires, s'adresser à:

Guy LEFEBVRE,
Directeur Général.
(819) 623-3250

LE CEGEP DE L'OUTAOUAIS

recherche un

PROFESSEUR

dans la discipline suivante pour la session Hiver 1977.

FONCTION:
1 temps partiel (pleine charge) en ARTS GRAPHIQUES pour enseigner aux étudiants de 3e année de Cartographie.

Qualifications requises:
Formation académique totalisant un minimum de seize années de scolarité reconnues ou l'équivalent.
Expérience industrielle pertinente.
Posséder une compétence particulière dans la spécialité.

Traitement:
Conformément à la convention collective, selon la scolarité et l'expérience reconnues.

Faire parvenir votre curriculum vitae ***avant le 31 décembre 1976 à:***

M. Jean Gaétan
Directeur du service des ressources humaines
CEGEP de l'Outaouais
333, boul. Cité des Jeunes, C.P. 220, Hull, Qué.

Conseiller juridique de corporation

Une importante entreprise d'ingénierie et de fabrication montréalaise est à la recherche d'un avocat dynamique et bilingue récemment admis au Barreau.

ATTRIBUTIONS:
Le candidat choisi sera impliqué dans:
- La préparation, la révision et la négociation d'achats internationaux.
- Les contrats et sous contrats de vente.
- La coordination avec les conseillers légaux de l'extérieur impliqués dans les litiges et réclamations.
- Il agira en qualité de conseiller juridique auprès des dirigeants des différents départements de l'entreprise.

Ces tâches à facettes multiples fourniront une excellente occasion de développement professionnel à ceux qui ont déjà acquis quelques années d'expérience dans l'entreprise commerciale ou en pratique privée.
Ce poste représente un défi intéressant pour un avocat ambitieux et compétent. En plus d'un salaire équivalent à l'expérience, des avantages sociaux substantiels sont offerts.

S'il vous plaît faire parvenir votre demande d'emploi accompagnée d'un curriculum vitae détaillée à:

LE DEVOIR
Dossier # 2673
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

Ouvert également aux hommes et aux femmes.

LE COLLÈGE ST-JEAN SUR RICHELIEU

recherche les services de

PROFESSEURS

pour la session hiver-77
(17 janvier au 20 mai 1977)

psychologie 904	**9 pér./sem.**
philosophie 201	**6 pér./sem.**
comptabilité 110	**4 pér./sem.**
droit des affaires	**3 pér./sem.**
statistiques	**5 pér./sem.**

S.V.P. faire parvenir curriculum vitae au plus tard le 21 décembre 1976 à:

Jules Roy
Directeur des services du personnel
Collège St-Jean sur Richelieu
C.P. 310
St-Jean, J3B 5J4

CENTRE FAMILIAL THÉRÈSE MARTIN
(Centre de réadaptation)

ÉDUCATRICES

L'éducatrice travaille auprès d'un groupe d'adolescentes désadaptées, présentant des troubles sociaux affectifs.
Selon les politiques et la philosophie de l'institution, elle participe à l'organisation des programmes d'activités d'éducation et de rééducation. Elle suit l'évolution des bénéficiaires en rédigeant les documents appropriés.

Qualifications:
- un D.D.C. en techniques d'éducation spécialisée ou de rééducation institutionnelle, diplôme en psycho-éducation.
- expérience minimale de trois (3) ans auprès des 14-18 filles.

Travail:
À temps complet sur une base rotative incluant soirées et fins de semaine.

Traitement:
Selon les normes salariales du ministère des Affaires sociales.

Communiquez le plus tôt possible avec:

La directrice des services de réadaptation
Centre Familial Thérèse Martin
300, Montée St-Luc
St-Jean, Qué.
J3B 6Y8
Tél.: (514) 348-4941

RÉDACTEUR EN CHEF

À la Banque Canadienne Nationale, nous croyons que les bonnes communications entre employés à tous les niveaux sont l'essence même d'un bon esprit d'équipe et nous considérons que le rôle du rédacteur en chef du journal du personnel de la Banque est promordial dans l'établissement de ces communications. Notre personnel se veut bien informé et une bonne publication interne peut y contribuer.

Nous sommes présentement à la recherche d'un rédacteur qui, de par son rôle de relationniste, s'impliquera dans la vie et les activités du Personnel et les transposera dans la publication d'une revue bimestrielle respectant la philosophie et la raison sociale de la B.C.N. et de ses employés. En tant que membre et conseiller du comité d'orientation du journal, le rédacteur en chef participera à l'élaboration des objectifs de cette publication et il s'assurera que ces objectifs sont atteints. En tant que responsable de la mise en page et de la production, il s'assurera de la qualité de la publication.

Les défis auxquels il fera face, seront nombreux: il devra, par exemple, voir à l'établissement d'un réseau de correspondants qui assureront une participation active des employés de toutes les régions et la promotion de la revue qui se veut bien lue.

Les personnes possédant une excellente connaissance du français écrit, des qualités de journaliste et le flair artistique, seront considérées pour ce poste. Une bonne connaissance de la photographie serait un atout.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Directeur-adjoint
Service du personnel
Banque Canadienne Nationale
500, Place d'Armes
Montréal, P.Q.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 40¢ la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service complet de cases postales et du retour du courrier ne coûte qu'un dollar et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi, la veille de la parution.

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement
Montréal - Tél.: 844-3361
Compétence: **Christine Légaré**

La commission scolaire régionale du Golfe

Les personnes intéressées à enseigner à des étudiants de niveau secondaire, dans les matières suivantes:

ANGLAIS
MÉCANIQUE AUTOMOBILE
ENFANCE INADAPTÉE

sont priées de faire parvenir leur candidature le plus tôt possible à:

C.S.R. DU GOLFE
Service du Personnel,
30 rue Comeau
Sept-Îles, Québec

Traducteurs de langue française/ Rédacteurs analytiques

LES NATIONS UNIES

tiendront un examen le 6 et le 7 avril 1977, en vue de choisir des candidats pour combler des postes de traducteurs de langue française/rédacteurs analytiques, pour le service français de la division de traduction, à New-York.

Les titulaires devront être français de langue maternelle et diplômés d'une université (ou institution de statut équivalent) dont la langue d'enseignement est le français. En cas de doute, "langue maternelle" veut dire la langue dans laquelle le candidat se sent, lui-même ou elle-même, plus à l'aise pour traduire. Les candidats doivent posséder une parfaite maîtrise du français et de bonnes connaissances de l'anglais et une des langues suivantes: arabe, chinois, russe et espagnol.

Les candidats choisis se verront offrir comme rémunération, en tant que traducteurs de langue française/rédacteurs analytiques, un salaire de $15,750.00 brut par année, plus rajustement au coût de la vie (au moins $3,854.00 net par année) et frais de déplacement. Les traducteurs expérimentés peuvent être rémunérés à un plus haut salaire.

Les renseignements et formules de candidature peuvent être obtenus, en écrivant au:

Secrétariat Regroupement Service
(Traducteurs de langue française)
Office of Personal Services
Room 3601-C
United Nations, New York, N.Y. 10017, U.S.A.

Les candidats résidant en Europe peuvent écrire à:

Division du Personnel
(Traducteurs de langue française)
Bureau A-213
ONU
Palais des Nations
1211 Genève 10
(Suisse)

La date limite pour la réception des formuules de candidatures complétées est février 1977.

LE DEVOIR

CE QU'IL FAUT SAVOIR DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS LISEZ-LE DANS "LE DEVOIR" EN SOUSCRIVANT UN ABONNEMENT

TARIFS D'ABONNEMENT

	12 mois	6 mois
CANADA:	$52.00	$28.00
ÉTRANGER*·	$57.00	$31.00

(*par courrier ordinaire)

S.V.P. remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat-poste payable à l'ordre de: Le Devoir, C.P. 6033, Mtl H3C 3C9.

Nom .....

•Adresse .....

.....

L'année du prisonnier d'opinion

suite de la page couverture

me", que s'est amorcée la campagne de l'"Année du Prisonnier d'Opinion". C'est ce jour-là que les membres et sympathisants d'Amnistie Internationale ont entrepris de recueillir deux millions de signatures pour une pétition requérant la libération immédiate de tous les prisonniers d'opinion, où qu'ils soient, et la mise en pratique par tous les pays, des principes contenus dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies. Elle fait partie intégrante de cette campagne qui vise à susciter une plus grande conscientisation quant aux constantes violations des droits de l'homme dans le domaine de la répression politique, et qui doit durer toute l'année. Les deux millions de signatures prévues seront présentées aux Nations unies et à tous les gouvernements, le 10 décembre 1977.

Cette campagne mondiale d'Amnistie Internationale pour l'"Année du Prisonnier d'Opinion" vise à recueillir le soutien d'un plus grand nombre de personnes sur tous les continents, de façon à augmenter l'efficacité du travail quotidien de l'organisation dans le sens du respect des droits de l'homme. Amnistie Internationale espère que cet appui fera croître son influence, permettra d'autres expansions, tout en améliorant sa situation financière.

Les besoins pécuniaires sont considérables — pour les recherches, l'assistance aux prisonniers et à leurs familles, pour les réfugiés politiques, pour les actions d'urgence et les campagnes. Des directives sévères garantissent l'indépendance d'Amnistie Internationale, de telle sorte que ses revenus proviennent des cotisations des groupes et des membres, et de dons privés soigneusement sélectionnés.

Amnistie Internationale a pu dépenser 366,000 livres sterling pour son secrétariat international, en 1975, somme recueillie par des collectes et des souscriptions privées. La moitié de cette somme est allée aux recherches: 150,000 livres ont alimenté des oeuvres d'assistance.

A la veille de l'"Année du Prisonnier d'Opinion", Amnistie Internationale insiste sur le fait que "chaque jour est une journée du prisonnier d'opinion" pour ses membres. Le mouvement pour le respect des droits de l'homme espère toutefois que, durant 1977, l'engagement de ses membres recevra l'appui d'une partie de plus en plus considérable de l'opinion publique dans tous les pays, parce que "l'opinion publique est devenue le moyen le plus efficace d'assurer le respect des droits de l'homme".



Texte de la pétition pour la libération immédiate de tous les prisonniers d'opinion

"INDIGNÉS du fait que dans plusieurs parties du monde, des hommes et des femmes, n'ayant nullement utilisé ou prôné la violence, soient emprisonnés uniquement à cause de leurs croyances politiques ou religieuses, de leur race, de la couleur de leur peau ou de leur langue; et, ceci, en dépit des multiples déclarations très nobles et très humaines des nations du monde, en commençant par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, il y a déjà trois décennie, nous, les signataires, NOUS REQUÉRONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES qu'elle prenne des mesures rapides et concrètes pour faire observer rigoureusement les principes contenus dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, par tous les pays, et QUE TOUS LES GOUVERNEMENTS DU MONDE entreprennent immédiatement de relâcher tous les prisonniers d'opinion".

Nom .....

Profession/Adresse .....

Signature .....

Violations dans 112 pays

Plus de 100 pays à travers le monde ont emprisonné des personnes pour leurs croyances, les ont privées de procès prompts et équitables, et/ou les ont torturées et exécutées en 1975/76, selon le rapport annuel d'A.I., publié le 26 septembre.

Avec ses 220 pages, c'est le rapport annuel le plus complet publié par A.I. dans ses 15 années d'existence. Il explique le travail d'A.I. pour 112 pays, du 1er juin 1975 au 31 mai 1976.

Dans la préface, Dirk Borner, président du Comité Exécutif International d'A.I., souligne que les gouvernements sont réticents à soumettre à un contrôle international réel leur conduite en ce qui touche les droits de l'homme.

"...il devient évident que, de plus en plus, malgré l'accroissement de la conscience internationale au sujet des violations des droits de l'homme," note M. Borner, "des institutions formées par des gouvernements plutôt que des particuliers, comme la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies, ne sont pas immunisées contre les influences politiques et, par conséquent, sont quelquefois incapables de s'occuper de tels problèmes."

Le sous-secrétaire général d'A.I., Hans Ehrenstrale, souligne dans son introduction qu'en 1975/76, les conventions internationales sur les droits de l'homme sont entrées en vigueur, étant ratifiées par 35 pays. Ces conventions internationales veulent fournir le cadre légal nécessaire à la protection des droits de l'homme établis dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations-Unies, proclamée en 1948, mais qui, en 1976, est encore longuement ignorée.

"Amnistie Internationale n'a pas cessé de s'efforcer de faire appliquer ces conventions", ajoute M. Ehrenstrale, "parce qu'il est préférable d'empêcher l'emprisonnement que de libérer les prisonniers. Au cours de la campagne, de plus en plus de gens et de gouvernements vont réaliser que, dans un monde de pauvreté et de richesse, les droits de l'homme ne sont pas des rêves d'idéalistes, mais les droits fondamentaux de chacun."

Statistiquement, le rapport dit qu'un total de 1,880 nouveaux cas ont été adoptés par A.I. en 1975/76, avec 1,599 prisonniers relâchés. L'organisation a également dispensé plus de 80,000 livres sterling pour soutenir des prisonniers et leurs familles en 1975/76, à partir des quartiers généraux de Londres, et a envoyé des missions et des observateurs dans 32 pays.

■ **Amnistie Internationale (sectic québécoise)**
3836, rue Saint-Hubert, suite 300
Montréal.
tél: 844-3069.



■ Nous avons tous la possibilité d'aider, sous condition de ne pas nous abandonner à la résignation et de transformer en action, notre dégoût et notre réprobation.
Les résultats en faveur des prisonniers d'opinion obtenus par Amnesty prouvent que seule l'action directe et concrète est efficace.
Face à la répression politique et à la torture, nous n'avons pas le droit de nous taire.
Pour l'aide aux prisonniers et à leurs familles, pour le respect des Droits de l'Homme, nous devons agir.

Le Prix David

Autopsie d'un événement manqué

C'est Jacques Ferron qui disait que l'on n'est infaillible qu'avec les gens de sa génération. Pour celui qui a assisté cette semaine à la remise du Prix David à la Bibliothèque Nationale, cette phrase prenait toute sa dimension.

J'avoue tout de suite que j'étais l'un de ceux qui, prêtant foi aux rumeurs, avaient répondu à l'invitation en espérant précisément que Jacques Ferron serait le lauréat de la plus importante reconnaissance que le Québec accorde à ses écrivains. Par anticipation, je voyais déjà Jacques Ferron faisant un p'tit discours qui, bien rapidement, aurait dépassé l'événement comme tel et révélé son sens caché.

Mais je n'avais pas encore mis les pieds dans la salle des cérémonies que je voyais déjà les membres du jury se mettre en rang d'oignons derrière un microphone. Je compris tout de suite ce qui allait se passer. Il y avait là Gaston Miron, Fernand Dumont, Hubert Aquin, Michèle Lalonde et François Ricard. Et lorsque, quelques minutes plus tard, je verrai apparaître Louis O'Neill, nouveau ministre de la culture, la chose m'apparaîtra claire: mis à part François Ricard, tous les gens du Prix David (ô coïncidence!) étaient des anciens de la revue **Maintenant**. Et par devers moi-même, je me dis alors qu'il ne pouvait y avoir qu'un lauréat possible: Pierre Vadeboncoeur. Au même moment, on m'offrait gentiment un communiqué de presse qui confirmait mon intuition.

Je ne repensais pas à Ferron tout de suite. J'essayais de comprendre ce qui venait de se passer, et qui me paraissait important, au niveau de la symbolique en tous les cas puisque j'assistais là au triomphe post mortem de la revue **Maintenant**. Malgré moi, le rapprochement avec la revue **Cité Libre** se fit de lui-même. Et j'étais bien obligé de me dire que les uns et les autres, après une quinzaine d'années, se retrouvaient tous au pouvoir. Ceux qui n'avaient pas suivi Trudeau à Ottawa avaient maintenant pignon sur rue à Québec. Par la remise du Prix David à Pierre Vadeboncoeur, accueilli avec enthousiasme par René Lévesque et Louis O'Neill, cela prenait tout à coup tout son sens. Et ce sens n'était rien de moins que politique et consacrait la victoire des vieux guerriers de la même génération.

Et je me mis à songer qu'une fois j'avais été au milieu de tous ces vieux lutteurs, à la revue **Maintenant** même où l'on m'avait invité à collaborer à un numéro spécial sur le joual. Il y avait eu quelques réunions chaleureuses qui avaient amené une espèce de consensus: chacun écrirait un texte sur la question, qu'on publierait. Les commentaires viendraient dans un numéro subséquent. Bien sûr, je fus le seul, pour des raisons tactiques, à défendre le joual. Tout **Maintenant** était contre, et si absolument contre, si viscéralement contre, que Pierre Vadeboncoeur, Fernand Dumont et alii, dérogeant à la règle établie, se livrèrent à une critique totalement démesurée de mon propre texte. En lisant leurs propos, j'en tombai par terre tant cela illustrait bien le conflit des générations. La génération de **Maintenant** se retrouvait en bloc du côté des policiers de la langue, au nom de l'idéal politique. Pas un de ses membres n'avait vu l'astuce ni la ruse: ce qu'il fallait préserver dans le joual, c'était précisément la grande valeur qu'il pouvait donner à notre imaginaire. Je l'avais fait, je pense, avec un certain humour, mais en oubliant que je m'adressais à des gens qui n'en avaient pas, trop sérieux même pour voir les ficelles.

Et ce soir-là, à la remise du Prix David, je les retrouvais tous, toujours aussi sérieux, mais avec un peu plus de gravité encore parce qu'accéder au pouvoir quand déjà on est sérieux, ça en impose... surtout quand on ne l'a pas prévu! Ce qui fait toute la différence entre l'équipe de **Cité Libre** se retrouvant à Ottawa et celle de **Maintenant** arrivant à Québec.

Comme les patriotes de 1837 qui avaient pensé à tout sauf à la possibilité de gagner, les membres du jury du Prix David, qui ont fait leur choix en octobre dernier, ont été extraordinairement fidèles à la tradition nationaliste: ils ont choisi comme lauréat l'un des écrivains québécois qui représente bien tout ce que notre fiction a de pessimiste, de crispé (même quand il y a triomphe) et d'inquiet. Pas de ruse chez Vadeboncoeur, pas de verdeur, pas de fureur, mais quelque chose de sec, un style qui n'aurait pas mal paru à Port-Royal, sans bavures, admirablement serré, à mi-chemin entre le ton du mémorialiste et du moraliste. Et tout un univers axé autour du nationalisme. Vadeboncoeur, c'est la veine noire de notre fiction.

D'où cette impression trouble qui était la mienne ce soir-là, à voir couronné, à ce moment précis de notre histoire, un écrivain qui venait de publier **Un génocide en douce**, ce qui faisait curieux à entendre dans cette salle bourrée de partisans péquistes.

En fait, tout se passait étrangement parce que la génération de **Maintenant,** n'ayant pas prévu le triomphe péquiste, s'était comportée comme une opposition: une victoire du Parti libéral le 15 novembre dernier aurait donné tout son sens à la remise du Prix David à Pierre Vadeboncoeur, particulièrement dans la perspective d'**Un génocide en douce.** Au niveau de la symbolique et dans la logique de **Maintenant,** cela aurait été limpide.

Mais voilà, l'histoire avait déjoué les calculs. Et c'est de cela encore que Pierre Vadeboncoeur rendait compte dans sa courte allocution, si courte en vérité qu'il n'a rien dit, lui aussi apparemment dépassé par l'événement, balbutiant avec difficulté. Et pourtant, j'imaginais le même homme au même endroit pour recevoir le même Prix sous un régime libéral. Cela aurait été flamboyant, les mots auraient été à la hauteur, et de l'écrivain et de la puissance à venir du pays. Au lieu de quoi l'on retrouvait un nouveau pouvoir qui paraissait totalement démuni et qui se réfugiait dans un passé conçu comme une apologie pour les vieux lutteurs.

J'en étais là dans ma jonglerie lorsqu'un des membres du jury vint me saluer. Je lui dis: "Ce n'est pas la faute de Pierre Vadeboncoeur qui sans aucun doute est un excellent choix, mais je pense que vous avez quand même manqué le bateau, non? Votre fête, elle est un peu courte." A mon sourire narquois, il a tout deviné, répondant: "Nous avions à choisir entre Vadeboncoeur et Ferron, mais on ne pouvait pas savoir." Un autre membre du jury, plus tard, me confirmera encore mon intuition: si les gens de **Maintenant** avaient cru possible la victoire péquiste, c'est Jacques Ferron qui aurait eu le Prix. Il a ajouté, ce membre: "Eh bien, il l'aura l'an prochain." Je lui ai dit: "Ce sera trop tard." Il m'a dit: "Pourquoi?" Et je lui ai répondu: "Parce qu'on ne manque le bateau qu'une fois et que c'est la profondeur qui crée l'événement. Elle était là cette année, y sera-t-elle l'an prochain? Et sera-t-elle autant signifiante?"

Et je m'en suis allé un peu à l'écart, toujours dans ma jonglerie, imaginant quelle reconnaissance ç'aurait été pour le pays si l'événement culturel avait coïncidé pour une fois avec l'événement politique. Je me disais que le pays aurait été pour ainsi dire rendu à sa grosseur, dans tous ses niveaux d'être, éclairant tout le ciel de Québec avec une cohérence lumineuse. D'un côté un pouvoir national nouveau et de l'autre écrivain qui avait contribué à le fonder, non pas dans la simple opposition politique mais par la création même de l'imaginaire québécois, ce qui avait donné lieu à une fiction qui rendait compte de tout ce que nous sommes, qui avait assimilé l'Amérique française, l'Amérique rouge, l'Amérique saxonne, qui avait annexé le continent pour l'enquébécoiser à notre manière: par l'humour, par la ruse, par l'escarmouche, par le mythe et par la petite histoire, par la générosité, par la passion, par le Verbe enfin, à nul autre pareil, symbole de notre souveraineté enfin agissante et enfin capable d'appropriation.

Cet écrivain, il s'appelait Jacques Ferron et n'était pas de la génération de **Maintenant** qui n'avait jamais cru qu'à la fiction politique et dont la pensée éditoriale n'avait jamais su que faire de l'imaginaire lorsqu'on ne pouvait le conscrire dans la seule problématique nationale et pour une immédiate utilité.

Était-ce dire qu'en dehors de cette fameuse problématique nationale, il n'y avait pas grand-chose qui séparait **Cité Libre** de **Maintenant**? Les membres du jury du Prix David 1976 légitimaient la question et démontraient de plus l'ambiguïté de la victoire péquiste, cautionnant du même fait le pays équivoque dont on n'avait pas prévu si tôt la fin. Ce qui pouvait revenir à dire que dans le pays la queste du politique avait occulté celle de l'imaginaire au point d'aveugler ceux-là même dont la fonction était de lui donner tous ses sens.

VICTOR-LÉVY BEAULIEU

télévision

■ Emissions en noir et blanc

SAMEDI

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Demetan la petite grenouille
9.30 Wickie
10.00 La pierre blanche
10.30 Lassie
11.00 Les enfants du 47A
11.30 Es-tu d'accord?
12.00 Sporthèque
1.00 Football américain: Demi-finale
3.30 À communiquer
4.00 Les héros du samedi
5.00 Bagatelle
6.00 Ukaliq
6.30 Téléjournal
6.35 Partout
7.00 Cosmos 1999
8.00 Michel Fugain et le Big Bazar
10.00 Mon pays, mes amours
10.30 Téléjournal
10.45 Nouvelles du sport
11.00 La soirée du hockey: "Montréal à Los Angeles"
1.30 Ciné-nuit: "Bloody Mama" (drame-Américain 1970)
3.00 Fin des émissions

CFTM 10

8.55 Horaire-Bienvenue
9.00 Les petits bonshommes
9.30 Thierry La Fronde
10.00 Tarzan
11.00 Janosik le brigand
12.00 Pour hommes seulement
2.00 La soeur volante
2.30 Ciné-Jeunesse "Le mercenaire" (cape et d'épée-Franco-Italien 1963).
4.30 La Bobinette Cherra
5.30 Sport mag
6.30 Gros plan sur l'actualité
7.00 Disco-Tourne
8.00 Les grands spectacles: "Les mimes du roi Salomon" (aventures-Américain 1950)
10.00 Les protecteurs
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 La couleur du temps
11.15 Cinéma: "Tuer n'est pas jouer" (drame policier-Américain 1965) ■
1.00 Cinéma: "Voleur de femmes" (drame-Français 1938) ■
2.15 Le dix vous informe

RADIO-QUÉBEC 17

18.30 Tourlou
19.00 Silence, on rit
19.15 Ski de randonnée
19.30 Moi, mes chansons
20.00 Première rangée: "Jacquou le croquant" "Années épiques du cinéma".

CBMT 6

9.30 Sesame Street
10.30 Peanuts and Popcorn
12.00 Hobbledehoy
12.30 Reach for the Top
1.00 NFL Football
3.30 Sports week
4.00 CBC Curling Classic
5.00 Space 1999
6.00 CBC Saturday Evening News
6.30 Response A Quebec Report
7.00 The best of Lapierre
7.30 Andy
8.00 Hockey: "Colorado à Toronto".
10.30 Stay Tunel
11.00 The National
11.15 Provincial Affairs
11.21 The City Tonight
11.37 Celebrity Concert Specials
12.37 Saturday super-movies: "Don't drink the water" (Comédie — 1969)
2.20 Station closing

CFCF 12

6.00 University of the Air
7.00 Circle square
7.30 Let's go
8.00 The Pink Panther
8.30 The Bugs Bunny
9.30 Kidstuff
10.30 The Flintstones
11.00 Merrie Melodies
11.30 Spiderman
12.00 Star Trek
1.00 Cinéma: "The railway children" (Drame — 1971)
3.00 Superstars of Wrestling
4.00 Wide World of Sports
6.00 Travel 76
6.30 The Funny Farm
7.00 Emergency
8.00 Academy performance:
10.00 Delvecchio
11.00 CTV National News
11.21 Pulse
12.00 Cinéma: "King Kong vs Godzilla" (Science fiction) 1968)
4.00 Sign-off

DIMANCHE

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Yogi et compagnie
9.30 Mon ami Guignol
9.45 La bible en papier
10.00 Le jour du Seigneur
11.00 Temporel
11.30 Ciné-Magazine
12.00 La semaine verte
1.00 Football américain: Demi-finale.
3.30 Le monde en liberté: "Les Kangourous".
4.00 D'hier à demain: western italian style
5.00 Second regard
6.00 Déclic
6.30 Téléjournal
6.35 Télescopie
7.00 Quinze ans plus tard
7.30 Les beaux dimanches: Julien Clerc
8.30 Les beaux dimanches L'éclatement de la famille
9.30 Les beaux dimanches: "Scènes de la vie conjugale" (drame d'Ingmar Bergman).
10.30 Téléjournal
10.45 Sports-dimanche
11.00 Ciné-club: "L'oeil du diable" (comédie d'Ingmar Bergman — Suède 1960).
12.30 Fin des émissions

CFTM 10

7.55 Horaire-Bienvenue
8.00 Ministère mondial de Rex Humbard
9.00 Les petits bonshommes
10.00 C'était l'bon temps
11.30 2,000 ans après Jésus-Christ
12.00 Bon dimanche
2.00 Jugement rendu
2.30 Le grand air de la mode
2.45 Tête à tête
3.00 Télé-quilles
4.00 Citoyens du monde
4.30 Information voyage
5.00 Au royaume des animaux
5.30 Flipper
6.00 L'école du music-hall
6.30 La petite maison dans la prairie
7.30 Showbizz
8.30 Ciné-comédie: "Pieds nus dans le parc" (Comédie — Américain 1967).
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 Les gens qui font l'événement
12.00 Sauve qui peut
1.00 Le dix vous informe

RADIO-QUÉBEC 17

18.30 Ciné-vacances: "Le monde de Bambi".
19.00 La maisonnée
19.30 Ciné...plus: "Le messager" (Drame psychologique de J. Losey).
22.00 Rythmes: "Le groupe Moromaguy".

CBMT 6

9.30 Par 27
10.00 Sunday Brunch
11.00 Meeting Place
12.00 Living Tomorrow
12.15 A way out
12.30 The money makers
1.00 NFL Football
3.30 Sportsweek
4.00 Recital
4.30 Country Canada
5.00 Hymn sing
5.30 Howie Meeker Hockey School
5.45 Mr. Chips
6.00 The Wonderful World of Disney
7.00 The beachcombers
7.30 Superspecial
8.30 The Tony Randall Show
9.00 A gift to last
10.00 Marketplace
10.30 Ombudsman
11.00 The National
11.15 Nation's Business
11.21 The City tonight
11.37 Cinéma: "The Gaine Mutiny" (drame — Américain 1954).

CFCF 12

5.59 Sign-on
6.00 The Community
6.30 Crossroads
7.00 Day of Discovery
7.30 Jimmy Swaggart
8.00 Rex Humbard
9.00 Oral Roberts
9.30 It is written
10.00 Hellenic program ■
10.30 Teledomenica ■
1.30 Edith Serei
2.00 Sunday Theatre: "The Party" (comédie — 1969)
4.30 Question Period
5.00 Lorne Greene's last of the wild
5.30 Garner Ted Armstrong
6.00 As it is
6.30 The Amazing Kreskin
7.00 Six million dollar man
8.00 Sonny and Cher
9.00 À communiquer
10.00 W-5
11.00 CTV National News
11.21 Pulse
12.00 The Twelve midnight movie: "Once a thief" (drame — 1965)... ■
2.00 Sign-off

cinéma

ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246 "Two minute warning" 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30.

ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313 "Confession of a driving instructor" 1.40, 3.40, 5.30, 7.30, 9.20.

AVENUE: 1224 Ave Greene Westmount 937-2747 "Bugsy malone" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

BEAVER: 5117 avenue du Parc 844-1932 "Strangers" 12.00, 3.00, 5.50, 8.40 "Ultima 70" 1.30, 4.20, 7.10, 10.00.

BERRI: 1280 St-Denis 288-2115 "Super express 109" 3.00, 6.20, 9.40 et "Soldat Duroc ça sera la fête" 1.15, 4.45, 8.00.

BONAVENTURE: 1 Place Bonaventure (Salle I) "Tokyo Emmanuelle" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 (Salle II) "Danish Love Acts" "Seventeen".

CARREFOUR/ 318 Ste-Catherine O. 866-8057 "D'amour et d'eau fraiche" 1.15, 3.35, 5.35, 7.35, 9.35.

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-1685 (Salle I) "Plein la gueule" 12.45, 5.00, 9.25 "Chinatown" 2.45, 7.10 (Salle II) "Vol au-dessus d'un nid de coucou" 12.00, 2.10, 4.35, 7.00, 9.25, 9.25.

CHEVALIER: 1590 St-Denis "Le procès de Billy Jack" 1.00, 4.55, 8.30.

CINÉ-CENTRE: 1430 Bleury 849-2384 (Salle II) Samedi: "Casablanca" 6.00, 8.00, 10.00. Dimanche: "Ali fear eats the soul" 6.30, 8.15, 10.00.

CINÉMA LONGUEUIL: 1 Place Longueuil, 677-7933 "Un Noël tragique" Sam.: 4.05, 7.40. Dim.: 12.30, 4.05, 7.40 "Les mercenaires" Sam.: 2.30, 5.50, 9.25. Dim.: 2.15, 5.50, 9.25.

CLAREMONT: 5038 Sherbrooke 348-7395 "Network" 12.30, 2.40, 4.50, 7.00,9.15.

CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger E. 722-0302 "Jonathan Livingston le goéland" 7.30. Dim.: 3.50, 7.45 et "Harold et Maude" Sam.: 5.45, 9.35. Dim: 1.50, 6.00, 9.50.

COMPLEXE DESJARDINS: (Salle I) "Il était une fois la révolution" 12.45, 3.30, 6.15, 9.00 (Salle II) "Cousin, cousine" 12.15, 2.10, 4.05, 6.00, 7.55, 9.45 (Salle III) "Le despote cruel" 12.30, 2.20, 4.15, 6.05, 8.00, 9.55 (Salle IV) "L'important c'est d'aimer" 12.40, 2.50, 5.00, 7.10, 9.20.

CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210 "La bataille de Midway" 2.00, 4.30, 7.00, 9.30.

DAUPHIN: 2396 Beaubien E. 721-6060 (Salle Renoir) "Le vieux fusil" 1.30, 5.30, 9.30 "Parfum de femme" 3.30, 7.30 (Salle McLaren) "Le sauvage" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

ELYSÉE: 35 Milton O. 842-6053 (Salle Resnais) "Dupont Lajoie" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30, (Salle Eisenstein) "Que la fête commence" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

KENT: 6100 Sherbrooke O.489-9707 "King Kong" 12.00, 2.20, 4.40, 7.00, 9.30.

MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa 381-6116 "Contre une Poignée de diamants" Sam: 7.30. Dim. 3.15, 7.30. "LOdyssée du Hindenburg" sam: 5.15, 9.30. Dim: 1.00, 5.15, 9.30.

MERCIER: 4260 Ste-Catherine E. 255-6224 "Super express 109" 2.40, 6.15, 9.50 et "Le secret" 12.50, 7.25, 8.00.

MONKLAND: 5505 Monkland 489-2579 "Walking Tall 1" 2.55, 7.00, "Walking Tall 2" 1.00, 5.00, 9.10.

OUTREMONT: 1248 Bernard O. 277-4145 Sam.: Sam: "Les aventures extraordinaires d'un visage pâle" 7.00 "Les chiens de paille" 9.30 "La nuit des morts vivants" 12.00 p.m. Dim.: "François et le chemin du soleil" 1.00 "Orange mécanique" 3.30, "Flesh gordon" 7.00 "Parlez-nous d'amour" 9.00.

PALACE: 698 Ste-Catherine O. 866-6991 "Carrie" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. (Salle I) "Les mercenaires" 2.15, 6.00, 9.40, "Noël tragique" 12.30, 4.10, 7.50. (Salle II) "Je suis loin de toi mignonne" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. (Salle III) "La bête" 1.35, 5.20, 9.10. "Comtes amoraux" 3.30, 7.15. (Salle IV) "Spécial magnum" 1.00, 3.05, 5.20, 7.15, 9.20, (Salle V) "Face à face" 1.20, 3.45, 6.10, 8.35.

PIERROT: 1590 St-Denis 845-3222 "Le mouton enragé" 12.05, 2.00, 3.55, 5.50, 7.45, 9.40.

PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4595 "Clown Murders" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma) "How funny can sex be" 12.20, 2.30, 4.40, 6.55, 9.05.

PLACE VILLE-MARIE: (Petit cinéma) "Norman is that you" 1.00, 2.55, 4.50, 6.50, 8.45.

PUSSYCAT: 4015 St-LAurent 845-5215 "3 A.M." 12.00, 3.00, 5.50, 8.40 "Clamdigger's Daughter" 1.20, 4.15, 7.10, 10.00.

SALLE BREBOEUF: 5265 Ave Decelles 731-1297 "Le Bagarreur" 3.00, 7.00, 9.15.

SNOWDON: 5225 Décarie 482-1322 "Carrie" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges 731-8243 "California reich" 3.10, 5.55, 8.40 "Old gun" 1.35, 4.15, 7.00, 9.40.

VERDUN: 2381 rue Wellington 768-2092 "La cité des dangers" 1.45, 5.40, 9.40.

VILLERAY: 8042 St-Denis 399-5577 "747 en péril" 3.20, 7.30. "Tremblement de terre" 1.20, 5.20, 9.25.

WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-1477 "One flew over the cuckoo's nest" 1.40, 5.20, 9.10 et "Love and death" 12.15, 3.55, 7.45.

YORK: 1487 Ste-Catherine 937-8978 "The pink panther strikes again" 12.50, 2.55, 5.00, 7.05, 9.10.

CINEMATHEQUE QUEBEJOISE: 170 St-Denis 844-8734. Reláche.

CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 de Maisonneuve 879-4349 Samedi. "The best man" (F. Schaffner — 1964) 7.00 et "Teenage Rebel" (E. Goulding — 1956) 9.00. Dimanche: "With six you get egg roll" (H. Morris — 1968) 3.00 et "Thieves highway" (J. Dassin — 1949) 5.00 et "Nathalie Granger" (M. Duras — 1972) 7.00 et "Le journal d'un fou" (R. Coggio — 1963) 9.00.

sur scène

CENTAUR: 453 St-François-Xavier 288-1229 (Salle I) Reláche. (Salle II) "Anatol" d'Arthur Schmitzler du mardi au samedi 20 h 00. Dimanche: 19 h 00, matinée samedi 14 h 00.

NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 1280 rue Bleury 866-1964. Reláche.

PATRIOTE: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131. Jacqueline Barrette. Semaine et dimanche: 21 h 00. Samedi 20 h 00 et 23 h 00.

PATRIOTE EN HAUT: "La grande Aurore" de Serge Mercier. Semaine et dimanche 20 h 00. Samedi 19 h 30, 22 h 30. Reláche lundi et mardi.

LA POUDRIERE: Île Ste-Hélène 526-0821 "La Doble historia Del Doctor Valmy" de Buero Vallejo — Samedi 18 h 30 et 21 h 30. Reláche dimanche.

SALLE WILFRID PELLETIER: Petula Clark — samedi 20 h 30. Reláche dimanche.

STUDIO THEATRE: Bibliothèque Nationale rue St-Denis "Plus malin que le diable" de Joël da Silva — 10 h 00 et 14 h 00.

THEATRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau 523-1211. Reláche.

THEATRE MAISONNEUVE: "Equus" de Peter Shoffer samedi: 18 h 00 et 20 h 00 dimanche: 15 h 00 et 20 h 30.

THEATRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine 861-0563. Reláche.

THEATRE PORT-ROYAL: "Je veux voir Mioussov" de Valentin Kataïev — 20 h 30.

THEATRE DE QUAT'SOUS: 100 Avenue des Pins 845-7277 "Mandrake chez lui" production du Grand Cirque Ordinaire — tous les soirs à 20 h 30. Reláche: lundi.

THEATRE DU RIDEAU-VERT: 355 Gilford 845-0267. "Gapi" d'Antonine Maillet. Du mardi au samedi 20 h 00. Dimanche 19 h 00. Reláche: lundi.